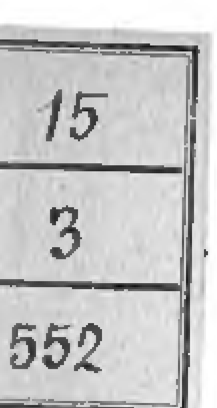
LA TURQUIE SOUS LE REGNE D'ABDUL-AZIZ (1862-1867) ACCOMPAGNÉE...

Frederick Millingen




15
3
552



LA

TURQUIE

SOUS LE RÈGNE

D'ABDUL-AZIZ

(1862-1867)

ACCOMPAGNÉE D'UNE CARTE INÉDITE DE L'ARMÉNIE ORIENTALE
OU KURDISTAN SEPTENTRIONAL

PAR

FREDERICK MILLINGEN (OSMAN-SEIFY-BEY)

ANCIEN CHEF DE BATAILLON AU SERVICE OTTOMAN

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15

Au coin de la rue Vivienne

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS

A BRUXELLES, A LIVOURNE ET A LEIPZIG

1868

LA TURQUIE

SOUS LE RÈGNE

D'ABDUL-AZIZ

Brux.—Typ. de A. Lacroix, Verboeckhoven et Ce, r. Royale, 3, imp. du Parc.

LA TURQUIE

SOUS LE RÈGNE

D'ABDUL-AZIZ

(1862-1867)

ACCOMPAGNÉE D'UNE CARTE INÉDITE DE L'ARMÉNIE ORIENTALE
OU KURDISTAN SEPTENTRIONAL

PAR

FREDERICK MILLINGEN (OSMAN-SEIFY-BEY)

ANCIEN CHEF DE BATAILLON AU SERVICE OTTOMAN

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15

Au coin de la rue Vivienne

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS

A BRUXELLES, A LIVOURNE ET A LEIPZIG

1868



PREFACE

Dans le monde on aime ordinairement à parler de ce que l'on connaît le moins. On se plaît à nourrir l'imagination et à enrichir l'esprit en remontant les sources du merveilleux et de l'inconnu. La vie, sous le point de vue physique, n'est qu'un état d'émotion. Les impressions produites sur l'esprit par le merveilleux, tout en excitant la curiosité, rendent l'existence plus palpable, et plus les yeux de l'homme sont couverts par le voile de l'ignorance et du mystère, plus il se trouve influencé par ce qu'il considère comme merveilleux.

Y a-t-il, par exemple, un pays dont on ait plus parlé et écrit et qui malgré cela soit plus entouré des nuages du mystère, que la Turquie? Et cependant sous bien des rapports la Chine et l'Australie sont

mieux connues du public que cet empire. Au point de vue géographique, on a étudié d'une manière plus ou moins précise la configuration de son territoire. En fait d'histoire, on connaît par la force de quels événements un si vaste territoire fut soumis à la domination ottomane. Quant au commerce, on sait à peu près quels sont ses principaux produits, ainsi que les objets nécessaires pour l'usage de ses habitants. Malgré toutes les connaissances, que l'on possède généralement sur la Turquie, quand un événement politique, quand un mouvement quelconque vient à attirer l'attention du public, et provoquer un examen précis de l'état actuel de ce pays, bien peu de personnes sont à même d'apprécier la vraie nature et le caractere de ces importantes questions.

Si l'on veut étudier les causes de faiblesse et de décadence qui agissent si puissamment sur l'empire ottoman, si l'on veut connaître quels sont les obstacles qui s'opposent au développement des ressources que la Providence a accordées a ce pays, il faut être initié aux détails de l'administration intérieure et aux secrets du rouage gouvernemental; il faut examiner si les rapports qui existent entre la classe gouvernée et la classe gouvernante, entre les sujets et le souverain, sont de nature à favoriser les progrès de la société ou bien a causer sa ruine. C'est par ce chemin, jusqu'à présent inconnu, que j'entreprends de conduire le lecteur, en vue d'éclairer son esprit sur la

situation réelle de la Turquie, avec l'espoir de contribuer ainsi au bien-être et au progrès des populations placées actuellement sous la domination ottomane, aussi bien qu'à celui de l'humanité en général.

Dans un moment où l'empire ottoman est menacé par de graves événements, suite de la politique vicieuse que les hommes d'État d'aujourd'hui suivent obstinément, cette publication ne manquera pas, j'espère, d'intéresser les hommes éclairés de tous les pays qui sont animés du désir de voir triompher la cause du progrès et de la civilisation.

Mon objet étant d'exposer l'état actuel de l'administration ottomane, j'ai cru nécessaire de donner en détail le récit des événements dont j'ai été le principal acteur. Car, de même que, dans l'étude de sciences abstraites le système à suivre est de procéder du simple au composé, ainsi le moyen logique et facile de traiter un sujet si important est sans doute de commencer par conduire le public premièrement à travers les modestes détails de l'administration du district et du bataillon, pour l'initier ensuite progressivement à ceux des provinces et des armées, et l'introduire enfin dans les régions de la Porte et du palais.

C'est un axiome mis hors de doute par l'expérience, que la fausse politique qui a pour principe de cacher le mal, plutôt que de l'extirper, ne peut avoir d'autre

résultat que celui de perpétuer les plaies qui affligent une société.

Le mensonge et l'hypocrisie n'ayant donné malheureusement d'autre resultat que celui de tenir les peuples d'Orient sous un esclavage dégradant, le triomphe de la vérité seulement pourra accomplir l'œuvre de leur régénération.

AVERTISSEMENT

L'objet de cette publication étant d'exposer fidèlement les abus qui sont la cause de l'état déplorable dans lequel se trouvent les pays placés sous la domination ottomane, l'auteur croit indispensable de donner premièrement une description abrégée des contrées et des populations parmi lesquelles il a eu l'occasion de se trouver.

De telles connaissances sont préalablement nécessaires pour les lecteurs d'Occident, aussi bien que pour ceux de l'Orient qui, ne possédant pas des informations précises et correctes sur ces pays lointains, ne seraient guère à même, sans elles, de suivre aisément le fil des événements.

Afin que le public puisse connaître au juste l'importance et la valeur qu'on doit attacher à cet ouvrage, il est nécessaire de donner quelques rensei-

gnements concernant l'auteur. Anglais d'origine, il est natif de Constantinople, et lié par parenté à une des premières familles de l'empire. Il a servi durant la guerre de Crimée et, à plusieurs reprises, au Monténégro. Par suite d'événements regrettables, il s'est vu dans la nécessité de donner sa démission et de quitter le service militaire. Dupe des faux prophètes de la renaissance turque, l'auteur a prodigué les élans de sa jeunesse au soutien d'une cause qu'il reconnait à présent être à jamais condamnée. Il croit être maintenant de son devoir d'offrir au public un exposé fidèle de sa triste expérience.

Inconnu du public européen, l'auteur reproduit ici deux documents qui peuvent servir à faire connaître ses antécédents et son caractère.

Le colonel, chef de la mission militaire française, à M. Morris, ministre résident des États-Unis d'Amérique, près la Sublime Porte.

Pera, le 8 mars 1865.

Monsieur le ministre,

Ayant appris que M. Osman Bey (Frédérick Millingen), chef de bataillon dans l'armée ottomane, a l'intention de demander du service dans l'armée des États-Unis d'Amérique, je saisis avec empressement l'occasion de vous donner quelques renseignements

sur cet officier. Non seulement il a fait de très bonnes études à l'école militaire de Constantinople, mais il les a perfectionnées par un travail assidu et continuel. Très intelligent, doué d'un esprit très vigoureux, il a servi avec distinction pendant la guerre d'Orient et au Monténégro. Il apprécie sa profession d'un point de vue élevé, et je le considère comme l'un des meilleurs officiers que l'on puisse rencontrer, même en Europe. Il est également capable d'exercer le commandement dans l'infanterie, ou de remplir avec distinction les fonctions d'officier d'état-major, connaissant parfaitement l'organisation des armées, et écrivant avec une grande facilité les langues anglaise, française et italienne.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mes sentiments respectueux.

E. de Lalobbe.

—

M. J. P. Brown, chargé d'affaires des États-Unis d'Amérique, à l'amiral David D. Porter.

Constantinople, march 20 1865.

Dear admiral,

A friend of mine, major Osman Seify Bey (Frederick Millingen), of the Ottoman army, leaves this in a few days for the U. S. for the purpose of taking

service in the army of the Union. He has seen a great deal of actual and active military service here, and speaks French, English, and Italian perfectly well.| I shall hope that there will be a place found for him, in which he may render good service. Will you, in case he happens to find you, promote his plans by a line to general Sherman with whom, I see, you are on kind terms. I hope there will be a vacant majority for him, and that I will soon hear of his having distinguished himself. He is brave as a lion, and will soon prove it in the hour of need.

We are all well, and wish you still more fame and renown.

Your affect. cousin.
John P. Brown.

LA TURQUIE

SOUS

LE RÈGNE D'ABDUL-AZIZ

CHAPITRE PREMIER

Les Kurdes, leur religion, leurs mœurs, leur état social et politique.

En 1862, une rupture dans les relations amicales entre la Sublime Porte et la Perse étant imminente, le gouvernement ottoman se vit dans la nécessité de faire occuper militairement le fort et la ville de Kotour, dans le Kurdistan (province de Van), en vue de mettre ce point important de la frontière turco-persane à l'abri de toute éventualité. A cette époque, ayant été nommé au commandement des troupes expédiées à Kotour, je quittai Constantinople vers le commencement du mois d'avril 1862, et apres vingt jours d'un voyage pénible, je me trouvai campé au cœur du Kurdistan.

On donne la dénomination de Kurdistan à cette partie de la Turquie d'Asie, qui s'étend du nord au

sud, entre le mont Ararat et les sources de l'Euphrate, jusqu'aux environs de Bagdad, et de l'ouest à l'est, des confins de l'Asie Mineure et du Lazzistan à la frontière persanne. Occupé et dévasté par les Kurdes depuis huit siècles, ce pays a été tour à tour envahi et dominé par les armées rivales des Sunnits et des Chiahs; et il n'a conservé aucune trace de son ancienne grandeur et prospérité. Ces guerres acharnées de conquêtes et d'agrandissements, entre l'empire ottoman et la Perse, furent suivies d'une période d'épuisement et de faiblesse réciproque, qui mit les deux empires dans l'impossibilité de suffire aux besoins de leurs vastes domaines, et qui garantit aux provinces situées sur leurs frontières, la jouissance d'une semi-indépendance. En dehors de l'action et de l'influence salutaire d'un gouvernement central, ces peuples nomades et féroces furent en proie à toutes les vicissitudes et malheurs résultant d'un état d'anarchie complète. Tantôt engagés dans des guerres intestines, tantôt contraints de se réfugier sur le territoire ottoman, afin de se soustraire aux persécutions des gouverneurs persans; d'autres fois, obligés de s'échapper sur les confins de la Perse, pour ne pas tomber victimes de l'avidité des pachas; toujours sur le qui vive, dans un état continuel d'alarme, ayant recours, selon le besoin, à la force et à la violence, plus souvent encore à la ruse et à la trahison, entreprenants, agiles, fourbes et cruels: tels

sont les Kurdes qui, en tribus nomades, forment une population de 5,000,000 d'habitants, et occupent les vastes provinces limitrophes de la Turquie et de la Perse.

Parmi les tribus kurdes, les plus renommées par le nombre et la bravoure de leurs guerriers, on compte les Haïderanlıs, qui habitent les grandes plaines d'Abaah, situées entre Van et Beyazid, les Djelalis, les Yézides, les Mamanlis, dans les provinces d'Erzeroum et de Kars, les Chemsiklis et les Chikiaks dans les provinces d'Hakiari, de Van et dans une partie de l'Azerbaidjan (Perse); les Bilbachs dans les provinces de Revandouz et de Suleimanié. Les montagnes de Derssim, branche formée par le Taurus entre Harpout et Erzindjan, ayant une circonférence de soixante et quelques lieues, peuvent être considérées comme un Monténégro asiatique. Elles abritent une population kurde formidable qui, grâce à la force de sa position, a su résister avec succès aux expéditions entreprises par le gouvernement ottoman pour leur soumission.

La religion musulmane est généralement professée par les Kurdes; ils appartiennent à celle des quatre sectes orthodoxes connues sous le nom de Chafi, et qui ne diffère que dans quelques détails de liturgie de la secte des Hanifés, répandue presque universellement en Turquie et en Égypte. Des cheiks sont leurs pasteurs; ils jouissent d'une grande in-

fluence, qu'ils emploient souvent dans des vues politiques et pour s'enrichir. Ces cheiks et quelques *hodjas* (prêtres) sont les seules personnes instruites dans la tribu. Parmi eux l'on rencontre des hommes très versés dans les études théologiques, ainsi que dans celles du droit, et dans les littératures arabe et persane. Autour d'eux règne une complète ignorance. Il est rare qu'un Kurde sache lire et écrire, chaque tribu possède un ou deux écrivains à qui on confie la transaction des affaires. La langue kurde, quoique mêlée dans une forte proportion avec le persan, reste néanmoins une langue distincte et séparée, elle ne possède point de littérature, et c'est tout récemment que quelques ouvrages ont été publiés dans cette langue en employant les caractères arabes. Le persan leur étant très familier, les kurdes l'écrivent et s'en servent généralement.

L'homme qui possède est naturellement attaché à son bien ; si cette propriété est mobiliere, il peut à toute heure en disposer à son gré et la transporter d'un endroit à un autre, selon les exigences. Mais, si au contraire son bien est un champ, une maison, ou toute autre espèce d'immeuble, l'intérêt, liant dans ce cas le possesseur, le rend esclave de ses biens. Tel est le raisonnement assez logique fait par le Kurde, qui, méprisant tout établissement permanent, ne considere comme lui appartenant que son troupeau, sa tente et ses armes.

Comme conséquence d'un tel état de choses, les habitations dans toute l'étendue du Kurdistan ne sont que de mauvais trous ou excavations entourées d'une muraille construite de pierres simplement empilées les unes sur les autres jusqu'à une hauteur de six pieds environ. On place ensuite au dessus des troncs d'arbres revêtus encore de leurs branches et de leurs feuillages, et le tout est recouvert de terre : une ouverture pratiquée dans le toit tient lieu de fenêtre et de cheminée. Dans ces chaumières, la famille, les hôtes et le bétail sont tous admis et abrités pêle-mêle, recevant une part égale d'hospitalite, et chacun tâche de communiquer à son voisin le plus de calorique possible, contribuant ainsi au bien-être mutuel, seul moyen de se garantir contre les rigueurs de la saison. Le manque complet de ventilation et de propreté rend ces habitations tellement infectes et insupportables, que leurs propriétaires eux-mêmes n'y passent que les trois ou quatre mois de l'hiver, forcés d'y séjourner afin de ne pas périr victimes des froids intenses qui règnent dans ces régions. Aux premiers indices du printemps, la tribu abandonne son hameau, et choisit la prairie la plus riante et la plus riche en pâturages pour son troupeau. La le Kurde plante sa tente, sous son ombre patriarcale s'assemble la famille, et autour d'elle le troupeau broute en liberte. C'est alors que le Kurde fait le grand seigneur; sa tente, d'un beau

tissu de laine noire, large et spacieuse, est entourée de jolis pans de nattes gracieusement travaillées à jour avec de la laine de différentes couleurs et de dessins variés. A travers ces nattes les zéphirs de la plaine jouent librement et tempèrent les ardeurs de la canicule. A l'intérieur, une simple natte sert de séparation entre le harem et la partie de la tente reservée aux hommes. Le Kurde ne cache pas ses femmes aux regards de ses amis ou de ses compatriotes; c'est aux Ottomans, ainsi qu'aux employes du gouvernement, qu'il croit devoir refuser ce privilege.

La saison d'éte est l'époque choisie pour les noces, les fétes et toutes les réunions en usage de tribu en tribu; comme aussi le moment opportun pour les vengeances, les surprises et les razzias, qui obligent les tribus de se tenir toujours sur leur garde, les vedettes et les chiens sur le qui vive, les chevaux sellés, et les armes sous les oreillers. La sobrieté et la frugalité sont des vertus chez les Kurdes, il y en a peu qui mangent de la viande plus de deux ou trois fois pendant le courant d'une année, leur nourriture ordinaire se compose de lait et d'une espèce de fromage appele *djajik*.

Leur commerce consiste dans la vente du bétail, de grandes quantités de beurre et de laine; les beaux tapis, les couvertures bariolées et les bas de laine, forment une branche d'industrie qui existe, grâce au travail des femmes. Quant à l'agriculture, elle est

presque nulle, de façon que même le blé nécessaire à leur consommation est acheté à des prix fort élevés dans les provinces voisines de la Perse. Le Kurde est d'une avarice sordide, il amasse continuellement des épargnes pour les enfouir après. Les individus réputés les plus riches sont censés posséder de dix à trente mille livres sterling.

Depuis la réorganisation de l'empire, inaugurée par le sultan Mahomet II, le gouvernement ottoman n'a pu s'occuper que d'une manière très imparfaite de l'organisation du Kurdistan. Sous l'administration du terrible Esad-Pacha, gouverneur de l'Erzeroum, beaucoup de pachas et de beys féodaux kurdes finirent leur existence par la corde ou le poison. Les efforts que l'on fit pour achever la soumission des tribus nomades ne furent pas aussi heureux. L'état peu satisfaisant de la frontière turco-persane, ouverte et dégarnie dans toute son étendue, donne libre entrée et libre sortie à chaque tribu, et rend ainsi presque impossible la poursuite d'un ennemi qui n'ayant rien à garder, ni rien à défendre, décampe et marche, sans laisser aucune trace de son passage.

Le massacre de dix mille Nestoriens égorgés par le fameux chef kurde Bedir-Kan Bey mit néanmoins la Porte dans la nécessité d'entreprendre, en 1847, une expédition dans le Kurdistan. Bedir-Kan, s'étant hasardé à la rencontre des forces régulières ottomanes, fut battu avec sa nombreuse armée et obligé

de se réfugier dans la forteresse de Gizréh. De là, après s'être rendu, il fut envoyé prisonnier à Constantinople. En même temps, la transportation et l'exil des principaux chefs révoltés des autres provinces, firent respecter l'autorité impériale et soumirent le pays Cependant, cette soumission ne fut pas de longue durée; car peu de temps après, les troupes de l'expédition ayant été retirees, les esprits turbulents ne manquèrent pas de susciter de nouveaux troubles et de reprendre leurs habitudes traditionnelles de désordre et de pillage. Aujourd'hui les Kurdes ne prêtent qu'une obéissance précaire et nominale : leurs chefs héréditaires sont reconnus et acceptés par le gouvernement, de qui ils reçoivent un salaire plus ou moins considérable en raison de l'importance de leurs tribus.

Les impôts consistent en une somme fixe, convenue entre le gouvernement et la tribu, comme équivalent de l'impôt personnel que le trésor consent à recevoir en somme ronde. La taxe payée sur les troupeaux est perçue séparément et de la même manière qu'ailleurs, avec cette différence cependant qu'ici le gouvernement est obligé de se contenter de recevoir ce que les chefs jugent à propos de donner, et non ce qui lui revient de droit. La dîme se perçoit aussi de la même manière. Dans les tribus plus soumises à l'autorité légale, le partage de l'impôt peut-être évalué à 30 piastres, c'est à dire en-

viron 6 fr. 30 c., par tête. Dans celles qui sont plus récalcitrantes, le calcul change, car elles ne paient qu'en juste proportion de ce qu'elles reçoivent. Ainsi, Ali-Agha, chef de la tribu Haïderanlis, ne paie au pacha de Van qu'un impôt équivalant à la somme que le gouvernement lui a fixée comme salaire pour les fonctions de *mudir* (sous-préfet), dont il veut bien se charger.

La conscription militaire est tout à fait hors de question parmi ces nomades. Les Kurdes ont en horreur le service militaire, et outre qu'ils s'y refusent obstinément, ils donnent aussi refuge et aide à un grand nombre de déserteurs qui se mettent sous leur protection.

CHAPITRE II

Les provinces de Van et de Hakiari; leurs positions, leurs ressources; leurs populations, et leurs administrations.

La province de Van est formee de la province de Van proprement dite et de celle d'Hakiari, sa dépendance.

Cette province (V. la carte) fait partie du Kurdistan et a pour frontières, au nord, celle de Bayezid, au sud, les montagnes d'Hakiari, à l'est, la province persane de l'Agerbeidjan, et l'Euphrate à l'ouest.

Par sa position toute particulière, cette contrée, éloignée des grands centres commerciaux, à l'écart des routes qui lient l'Asie centrale à la mer Noire, est dans un état de léthargie complète. Cependant la nature a été prodigue envers ce pays en le douant de tous les éléments qui forment la source d'une grande prospérité. Son climat est doux et tempéré, les hivers n'y atteignent jamais l'intensité du froid auquel est sujet Erzeroum; le thermomètre descend rarement de 6 à 10 degrés centigrades au dessous de zéro, et

pendant les chaleurs, il ne s'élève pas au delà de 30 ou 35 degrés. Le sol est fertile et varié, la plus riche végétation couvre les districts environnant le lac. Le pommier, le poirier, le cerisier, l'abricotier, le tilleul, le saule, le peuplier, l'orme ainsi que le mûrier : tous ces arbres couvrent la terre de leur ombre et l'enrichissent de leurs fruits; les jardins potagers produisent toutes les différentes espèces de légumes et fruits de l'Asie. Les céréales abondent dans les districts voisins du lac; le blé d'Eldjevas est d'une blancheur remarquable et de la meilleure qualité. Les troupeaux de ces provinces servent à nourrir les populations de la Syrie et de l'Asie Mineure; la laine, le beurre, y sont en abondance. L'existence, ainsi qu'on peut le concevoir, n'est pas très chère dans ces contrées, où une oke (1,250 grammes environ) de pain, se vend au prix minime de 17 centimes; la même quantité de viande, 30 centimes environ.

La province de Hakiari ne peut pas être envisagée sous un point de vue aussi favorable; c'est un pays montagneux et stérile, pouvant à peine suffire aux besoins de ses habitants, mais en revanche, ce pays possède d'immenses richesses minérales. Parmi celles-ci, on doit commencer par énumérer une mine d'orpin, une d'alun, deux de plomb; le fer et le charbon sont connus dans plusieurs endroits. Une mine de cuivre a été abandonnée faute d'habiles entrepreneurs, une mine d'arsenic fut exploitée aussi

dans un temps par le gouvernement. La province de Van ne manque pas non plus de minéraux, une belle mine de soufre n'est qu'à quatre lieues de la ville de Van. A une petite distance de cette ville, j'ai moi-même découvert une mine de houille excellente ; il y en a deux autres de charbon de terre, qui sont dans le district de Nordous ; on exploite aussi avec succès une carrière de granit, pour les constructions de la ville.

Ces avantages, quoique réels, ne sont que secondaires comparés aux immenses facilités pour le commerce et l'agriculture comme aussi pour l'exploitation de ces richesses, résultant de l'admirable configuration du pays. La ville de Van est située à la distance d'un kilomètre du lac du même nom. Cette ville est dominée par un rocher, véritable forteresse qui, mise sur un pied respectable de défense, pourrait être un boulevard inexpugnable de la puissance ottomane en Asie. Cette place possède un commandement admirable sur la plaine environnante ; des tirs plongeants et rasants en rendraient les approches bien difficiles. Son action s'étend sur la zone formée par le lac et ses tributaires.

Le lac forme une magnifique pièce d'eau ayant une circonférence de soixante-huit lieues, et dans sa plus longue partie, entre Van et Tétouan, il présente une étendue navigable de vingt-neuf lieues ; sa profondeur est dans certains endroits de quatre-vingt-quatre

pieds Des ports et des baies convenablement placés offrent tous les avantages possibles pour la navigation ; l'eau en est salée et contient du carbonate de soude en grande proportion. Actuellement la navigation n'existe presque pas sur ce lac ; l'unique moyen de transport usité consiste en de grosses barques si grotesques et si peu maniables que, malgré leurs rames et leurs voiles, on y a rarement recours. Le lac est très poissonneux et la pêche est vendue à l'enchère aux fermiers pour une somme annuelle de deux mille livres sterling; le poisson qu'on en retire est une espèce de harengs. Le natron, obtenu par un procédé d'évaporation, sert à entretenir un commerce avec la Syrie.

Voilà, en peu de mots, tout le bénéfice, ou pour mieux dire, le peu d'utilité qu'on sait tirer du lac de Van, qui est le centre d'un vaste système de tributaires et d'affluents, et qui, dans un pays aussi dépeuplé que l'Asie, entretient néanmoins sur ses bords une population de deux cent mille âmes. Quel champ magnifique ne s'offre-t-il pas à l'entreprise et au génie de l'homme, par l'établissement d'un réseau de communications qui, réunissant le lac de Van à l'Euphrate, ouvrirait une route directe entre ces contrées et le golfe Persique, et, en rapprochant les distances, les mettrait en contact avec la mer Noire.

Les animaux domestiques dans le Kurdistan sont à peu près les mêmes que ceux que l'on trouve dans

les différents pays de l'Europe méridionale. Le cheval, l'âne, le bœuf, le buffle, le chien, le chat, la poule, le canard, l'oie, la dinde. Chez quelques-uns de ces animaux des différences caractéristiques doivent, cependant, être remarquées dans leur nature et forme, chez des autres dans la manière dont ils sont utilisés.

Le cheval kurde, quoique mélange des races arabe et turcomane, forme une race spéciale ; il est beau, fort, de taille moyenne, plus grand que le cheval arabe, mais il a cependant des formes moins délicates et correctes. Le Kurde emploie le cheval exclusivement comme monture et pour le combat. La race est en décroissance, et l'on rencontre rarement parmi les tribus des chevaux de prix. L'âne est assez rare, il est employé comme bête de charge ; les mulets abondent dans les provinces limitrophes de la Perse. Les Persans font un grand commerce de ces bêtes ; elles sont grandes, belles et robustes, et en conséquence, elles sont aussi bien chères.

Les bœufs sont plutôt petits, mais beaux et robustes : ces bêtes offrent une particularité que l'on ne voit pas ailleurs et que l'on peut envisager comme une des particularités de ces contrées. Les Kurdes se servent de ces animaux uniquement comme bêtes de somme, ils les chargent d'un poids de 80 kilog. environ, que ces bêtes portent tranquillement sur leur dos, dans des bissacs liés grotesquement sous

leur ventre et par derrière. Durant les pérégrinations continuelles de ces tribus nomades, ce sont les bœufs qui transportent leurs provisions, leurs effets et leurs richesses; c'est sur le dos de ces paisibles quadrupèdes que le Kurde place le fardeau précieux de ses femmes et de ses enfants. Il m'est souvent arrivé de rencontrer, au passage d'un gué, ces caravanes de bœufs, marchant d'un pas mesuré et grave, conduites par des femmes et transportant les provisions et les petits enfants de la tribu. Cet ensemble offrait une scène touchante et d'une simplicité primitive Les Arméniens emploient les bœufs pour l'agriculture.

Le buffle est doué de très belles proportions; son lait sert a alimenter les ménages. La charrette appartient de droit à cet animal; ce privilége, d'ailleurs, aucune autre bête ne pourrait le lui disputer, car ces véhicules sont dans le Kurdistan des machines monstres d'un style purement antédiluvien, dont cependant la locomotion se fait, pour ainsi dire, par enchantement. Dans les pays plus civilisés que celui-ci l'homme croit nécessaire de s'armer de toutes sortes d'instruments tels que bâtons, fouets, cravache, etc., afin de stimuler et encourager les animaux qu'il a placés sous le joug de sa servitude. Dans le Kurdistan, où l'homme semble être plus civilisé ou l'animal plus intelligent, il n'est pas besoin d'y recourir aux moyens coercitifs et bru-

taux. Ici c'est la musique qui est employée au lieu du fouet.

Le procédé est bien simple, le Kurde n'a qu'à se placer debout sur sa charrette, et voilà qu'en entonnant son chant mélodieux, les buffles se mettent en marche. Pour arrêter ces animaux philharmoniques le moyen est aussi simple, le Kurde n'a qu'à mettre un terme à sa chanson et instantanément les animaux restent immobiles. Voilà à coup sûr un perfectionnement inconnu jusqu'ici aux autres parties du globe; la musique appliquée à l'agriculture et à l'industrie.

Le chat est d'une beauté remarquable, il a une riche fourrure, une queue superbe et de petites touffes coquettes aux extrémités des oreilles. Ce sont ces chats que l'on connaît généralement en Europe sous le faux nom de chat d'Angora. Van est la vraie patrie de ces gentils animaux, mais malheureusement, grâce à une exportation continuelle, ici même ces bêtes deviennent rares.

Le Kurdistan est riche à souhait en fait d'animaux sauvages de toute sorte. Ce pays est une pépinière de loups, ours, sangliers, renards, bucs sauvages; les léopards sont nombreux et fournissent au commerce des fourrures recherchées, connues sous le nom de *vachark*. Les perdrix sont si nombreuses qu'elles ne manquaient jamais de faire honneur à ma table, les canards sont aussi très abondants. Les corbeaux sont une vraie plaie pour les champs.

Connaître au juste la population d'un pays privé de données statistiques, et dont la plus grande partie des habitants mène une vie errante et nomade, est une impossibilité. Me basant cependant sur les renseignements les plus dignes de foi, comme aussi sur les notions que mes relations avec le pays me font regarder comme vraisemblables, je me crois justifié à évaluer la population de la province de Van à 400,000 âmes. Les musulmans sont divisés en deux races distinctes : les Turcs qui habitent généralement les villes, et les Kurdes. La communauté arménienne peut être calculée comme formant le tiers du total de la population.

Le commerce, le travail des champs sont les occupations des Arméniens; cependant les vexations dont ils sont victimes d'un côté par les maraudeurs kurdes, de l'autre par tout individu qui est dans le service public, les obligent d'aller chercher du pain et de la protection à Constantinople. Chaque année, en effet, de grandes caravanes de ces paysans se dirigent vers la capitale; la femme et les enfants gardent la chaumière jusqu'au retour du chef de la famille qui, de temps à autre, leur envoie ses épargnes pour leur entretien. Je me souviens d'avoir entendu affirmer dans un village arménien, appelé Karagunduz, que sur cent quatre-vingts maisons, cinquante seulement avaient des hommes, le reste des familles étant à la charge de la communauté.

La population musulmane des villes, qui s'élève au sixième du total des habitants, n'est pas plus favorisée par ses administrateurs, que ne le sont leurs compatriotes chrétiens; en dehors de quelques familles privilégiées le reste est dans la misère et l'esclavage. Les musulmans sujets à la conscription sont arrachés brutalement de leurs foyers, non pour aller travailler à leur propre compte comme font les chrétiens, mais pour servir pendant cinq ans, laissant leurs familles privées de tout soutien. Leur situation est certainement plus pénible que celle des Arméniens, car une population musulmane qui n'est pas protégée auprès du gouvernement par un clergé influent, n'a ses droits consignés dans aucun protocole; et le pacha, l'administrateur, le simple gendarme peuvent tous empiéter sur elle avec impunité.

Bach-Kalé est la capitale de la province d'Hakiari. Cette ville est située à dix-huit lieues de Van, dans une direction sud-est et près des sources du Tigris (Chatt); elle est la résidence d'un pacha, lieutenant de celui de Van. La population de cette province est d'environ 210,000 âmes dont, déduction faite de 60,000 nestoriens et de 2,000 juifs, la plus grande partie est composée de tribus nomades.

Les nestoriens vivent enfermés et barricadés derrière les passes de leurs montagnes, où ils mènent une existence indépendante, soignant leurs troupeaux et bravant les attaques de leurs voisins.

Depuis plusieurs années, ils paraissent vouloir remettre du jour au lendemain, indéfiniment, le paiement, au trésor impérial, de leurs impôts arriérés, leur pauvreté servant de prétexte. Le chef de cette communauté est le patriarche nestorien qui occupe cette dignité par droit d'héritage. Ce personnage prétend descendre en ligne directe de Jésus-Christ. Il est connu sous le nom de Marchoumoun par ses fidèles, et feu le sultan Abdul Medjid lui envoya, comme marque de sa haute faveur, la décoration du Medjidié. Sa résidence est à Khochhannes dans la partie la plus montagneuse de la province. La communauté juive est établie dans la ville de Bach-Kalé, ou ses commerçants vivent du peu de trafic qui existe entre la province persane limitrophe de Selmas et les tribus kurdes.

L'administration de ces provinces est sur le même pied que celle du reste de l'empire; les abus y sont malheureusement plus flagrants et plus choquants. L'éloignement de ces contrées du gouvernement central est, pour beaucoup d'individus, une incitation à abuser de leur position, en se permettant toute espèce de déprédations et d'injustices Avant la nouvelle réforme financiere, inauguree par Fouad-Pacha, les impôts consistaient comme partout ailleurs, en taxes directes, telles que la dîme, la contribution personnelle *vergui*, et l'impôt sur le bétail *kamchir*. A cette époque on éprouvait déjà de grandes

difficultés dans la perception de ces taxes, témoin les arriérés accumulés d'année en année jusqu'à un tel point, que ces dettes des communes envers le trésor font maintenant partie du domaine fictif plutôt que du réel.

En dehors des anciens impôts, des droits ont été introduits par ce nouveau systeme sur le sel et sur le tabac. Jusqu'a un certain point, ce reglement peut obtenir quelques suffrages en sa faveur, c'est a dire en ce qui touche sa mise en vigueur dans les parties de l'empire où les populations adonnées au commerce et à l'agriculture ne se servent de sel que pour leur consommation journalière. Quand cependant il s'agit d'un pays dont les habitants sont étrangers à l'agriculture et au commerce, et qui n'ont d'autre moyen d'existence que celui de leurs troupeaux, la question change entièrement d'aspect ; de façon que l'on ne peut envisager ce règlement que comme une violation des lois d'économie politique, ne pouvant avoir d'autre résultat que la ruine des populations qui en sont victimes.

En effet, la consommation du sel est énorme chez les peuples nomades, pour qui cet article est de première nécessité pour l'hygiène des troupeaux, leur principale richesse. Dans le Kurdistan, on calcule généralement qu'il faut trois *okes* de sel par an pour chaque brebis D'après cette donnée, on peut déduire, que les huit millions d'habitants nomades

kurdo-arabes, compris entre les frontières de la Géorgie et le golfe Persique, possèdent un total de 40,000,000 de brebis, en admettant un minimum de cinq de ces animaux par personne. Le chiffre de 120,000,000 d'okes représente alors la quantité de sel indispensable à l'entretien des troupeaux. Cet article important étant débité par le fisc à vingt *paras*, c'est à dire une demi-piastre l'oke, le trésor en percevra donc un revenu net de soixante millions de piastres, équivalant à environ 13,300,000 et quelques francs.

C'est en se servant d'un calcul, à peu près identique au précédent, vrai en théorie, mensonger en pratique, que le ministère de Fouad Pacha a ingénieusement imaginé d'agir sur les esprits et d'influencer les opinions des méticuleux capitalistes de Paris et de Londres dans les questions d'emprunt.

Cependant on aurait dû prendre en considération que les obstacles qui s'opposent à l'exécution de ces mesures et à la réalisation de ces revenus chimériques étaient :

1° Que les peuples du Kurdistan tirent leurs provisions de sel de la Perse, où des immenses montagnes de sel minéral leur permettent d'en prendre à loisir, moyennant le paiement au gouvernement persan, d'un *para* pour chaque *oke* extrait, ce qui équivaut a la vingtième partie du prix d'après le nouveau tarif;

2° Que la frontière turco-persanne, n'étant pas dé-

finitivement réglée, et ses limites n'étant pas gardées, il est absolument impossible d'exercer une surveillance quelconque sur des tribus errantes, qui n'offrent ni prise, ni aucun point d'appui sur lequel on puisse baser un système efficace de contrôle;

3° Qu'il n'est ni honnête, ni humain de prétendre que ces peuples soient forcés d'acheter au double ou triple prix un article qui est pour eux, non pas un objet de luxe, mais une denrée de première nécessité indispensable à leur existence;

4° Qu'en dernier lieu, ce règlement financier a pour conséquence naturelle l'accroissement de l'influence et des intrigues de la Perse, dans le Kurdistan.

Ces faits montrent assez clairement qu'un tel état de choses est incompatible avec les intérêts et l'honneur du gouvernement impérial. Ces arguments sont également sanctionnés par les résultats pratiques, car les peuplades de l'Asie ne paraissent nullement s'inquiéter de cette loi fiscale; et malgré les efforts de l'autorité, l'importation du sel de la Perse continue sur une échelle plus vaste qu'auparavant. Pendant le mois d'avril 1863, les Kurdes de la tribu de Mogour, qui sont établis à une distance de huit lieues de Van, amenèrent dans leur camp une caravane composée de sept cents bœufs chargés de sel; cette contrebande est continuellement pratiquée sur toute l'étendue de la frontière, en dépit des ordres péremptoires et réitérés du gouvernement.

CHAPITRE III

Le district de Kotour, biographie du Mudir Ahmed Agha, l'état de mon bataillon à mon arrivée ; l'armée ottomane, le lieutenant-colonel Mustapha Bey, sa biographie.

Le district de Kotour est une dépendance du pachalik d'Hakiari. Kotour, son chef-lieu, est placé à une distance de dix-huit lieues à l'est de Van et de douze de Bach-Kalé, résidence du pacha d'Hakiari. Ce district est composé de dix-huit villages, contenant une population kurde de 7 à 8,000 âmes appartenant à la tribu des Chemsicklis. La ville même est située au milieu d'une vallée, et possede de l'importance à cause de sa position comme point d'intersection des différentes routes qui lient la province persane d'Azerbaidjan à l'Arménie. Kotour est dominée par un petit fort et une caserne, et compte trois cents maisons, partie kurdes et partie arméniennes. La possession de ce territoire longtemps sujet de litige entre les deux pays limitrophes fut, en 1850, définitivement, adjugée par la commission mixte, pour la délimitation de la frontière, en faveur de la Sublime Porte.

A l'époque (1848) où la commission internationale, chargée de la délimitation de cette frontière, séjournait à Kotour, ce district était soumis à l'autorité d'un vieillard, nommé Maksoud Agha, qui étant domestique des anciens khans du pays, profita de la minorité de l'unique rejeton de cette famille, pour s'emparer du pouvoir. A l'arrivée de la commission, Maksoud, doué de cette finesse qui distingue sa race, vit les grands avantages qu'il pouvait recueillir de cette circonstance, en s'attachant à la cause ottomane, il commença donc par signaler son dévoûment pour ce gouvernement, en procurant les témoignages et les preuves nécessaires, pour constater comment ce territoire appartenait de droit à la Turquie. Il s'efforça aussi de gagner les bonnes grâces du commissaire ottoman Dervich Pacha, qui le prit sous sa protection spéciale, le recommanda au gouvernement, et le fit nommer « mudir », ou sous-préfet du district. A sa mort, survenue quelque temps après, le vieux Maksoud fut remplacé par son fils Ahmed Agha, homme d'un certain âge qui, dès son début dans l'administration, montra qu'il ne le cédait à aucun par sa finesse et sa duplicité, comme aussi par la cruauté de son caractère. L'accueil le plus flatteur aux employés du gouvernement qui, de temps à autre, passaient par ces contrées, de petits soins et des attentions prodiguées délicatement à ses protecteurs, rien n'était épargné par le rusé

kurde, afin de gagner l'appui, ou fermer la bouche de tous ceux qu'il avait intérêt de captiver. Par ces moyens, il avait réussi à se faire une réputation de brave homme, de sujet fidèle et de serviteur dévoué. Azmi Pacha, général commandant notre division, trouva dans Ahmed Agha, l'homme qu'il lui fallait; il l'appela à Van et lui remit, de ses mains, la décoration du Medjidié et le rang de *kapoudji-bachi* du palais (espèce de chambellan).

Cependant, comme c'est souvent le cas dans ces parties du monde, c'était aux pauvres habitants et aux malheureux voyageurs à rembourser et indemniser le mudir de ses frais, ou pour employer le proverbe, à payer les pots cassés. Jouissant, en effet, d'un pouvoir absolu, Ahmed Agha devint le tyran de son district, disposant à son gré des biens, de l'honneur et de la vie des habitants. Cela ne lui suffisant pas pour lui procurer un revenu princier, il ramassa autour de lui le rebut des tribus voisines, et en formant une bande de sicaires, il les établit sur les différents chemins, avec la mission de piller, rançonner et égorger tout voyageur et les autres victimes qu'il plaisait au mudir Ahmed Agha de sacrifier.

Laissant pour le moment le mudir engagé dans la poursuite de ses convoitises, je crois qu'il sera à propos avant de nous avancer davantage dans cette narration, de décrire l'état des troupes placées sous mes ordres.

Mon bataillon était le troisième bataillon du quatrième régiment d'infanterie de ligne de l'armée d'Anatolie, aujourd'hui quatrième corps. Son effectif était d'environ six cents hommes; en dehors de ce nombre, il y avait un corps de trois cents *bachibosouks*, qui servaient en détachements sur différents points de la frontière. Mes soldats provenaient presque entièrement des provinces d'Ezeroum et de Van; des hommes jeunes, robustes, obéissants et résignés.

L'obéissance et la résignation sont en vérité les belles et rares qualités du soldat turc; mais les extrêmes étant toujours regrettables, l'excès de ces deux qualités résulte naturellement du manque des vertus non moins indispensables à l'homme, c'est à dire l'énergie et l'amour-propre. Supporter les fatigues et les privations inséparables du métier des armes, c'est le devoir de tout militaire; mais si la faim, la nudité et une complète misère ne sont que la conséquence de l'avidité d'individus qui, au lieu d'épaulettes, mériteraient les fers, la résignation ne peut plus alors être considérée comme une vertu. Est-ce avec de pareilles qualités que le soldat français a pu élever si haut la renommée de sa patrie, ou que les janissaires ont marché sur Vienne? Mais comme dans tous les gouvernements absolus, l'impulsion, bonne ou mauvaise, vient toujours d'en haut; ce n'est pas aux subordonnés que l'on doit attribuer une telle démoralisation, mais bien aux

chefs dont la corruption et la tyrannie systématiques énervent et abrutissent chaque jour davantage une race qui, par ses qualités morales et physiques, a été dans le temps une des premières puissances du monde.

L'état de mes soldats était vraiment pitoyable; deux tiers allaient littéralement sans linge, les pantalons déchirés aux genoux, les tuniques si vieilles qu'elles ne conservaient plus leur couleur primitive, fondue dans une nuance qu'il serait bien difficile de qualifier; en plein mois de janvier, ces soldats n'avaient même pas de bas aux pieds; dans cette tenue on les eût pris plutôt pour des mendiants, que pour des soldats. Chose singulière et en même temps très instructive! à l'époque même ou nous étions ainsi en guenilles, Fouad-Pacha, par la voie des journaux, proclamait que jamais avant son administration, l'état de l'armée ottomane n'avait été aussi florissant. Toute l'Europe le croyait, n'ayant aucun moyen d'obtenir des preuves du contraire.

Nos rations étaient dans le même état que l'habillement. Notre brave général de division, intimement lié avec des fournisseurs de vivres, nous faisait manger ce que le zouave aurait appelé *de la vache enragée.* Le beurre et le riz, à cause de leur mauvaise odeur et qualité, furent refusés plusieurs fois. Pendant huit jours nous restâmes sans pain, de façon que je me vis forcé, pour vivre, de rançonner les villages d'alen-

tour ; cependant le pacha ainsi que les fournisseurs en étaient responsables (1). Quant à la solde, mon bataillon avait vingt-six mois d'arriérés à recevoir, tandis que le deuxième bataillon de mon régiment en garnison à Beyazid demandait trente-quatre mois de solde. On peut voir par ce récit que l'épidémie était générale. C'était en vain que j'exposais l'état de mes soldats, en vain que je réclamais une amélioration quelconque.

Avant mon arrivée, quand le bataillon était commandé par le lieutenant-colonel, l'instruction théorique pour les officiers et sous-officiers était hors d'usage, de manière que peu d'entre eux connaissaient à fond l'école de bataillon, et aucun les évolutions de ligne ; les services intérieurs et extérieurs étant inconnus, le caprice du chef était l'unique ressort d'administration et de discipline.

(1) Rien ne peut donner une juste idée du désordre et de l'insouciance qui règne au milieu de l'intendance ottomane chargée de l'approvisionnement des armées. A cette même époque, en 1862, les troupes formant le corps d'opérations agissant dans le Monténégro eurent à souffrir toutes sortes de privations. Les bataillons entassés les uns sur les autres mourraient de faim L'arrivée de nouveaux renforts venant de Constantinople, au lieu d'encourager et de réjouir les soldats, les jetait dans la consternation. Ils ne voyaient dans leurs camarades que des malheureux avec lesquels il leur fallait partager la moitié d'un morceau de pain. Cependant on n'était qu'à quelques lieues de la base opération.

L'instruction qui doit rendre une armée apte à exécuter et achever avec succès toute entreprise que le salut de l'État peut exiger, et la discipline qui seule peut faire la force d'une armée : ces deux colonnes des institutions militaires sont des lettres mortes dans l'armée ottomane. Leur exécution et mise en vigueur a été jusqu'à présent regardée par les chefs comme superflue, ou plutôt comme un obstacle à la libre exécution de leurs caprices et malversations, et non comme le moyen sûr de doter le pays d'une force propre à le défendre contre ses ennemis externes, et à maintenir l'ordre et la tranquillité dans l'intérieur.

L'état arriéré et peu satisfaisant dans lequel on laisse l'instruction militaire est dû à plusieurs causes. L'apathie et l'arrogance des officiers supérieurs en sont la première. Ces gens, engourdis dans une léthargie et paresse qui est à juste titre proverbiale, croient indigne d'un grand personnage d'avoir d'autre souci que de faire bonne chère, mener grand train, et chercher le moyen le plus sûr et le plus expéditif d'accumuler des richesses. Grâce à l'indolence et à l'influence corruptrice de pareils chefs, l'instruction théorique est presque inconnue; les exercices sont faits avec nonchalance et désordre, moyennant le peu de routine connue des officiers subalternes. Une deuxième cause de cette ignorance complète des connaissances militaires consiste en ce que dans

l'armée ottomane le système des écoles régimentaires n'a jamais été établi et mis en vigueur. Le manque d'une institution indispensable pour répandre l'instruction élémentaire et théorique parmi les rangs inférieurs de l'armée est une des causes pour lesquelles, malgré une existence de quarante ans, l'armée turque n'a pu atteindre ce degré de perfection, qui pourrait la mettre à même de se mesurer avec avantage contre un ennemi aguerri et rompu à la manœuvre.

La troisième cause toute spéciale tendant à maintenir et à favoriser un état de choses si regrettable n'est qu'une conséquence naturelle du système employé dans la répartition des forces ottomanes sur toute l'étendue d'un vaste territoire. En effet, les bataillons se trouvant détachés et à de grandes distances les uns des autres, placés loin de la surveillance de leurs chefs, tenant garnison pendant l'espace de sept à huit ans dans une même ville sans qu'ils soient relevés et changés, il est évident que les troupes, abandonnées ainsi à elles-mêmes, laissent leur instruction et leur moral se détériorer de plus en plus.

A la vérité, afin d'entretenir dans les différents corps l'esprit et les usages inculqués par les institutions militaires, les règlements exigent que des officiers chargés d'inspecter la tenue, l'instruction et l'administration des troupes, soient à certaines épo-

ques envoyés par les généraux commandant les armées. Mais cette mesure qui, dans les armées de l'Europe garantit au soldat le bien-être, à l'armée l'ordre et la force; une telle mesure n'est en Turquie qu'un moyen employé pour en imposer aux yeux du vulgaire, et pour donner l'occasion à quelque aide de camp ou autre favori de gagner un peu d'argent. Ces officiers envoyés pour inspecter les garnisons et postes détachés sont ordinairement des militaires attachés à la personne des généraux. De telles missions étant une source d'émolument, les généraux ne les accordent que comme signe de leur faveur, et afin de rémunérer des services que leurs aides de camp ont pu leur rendre. Cet inspecteur, une fois arrivé au milieu d'une garnison, devient l'objet des ovations et des révérences les plus profondes que les officiers tâchent de faire agréer à l'envoyé et confident du pacha. Affectant des airs d'importance et de protection, l'inspecteur promet justice, faveur, patronage, monts et merveille à tous, et après avoir eu soin de se faire traiter somptueusement, et d'empocher quelques pièces d'or, il retourne vers son chef pour lui donner les renseignements les plus rassurants sur l'état des troupes dont il prétend avoir fait l'inspection. Des déclarations exprimant que les officiers et les soldats ses esclaves ne font qu'offrir jour et nuit des prières ardentes à la divine Providence pour les longs jours du pacha, flattent et chatouillent sa

vanité puérile, et laissent les affaires aller de mal en pis.

Les troupes étant ainsi dispersées et divisées en détachements innombrables, sans que de temps à autre des concentrations leur offrent l'avantage de perfectionner leur instruction et de retremper leur moral par un contact mutuel dans des camps-manœuvres ; abandonnées à elles-mêmes, privées de l'influence salutaire d'une surveillance active et éclairée ; assujetties à la pression de chefs qui considèrent l'ignorance comme le plus fort soutien de leur pouvoir et de leur prestige ; placées enfin sous des conditions si défavorables, il est facile de comprendre comment l'instruction militaire a pu faire peu de progrès parmi les rangs de l'armée.

Si sombre et peu rassurant peut paraître au lecteur le tableau que je viens de faire sur l'état de l'instruction dans l'armée ottomane, moins satisfaisant et plus triste est, je regrette de le dire, celui de la discipline qui la régit.

Le code militaire, cette pierre angulaire de l'organisation des armées modernes, n'existe pas dans l'armée ottomane. Des intérêts privés, des vues étroites et bornées se sont constamment opposés à ce qu'on promulguât un code tel qu'il est en vigueur dans toutes les autres armées de l'Europe. Sous le prétexte que le code militaire est en opposition et contraire aux lois du koran, l'armée otto-

mane a été laissée sans lois et l'empire sans appui ni force.

La législation qui forme actuellement la base du droit militaire et de la discipline se compose d'un fatras d'ordonnances qu'un ministre établit et qu'un autre supprime, de certaines lois pour régler les droits à l'avancement et les pensions; les décrets des différents conseils d'armée font à leur gré face aux éventualités et besoins du moment.

Ainsi à la merci du caprice et de l'arbitrage, cette armée offre le spectacle d'une réunion d'hommes qui, privés des bienfaits de la lumière, errent dans l'incertitude, exposés à rencontrer à chaque pas des obstacles qui entravent leur marche et sèment des dangers sur leur route. Les inférieurs n'ayant aucune loi, aucun règlement montrant d'une façon explicite la ligne de conduite qu'ils sont tenus de suivre, et qui doit leur servir de règle dans l'accomplissement de leurs devoirs, se voient forcés de recourir au mensonge, à l'intrigue, à la bassesse, pour pouvoir entrer dans les bonnes grâces de leurs supérieurs, dont les caprices font la loi. Les chefs, de leur côté, ne trouvant aucun empêchement à la libre exécution de leurs volontés et de leurs passions déréglées, en tyrans et maîtres absolus empiètent sur les droits de leurs subordonnés, et n'ont aucune autre chose en vue que d'exploiter et de tyranniser les troupes qui leur ont été confiées, et de rivaliser et chicaner avec

leurs égaux et collègues. Si, à tout cela, on ajoute l'effet démoralisant que les *goûts orientaux* produisent en répandant les vices les plus sordides, et donnant lieu à un favoritisme dégradant, on pourra alors se faire une juste idée de ce qu'est le régime existant dans les armées ottomanes.

Un tel état de choses si pitoyable montre assez clairement les vraies causes de désorganisation auxquelles on doit justement attribuer la série de revers qui détruisaient les armées ottomanes, en Asie Mineure, à l'époque de la guerre de Crimée. Les forces qui opérèrent sur le plateau de Kars et sur l'Arpa-Tchai durant les trois campagnes de 1853, 54, 55, bien qu'au nombre de quatre-vingt-dix mille hommes, et pourvues d'un matériel formidable, furent néanmoins successivement refoulées et mises en déroute par l'armée russe du Caucase qui ne disposait que de la moitié de ces forces, quarante-quatre mille hommes environ. Ces faits sont d'une éloquence irrésistible, et nous montrent quels sont les fruits et les conséquences de l'ignorance et du désordre. En rase campagne, les armées ottomanes, jadis si renommées, n'ont jamais pu soutenir le choc d'un adversaire qui fait de l'instruction tactique et de la discipline son principal levier. Si l'armée turque a pu racheter le lustre de son drapeau aux siéges de Silistrie, de Kars, et devant les lignes de Calafat, il faut savoir que ces beaux faits d'armes sont dus entièrement aux

hautes qualités guerrières du soldat, et non pas au mérite et capacité de ses chefs et pachas.

Durant le temps de mon commandement, je n'eus jamais à me plaindre des officiers, qui se montraient toujours pleins du désir de s'instruire et de se perfectionner, obéissants, respectueux; n'ayant jamais été traités comme des officiers et des hommes méritent, ils me regardaient comme leur sauveur et m'aimaient comme leur père. Les officiers subalternes ainsi que les soldats sont généralement des hommes ayant de bonnes dispositions et capables de rendre des services à l'État, pourvu d'ailleurs qu'ils soient bien commandés. D'après mon expérience, je puis avancer avec certitude que la masse de la population ottomane est composée d'hommes dociles, intelligents et bien disposés, et que, considérant l'absolutisme de son gouvernement, on doit logiquement déduire que ce même gouvernement, par son ineptie et sa corruption, est le véritable obstacle à toute réforme, comme à toute amélioration radicale.

Ayant développé d'une manière claire et détaillée, autant que les limites de cet ouvrage le permettent, l'état de l'armée ottomane, les qualités et les défauts du soldat et des personnes placées dans les grades inférieurs de la hiérarchie militaire, ce serait laisser le tableau incomplet, si je n'offrais pas ici à mes lecteurs une esquisse moyennant laquelle ils seront à même de bien apprécier ce que sont les offi-

ciers supérieurs formant les états-majors de cette armée.

Moustapha Bey, lieutenant-colonel de mon régiment, est le plus fidèle type que l'on puisse retrouver de cette caste d'hommes dont les malversations, la lâcheté et l'ignorance causèrent les défaites de l'armée de Kars pendant la guerre de Crimée. Orgueilleux ainsi que tyrannique envers ses inférieurs, rampant, souple et vil envers ses supérieurs, corrompu et avide, cet homme manque de tout principe et de tout sentiment d'honneur. Connu dans le Kurdistan et à Constantinople, il jouit de la réputation d'intrigant de première force et d'être dangereux; détesté par les soldats, il est abhoré par les populations. En fait d'art militaire, Moustapha Bey ignore l'existence même de la stratégie, et ses notions tactiques ne vont pas plus loin que la connaissance par cœur, de deux mots techniques, « ordre déployé », « ordre profond », mots qu'il cherche à mêler à tout bout de champ dans sa conversation pour faire étalage de son érudition. En fait de bravoure et de courage, cet officier est un véritable Sancho Pança; ses histoires et ses légendes forment un sujet d'amusement et de raillerie parmi les soldats. Malgré tous ces défauts, Moustapha Bay est doué d'une intelligence et d'une finesse surprenante; il posséde une mémoire heureuse qui, faute d'études, en fait un pédant de littérature.

CHAPITRE IV

Les tribus des Milannes et des Chikiaks, leurs querelles ; arrivée d'Azmi Pacha à Van, sa biographie et ses précédents.

Parmi les tribus kurdes soumises au pachalik de Van, celles des Milannes et des Chikiaks sont, depuis plusieurs années, les plus turbulentes, troublant continuellement le pays par leurs animosités et par leurs querelles. Le sujet de dispute qui les agite depuis 1860 est la possession du territoire de Setmanisse, pays riche en pâturages qui, à cette époque, était occupé par les Milannes. Cette tribu comptait alors à peu près mille trois-cents tentes (1), et pouvait monter mille combattants, considérés parmi les tribus comme d'excellents cavaliers. Son chef Omer Agha, homme doué d'un courage et d'autres qualités remarquables, était devenu la terreur de ses voisins.

(1) Les Kurdes n'ayant pas de maisons, évaluent la force d'une tribu d'après le nombre de tentes qu'elle possède. Ainsi ils disent, telle tribu compte mille, ou deux mille tentes, expression qui équivaut à maisons.

La richesse et l'influence des Milannes excitèrent la convoitise et la jalousie des autres tribus, qui jurèrent leur ruine. Ces tribus étaient les Chikiaks, ayant pour chef Keur Omer, esprit inquiet et factieux ; les Mougours avec Ahmed Agha à leur tête, un individu rusé et malicieux; en dernier lieu les Takourous, autre tribu de peu d'importance. Ces quatre tribus, voisines les unes des autres, occupent le pays compris entre Van et Kotour, contrée qui est le théâtre de leurs dévastations et de leurs combats.

En 1860, en vue de dépouiller les Milannes de leurs pâturages de Setmanisse, et, au lieu de ceux-ci, de les céder aux Chikiaks qui les convoitaient, une alliance secrète fut conclue entre les trois tribus. Celles-ci ayant chacune, dans le conseil de Van, plusieurs protecteurs et partisans, leur communiquèrent leurs desseins qui consistaient en ce qu'une des tribus, celle des Chikiaks, devait entrer en possession des riches domaines de Setmanisse; les autres, brûlant du désir de se venger de leur ennemi et de le voir écrasé, se contenteraient du butin dont elles pourraient s'emparer. Le projet fut approuvé et accepté à Van, sous la condition seulement qu'une somme considérable, à partager entre le pacha et les différents membres de son conseil, fût versée. Les intérêts de toutes les parties contractantes ainsi assurés, il fallut penser a l'exécution.

Le partage des dépouilles quoique décidé, des dif-

ficultés pratiques s'opposaient, cependant, à l'exécution de ce projet. En effet, comment chasser les Milannes de leur pays sans cause ni raison? On met les esprits au travail, on trouve et l'on adopte un projet que voici : le pacha de Van, sous prétexte de régler certaines questions pendantes entre le gouvernement et les tribus, c'est à dire, l'introduction de la conscription parmi elles, la régularisation et l'augmentation des impôts, etc., irait faire une tournée dans le district de Mahmoudié, situé entre Van et Setmanisse.

Ces propositions seraient soumises aux chefs des tribus alliées, qui feindraient de les repousser, et formeraient aussitôt une assemblée de toutes les tribus, afin d'aviser aux moyens d'empêcher l'exécution des ordres du pacha. Le rusé Ahmed Agha, chef des Mougours, devait, sur ces entrefaites, déclarer au chef des Milannes, Omer Agha, que toutes les tribus avaient la plus haute opinion de son courage et une confiance illimitée en lui, et qu'elles étaient résolues d'émigrer en Perse, et de plutôt mourir que de donner un seul homme aux « Osmanlis »; par conséquent on lui offrait de se mettre à la tête du mouvement national, et de déclarer au pacha leur résolution.

Le caractère franc et loyal d'Omer Agha étant connu, il était facile de prévoir qu'il donnerait dans le piége; une fois qu'il se serait déclaré, les tribus alliées se retireraient alors adroitement de la ligue,

iraient droit chez le pacha faire leurs protestations de dévoûment et d'obéissance, désavouant toute participation avec la tribu des Milannes dans son opposition à la volonté du gouvernement. De cette manière Omer serait abandonné et exposé à la colère du pacha qui pourrait, comme châtiment de son insubordination, forcer sa tribu à quitter le territoire ottoman, cédant ainsi leurs terres aux Chikiaks de Keur Omer.

Ce plan habile eut un plein succès. Ismaïl Pacha, gouverneur de Van, fit sa tournée à Mahmoudié, ses propositions furent rejetées par le conseil des tribus, ayant Omer Agha à leur tête. Omer, abandonné par ses faux adhérents, reste seul sous le coup de la colère du pacha. Celui-ci lance un anathème de contumace contre la tribu des Milannes et leur intime de quitter instantanément le territoire ottoman. Le malheureux Omer, se voyant dupe d'une conspiration ourdie contre lui, se rétracte, fait sa soumission et implore la clémence du pacha.

Malheureusement le moment n'était pas propice, le territoire de Setmanisse était déjà promis à d'autres; la parole du pacha était engagée. Sourd à toutes les prières, le pacha envoie un corps de troupes irrégulier qui, réuni aux tribus alliées des Chikiaks, Mougours et autres, formait une force imposante de cavaliers, et lui enjoint de chasser les Milannes sur la frontière persanne.

Omer Agha, campé au mileu de la large plaine de Seraï, à une distance d'une lieue de la limite persane, voyant ses ennemis et traîtres avancer en ligne de bataille, ne voulut pas laisser échapper une occasion de se venger de leur perfidie, en trempant sa lance dans leur sang, avant de leur abandonner ses terres et son foyer. Il réunit promptement ses guerriers, il en forme deux corps, l'un nombreux qui était chargé d'une fausse attaque contre la ligne ennemie, et l'autre composé d'une centaine de cavaliers d'élite, réserve qui devait rester sous ses ordres afin de donner le coup de béher. En effet, les deux lignes se heurtèrent, et après le premier choc, Omer, la lance en arrêt, fond sur le flanc de ses ennemis, tourne et enfonce leur ligne et les met en déroute. Dans cette mêlée, Omer eut la satisfaction de tuer de ses propres mains le fils aîné du Moughourlou Ahmed Agha, aux intrigues et menées duquel il devait ses malheurs. Grâce à cette victoire, les Milannes furent libres de faire leur retraite vers la Perse sans être inquiétés par leurs ennemis, emportant leurs richesses et emmenant leurs troupeaux.

Cependant l'émigration en Perse ne devait être que le commencement des vicissitudes réservées à cette tribu persécutée. A son arrivée, Omer Agha eut une réception princière; lui et sa suite furent fêtés et reçurent en présent des *khilates*, sorte d'habit d'honneur qu'en Orient on offre ordinairement aux per-

sonnes de distinction ; des terres leur furent assignées ; tout faisait présager un meilleur avenir. Malheureusement rien n'est plus trompeur que l'horizon de la politique persane. Le chahzadé (1), gouverneur persan de la ville de Khoï, ayant eu vent des grandes richesses d'Omer Agha, un beau jour le fit appeler devant lui et lui ordonna de déclarer sur-le-champ l'endroit où ses trésors étaient cachés; les menaces n'ayant pu intimider Omer, on le mit à la torture et après lui avoir crevé les yeux, il expira entre les mains des bourreaux, sans que sa fermeté se fût démentie, ou que la cupidité du chahzadé fût satisfaite. On fit subir le même sort à plusieurs de ses parents et de ses compatriotes.

Les Milannes, après avoir été décimés, rançonnés et pillés par les Persans, se décidèrent finalement à rentrer en Turquie, avec l'espoir de se rétablir dans le pays. A cette époque (1862), le pacha, gouverneur de Van, était un certain Ressoul-Pacha, Kurde d'origine, vieillard respectable et brave. Ce gouverneur fit un bon accueil aux Milannes, malgré l'opposition des tribus et des membres du conseil, qui étaient compromis dans les anciens complots pour l'expul-

(1) Ce titre est donné en Perse, comme en Turquie, aux princes du sang (fils de prince, ou chah-zadés). Tel est le nombre des fils des différents Chahs que la plupart des gouverneurs persans sont des chahzadés, que le gouvernement est dans l'obligation d'entretenir. Foth-Ali Chah, grand-père du Chah actuel a laissé 43 fils, ou chahzadés.

sion de cette tribu. Il leur promit de faire son possible pour leur établissement dans le pays et leur bien-être. Les bonnes dispositions du pacha irritèrent et alarmèrent les tribus alliées. Elles fondirent sur les Milannes, afin de les rejeter sur le territoire persan. Les Milannes, faibles et découragés, furent battus et essuyèrent des pertes considérables, sans cependant se laisser refouler au delà de la frontière.

Cet événement mit tout le Kurdistan en armes : les amis de la tribu vaincue, accoururent de toutes parts; de leur côté, les tribus alliées furent rejointes par leurs partisans. Le pays se partagea ainsi en deux camps hostiles. Le gouvernement, en proie aux mêmes dissensions, était divisé en deux partis opposés : les militaires qui défendaient les Milannes seulement par esprit d'opposition à l'administration civile, et les autorités civiles qui prenaient fait et cause pour la tribu des Chikiaks, à laquelle elles étaient liées par leurs précédents; aucun des deux ne voulait céder à l'autre ses prétentions à l'influence et à la suprématie. Le pacha de Van, sur ces entrefaites, au lieu de se décider énergiquement pour l'un de ces deux partis, tâtonnant et hésitant, ne faisait qu'augmenter la difficulté de la position et rendait ainsi imminents des troubles sérieux et graves.

Le muchir (*maréchal commandant les armées ottomanes*) commandant en chef de l'armée d'Anato-

lie, inquiet à juste titre des proportions que ces troubles prenaient, jugea à propos de mander Van Azmi-Pacha qui commandait alors la division militaire du Kharpout. Cet officier devait remplacer, dans le commandement des troupes stationnées dans la province de Van, le général de brigade, Mehemed-Pacha, vieux et brave officier qui avait rendu des services éminents dans la campagne du Danube, mais qui était, cependant, insuffisant aux exigences du moment.

Le nouveau commandant de notre division, Azmi-Pacha, étant un des personnages importants mêlés aux événements dont j'ai entrepris de donner le récit. Il est indispensable de reproduire ici sa biographie. Les faits remarquables de sa carrière, et les traits les plus accusés de son caractère méritent d'être mis en saillie et d'être connus du lecteur. Cette biographie sera d'autant plus instructive, que la plupart des faits et considérations qui en découlent sont, malheureusement, applicables à beaucoup de personnages haut placés dans l'empire ottoman.

Azmi-Pacha est un des doyens de l'armée ottomane. Il entra au service sous le règne du sultan Mahmoud, en qualité d'écrivain de bataillon, position qui consiste à être chargé de la correspondance et de la comptabilité de la troupe. Par la protection de quelques amis, il trouva moyen, peu de temps

après, d'être admis en qualité d'officier de surveillance à l'école militaire impériale qui venait d'être nouvellement créée.

Azmi, voyant l'importance que, à cette époque, le gouvernement commençait à attacher à l'envoi de la jeunesse en Europe, prit le parti de s'offrir comme candidat pour un tel voyage. Mais étant d'un âge où il est presque impossible de suivre des études régulières, il se décida à solliciter la faveur d'être envoyé en Europe pour étudier et examiner les différents systèmes et organisations employés dans les écoles, afin de pouvoir les introduire ensuite dans les colléges ottomans. Par ce moyen, il comptait faire en Europe un séjour assez long pour y acquérir la connaissance, au moins superficielle, d'une langue étran ère. Cette qualification serait, pensait-il, plus que suffisante pour lui donner, à l'avenir, l'importance que les jeunes gens élevés en Europe ne manqueraient pas d'obtenir.

Ses vœux furent exaucés. Il fit un séjour de deux ans dans les deux capitales du monde civilisé, et il eut l'occasion de visiter toutes les institutions et les merveilles possédées par ces pays. Il fit en même temps assez de progrès dans la langue française, dans laquelle encore aujourd'hui il peut passablement s'exprimer. A son retour à Constantinople, le gouvernement s'empressa de le mettre à même de servir sa patrie avantageusement, en le chargeant

de la direction de l'école militaire, et en lui conférant le grade de colonel.

Mais c'est en de pareils calculs que le gouvernement impérial est trop souvent frustré; et la raison en est toute simple

Quand on envoie en Europe des personnes qui préalablement n'ont pas eu les avantages d'une éducation morale et scientifique, comment peut-on prétendre à fournir à la société ottomane des hommes imbus de principes de moralité et d'honneur, et à l'État des serviteurs fidèles et éclairés? Un jeune homme qui, faute d'un système efficace d'éducation morale dans son pays, a été laissé libre de contracter dès son enfance toutes sortes de mauvais penchants, se trouvant tout à coup jeté au milieu d'une capitale européenne, où le mal abonde autant que le bien, n'est-il pas plus que certain qu'en vertu de ses inclinations, cet homme se mettra en contact avec tout ce qu'il y a de corrompu et de pervers, au lieu de profiter des vertus et des lumières de la civilisation? Il faut que les esprits, même les plus mal intentionnés, reconnaissent la vérité de ce fait qui, malheureusement, a été et sera, je crains, une source de beaucoup de malheurs pour la Turquie.

En effet, Azmi, aussitôt à l'œuvre, commença par inaugurer un système tellement corrompu et malhonnête, que l'on se vit obligé de le renvoyer de l'école et de lui ôter ses épaulettes. Quelque temps

après, la clémence, cette vertu nationale qui est souvent pratiquée avec peu de discrétion, vint à son secours. Une personne influente ayant intercédé en sa faveur, il fut, avec grande difficulté, réhabilité et envoyé à l'armée d'Arabie, avec son grade de colonel. Pendant un certain temps sa carrière passa inaperçue, jusqu'au moment où, grâce à ses protecteurs, on le retrouve général de division et président du conseil militaire de l'armée de Bagdad, sans avoir cependant jamais commandé un bataillon ou même un peloton. Une fois arrivé à un si haut poste, Azmi crut que le moment favorable était venu de se livrer impunément à ses habitudes malhonnêtes; mais, heureusement, le muchir, commandant l'armée de Bagdad était, à l'époque, Namik-Pacha, connu universellement comme le plus intègre et le plus juste parmi les hommes d'État de la Turquie. Un jour, ne pouvant plus tolérer l'insubordination et les intrigues d'Azmi, Namik-Pacha entra dans le conseil et après avoir destitué Azmi de ses fonctions, il le chassa de la chambre en lui intimant de quitter Bagdad dans les vingt-quatre heures. Azmi se réfugia alors en Syrie où l'activité de ses puissants protecteurs ne manqua pas de lui venir en aide et de lui procurer le commandement des troupes stationnées à Alep.

Dans cette nouvelle mission, Azmi Pacha se distingua par un exploit d'une nature bien différente. Ayant expérimenté à ses frais qu'après tout, jouir d'une

mauvaise réputation n'est pas toujours si avantageux qu'on pourrait être induit à le croire, il prit le parti de changer de rôle, et de coupable devenir cette fois dénonciateur. En conséquence, il accusa de concussion le gouverneur d'Alep, Hamdi Pacha; déclarant qu'il avait des preuves irrécusables établissant que ce gouverneur avait volé pour le moins un million net. Les deux pachas furent mandés à Constantinople et traduits devant une commission spéciale; mais, malgré tous ses efforts et menées, Azmi ne parvint pas à prouver la vérité de ses assertions. C'est à la suite de ce procès mémorable, qui eut lieu pendant le grand Vézirat du célèbre Rechid Pacha, que le gouvernement, ne sachant que faire d'un esprit si turbulent et si factieux, et désirant néanmoins l'éloigner de la capitale, décida de l'envoyer à l'armée d'Anatolie, où pour le malheur de mes soldats, et pour le mien, nous tombâmes victimes de son ineptie et de sa corruption.

CHAPITRE V

Administration d'Azmi-Pacha; je suis appelé à Van, accueil que je reçois; solution donnée par Azmi à la question des Milannes et des Chikiaks, je suis chargé d'occuper le village de Seraï; mesures que je prends; occupation de Mollah-Hassan-Kebir.

Ce fut vers la fin de juin 1862, que Azmi-Pacha fit son entrée à Van. Son administration, dès le premier moment, fut digne de ses antécédents. Ayant appris que son prédécesseur Mehmed-Pacha avait, en vertu des règlements existants, conjointement avec les autorités civiles, fait les contrats annuels pour l'entretien des troupes, il jugea avantageux de les annuler. Il déclara au quartier général que, considérant les bénéfices qui résulteraient pour le trésor de l'épargne d'un centime par *oke* sur tel article, et de deux sur tel autre, il croyait de son devoir d'annuler les premiers contrats, et d'en conclure de nouveaux. Là-dessus il ne manqua pas de trouver des individus avec qui il arrangea un contrat, un vrai *imbroglio*, grâce auquel peu s'en fallut que la plus grande partie des troupes n'en pérît d'inanition.

Le changement de commandement fut signalé

aussi par une fâcheuse tendance, de la part des officiers, aux intrigues et à l'esprit de coterie; les chicanes, les inimitiés, les dénonciations mirent toute la division dans cet état de confusion et de malaise qui est toujours la conséquence de l'incapacité et de la déshonnêteté du chef.

Pendant que ces choses se passaient à Van, moi-même je me trouvais à Kotour occupé des soins de mon bataillon. L'arrivée du nouveau commandant était un événement qui me causa du plaisir; bien que personnellement je ne connusse pas Azmi-Pacha, son nom m'était cependant très familier, se rattachant à d'anciens souvenirs de famille. Je me réjouissais donc en pensant que je me trouvais sous les ordres d'un ami, et d'un officier que je croyais alors avoir un certain mérite. Le pacha, de son côté, en apprenant que je me trouvais à Kotour, désira me voir, et m'envoya, à cet effet, une lettre m'invitant à venir passer quelque temps à Van.

Je quittai Kotour, remettant le commandement du bataillon au lieutenant-colonel, et j'arrivai à Van, où le vieux pacha fut enchanté de me reconnaître et me retint chez lui, m'accablant de courtoisie. Azmi, comme tous nos hauts personnages, menait grand train; il avait toujours sa table bien fournie et bien soignée : quoique dans un pays lointain, il ne se privait d'aucun des raffinements de confort et de luxe, que l'argent et le goût peuvent procurer. Je passai

ainsi de la manière la plus agréable un mois entier à Van : le pacha me prodiguant ses bonnes grâces et m'accordant son intimité; moi, de mon côté, cherchant à mériter sa faveur, en me prêtant à toute occupation et travail dont je me sentais capable.

Durant ce séjour à Van, j'eus l'occasion de prendre part à plusieurs conseils qui eurent lieu afin d'arranger d'une manière définitive les disputes des Milannes et des Chikiaks. Azmi-Pacha, comme toutes les autorités militaires, était d'avis de restituer tout simplement aux Milannes leurs anciennes terres. Dans ce but il employa toute son influence. Cependant il ne réussit à obtenir le concours et le consentement des autorités de Van, qu'en acceptant un compromis par lequel les Chikiaks devaient céder moitié du territoire de Setmanisse aux anciens possesseurs, les Milannes. En vertu de cette décision un membre du conseil fut chargé de la mise en vigueur de cet arrangement. Simultanément, un ordre me fut communiqué de partir pour Seraï, afin d'occuper militairement ce village et empêcher que de nouveaux troubles n'eussent lieu pendant l'exécution des dispositions arrêtées par le gouvernement.

Un ordre ayant été expédié à Kotour pour l'envoi de quatre compagnies qui devaient occuper Seraï, je fus appelé par le général qui, en présence du gouverneur Ressoul-Pacha, me confia la mission de

surveiller l'installation des troupes qui étaient en marche sur ce point. Il m'enjoignit en même temps, d'une manière formelle, d'avoir les plus grands égards envers les habitants et de ne permettre, d'aucune façon, que la moindre vexation leur fût faite. Dans le cas où ledit village ne pourrait contenir toute la troupe, sans qu'il en résultât de l'embarras pour les habitants, les deux pachas laissaient à ma discrétion de juger s'il fallait envoyer une partie de mes soldats en détachement dans un village voisin.

Muni de ces instructions, je pris la route de Seraï. Seraï est un village nestorien, situé à cinq lieues de Kotour et à treize de Van, sur la route postale qui passe par ces deux villes. Cette place a de l'importance, se trouvant située dans un endroit ou la frontière persane forme un saillant qui s'avance au milieu du territoire ottoman, et offrant ainsi une facilité aux allers et venues continuelles des tribus kurdes : cette position est importante aussi comme point central entre les tribus belligérantes.

Près d'arriver à ma destination, je rencontre, chemin faisant, une députation composée du *kiaïa* (sorte de magistrat) et de plusieurs des principaux membres de la population de Seraï, qui couraient à bride abattue dans la direction de Van. En m'apercevant avec ma suite, ils s'arrêtèrent; je les saluai, et m'approchant d'eux, je les interrogeai sur la

raison d'une telle course. Ils me déclarèrent d'une manière tumultueuse et irritée que, telles étaient leurs souffrances à cause des visites continuelles des troupes, des Kurdes et de toute sorte de passagers, qu'ils ne pouvaient plus résister à tant de vexations. Ils ajoutèrent que comme l'occupation de leur village ne serait qu'une nouvelle source de souffrance et de gêne pour ses habitants, ils étaient résolus d'aller exposer leurs griefs aux pieds des pachas résidant à Van.

J'essayai de les convaincre du peu d'utilité qui résulterait de leurs démarches; je leur donnai des assurances au sujet de mes sentiments envers eux, je leur fis connaître les pouvoirs dont j'étais investi, et je les engageai à retourner chez eux, et à me prêter leur aide pour préparer les quartiers aux troupes qui étaient sur le point d'arriver. Mes exhortations restèrent sans effet, et ces braves gens continuèrent leur route vers Van, où ils espéraient, par l'appui de quelque protecteur, pouvoir échappper aux calamités d'une occupation. Quelques jours après, ils revenaient à leur village, sans avoir pu réaliser leur vœu.

Arrivé à Seraï, je pris immédiatement toutes les mesures nécessaires pour y installer la troupe, et je constatai de suite l'impossibilité de loger dans ce village les quatre compagnies, sans causer de la gêne à la population et en même temps à mes hommes. Je résolus alors d'établir en échelon dans la direction

de Van la moitié de la troupe, en lui faisant prendre ses quartiers dans un village appelé Mollah-Hassan, à trois lieues de distance de Seraï.

Les troupes arrivèrent le soir, mais aucune mesure n'ayant été prise pour pourvoir à leur subsistance, je me vis forcé de remettre au lendemain le départ du détachement, afin de préparer, avant de partir, des approvisionnements pour les soldats qui devaient rester à Séraï. Je fis donc appel à la générosité des habitants, et en quelques heures j'obtins, sans bourse délier, la farine, le froment, le beurre, en un mot des provisions complètes pour un mois.

Le lendemain j'amenai mes troisième et quatrième compagnies à Mollah-Hassan-Kebir. L'emplacement de ce village possède toutes les conditions qui constituent un excellent poste militaire. Situé au pied et tout autour des versants d'un petit mamelon, il domine l'entrée de deux vallées et la route de Van. Les habitations, meilleures que partout ailleurs, offrent des logements commodes et aérés, tandis qu'une bonne source d'eau jaillit sur le sommet même du mamelon. En dehors de ces considérations, ce poste répondait à merveille aux exigences du moment; en effet, placé entre les deux tribus des Takourous et des Moughourous, il les mettait dans l'impossibilité de combiner leurs forces et de se réunir pour le brigandage. En dehors de tous ces avantages,

une des principales considérations qui me déterminèrent à choisir ce village, c'est que les trois autres villages plus rapprochés de Seraï étaient des endroits malsains, n'ayant d'autre eau potable que l'eau empestée d'un marais.

Les événements prouveront que mes craintes et prévisions étaient malheureusement trop fondées.

CHAPITRE VI

Ahmed Agha chef de la tribu des Moughours, je reçois sa visite, il me remet l'ordre d'évacuer Mollah Hassan ; résolution que je prends, mon départ pour Van, conduite tenue par Azmi-Pacha dans cette affaire ; morale à en déduire.

Ahmed Agha, chef et, en même temps, mudir de la tribu des Moughours, est un des caractères les plus remarquables parmi ces peuples nomades. Doué au plus haut degré de versatilité et de finesse, il a su adroitement jouer le rôle principal parmi les chefs des tribus, depuis une vingtaine d'années. Médiateur entre l'autorité et les tribus, il possède l'art d'imposer et de contrôler celles-ci aussi bien que d'influencer et gagner celles-là. Les pachas le considèrent comme un homme indispensable à leur politique ; les tribus le craignent pour sa supériorité, le détestent pour ses intrigues et son ambition. Grâce à ses agents et à ses partisans, sans sortir de sa tente, il exerce, à Van, une grande influence dans toutes les affaires, ses richesses lui assurant toujours une audience.

Mollah Hassan est sous la juridiction du vieux Ahmed (appelé généralement Ahmi), dont la rési-

dence se trouve à environ trois quarts d'heure de ce village.

Dans la nécessité de pourvoir à l'entretien des soldats, ici aussi j'eus recours au même système que j'avais employé à Seraï, c'est à dire aux réquisitions. J'envoyai à cet effet un messager à Ahmi, lui faisant signifier mon désir d'avoir, le soir même, une entrevue avec lui. Une heure à peine après le départ de mon messager, Ahmi, accompagné d'une large suite, fit son apparition devant moi. Étonné de recevoir une visite si soudaine, et réfléchissant qu'il n'avait pu recevoir mon message que chemin faisant; je l'interrogeai sur la cause de sa visite.

Il commença par me conter que la nouvelle de mon arrivée l'avait plongé dans la joie, et qu'il se croyait obligé de venir me présenter ses hommages. Il ajouta qu'il se faisait un devoir de prêter, par tous les moyens possibles, ses services aux troupes, en leur fournissant tout ce que ces pays pouvaient procurer. Il déroula ensuite de longues jérémiades sur la pauvreté des habitants (dont il est une des causes principales), insinuant que les pauvres seraient écrasés par l'occupation, et que, selon lui, j'aurais mieux fait de chercher un endroit plus convenable au séjour de ma troupe.

Connaissant mon individu comme un vieil intrigant, je résolus de couper court à son bavardage, en lui déclarant pour toute réponse que je serais satis-

fait de tout ce qu'il ferait pour l'approvisionnement de la troupe; mais, qu'en même temps, il fallait qu'il sût que les mouvements faits par les troupes impériales ne le regardaient nullement; et je lui conseillai de songer plutôt à sa tribu et à ses troupeaux, que de se mêler des affaires tout à fait en dehors de sa compétence.

A peine avais-je achevé ma phrase, que Ahmi, se levant de sa place, tira de son sein une dépêche d'Azmi-Pacha, et en me la remettant d'un air mêlé de sarcasme et de triomphe me dit : « Monsieur, les troupes doivent partir. » On peut s'imaginer quel fut mon étonnement et quelle émotion je dus éprouver en recevant une pareille insulte. Cependant, en parcourant des yeux la dépêche, un trait de lumiere me vint à l'esprit et me suggéra la manière de me tirer d'affaire.

En effet, je remarquai que, dans cette dépêche (1), Azmi-Pacha donne pour raison de l'évacuation de Mollah-Hassan, premièrement que ce village était à trois heures de distance de Seraï, circonstance qui empêchait que les troupes ne fussent concentrées, et, en second lieu, que ce village ne comptait que quinze maisons.

Or il faut faire observer en quoi ces deux raisons sont fausses et contradictoires : supposant première-

(1) Pièce n° 1.

ment que la concentration des troupes fût nécessaire, comment se faisait-il que, seulement trois jours auparavant, les deux pachas ensemble m'avaient expressément recommandé de « soigner autant que possible et de ménager les habitants de Seraï », et avaient complétement laissé à ma discrétion de juger si les troupes pouvaient être logées entièrement dans ce village ou non? La contradiction est claire, surtout qu'aucun événement n'était survenu qui eût pu justifier un changement dans les dispositions déjà arrêtées.

En deuxième lieu, que le village de Mollah-Hassan n'était composé que de quinze maisons. Dans ce cas, le pacha paraît avoir été la dupe du rusé Ahmi qui, en lui faisant comprendre que ce village n'avait que quinze maisons, avait clairement caché la vérité : car il fallait que le pacha sût qu'il y a deux villages nommés Mollah-Hassan à une distance de vingt minutes l'un de l'autre. Un de ces villages est appelé Mollah-Hassan-Kebir (le grand) comptant trente-six maisons, et l'autre Mollah-Hassan-Saghir ou le petit, qui, en effet, ne compte plus qu'une quinzaine de maisons.

Or, en faisant disparaître le grand, Ahmi n'aurait fait mention que du petit Mollah-Hassan, ce qui n'est rien autre qu'une tromperie; quant à Azmi, son ordre était au moins une méprise. Mais n'est-ce pas avec de telles méprises, ordres, contre-ordres et contradictions éternelles, qu'une sorte de fatalité semble

contrecarrer et paralyser l'action des armées et des administrations ottomanes? N'est-ce pas à des contradictions et à des sottises pareilles que l'on doit, en grande partie, attribuer les massacres de Syrie et les fusillades de Damas?

Ne croyant voir en cela que le résultat d'une simple méprise, et attribuant la cause de ce malentendu aux mensonges et menées de Moughourlou Ahmi, je jugeai qu'il n'y avait rien de mieux à faire, que de suspendre pour le moment l'exécution de l'ordre reçu, et d'aller immédiatement à Van, afin d'exposer cette affaire en personne telle que je la connaissais, sûr qu'en dévoilant au pacha le vrai état des choses, il ne manquerait pas d'en apprécier la portée, et d'approuver ma conduite.

Je congédiai sur le champ Ahmi et, déclarant mon intention d'aller à Van, je donnai les ordres, afin d'avoir mes chevaux prêts pour le matin. Le lendemain avant mon départ, conjointement avec tous les officiers, je comptai séparément toutes les maisons qui forment le village de Mollah-Hassan, et j'ordonnai qu'un rapport fût rédigé constatant que ce village était composé de trente-six maisons. Dans ce rapport, on faisait mention aussi de la différence existant entre les deux villages du même nom; ce document, comme d'usage, fut signé par tous les officiers. Muni de cette pièce justificative, je quittai de bonne heure Mollah-Hassan, et, dans quelques

heures, j'arrivai à Van, où je descendis droit chez Azmi-Pacha.

Dans l'entretien que j'eus avec lui, je tâchai de lui exposer de la façon la plus claire tous les détails de cette complication, ne lui cachant nullement mon avis à ce sujet. Je lui montrai la mauvaise impression qui naturellement serait produite parmi ces populations farouches, par le renvoi des troupes qui auraient l'air d'être chassées de village en village comme une bande de bohémiens ou de lépreux à qui tout le monde ferme la porte au nez. L'entrée nous avait été refusée à Seraï par une députation ; ici, le chef d'une tribu, de la façon la plus insolènte et la plus blessante, nous intime de partir; de tels faits ne pouvaient que sérieusement atteindre le prestige et les intérêts du gouvernement.

Azmi sembla saisir la justesse de mes raisonnements et entrer dans mes vues; il approuva ma conduite et m'assura que, d'après les anciennes dispositions, les troupes resteraient à Mollah-Hassan. Cette résolution, cependant, n'allait être que de courte durée, et les affaires devaient bientôt changer d'aspect. En effet dix jours après, je rencontrai dans la rue le Pacha qui, arrêtant sa voiture après avoir échangé quelques mots avec moi, me notifia qu'il venait d'envoyer l'ordre à l'adjudant-major que j'avais laissé au commandement de Mollah-Hassan, d'évacuer ce poste et de retourner à Séraï. Il n'y avait

rien à répliquer à cela; c'était mon devoir d'exposer l'état des choses, tel que je le voyais, c'était à lui d'agir d'après sa volonté.

Il est à remarquer cependant que, depuis cette époque, j'ai perdu la faveur d'Azmi-Pacha, cet incident ayant jeté naturellement de la froideur entre nous. La raison qui froissa et indisposa Azmi contre moi, c'est que, au lieu de trouver en moi un instrument passif et servile à ses volontés, il rencontra un homme docile dans tout ce qui est en harmonie avec les sentiments d'honneur et le devoir, mais rebelle et obstiné dans tout ce qui s'en écarte.

Dès ce moment, il me traita avec une certaine réserve, et voyant que je n'étais pas son homme, il saisit la première occasion pour m'éloigner de sa personne. De mon côté, il faut que je l'avoue, cet événement me désillusionna entièrement; et je ne pus m'empêcher de perdre le respect et la bonne opinion que jusqu'alors j'avais nourris à l'égard du pacha. Des conjectures, des doutes et des soupçons de tout genre se représentaient à mon esprit et enflammaient mon âme.

Je me demandai, en effet, comme beaucoup de mes lecteurs, en réfléchissant aux relations qui eurent lieu entre Azmi et le chef de tribu Ahmi, sont probablement portés à le faire, quels sont les motifs qui ont pu influencer la conduite d'Azmi dans cette affaire? D'abord, l'envoi de la dépêche par l'entremise

d'Ahmi est une circonstance aggravante qui, étant une violation des lois et de l'étiquette militaires, justifie des soupçons de toute espèce. Car, d'après les lois en vigueur dans l'armée ottomane, comme aussi dans toutes les armées régulières, les ordres, dépêches, messages envoyés d'un supérieur à un inférieur, et réciproquement doivent toujours être transmis par le canal légal des aides de camp, officiers d'ordonnance, etc. Comment se fait-il qu'Azmi-Pacha qui, en dehors de ses aides de camp, avait un régiment entier de cavalerie à sa disposition, n'ait pu trouver aucun autre individu pour envoyer ses ordres, qu'un Kurde?

D'un autre côté, ce Kurde même, ce messager, ouvre un vaste champ aux conjectures : il se trouve, en effet, être l'homme le plus intéressé à l'évacuation de Mollah-Hassan. L'occupation de ce point était un sujet d'humiliation pour lui, vis-à-vis des autres tribus qui le croyaient tout-puissant auprès de l'autorité, opinion qui faisait son prestige et sa puissance. En outre, le voisinage des troupes contrecarrait sensiblement ses menées dans les affaires des tribus, et donnait en même temps aux pauvres une occasion d'élever des plaintes contre son oppression, et de chercher sous le drapeau un refuge contre ses violences.

Si l'on considère ensuite qu'Ahmi est le plus riche parmi ces Kurdes, et toujours généreux quand il le

faut pour le succès de ses projets; et enfin si l'on réfléchit qu'Azmi-Pacha a fourni, pendant sa carrière, maintes preuves de son avidité; on sera obligé de conclure que le marché entre ces deux messieurs dut être facilement arrangé, l'un ayant pris d'une main l'ordre d'évacuation, et l'autre la somme convenue.

Une telle hypothèse, la seule admissible, explique facilement la conduite d'Azmi après mon arrivée à Van. Voyant la vérité et la justesse de mes assertions, il fut contraint de reculer de quelques pas, afin de m'accorder une sorte de satisfaction, et de me fermer la bouche en laissant l'évacuation en suspens pour quelques jours; mais, pressé de l'autre côté par ses engagements avec Ahmi, il se vit forcé à la fin de le contenter, ou même il fit de mon opposition, le prétexte des nouvelles extorsions auxquelles le vieux chef ne pouvait que se soumettre. La suite montrera quelles furent les fâcheuses conséquences de cette évacuation pour mes soldats.

CHAPITRE VII

La quatrième compagnie est cantonnée à Chérafhané; insalubrité de ce village, le typhus s'y déclare, je reçois l'ordre d'aller à Kotour, le lieutenant colonel part pour Van, il inspecte la quatrième compagnie, le triumvirat à Van; on prend les quartiers d'hiver, le typhus, ses proportions alarmantes, mon rapport à ce sujet.

Conformément aux ordres reçus d'Azmi-Pacha, l'adjudant-major quitta Mollah-Hassan, établit la troisième compagnie dans le village de Séraï, et il envoya la quatrième compagnie prendre ses quartiers dans un village situé à deux heures et demie à l'est de Séraï, sur la route de Van à Kotour. Ce petit village appelé Chérafhané ne compte plus qu'une douzaine de maisons, dans le style de celles que j'ai décrites dans un chapitre précédent; cependant, quelque mauvaises qu'elles pussent paraître, les maisons de Chérafhané l'emportent sous tous les rapports, étant tout à fait inhabitables. Outre ces grands désavantages, la cause principale qui s'opposait à l'occupation de ce village provenait des exhalaisons des marais et des eaux stagnantes situées aux alentours; l'air y est infecté de miasmes qui souvent produisent des fièvres typhoïdes.

Mes craintes n'étaient malheureusement que trop fondées, car la quatrième compagnie une fois installée dans ce hameau, quelques jours suffirent pour que le typhus fît son apparition; et, comme au commencement, l'épidémie ne prit pas des proportions alarmantes, on se contenta d'expédier ceux qui étaient gravement malades à l'hôpital central de Van. Ces faits se passèrent vers le commencement du mois de novembre.

Un jour, Azmi Pacha m'appela chez lui pour m'informer que le lieûtenant-colonel Moustapha-Bey, qui avait le commandement de la garnison de Kotour, avait demandé un congé, afin de venir à Van voir sa famille; et il me prescrivit d'aller reprendre le commandement de cette place. Dégoûté comme je l'étais déjà de Son Excellence et de sa manière d'agir, je me rejouis à l'idée de retourner à Kotour, qui, malgré ses privations et son exil, m'offrait au moins l'immense avantage de pouvoir respirer un air dégagé des intrigues et des cabales qui empestaient Van. J'esperais ainsi passer l'hiver au milieu de mes soldats, et tuer le temps en m'occupant de leur bien-être.

Je m'empressai donc de prendre congé du Pacha et je m'acheminai vers Kotour ou j'arrivai le surlendemain. A mon arrivée, je trouvai Moustapha-Bey qui m'attendait avec impatience, les bottes et les éperons aux pieds, de manière qu'au bout d'un quart

d'heure, il courait à cheval sur la route de Van. Chérafhané est le premier village que l'on rencontre sur cette route. Le lieutenant-colonel dut s'y arrêter pour inspecter la compagnie établie dans ce poste.

Comme on se le rappelle, c'était cette même compagnie qui était atteinte du typhus; son effectif était de soixante-quinze hommes, dont quinze étaient déjà malades; de ces soldats, cinq avaient été envoyés à l'hôpital de Van (1), où l'un d'eux mourût. Officiers, soldats, exposèrent leur état au lieutenant-colonel, le suppliant d'aviser aux moyens de les sauver du fléau. Moustapha-Bey fait semblant d'être touché de leurs souffrances, leur promet toute sorte de secours, dès son arrivée à Van, et réussit à s'évader en les abandonnant à leur malheureux sort.

Une fois à Van, Moustapha-Bey avait bien d'autres soucis que de songer aux soldats. Une sorte de courant électro-magnétique existait déjà entre le lieutenant-colonel et Azmi-Pacha : ils savaient appartenir à la même école et se connaissaient de réputation. Pendant mon séjour à Van, ce rapprochement s'établit. Le lieutenant-colonel débuta en entamant une correspondance des plus courtoises et des plus assidues avec le *Divan-Effendi* (secrétaire) du Pacha. Le *Divan-Effendi* le recommanda chaudement à son maître, et lui assura que Moustapha-Bey se considé-

(1) Voir pièce nº II.

rait comme l'esclave le plus fidèle de Son Excellence, pour les longs jours duquel il offrait jour et nuit de ferventes prières au Tout-Puissant.

Des telles protestations de fidélité firent sourire le pacha en signe d'approbation; ce sourire fut aussitôt rapporté à Moustapha-Bey, qui, encouragé par un premier succès, voulut achever la conquête en employant des moyens d'attaque plus puissants. Il commença par faire avancer des convois de légumes, fruits, thé, sucre et autres objets qu'il faisait venir de la Perse, et qu'il s'empressait d'expédier à Van. Azmi n'était pas homme à résister à des efforts si bien combinés, bientôt il fût l'ami intime du lieutenant-colonel, que ses connaissances approfondies sur les veines et sur les productivités aurifères du pays, rendaient digne des plus grands ménagements.

A l'arrivée de Moustapha-Bey à Van, un triumvirat fut établi : il se composait d'Azmí-Pacha, de son *Divan-Effendi*, un mauvais drôle qui était, en même temps, beau-frère du Pacha, et enfin de Moustapha-Bey lui-même. Ces messieurs avaient un vaste champ ouvert à leurs spéculations : les contrats de fournitures des troupes, dont on a déjà vu comment ils s'acquittèrent; l'entretien d'un régiment de cavalerie, d'un hôpital; enfin la construction d'une caserne; avec tout cela, ils avaient de quoi devenir millionnaires.

Loin de vouloir, par esprit d'animosité, m'immiscer

dans la conduite administrative, bonne ou mauvaise de mes supérieurs, dont je savais que le gouvernement ne me rendrait jamais responsable, je m'étais résolu, en me retirant à Kotour, à ne point dépasser les limites de mes attributions et de mon devoir, convaincu que, dans tout pays et dans toute cause, l'excès de zèle est blâmable. Cependant lorsque, par suite des malversations de mes chefs, je vis mes troupes mourir de misère, quand je vis, avec effroi, les ravages causés parmi mes hommes, je compris que mon devoir était de parler, que le silence était un crime, une trahison envers mon souverain et envers l'humanité ; je résolus alors de défendre à outrance la cause de mes soldats.

Dans ces contrées, l'hiver commence généralement vers le milieu de novembre. Les tribus allaient bientôt rentrer dans leurs foyers ; il fallait donc évacuer leurs habitations et faire prendre à nos soldats les quartiers d'hiver. En effet, le 20 novembre (v. s.) 1862, il me parvint un ordre d'Azmi-Pacha qui m'enjoignait de faire partir le demi-bataillon de droite, placé en échellon aux points de Séraï et Chérafhané, pour Van, où ces compagnies étaient destinées à passer l'hiver ; d'après cette disposition, les quatre compagnies du demi-bataillon de gauche devaient rester à Kotour.

Pendant que je prenais mes mesures pour exécuter cet ordre, voilà qu'à l'entrée de la nuit, un

exprès venant de Van, bride abattue, m'apporte un message verbal par lequel j'apprenais que le général avait changé ses dispositions.

Il venait d'ordonner en effet que les quatre compagnies de droite retournassent à Kotour, pour y passer l'hiver sous mes ordres, tandis que, à leur place, les quatre compagnies du demi-bataillon de gauche devaient être expédiées à Van. Malgré la confusion résultant de ces continuels contre-ordres, il fallait obéir.

Dès le lendemain, j'expédiais le demi-bataillon de gauche, les deux demi-bataillon se croisant ainsi en route, le soir, les quatre compagnies de droite firent leur entrée à Kotour. Le froid, cette année, était précoce, et la neige tombait à gros flocons, circonstance bien pénible pour de pauvres soldats en guenilles; ils s'en plaignirent amèrement.

Si l'on se rappelle les grandes combinaisons qui aboutirent à l'évacuation de Mollah-Hassan, on se demandera peut-être aussi quelle fut la raison stratégique qui exigea le renvoi en arrière d'un échelon plus rapproché, de cinq heures, de Van, point objectif, pour faire avancer l'autre échelon, qui devait faire une marche de plus pour arriver à sa destination. La bizarrerie de ce plan porte le même cachet que tous les autres qui signalent les fastes militaires du Pacha. Ce problème se résout en quelques mots.

Dans les quatre compagnies formant le demi-ba-

taillon de gauche, il y avait un capitaine nommé Bekir-Agha, commandant la cinquième compagnie, et deux lieutenants qui étaient les satellites et les initiés du lieutenant-colonel, dans les détours de son administration. Ces gens avaient été toujours employés par lui, dans ses missions secrètes, comme gardiens et administrateurs des dépôts du régiment; et, dans ces fonctions, ils avaient déjà donné des preuves de leur habileté en fait de tricherie, ce qui leur avait valu le mépris général.

Dans l'état actuel des choses, les dépôts de Van réclamaient des agents secondaires de cette trempe, sur lesquels ont pût compter; la construction de la caserne exigeait aussi des hommes adroits et capables de servir les intérêts des entrepreneurs. Pour des pareilles missions, on ne pouvait pas trouver de meilleur personnel; donc, coûte que coûte, il fallait les avoir à Van, afin d'avancer les affaires et les intérêts des triumvirs.

Voilà la raison qui fit préférer l'une des moitiés du bataillon à l'autre; car les officiers du demi-bataillon de droite étaient tous des braves gens, incapables d'entrer dans les vues des triumvirs et de leur faire réaliser des gros bénéfices.

De ces faits il résulte que, si l'occupation de Chérafhané fut la cause de l'apparition du typhus, de même la mortalité qui la suivit doit être entièrement attribuée au renvoi à Kotour des troupes qu'on savait

déjà être atteintes de la fièvre typhoïde. En effet, il est hors de doute que, si ces compagnies avaient été appelées à Van, les soldats malades, trouvant dans cette ville les avantages d'un bon hôpital, de deux médecins, avec tous les soulagements et conforts que peut procurer une ville peuplée, l'épidémie naturellement n'aurait pas pu faire les ravages qu'elle fit à Kotour, où nous nous trouvâmes abandonnés et dans la misère. Il est évident donc que la corruption fut la cause et la source de l'épidémie, comme aussi de son développement et de la grande mortalité qui en résulta.

Le jour même de l'arrivée des quatre compagnies à Kotour, le lieutenant commandant la quatrième compagnie me présenta un rapport de l'état de ses soldats, m'exposant qu'il avait dix hommes atteints par le typhus qui, dans l'impossibilité de marcher, avaient été amenés sur des bœufs; deux d'entre eux avaient été laissés mourants entre les mains des villageois de Chérafhané.

J'envoyai sur-le-champ un sous-officier et quelques hommes afin de prodiguer à ces deux malheureux tous les soins dont on pouvait disposer, et j'enjoignis qu'on les amenât à l'hôpital, aussitôt qu'ils reprendraient de la force. Quant aux autres malades qui étaient arrivés, il n'y avait rien à faire, sinon de les faire soigner à l'hôpital. J'inspectai cet établissement où, pour tout mobilier, je trouvai dix matelas et

et coussins en laine, dix robes de chambre, et quelques ustensiles de cuisine; en fait de drogues dans la pharmacie, on ne trouva qu'une certaine quantité de tamarin, de la magnésie, quelques substances purgatives, de la mauve et du tilleul. Pour comble de malheur, le chirurgien du bataillon était fort peu habile dans son métier, c'était un ex-barbier gradué pendant la guerre de Crimée; cependant il faut lui rendre justice, il s'efforça de faire de son mieux.

L'épidémie ne fit pas de progrès sensible pendant les premiers jours; ce ne fut que le neuvième jour, que les cas de typhus commencèrent à augmenter, mais toujours dans les limites de la quatrième compagnie, sans que les autres compagnies en fussent encore atteintes. Le nombre des lits à l'hôpital devint insuffisant, les malades montant déjà à une vingtaine. Je fus alors dans la nécessité d'avoir recours aux habitants de la ville, qui nous fournirent des couvertures, des tapis, des coussins, etc., avec lesquels l'on put faire face au besoin du moment : jusqu'alors la mortalité n'était que de deux hommes.

Alarmé cependant par l'ascendant et les tendances de la maladie, je m'empressai d'adresser à ce sujet un rapport (1) à Azmi-Pacha, daté du 29 novembre (v. s.) lui exposant l'état de la troupe, et insistant sur ce que des mesures efficaces en rapport avec la gra-

(1) Voir pièce n° III.

vité du cas, fussent prises. Azmi avait, malheureusement, bien d'autres idées dans la tête et d'autres occupations que celle de répondre; aucune suite ne fut donnée à mon rapport. On recevait rarement des communications ou des nouvelles de Van, il semblait que l'on eût oublié même notre existence.

CHAPITRE VIII

Progrès de la maladie; mesure que je prends; deuxième rapport envoyé à Azmi-Pacha; rapport au quartier général, envoi du chirurgien à Mouch, le docteur Lavini envoyé à Bach-Kalé.

Une vingtaine de jours après l'envoi de mon premier rapport, le typhus commença à sévir avec plus d'intensité dans la quatrième compagnie, et aussi à se propager parmi les autres. Une salle ne pouvant suffire aux malades, on fut obligé d'organiser un second hôpital; une nouvelle réquisition fut faite aux habitants, afin de recueillir pour les malades des tapis, des couvertures, etc. J'envoyai des agents à Khoï, la ville persane la plus voisine de la frontière, pour y acheter quelques médicaments; des fumigations abondantes furent pratiquées, en vue de purifier l'air des chambres.

Ces bonnes mesures furent dues à l'initiative pleine de dévoûment du docteur Artom, médecin de la quarantaine de Kotour qui, touché de l'état pitoyable dans lequel nos malades se trouvaient, crut de son devoir de leur prêter aide et secours. Mais, à quoi sert le médecin, si l'on manque de tous les remèdes

qu'il pourrait juger nécessaire de prescrire, si les moyens ne viennent en aide à l'art? Comme j'étais presque toujours présent aux visites du docteur de l'hôpital, j'ai pu constater bien des fois que, après avoir ordonné au pharmacien quatre ou cinq différentes espèces de prescriptions, voyant qu'aucune d'elles, faute de drogues, ne pouvait être administrée, il quittait le lit du malade les larmes aux yeux. Révolté de cette misère, et reconnaissant que son ministère n'était désormais d'aucune utilité, il me déclara, un jour, que ses sentiments ne lui permettaient pas de remettre le pied dans un lieu que l'on pourrait mieux comparer à un boucherie d'hommes qu'à un hôpital. Nous perdîmes ainsi même le soulagement moral que la présence d'un médecin donne toujours aux malades.

Le triste état de notre hôpital et la misère des malades ne pourraient être plus fidèlement représentés que par le spectacle lugubre qu'offre une chambre mortuaire remplie de cadavres. Le nombre des malades atteignit dans un temps le chiffre de 80; l'effectif total des quatre compagnies n'était que de 287 hommes, dont la moitié n'avait d'autres matelas que de la paille, et une grande partie, manquant de chemises et de linge, couvrait sa nudité avec une simple capote. Faute d'une ventilation suffisante, les chambres étaient empoisonnées par les gaz s'exhalant des malades. Le délire des mourants, les sanglots des

patients auraient touché les cœurs les plus endurcis.

Un des caractères marquants de cette épidémie est le fait que, dans sa première période, la mortalité n'atteignit pas la même proportion, avec un nombre égal de malades, que dans la seconde période. En d'autres termes, si, au commencement, dans le courant d'une semaine, de vingt malades, il n'en mourait que trois, dans la période où la maladie sévit avec le plus de fureur, sur un même nombre de malades, on en perdit trois fois autant. Ce fait doit être attribué à ce que la plus grande partie des malades avaient subi deux et même trois rechutes, de manière qu'ils sortaient de l'hôpital convalescents, et quelques jours après ils y retournaient malades. Ces rechutes étaient presque toujours fatales.

Plus de vingt jours s'étaient déjà écoulés depuis mon dernier rapport à Azmi-Pacha, sans qu'aucune réponse me fût parvenue, ni aucune mesure prise pour venir au secours de notre détresse. Jusque-là, la mortalité avait été de huit hommes, et, sans compter les convalescents, plus de trente malades restaient à l'hôpital. Je compris la nécessité de réitérer mes démarches auprès du pacha, et je lui adressai, en date du 24 décembre (v. s.), un nouveau rapport (1) de notre situation. En même temps, ému par cet état de choses, je crus de mon devoir d'adres-

(1) Voyez pièce n° IV.

ser un autre rapport (1) au quartier général, afin d'y faire parvenir les réclamations et les plaintes de mes soldats, dans l'espoir d'obtenir une amélioration à leur état.

Afin de donner un appui à mes démarches auprès d'Azmi-Pacha, et aussi encore d'avoir un émissaire qui tâchât d'obtenir et de nous faire expédier des secours dans le plus court délai possible, je pris la résolution d'envoyer à Van notre chirurgien Osman-Effendi; cet arrangement devint d'autant plus pratique que le docteur de la quarantaine s'était décidé à le remplacer dans ses fonctions jusqu'à son retour. Osman Effendi partit porteur de mes dépêches et d'une liste détaillée de tous les objets nécessaires pour l'hôpital. Mais nos espérances allaient, encore une fois, être déçues; car le chirurgien, une fois arrivé à Van, au lieu de penser aux malheureux soldats et de solliciter l'envoi des secours, se borna à demander au général un congé pour aller à Mouch, où des affaires privées l'appelaient. Voici quel en était l'objet :

Osman-Effendi avait un frère cadet qui était tombé à la conscription, cette année même, à Erzeroum, sa ville natale. Ce frère lui était d'une grande utilité, tant pour son ménage que pour ses autres intérêts : il résolut donc de le sauver du service militaire en lui donnant un remplaçant. Les rem-

(1) Voyez pièce nº V.

plaçants, dans la province de Van, sont assez chers, et l'on n'en peut guère trouver a moins de sept ou huit mille piastres, 2,000 fr. environ ; de façon que, malgré son amour fraternel, le chirurgien ne se sentait pas disposé à débourser une pareille somme. Il calcula, en conséquence, que le meilleur moyen serait d'aller à Mouch, ville située à 44 lieues de Van, entre ce dernier lieu et Erzeroum, où il comptait trouver un remplaçant parmi les emigrés tartares et circassiens qui, pressés par la misère, se contenteraient de la moitié de la somme ci-dessus mentionnée.

Il se présente donc chez le pacha et, se jetant à ses pieds, lui expose la gravité de sa position et le supplie d'avoir pitié de sa famille et de ses enfants. Azmi ne peut résister à de telles prières, et lui accorde la permission d'aller soigner ses affaires autant qu'il le voudrait Le chirurgien partit à l'instant même, et ne revint qu'un mois après, ayant perdu de vue mon rapport et mes autres papiers, et laissé les malades avoir soin d'eux-mêmes. On voit par là comment, pour épargner une somme de deux ou trois mille piastres, notre brave chirurgien mettait de côté toute considération de devoir et d'humanité, et comment le pacha lui-même, par un acte d'étourderie inqualifiable, n'hésita pas à prendre sur lui la grave responsabilité d'une pareille conduite.

Mais que diront mes lecteurs, si je viens déclarer

qu'un pareil acte qui tendait à nous priver de toute aide et assistance, ne fut pas le seul ni le plus grave; et que le pacha allait, dans ce moment même, se rendre coupable d'un fait bien plus odieux encore? Si l'on ne connaissait pas l'existence d'un almanach ottoman, ou bien si l'on mettait ma parole en doute, on serait tenté de regarder cet homme, que je qualifie du titre de général de division, comme un être dénaturé ou, pour moins dire, comme un échappé des petites maisons.

Il y avait alors à Van deux médecins; l'un appartenait au deuxième régiment de cavalerie en garnison dans cette ville, et l'autre était le médecin de mon bataillon. Celui-ci, engagé au service ottoman depuis l'époque de la guerre de Crimée, était un Génois nommé le signor Lavini, homme versé dans sa profession et possédant les avantages d'une longue pratique. A son arrivée à Van, Azmi-Pacha avait retiré le docteur Lavini de mon bataillon en l'attachant à sa personne, afin de lui faire donner des leçon de botanique à son neveu Faïk-Effendi. Le docteur Lavini fut ainsi retenu depuis l'été par le neveu du Pacha, employant ses loisirs dans des recherches scientifiques.

La province d'Hakiari était gouvernée alors par un certain Nazim-Pacha qui avait sa résidence à Bach-Kalé. Sa femme souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur, qui malgré tous les soins,

empirait de jour en jour. Nazim-Pacha s'adressa à Azmi, le priant de lui expédier en toute hâte le docteur Lavini, afin de soigner sa femme. Le docteur partit aussitôt pour Bach-Kalé, avec ordre formel d'y rester aussi longtemps que le gouverneur pourrait le désirer.

Il est bon d'observer ici que, préalablement à l'envoi du docteur Lavini à Bach-Kalé, Azmi-Pacha avait été informé de l'épidémie qui sévissait parmi mes soldats : d'abord par l'envoi que je fis de cinq malades du village de Cherafhané à l'hôpital de Van, circonstance qu'un général commandant ne peut ignorer; ensuite par le rapport du lieutenant colonel Moustapha-Bey, à l'époque où cet officier, se rendant à Van, fit l'inspection de la quatrième compagnie; et en dernier lieu par ma première dépêche qui avait dû lui révéler l'existence de l'épidémie.

Nier la connaissance de tels faits étant impossible, comment expliquer une telle conduite? Lorsqu'un médecin reçoit de l'État trois mille piastres par mois pour soigner exclusivement les troupes, comment peut-il être envoyé de préférence auprès d'un femme, tandis que loin de lui, des soldats, que S. M. le Sultan se plaît de nommer ses enfants de prédilection, meurent abandonnés et sans secours?

Ainsi privés de l'aide du médecin qui était auprès de la femme d'un pacha, et de l'assistance du chirurgien, qui était parti pour Mouch, nous touchâmes à

l'apogée de nos souffrances; le nombre des malades était énorme, et dans l'intervalle de l'envoi du chirurgien à Van et de l'arrivée de l'aide de camp général, c'est à dire dans un espace de quinze jours, nous eûmes jusqu'à vingt-huit morts, à peu près deux cas par jour. Consterné par de tels ravages, j'expédiai sur-le-champ un sous-officier avec un autre rapport (1) en date du 3 janvier (v. s.) dans lequel je récapitulais au Pacha le contenu de mes rapports précédents, en lui donnant en même temps un exposé de notre état actuel.

La panique, comme il est naturel dans de pareilles circonstances, devint générale. Les officiers étaient abattus et découragés; nous ne pouvions plus trouver du monde pour monter la garde et exécuter le service journalier; les soldats affaiblis étaient complétement démoralisés; je fus même obligé d'épargner les forces et de soutenir le moral de mes hommes en chargeant des paysans d'ensevelir les cadavres de leurs camarades.

(1) Voyez pièce n° VI.

CHAPITRE IX

Azmi-Pacha se décide à agir, mesures qu'il prend; le muchir fait part de mon rapport à Azmi; celui-ci envoie une commission à Kotour; manœuvres de la commission, elle retourne à Van sans avoir rien accompli.

Après avoir obstinément fermé les oreilles à toutes mes réclamations, Azmi-Pacha revint enfin de sa léthargie, et se décida, quoique tard, à donner signe de vie. Cependant la position dans laquelle il s'était malheureusement mis était inextricable; car réparer le mal dont il était la cause étant impossible, il ne lui restait d'autre alternative que d'avoir recours au mensonge pour se disculper, et à la ruse pour essayer de rejeter sur autrui la responsabilité de ses propres fautes. Le crime appelle le crime, ainsi les malversations commises à Van donnèrent suite à une série non interrompue de forfaits.

On prit le parti d'envoyer un aide de camp du pacha qui, feignant de ne rien savoir de l'épidémie et de la mortalité de tant de soldats, irait seulement, sous couleur de remplir une formalité de service faire

l'inspection de la garnison de Kotour. On décida aussi, quant à mes dépêches, réclamations, etc., qu'il fallait nier le tout d'une manière absolue. Azmi se flattait ainsi de pouvoir aisément me rendre responsable, prétendant que je n'avais jamais donné connaissance à mes supérieurs d'événements si graves.

Un après midi, Kiamil-Effendi, un des aides de camp du pacha, arrive en effet chez moi, porteur d'une dépêche (1) datée du 9 janvier 1863 (v. s.), dans laquelle le pacha me fait comprendre qu'il venait d'envoyer son aide de camp pour inspecter les troupes placées sous mes ordres : *toute allusion à l'épidémie et ses ravages fut soigneusement évitée.*

Après avoir pris connaissance du contenu de cette dépêche, je m'empressai de conduire l'aide de camp à l'hôpital afin de lui montrer ce qu'il m'aurait été difficile de décrire. L'aide de camp, magré le rôle qu'il était obligé de jouer, ne put pas s'empêcher d'éprouver une forte émotion, en voyant l'état de désolation auquel les malades étaient réduits. L'inspection des troupes une fois achevée, Kiamil Effendi partit pour Van, portant au pacha mes messages, aussi amers et justes que l'exigeait la gravité des circonstances, comme aussi une description de notre état assez exacte pour dissiper les doutes que le pacha pouvait encore conserver sur la véracité de mes rapports,

(1) Voyez pièce n° VII.

A l'inaction, à la nonchalance déplôyée jusque-là par Azmi, vont succéder des efforts tardifs et inutiles qui ne servent qu'à mettre au jour les embarras et les difficultés dans lesquelles sa mauvaise administration l'avait jeté et dont il cherchait en vain à se débarrasser.

Le 22 janvier, Azmi-Pacha nous envoya enfin, par le pharmacien de notre régiment, une dizaine de lits et des médicaments; une dépêche (1) en date du 21 janvier accompagnait le convoi. Dans cette lettre, il commence par me faire entendre, que venant d'apprendre à l'instant même, par le rapport verbal de son aide de camp, ce qui était nécessaire pour l'hôpital, il s'empressait d'expédier lits, drogues, etc. Avec le parti pris de tout nier, on peut remarquer qu'Azmi-Pacha tâche d'insinuer, dans cette dépêche, qu'il n'aurait pas entendu parler de la mortalite s'il n'avait eu l'heureuse idée d'envoyer son aide de camp, qui venait de lui faire un rapport détaillé de la situation. C'était nier tout nettement qu'il eût reçu mes rapports au sujets de la maladie et de ses conséquences. Il m'enjoignait en même temps d'envoyer un ordre au docteur Lavini, pour le presser de revenir au plus tôt à Kotour où sa présence était indispensable.

Depuis cette époque le pacha n'epargna aucun

(1) Voyez pièce n° VIII.

moyen de venir en aide aux besoins des soldats. Toutefois, dans la crainte que le médecin ne fût retenu encore quelque temps auprès de la femme du pacha, et qu'il n'arrivât pas assez promptement à Kotour, Azmi, me communiqua, trois jours après, par une autre dépêche (1), l'ordre expédié par lui au docteur Lavini, par lequel il lui enjoignait de quitter Bach-Kalé sur-le-champ et de venir au secours de nos malades. Malgré ces ordres péremptoires, Lavini ne parut qu'au bout de dix jours, c'est à dire après la mort de la femme de Nazim-Pacha. Son arrivée, bien que tardive, fut cependant le signal de la disparition de l'épidémie; grâce aux mesures prises, la mortalité cessa quelques jours après, et l'état des malades entra en voie d'amélioration.

Nos pertes pendant le courant de la maladie furent graves; sur un effectif total de 287 hommes nous perdîmes 54 jeunes soldats, dans la vigueur de l'âge; une mortalité pareille, de vingt pour cent environ n'arrive guère que dans des circonstances exceptionnelles.

Tandis que Azmi-Pacha cherchait tous les moyens de se tirer du mauvais pas qu'il avait fait, et pendant que nous étions en train de recouvrer nos forces et d'oublier nos maux, une circonstance, qui devint la source de grave complications, vint tout à coup

(1) Voyez pièce n° IX.

prendre le pacha par surprise. On se souvient que, voyant les fâcheux résultats de la mauvaise administration d'Azmi, j'avais cru de mon devoir d'envoyer à ce sujet un rapport au quartier général d'Erzeroum.

Le muchir Moustapha-Pacha, en recevant mes dépêches, jugea convenable d'envoyer copie de mes réclamations et plaintes à Azmi-Pacha, en y joignant quelques remarques. Le muchir eut soin de ne pas accuser même réception de ma dépêche, ni d'exprimer ses regrets pour nos souffrances en nous envoyant quelques mots de consolation et d'encouragement. Il se borna a en donner avis à Azmi, et à l'exciter contre moi, tout en gardant une neutralité attentive. On peut concevoir quelle fut l'irritation d'Azmi-Pacha en apprenant que j'avais osé le dénoncer au quartier général · mais, rusé comme il était, il prit le parti de se taire complétement sur ce sujet, dissimulant qu'il avait eu connaissance de mes démarches. Il comptait ainsi me donner le change, jusqu'à ce qu'il trouvât un moyen de me faire repentir de ma témérité.

Heureusement pour moi, certains de mes amis, bien initiés dans les menées d'Azmi, me firent parvenir la nouvelle que la poste d'Erzeroum avait apporté des dépêches importantes, que là-dessus les Triumvirs avaient tenu conseil à huis-clos ; mais qu'un grand mystère entourait leurs projets. Cette nouvelle me

suffit : je restai sur le qui vive, tout prêt à affronter mes ennemis, qui en effet ne tardèrent pas à paraître.

On aperçut un jour loin dans la plaine une foule de cavaliers qui se dirigeaient sur Kotour. L'un d'eux dévançant la caravane accourut à ma résidence pour m'annoncer qu'une commission spéciale, composée de plusieurs officiers, avec le lieutenant colonel Moustapha-Bey à leur tête, venait à Kotour, envoyé par Azmi-Pacha, et qu'elle allait descendre à la résidence du mudir.

Suivant l'usage en pareille circonstance, j'allai à la rencontre de cette commission ; puis, le soir même, en compagnie du corps des officiers, je fis ma visite officielle. Moustapha-Bey me remit alors une dépêche du pacha, m'informant qu'il venait d'envoyer cette commission, en vue de prendre toutes les mesures hygiéniques nécessaires pour faire disparaître entièrement le typhus et pour faciliter la guérison des convalescents. En effet, le soir même, les officiers du bataillon et moi, nous nous réunîmes en séance, dans la maison du mudir, où la commission siégeait. Cette commission était composée, outre Moustapha-Bey, qui en était le président, d'un lieutenant colonel et de trois autres officiers de cavalerie, gens qui servaient seulement à remplir les coulisses, et de l'aide de camp d'Azmi, Kiamil-Effendi, qui en faisait partie, comme représentant du pacha

La séance eut lieu dans la grande salle où le

mudir Ahmed-Agha tenait habituellement ses conseils, rendait ses jugements et recevait ses hôtes A notre arrivée, Moustapha-Bey fit un accueil assez poli au corps des officiers ; après quoi, s'asseyant de nouveau sur ses jambes, il continua à fumer avec calme et dignité sa longue pipe, jetant de temps à autre un regard imposant sur l'assemblée, et adressant un mot bienveillant à quelques membres privilégiés. Plusieurs minutes se passèrent ainsi, pendant lesquelles il nous fut permis de savourer l'arôme d'un délicieux café, et de lever de temps à autre respectueusement nos yeux profanes pour admirer les traits et les gestes majestueux du lieutenant colonel.

Cette pantomime finie, Moustapha-Bey prit la parole, pour nous faire comprendre combien les entrailles paternelles de Son Excellence le pacha, notre maître et seigneur, s'étaient émues des malheurs de ses enfants chéris. Puis, cherchant à toucher davantage l'auditoire et à lui faire apprécier au juste la grandeur et la toute-puissance de son maître Azmi, il déclara que Son Excellence était son unique maître, qu'il n'en connaissait pas d'autre, qu'il était non seulement son général en chef, mais qu'il le considérait aussi comme son maréchal, son ministre de la guerre, son grand vizir ; Moustapha-Bey fit bien de s'arrêter court, car de ce train peu s'en fallut que son excès de zèle ne le poussât à proclamer Azmi son sultan et son prophète.

Après avoir encensé son idole autant qu'il le pouvait, il entra enfin en matiere. Il commença par nous expliquer que si la fatalité est l'arbitre suprême et unique qui décide la question de vie et de mort, néanmoins il existe des causes et des agents secondaires qui influent matériellement ici-bas sur notre existence. Il ajouta que, selon lui, une des causes principales de la mortalité actuelle était l'humidité régnant dans la caserne. Son Excellence le pacha, prenant ce fait en considération, en vue de préserver dorénavant la garnison de Kotour de telles catastrophes, se proposait d'envoyer au quartier général un document signé par tous les officiers, dans lequel, attribuant l'épidémie et la mortalité à l'humidité de la caserne, il demanderait la construction d'une nouvelle caserne a Kotour. Un memorandum avait été déjà élaboré dans ces termes, et l'allocution une fois terminée, Moustapha-Bey le jeta au milieu de la chambre, en disant que si quelqu'un, parmi les officiers, avait des observations à faire a ce sujet, il était libre de les exposer et qu'ensuite on passerait aux signatures, conformément aux ordres du pacha, qui tenait beaucoup à ce que ce document fût signé par tous les officiers.

L'on devine sans peine toute la finesse d'une pareille manœuvre. En effet, la maladie étant presque entierement disparue, à quoi bon envoyer une commission avec tant de bruit ? En quelques mots, voici

le nœud de l'énigme. Dans ma dépêche adressée au quartier général, j'avais accusé Azmi d'avoir été la cause principale de l'épidémie et de la mortalité de mes soldats. Or, son but était tout simplement d'extorquer par cette ruse une déclaration signée par mes officiers et par moi, dans laquelle on attribuât la mortalité à l'humidité de la caserne et non pas aux malversations et à l'ineptie du pacha. Ce point obtenu, il m'eût alors dénoncé comme calomniateur, et il eût prouvé son accusation par la contradiction flagrante qui aurait existé entre mon premier rapport et le document qu'on prétendait me faire signer.

Un silence profond succéda à l'allocution du lieutenant colonel. Les officiers se regardaient entre eux, sans qu'aucun osât prendre la parole. Je me décidai alors à rompre la glace, et me levant, je ramassai le document qui était sur le tapis. En lisant cette pièce avec attention, je m'arrêtai à la la phrase qui disait : « l'humidité de la caserne est la cause de l'épidémie et de la mortalité. » Prenant alors la plume, je superposai cette remarque, *une des causes*, au lieu de *la cause* ; cela fait, je remis le document à Moustapha-Bey. Celui-ci examina avec soin le papier, et voyant que le mot changé, équivalait à rien de moins qu'à une attaque à la clef de la position, il en resta stupéfait. Il reprit toutefois la parole, disant que d'après ma remarque, on devait déduire qu'en dehors de l'humidité, il y avait d'autres causes

de l'épidémie, et qu'il m'invitait alors à les expliquer; la commission d'ailleurs en apprécierait la justesse et les consignerait dans le rapport pour être transmises au quartier général.

Il n'y avait pas à hésiter. Le moment était venu d'affronter l'ennemi ouvertement. Je me levai donc et je pris ainsi la parole . « Qu'une épidémie se déclare parmi une troupe, c'est un événement naturel et fréquent , mais quand les personnes à qui le bien-être de la troupe est confié trahissent leur devoir et abandonnent leurs soldats, leur conduite est indigne et criminelle. Dans mes fonctions de commandant de la garnison de Kotour, j'ai rempli mon devoir en communiquant à mes supérieurs l'état de la troupe. Si ceux-ci, engagés dans des affaires tout a fait étrangères au bien-être du soldat, ont préféré ne rien faire, tant pis pour eux, ils en sont responsables. Si leur négligence est la cause la mort de tant de victimes, ils ne peuvent être regardés que comme des traîtres à leur pays; si, au contraire, ils ont agi ainsi par ignorance, leur devoir serait de se retirer du service pour faire place a des hommes plus capables de sauvegarder les intérêts de l'État. » Ces mots prononcés, je me retournai vers mes officiers, leur défendant de signer aucun document de la sorte, qui n'était qu'un piége tendu par des vils et lâches intrigants. Puis, suivi de tous les officiers, je quittai brusquement la chambre, laissant la com-

mission méditer sur les conséquences de ce coup d'État.

En effet, la commission, surprise et déconcertée par cette tranchante façon d'agir, voyant qu'aucune chance n'était restée à l'accomplissement de sa mission, n'eut autre chose à faire que de retourner à Van pour faire part à Azmi-Pacha de l'échec éclatant qu'elle venait de subir. Azmi, furieux, les accabla de reproches, disant qu'il était honteux de voir que des hommes possédant l'importance et tous les avantages *de la barbe*, n'eussent pu mettre à l'ordre un *blanc bec*. Il comprit néanmoins qu'il n'y avait pour le moment rien à faire, et que le meilleur parti était d'attendre la première occasion favorable pour tirer vengeance d'une telle insulte et pour m'obliger à retracter formellement mes accusations et mes dépêches. Cette occasion ne tardera pas à se présenter et Azmi saura en tirer la vengeance qu'il désirait.

CHAPITRE X

Les israélites de Bach-Kalé, leur commerce ; arrivée à Kotour du négociant juif Moucho, ses relations avec le mudir ; il part pour son pays, il est assassiné en route ; recherches inutiles de la police, mon intervention, je saisis les assassins, le mudir est prouvé être l'auteur du meurtre.

On a parlé, dans le deuxieme chapitre, de la population israélite qui habite la ville de Bach-Kalé, chef-lieu de la province d'Hakiari. La congrégation israélite établie dans cette ville est originaire de la ville persane de Selmas, où une grande population juive de cinq ou six mille âmes réside depuis longues années; les israélites de Bach-Kalé ne sont ainsi qu'une branche, ou pour mieux dire, une succursale établie par les négociants israélites de la Perse, afin de faciliter leurs opérations commerciales parmi les tribus. Ce commerce consiste dans l'échange des produits manufacturés de la Perse contre les produits bruts du Kurdistan, et dans de petites affaires de banque. A certaines époques de l'année, les juifs importent dans les provinces limitrophes des marchan-

dises persanes, telles que calicots, draps rouges, bottes et souliers en maroquin rouge, mouchoirs de cou, teintureries, thé, et sucre. Ces articles, considérés comme objets de luxe par les Kurdes, sont payés généralement par eux en nature, au moyen de laine, de peaux de toutes sortes, de beurre, de bétail, et parfois aussi soldées en argent comptant.

Un de ces négociants juifs, nommé Moucho, c'est à dire Moïse, natif de Bach-Kalé, se rendit vers la fin de mars 1863 à Kotour, ville qu'il avait coutume de visiter tous les ans, pour ses transactions commerciales. Pendant son séjour dans cette ville, Moucho vint me réclamer une somme de quelques centaines de piastres, qui lui était due par la caisse militaire, pour des articles de consommation qu'il avait fournis au bataillon lors d'un précédent voyage. Le négociant recouvra en outre diverses sommes chez ses clients et parvint à réaliser un total de trente-deux mille piastres, environ trois cents livres sterling.

Avant son départ, Moucho alla présenter, selon son habitude, ses hommages au mudir, qu'il avait intérêt à ménager doublement comme client et comme magistrat du district. Si l'on en croit les parents du négociant et les Arméniens de Kotour, il paraîtrait que Moucho, craignant de se hasarder en route avec la somme considérable qu'il avait en main, la remit contre un reçu en dépôt chez Ahmed-Agha. Celui-ci s'engageait à la lui rendre lorsqu'il irait a Bach-

Kalé, c'est à dire le jour du prochain Baïram, époque à laquelle le mudir doit faire sa visite annuelle au pacha de la province d'Hakiari. D'après une seconde version, le mudir aurait refusé d'accepter la proposition de Moucho, disant qu'il n'aimait pas se charger de l'argent d'autrui; ce qui est certain, c'est que dans l'un et l'autre cas, Ahmed avait connaissance de la somme dont le négociant était possesseur, et qu'il était renseigné sur le jour et l'heure de son départ.

Moucho, accompagné de trois autres juifs qui retournaient à Selmas, quitta donc Kotour et se dirigea vers Bach-Kalé. Le premier jour, la petite caravane ne fit qu'un trajet de trois lieues et s'arrêta pour passer la nuit au village de Guierlevik, sur le territoire du district de Kotour (1). Comme le lendemain ses compagnons devaient se séparer de lui pour prendre la route de Selmas, Moucho, craignant de rester sans escorte, prit avec lui à Gueirlevik un jeune Kurde, qui se chargea de le conduire sain et sauf à l'étape suivante. Ils cheminèrent donc tous les quatre, Moucho, ses camarades et le guide, jusqu'au point de bifurcation des routes de Selmas et de Bach-Kalé. Là, la petite troupe se divisa, les trois négociants allant à gauche, et Moucho, avec son guide, continuant à suivre le chemin de Bach-Kalé (2).

(1) Voyez la carte.

(2) Voyez l'interrogatoire, à l'appendice.

Ils marchèrent ainsi jusqu'à la hauteur d'un village, situé à un quart-d'heure de distance, sur le côté gauche de la route, et qui se nomme Kiratour. En cet endroit, le négociant invita le guide à poursuivre tout doucement sa route, tandis que lui-même irait à ce village, où l'appelaient quelques affaires, et il ne tarderait guère à le rejoindre. — En effet, ses petites commissions réglées, Moucho accéléra le pas et bientôt il eut rattrapé le guide Tout à coup, il vit apparaître Hasso le Guievendji-Oghlou, avec deux autres individus, trois sicaires du mudir Ahmed-Agha. — A leur aspect, le malheureux négociant, épouvanté, essaie de chercher son salut dans la fuite, et, en poussant des cris perçants, se mit à courir vers le ruisseau qu'il avait franchi quelques minutes auparavant, et derrière lequel se trouve le village de Kiratour. Mais il est bientôt saisi par les trois malfaiteurs, qui, après l'avoir garotté, le conduisirent à l'endroit où étaient restés son âne, son guide et ses effets.

Ici éclate, dans un fait caractéristique, la profonde habileté du mudir. Les instructions données par lui aux meurtriers portaient que le juif ne devait être assassiné qu'après qu'il aurait franchi la limite du district de Kotour. Cette précaution mettait en effet Ahmed-Agha à l'abri de toute responsabilité, et faisait naturellement peser les soupçons sur les habitants du district voisin.

Cachés en lieu sûr, les assassins se tinrent cois jusqu'à l'heure favorable du crépuscule. Quand la nuit fut descendue sur les campagnes, ils bâillonnèrent leur victime, et l'emmenèrent près d'un lieu appelé Chikiefti-Agheli, où quatre autres sicaires du mudir attendaient leur proie. Là on massacra le malheureux Moucho; son corps fut découpé, et les lambeaux en furent semés parmi les rochers; quant à son argent et à ses bagages, le tout fut remis aux mains d'Ahmed-Agha. Moucho était un homme d'environ trente ans, et remarquable par la beauté de son extérieur; il laissait dans la misère un vieux père, une femme et trois orphelins.

Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis le départ de Moucho de Kotour, sans qu'il eût fait retour parmi les siens. Ses parents et coreligionnaires alarmés s'adressèrent au pacha, gouverneur de Hakiari, demandant que l'on fît une enquête sur la cause d'une telle disparition. Nazim-Pacha expédia aussitôt des gendarmes, avec l'ordre de faire les recherches nécessaires, mais elles demeurèrent infructueuses. Le pacha se vit alors contraint de mettre aux fers tous les chefs et vieillards des villages voisins de l'endroit où le négociant juif avait disparu. Cette mesure est prescrite par les lois existantes, qui rendent les habitants d'un village responsables de tout crime commis dans leur voisinage.

Pendant un mois, tous les efforts de l'autorité

civile, afin de découvrir les assassins, furent inutiles; les bruits les plus sinistres circulaient cependant à Kotour, et accusaient le mudir de complicité dans le meurtre du juif; les officiers de mon bataillon, qui connaissaient bien le pays, les officiers des bachi-bozouks, établis depuis longtemps dans cette contrée, tous étaient de cet avis.

Sur ces entrefaites, je reçus un soir dans ma chambre la visite de deux juifs qui, se jetant à mes pieds; me supplièrent de leur donner, en ma qualité de représentant du sultan, mon aide et protection. Ils déclarèrent qu'ils étaient venus à Kotour, dans le dessein de retrouver les traces de leur parent assassiné; que les assassins connaissant le motif de leur arrivée, ils étaient en danger pour leur vie, et certains d'être assassinés, s'ils se hasardaient à retourner chez eux; et qu'enfin ils étaient convaincus que le mudir Ahmed-Agha était le véritable assassin de Moucho. A l'appui de cette accusation, ils me racontèrent que le jour même, le mudir, se promenant dans le marché, avait rencontré l'assassin Hasso et ses camarades, et leur avait dit : « Mes enfants, sachez qu'on vous attribue le meurtre du juif; » à quoi les brigands avaient répondu : « Que vos jours soient heureux; grâce à vous, nous ne craignons rien (1) ». Les juifs affirmèrent avoir eux-mêmes en-

(1) Voyez l'interrogatoire, à l'appendice.

tendu ces propos, dans une boutique où ils étaient cachés; ils ajoutérent aussi que les assassins étaient venus à la ville avec de l'argent pour faire leurs emplettes, et qu'ils devaient y passer la nuit.

Tous ces renseignements ne laissaient plus aucun doute sur le vrai point de vue dont il fallait envisager cette affaire. J'en mesurai tout de suite l'importance. La voix de l'humanité outragée, les souffrances de tant d'innocentes victimes qui gémissaient dans les prisons, l'honneur de mon souverain, tout me traçait la ligne de conduite qu'il me fallait tenir dans une telle occasion. Je fais immédiatement cerner Kotour, avec l'ordre d'empêcher la sortie de qui que ce soit Afin de mettre le mudir et ses partisans dans l'impossibilité de tenter la moindre résistance, je fis placer une réserve et de l'artillerie au milieu de la ville, des patrouilles furent chargées de l'arrestation des assassins.

En même temps que je prenais ces dispositions, j'envoyais deux expéditions aux villages où demeuraient les complices des assassins, avec ordre de les saisir et d'y faire toutes les perquisitions nécessaires. Grâce à ces mesures, les deux détachements ramenèrent le lendemain matin quatre autres individus. En quelques heures j'avais ainsi arrêté sept brigands, qui furent incarcérés dans la forteresse.

Le même jour, une commission militaire composée

de deux capitaines, d'un lieutenant et de deux sous-officiers, commença, sous ma présidence, l'interrogatoire (1) des brigands. Au premier abord, les assassins montrèrent de l'obstination et nièrent complétement leur crime; mais, dans la suite, après s'être accusés mutuellement, ils finirent par avouer qu'ils avaient assassiné le négociant israélite. Ils déclarèrent encore que mudir Ahmed-Agha avait ordonné le crime; et qu'après l'avoir commis ils avaient livré l'argent et les effets de Moucho aux émissaires dudit mudir. Celui-ci les avait ensuite convoqués dans son jardin, ou il leur avait fait jurer sur le koran le plus religieux silence sur sa complicité dans l'assassinat. Il leur avait d'ailleurs promis, de la manière la plus formelle, son appui et sa protection contre qui que ce soit.

Comme on peut l'imaginer, la capture de ses complices et la révélation de ses félonies, jetèrent Ahmed-Agha dans une angoisse et dans une agitation profonde. Ses remords éclataient d'une manière visible : son visage bouleversé, ses yeux hagards, sa démarche tremblante, tout dénonçait son crime. N'osant pas m'affronter ni venir en ma présence, il essaya indirectement de détourner le cours de la justice et de me faire fléchir en sa faveur. Mais voyant que tout était inutile, il en vint à tenter de me corrompre. Il

(1) Voir, à l'appendice, l'interrogatoire, traduction du procès-verbal.

me fit faire des ouvertures, par l'entremise d'un négociant arménien nommé Avediss, en m'offrant 150 livres turques, sous la condition que je n'expédierais pas aux autorités locales le procès-verbal rédigé par la commission. Des offres semblables réussirent plus tard à le sauver des mains du conseil de Van; mais pour le moment elles ne purent le soustraire aux conséquences de ses forfaits.

CHAPITRE XI

Les assassins sont envoyés à Bach-Kalé ; le mudir est appelé devant le tribunal de la province ; le pacha de Van réclame le droit de juger les coupables, ils sont envoyés à Van ; le mudir est déclaré innocent, il est renvoyé à Kotour ; les assassins s'évadent des prisons ; autres anecdotes qui prouvent le brigandage du mudir.

Lorsque le pacha d'Hakiari apprit que la troupe venait d'arrêter les assassins, opération que ses gendarmes n'avaient pas accomplie durant l'espace d'un mois, il en conçut un dépit. Il inclina surtout à considérer l'intervention de la force armée comme une violation faite à ses prérogatives. En effet, par une dépêche (1) en date du 11 mars, il m'écrivit pour se plaindre que les assassins fussent retenus par l'autorité militaire, et il m'enjoignit de les lui envoyer dans le plus court délai. L'enquête étant close, je n'avais qu'à faire droit aux remontrances du gouverneur, et je m'empressai ainsi d'expédier les coupables à Bach-Kalé, adressant en même temps au pacha une

(1) Voir pièce nº XI.

copie du procès-verbal signé par tous les membres de la commission. Une copie identique fut également envoyée au pacha gouverneur de Van, de qui, comme l'on sait, dépend de la province de Hakiari, et une autre fut expédiée à Azmi-Pacha, mon officier supérieur.

A leur arrivée à Bach-Kalé, les assassins renouvelèrent en présence de Nazim-Pacha et de son conseil les mêmes dépositions qu'ils avaient faites devant la commission militaire. Le pacha voyant que le mudir Ahmed-Agha était unanimement dénoncé par les assassins, comme leur complice, crut de son devoir de le faire comparaître devant le tribunal. Par sa dépêche datée du 16 mars (1), Nazim-Pacha me demanda, en effet, de faire partir pour Bach-Kalé, le mudir, les membres de son conseil, et ceux de ses domestiques qu'il avait chargés de prendre livraison des dépouilles du juif. Cet ordre fut aussitôt exécuté.

Arrivé à Bach-Kalé, le mudir est mis aux arrêts et ses domestiques incarcérés. La conduite de Nazim-Pacha, dans cette affaire, mérite toutes les louanges. Ce brave vieillard montra qu'il avait à cœur l'observation de la justice et le bien-être des populations placées sous sa juridiction. Il s'empressa de m'envoyer une lettre (2) des plus flatteuses, par laquelle

(1) Voir pièce n° XII.

(2) Voir pièce n° XIII.

il me témoignait toute sa satisfaction pour la conduite que j'avais tenue dans l'affaire.

J'ai cru utile de joindre aux pièces authentiques annexées à la fin de l'ouvrage, une dépêche (1) de Nazim-Pacha, dont le contenu mettra en pleine lumière toute l'importance des faits révélés par les assassins devant le tribunal de Bach-Kalé. De pareils renseignements intéresseront sûrement ceux de mes lecteurs qui désireront approfondir cette question par l'examen détaillé des diverses circonstances qui s'y rattachent.

Jusqu'ici, tout allait bien. Il était même certain, que, si l'issue du procès avait été laissée au jugement de l'autorité compétente, c'est à dire, au conseil de Bach-Kalé, on eût accordé une réparation aux orphelins du malheureux négociant, et les assassins auraient reçu le juste châtiment de leur crime. Malheureusement tous les efforts de la justice allaient avorter devant les menées d'Azmi-Pacha et la corruption du conseil de Van. Azmi voit la nécessité de venir en aide au mudir coupable et de le faire déclarer innocent; car si l'homme qu'il patronnait si hautement, et qu'il avait décoré de ses propres mains, venait à être déclaré un scélérat, évidemment, la réputation de Son Excellence se trouverait plus que compromise.

(1) Voir pièce nº XIV.

Il employa, en effet, toute son influence auprès du gouverneur et du conseil de Van, et il parvint à faire accepter une décision en vertu de laquelle le procès serait jugé devant le tribunal de Van, qui, dans ce cas, fonctionnait comme cour d'appel. Forcé d'obéir à son supérieur, le gouverneur de Bach-Kalé avait expédié les assassins à Van, où va s'accomplir un tour inouï dans les annales de la jurisprudence moderne. Dès son arrivée à Van, le mudir Ahmed-Agha, au lieu d'être mis en prison, comme justement il l'avait été à Bach-Kalé, fut logé, avec toutes sortes d'égards, chez le membre le plus riche et le plus corrompu du conseil, où il jouit de tous les conforts de la vie. Seulement pour sauver les apparences, il comparut deux ou trois fois devant le tribunal, et après quelques semblants d'interrogatoire, le très consciencieux tribunal déclara que : « Considérant « que les dépositions faites par des brigands et des « assassins ne peuvent pas avoir la valeur des déposi- « tions d'honnêtes gens, ainsi elles ne sauraient suffire « pour établir la culpabilité du mudir Ahmed-Aga. » On se demande dans quel code, ancien ou moderne, civil ou religieux, le sublime conseil put extraire de si beaux axiomes de législature. Le *Tanzimat* est cependant la loi fondamentale, scrupuleusement exécutée dans tous les tribunaux de l'empire !

Par cette sentence, Ahmed-Agha fut acquitté. Cependant, comme la conduite des criminels offre le

spectacle de contradictions perpétuelles, le conseil de Van, après avoir constaté l'innocence d'Ahmed-Agha, se crut néanmoins obligé de ne renvoyer le coupable mudir à son poste, qu'après qu'il eut fourni une caution. Anomalie singulière! Une personne, reconnue digne de gouverner une préfecture, et cependant obligée de fournir à l'autorité un garant responsable! Ahmed-Agha élargi, ses complices demeurèrent également impunis ; on les retint en prison avec la pleine faculté de s'échapper quand bon leur semblerait. Trois mois après, il n'en restait pas un seul sous les verroux.

Pendant que le mudir était retenu par son procès à Van, il se passa à Kotour un événement dont le récit ne peut manquer d'intéresser le lecteur, par la mise en évidence de la véritable situation de ces pays, en démontrant que le brigandage y fonctionne ouvertement à l'état de système, grâce à la tolérance coupable et à la connivence des autorités.

Le nom même de justice étant inconnu parmi ces peuples, il n'est pas surprenant que les mesures énergiques prises par moi contre les assassins me valurent une renommée qui se repandit dans les provinces voisines de la Perse et du Kurdistan. Les Persans, toujours riches et généreux dans leur phraséologie, me décernèrent le nom de *chïr* (lion), les Kurdes m'appelèrent *Kurd-Kiran*, c'est à dire, le destructeur des Kurdes. Un jour, pendant que je me

promenais le long du quai qui borde la rivière de Kotour, trois Persans s'approchèrent de moi, d'un air timide et se jetèrent à mes pieds. Je leur demandai quel était le motif qui les amenait ; ils me répondirent qu'ils avaient appris dans leur pays qu'un lion du padichah venait d'arriver à Kotour, et qu'ayant eu le malheur d'être attaqués et dépouillés, trois mois auparavant, dans le voisinage de cette ville, ils étaient venus à *la poussière de mes pieds* dans l'espoir d'obtenir justice et satisfaction.

Je les interrogeai alors pour savoir s'ils avaient quelque indice permettant de reconnaître les malfaiteurs et de recouvrer leur propriété. Ils répondirent qu'ils en avaient de très positifs, et qu'il leur suffirait, pour retrouver les traces des voleurs, d'être accompagnés par un de mes gendarmes. Je consentis à leur demande, et bientôt les trois Persans, accompagnés de deux gendarmes, se mirent sur la piste des brigands. Le lendemain ces gens furent de retour de leur excursion, ramenant deux des chevaux qu'on leur avait volés. Curieux de connaître quels étaient les auteurs de ce vol, je fus fortement surpris d'entendre qu'ils avaient trouvé leurs chevaux parmi les troupeaux d'un certain Mollah-Hadji, le *prêtre pèlerin*, vieillard dont le nom seul devait écarter tout soupçon et mériter toute confiance.

Je pris aussitôt des renseignements sur cet individu, et j'appris, à mon grand étonnement, que ce

soi-disant prêtre pèlerin était tout simplement l'oncle de Moukho, un des assassins du négociant Moucho, et un des brigands les plus redoutables du pays. Grâce à cet oncle, un refuge et une caisse d'épargne étaient assurés à la société des brigands, qui déposaient et cachaient chez lui le fruit de leurs expéditions. Mollah-Hadji, ses deux fils et Moukho, son neveu, étaient tous quatre des brigands, et, à n'en pas douter, ils étaient les créatures du mudir Ahmed-Agha qui les avait abrités dans son district (1) et pris sous sa protection.

Ce point une fois assuré, je convoque le conseil administratif et je lui communique l'affaire. Je lui demande en même temps un rapport constatant que ces gens se trouvaient compromis dans l'assassinat du négociant Moucho, ensuite dans l'attaque d'une caravane persane, qui avait été pillée et maltraitée par eux deux ans auparavant, et qu'en dernier lieu, ces mêmes individus avaient dépouillé, quatre mois avant, les persans Chemo, Mehemed-Ali et Ibrahim. Ce rapport (2) fut rédigé et signé par tous les membres du conseil. Ce qui rend ce document encore plus important, c'est qu'il est signé par l'oncle même du mudir, un nommé Hird-Agha. Une fois en possession d'une telle pièce, j'expédiai sur-le-champ le lieute-

(1) Voir l'interrogatoire de Moukho dans le procès-verbal

(2) Voir pièce n° XV.

nant Osman-Agha, à la tête d'un détachement de 40 hommes et 60 bachibozouks, avec ordre de surprendre le village et de ramener à Kotour tout ce qu'ils y pourraient trouver d'habitants, bétail, effets, etc.

L'expédition de retour, Mollah-Hadji et ses fils furent mis aux fers. Le jour même, leurs biens et leur bétail ayant été équitablement séparés de ceux appartenant aux autres villageois, furent vendus à l'enchère publique en présence des conseils civil et militaire. La crainte de s'attirer la vengeance du mudir et de ses brigands empêchant les acquéreurs de paraître, il me fut impossible de réaliser plus de 30 livres sterling, qui furent remises aux Persans à titre d'indemnité. Ces pauvres gens retournèrent dans leur pays emportant une impression des plus favorables sur la manière de faire justice chez les Roums (Ottomans).

CHAPITRE XII

Obstacles qui empêchent le renvoi du mudir à Kotour; Azmi-Pacha les surmonte; le mudir vient à Kotour, mon départ, j'arrive à Van; accueil d'Azmi; le mudir envoie des accusations contre moi; Azmi lève enfin le masque; notre entrevue; je suis suspendu de mes fonctions.

Le mudir Ahmed-Agha déclaré innocent de toute charge d'assassinat, et reconnu un honnête homme dans toute la force du terme, il fallait, logiquement, qu'il retournât à son poste pour gouverner son district d'une manière aussi honorable que ses précédents en faisaient preuve. Il s'offrait cependant une grave difficulté à l'exécution de cette mesure; évidemment il devenait impossible de renvoyer le mudir à son poste, après que tout le corps des officiers et moi, nous avions prouvé et déclaré que le mudir était un assassin et un chef de brigands. La ruse d'Azmi Pacha ne tarda pas à trouver le moyen de triompher de pareils obstacles, et même de profiter de cette occasion, dans le double dessein de sauver sa créature et de se venger de celui qui avait osé l'accuser lui-même de la mort de ses soldats.

Il imagina en effet de recourir à un de ces moyens machiavéliques dont se servent les hommes sans principes ni conscience afin de faire triompher leurs plans. Azmi décida de me ruiner à tout prix. Il appela donc chez lui le mudir Ahmed-Agha, avant son départ pour Kotour, et lui dévoila ses desseins en ces termes :

« La témérité du commandant Osman Seify-Bey a « mis au jour vos crimes et a prouvé que vous êtes « l'assassin du négociant Moucho ; ce n'est que par « ma puissante intervention, que vous êtes sauvé du « bagne et de la corde. Vous devez savoir aussi que « cette même personne a eu le courage de me dé- « noncer au quartier général de l'armée comme « ayant été la cause de la mort de cinquante-quatre « soldats, qui ont péri à Kotour cet hiver, victimes « de la misère dans laquelle ont été laissées les « troupes. Protégé et protecteur, nous sommes ac- « cusés, vous du meurtre du juif, moi de la mort de « tant de soldats. Il faut à tout prix sortir d'une « telle situation, et venger nos intérêts, notre hon- « neur. De même que je vous ai sauvé, ainsi vous « devez me seconder dans l'exécution de mes plans. « Un officier de ma confiance vient d'être envoyé à « Kotour, pour prendre le commandement des mains « d'Osman-Bey, qui est rappelé à Van. A votre ar- « rivée à Kotour, vous serez efficacement appuyé « par le nouveau commandant, et vous tâcherez de

« m'envoyer le plus tôt possible des pétitions signées « par vous et votre conseil, dans lesquelles vous ac- « cuserez Osman-Bey de tout ce que vous pourrez. « Une fois muni de ces pièces, c'est à moi de lui « montrer combien c'est folie de vouloir braver notre « puissance en défendant un misérable juif et des « soldats. »

Conformément à ce plan, trois jours avant que le mudir quittât Van, un chef de bataillon accompagné de l'aide de camp d'Azmi-Pacha arriva à l'improviste à Kotour et me remit une dépêche (1) dans laquelle le pacha me signifiait, « qu'ayant dans une occasion « précédente fait des démarches officielles afin d'ob- « tenir un congé pour me rendre à Erzeroum, « Son Excellence était plus que sûre qu'une per- « mission à cet effet ne tarderait pas à m'être « expédiée du quartier général. Par conséquent, il « m'invitait à me rendre aussitôt à Van pour régler « mes affaires et faire les préparatifs de voyage. » Il m'enjoignait en même temps de remettre provisoirement mon commandement à l'officier envoyé par lui pour me remplacer.

Le style de cette dépêche montre bien les artifices du rédacteur, c'est un labyrinthe, c'est quelque chose de sombre et de compliqué; ses raisons, ses déductions, tout y respire l'astuce. En méditant sur de pareils

(1) Voir pièce n° XVI.

documents, on doit déplorer de voir un empire où les hauts fonctionnaires n'ont d'autre occupation, d'autre désir que celui de tramer, tripoter et intriquer. Au lieu de stimuler, d'encourager la jeunesse qui se forme au service du souverain, au lieu d'aimer d'un amour paternel ceux qui sont l'espoir et le soutien d'une commune patrie, ces derniers rejetons d'une génération corrompue et bâtarde travaillent jusqu'à la dernière heure à la ruine de leur pays.

Nommé au commandement du bataillon en vertu d'un firman impérial, Azmi-Pacha ne pouvait naturellement pas me révoquer sans avoir recours aux longs procédés officiels que l'organisation des armées exige. On connaissait l'attachement et le respect des soldats et de la population envers moi. Le pacha n'avait donc d'autre parti à prendre que de m'éloigner d'abord de Kotour, puis de chercher des accusations de toute sorte contre moi, et s'en servant de prétexte, me faire comparaître devant le tribunal de sa justice. Appréciant au juste la gravité de ma position et de la résolution que j'allais prendre, je me décidai néanmoins à partir.

Las d'une existence qui s'écoulait parmi le rebut de la race humaine, et me voyant dans l'impossibilité d'améliorer le sort de mes compagnons d'armes et des malheureux habitants de ces contrées, je saisis l'occasion de me rendre à Van, où, au moins, j'avais

l'avantage d'être à deux jours de marche plus près du quartier général et de Constantinople.

En effet, le 8 avril 1863, je quittai Kotour, au moment même où le mudir Ahmed-Agha, par une singulière coïncidence, entrait triomphalement par l'autre extrémité de la ville. Le souvenir de nos adieux avec mes camarades et soldats ne pourra jamais s'effacer de mon cœur ; leurs regards tristes et abattus, leur air résigné resteront à jamais comme une image vivante devant mes yeux.

Le 11 du mois, j'arrivai à Van et je me présentai immédiatement à Azmi, qui feignit de me faire un accueil tout à fait cordial et empressé, m'engageant par tous les moyens à rester chez lui, où il mettait sa propre chambre à ma disposition.

« Timeo Danaos et dona ferentes. » Ces mots célèbres du poète latin me revinrent à l'instant même à la mémoire, et je compris combien l'on doit se garder du serpent qui, pour nous infecter plus sûrement de son poison, fait d'abord semblant de nous caresser. Je remerciai le pacha de toute sa courtoisie et de ses égards, et me débrouillant adroitement de ses filets, j'allai me loger dans une maison, située près de la forteresse de Van, où je pouvais jouir d'un séjour tranquille, et, ce qui valait mieux dans un pareil moment, de ma liberté d'action.

Six jours après mon arrivée, le mudir Ahmed-Agha, envoie à Azmi-Pacha, conformément au plan

arrêté, un document signé par lui d'abord, puis par tous les membres du conseil. Dans ce rapport, le mudir se plaint de ma conduite dans l'affaire du négociant Moucho, et nous accuse, moi et mes gens, d'avoir volé, et de nous être approprié des chevaux, lances, bijoux, et autres effets qu'il prétendait avoir été saisis pendant les perquisitions domiciliaires faites par mes ordres. Muni de ce rapport, Azmi crut enfin le moment venu pour jeter le masque et pour m'attaquer ouvertement. Il me fit donc appeler : « Commandant, me dit-il, de graves accusations m'ont « été adressées de Kotour, au sujet de votre conduite « durant votre commandement dans cette ville. » Ensuite, passant avec tact et souplesse de ce ton de sévérité à un air mêlé de douceur et de sarcasme; « Rassurez-vous pourtant, reprit-il, je m'efforcerai « de sauvegarder votre honneur dans cette affaire, « autant qu'il me sera possible. » A ces mots, il me fut impossible de retenir mon indignation. « Géné« ral, répliquai-je, en ce qui concerne mon honneur, « vous pouvez bien vous épargner toute peine ; car « je ne compte pas parmi ces officiers qui ont été « chassé du service pour cause de vols. » (Allusion qui rappellait les antécédents du pacha.) Azmi, irrité, répartit : « Monsieur, vous êtes accusé, et une grave « responsabilité pèse sur votre tête; je vous sus« pends de vos fonctions. »

Une pareille déclaration imposait le silence. Après

un tel défi, il ne restait plus qu'à combiner les moyens nécessaires pour ne pas succomber dans la lutte.

Il ne sera pas sans intérêt de faire ici remarquer cette bizarrerie que, sur l'unique autorité d'un document signé par le mudir Ahmed-Agha, homme déjà déclaré assassin devant une cour militaire, et consécutivement devant un tribunal civil, sur l'autorité, dis-je, d'un pareil personnage, un officier supérieur est reconnu coupable et suspendu de ses fonctions. Quinze jours auparavant, ce même mudir, à présent accusateur, avait été déclaré innocent, sous prétexte que les dépositions de gens accusés d'assassinat ou crime quelconque ne suffisaient pas pour constater sa culpabilité. La narration de tels forfaits nous fait rougir pour des hommes qui osent fouler aux pieds tout ce qui est sacré et digne de respect dans les lois et codes qui régissent la société.

CHAPITRE XIII

Persécutions d'Azmi-Pacha, il tâche d'établir un conseil d'enquête contre moi; je fais mes démarches auprès du quartier général; je pars pour Erzeroum; je suis poursuivi; je passe l'Euphrate à la nage; mon arrivée à Erzeroum; je me présente au muchir.

Dès cette époque commencent les persécutions auxquelles j'ai depuis constamment été en butte. Azmi d'abord inaugura un système de vexations en me faisant retirer mon caporal d'ordonnance; quelques jours après, il fit empoigner par ses soldats mon domestique et le fit emprisonner dans la caserne de cavalerie. Le gouverneur de Van, Vezi-Pacha, vit dans cet acte une violation du droit civil, et dut protester contre l'illégalité d'un tel procédé et demander la mise en liberté de mon domestique. Azmi essaya de gagner quelques jours au moyen de pourparlers; et dans l'intervalle mon domestique fut mis à la torture, car on avait l'espoir de lui arracher quelque révélation qui pût me compromettre et servir comme preuve contre moi. Mais tout fut inutile; car cet homme n'avait rien à révéler et il résista à toutes les brutalités auxquelles il fut assujetti.

J'appris aussi en même temps que le pacha avait demandé des pouvoirs au muchir commandant le 4e corps, à l'effet de convoquer un conseil d'enquête chargé d'examiner ma cause et qui communiquerait le résultat de ses travaux au quartier général, afin d'obtenir son approbation et sa sanction.

Rien n'était mieux concerté que ce plan d'Azmi. En effet, entouré d'un brillant état major composé d'un colonel, Salih-Bey, vieux débauché qui avait détourné une somme de mille cinq cents livres sterling de la caisse du régiment, d'un lieutenant colonel Hussein-Bey, qui avait aussi empoché à peu près huit cent livres, et enfin de mon lieutenant colonel Moustapha-Bey qui était son confident et son *alter ego*; aidé, dis-je, d'un état-major si homogène, le pacha pouvait disposer de moi comme bon lui semblerait.

En effet, muni d'un document signé par ses mirmidons, moyennant lequel on aurait prétendu prouver toutes sortes d'accusations contre moi, le pacha s'attendait à me mettre dans un dilemme des plus critiques. On m'aurait déclaré qu'on me laissait choisir entre les deux alternatives, de signer une pièce démentant mes rapports précédents par lesquels j'avais dénoncé le pacha comme cause de la mort de mes soldats; ou bien, en cas de refus, me menacer d'expédier au muchir les rapports dressés contre moi. Ces documents sanctionnés par un pacha, signés par un certain nombre d'officiers, auraient un

grand poids, et seraient considérés comme irrévocables auprès du quartier général.

Avec une telle perspective devant moi, rester passivement à Van c'était me soumettre avec résignation à la perfidie de mes ennemis. Il n'y avait donc pas à balancer dans une pareille situation, il me fallait, coûte que coûte, chercher un refuge à Erzeroum. Décidé d'avoir recours à une mesure si extrême, je crus néanmoins devoir, au préalable, demander par écrit, comme précaution, au muchir commandant en chef, l'autorisation d'aller à Erzeroum, où des communications de la plus haute importance rendaient urgente ma présence. L'envoi de cette lettre (1) admettait l'une de ces deux hypothèses : ou le muchir répondrait immédiatement, m'accordant ou refusant l'autorisation, et sa réponse m'aurait servi comme preuve de ma protestation contre l'arbitraire d'un ennemi personnel ; ou bien le muchir, prenant l'affaire à son aise, tarderait à répondre, et alors, sans plus attendre, je me présenterais au quartier général. Une pareille résolution serait justifié par la négligence du muchir à prêter oreille aux justes plaintes de ses subalternes.

Pour bien comprendre la justesse et la force de ce dernier raisonnement, il faut remarquer ici que, depuis quatre mois, une de mes dépêches, en date du

(1) Voyez pièce n° XVII.

27 décembre, 9 janvier (v. s.) et une autre du 23 février, 7 mars (v. s.), n'avaient pas encore reçu de réponse. On conçoit fort bien, alors, qu'ayant l'habitude de ne répondre que lorsque bon leur semble, les pachas se privent du droit d'empêcher les autres d'intervenir à leur tour, et quand il leur plaît, dans leurs propres affaires.

Mon calcul ne fut pas déçu, car ma lettre, envoyée au muchir, en date du 16 avril, ne reçut aucune réponse jusqu'au 10 mai, jour de mon départ pour Erzeroum. Avant mon départ, afin de remplir les formalités nécessaires, je me présentai chez Azmi-Pacha, pour lui exposer que, n'ayant rien à faire à Van, où je n'étais que de passage, je désirais obtenir la permission d'aller à Erzeroum, lieu de ma destination. Le pacha me refusa la permission, prétextant qu'il n'avait point reçu d'autorisation à cet effet du quartier général. Sachant bien cependant de quelle nature était l'autorisation que le rusé pacha attendait avec impatience, je vis, de mon côté, le besoin d'employer aussi la ruse ; et faisant semblant de me retirer avec indifférence et un air de résignation à mon sort, je redoublai d'activité dans mes préparatifs de voyage, de façon que le soir, tout étant terminé, je n'attendis que les ténèbres pour me mettre en route.

Deux heures après le coucher du soleil, mes chevaux de selle et une petite caravane chargée de mes bagages étant tout prêts, j'abandonnai mon logis

dans le plus profond silence. Deux routes parallèles aux rives du lac conduisent de Van à Erzeroum, celle de droite, généralement fréquentée par les caravanes, est commode, celle qui suit la rive gauche du lac est escarpée et difficile, étant encaissée entre les derniers contre-forts des montagnes de Hakiari et le lac. J'eus l'idée alors de donner le change à Azmi, et dirigeant mes bagages par la plaine, je suivis, accompagné d'un de mes domestiques, le chemin des montagnes. Afin de ne laisser, en cas de poursuite, aucun indice de ma piste, je pris la précaution de me tenir à l'écart des premiers villages situés sur la route, et trottant ainsi toute la nuit et le jour suivant, dans les vingt-sept heures, je parcourus trente-quatre lieues, et j'arrivai au delà de l'autre extrémité du lac, au point où les deux routes allant de Van à Erzeroum se joignent pour se diriger ensuite sur l'Euphrate.

Près de ce point, il y a un gros bourg arménien appelé Koppe, situé sur les élévations qui dans cet endroit dominent la vallée de l'Euphrate. A cette distance de Van, je pouvais me croire tout à fait hors de danger; je pris donc le parti d'accorder à mes chevaux et de prendre moi-même cinq ou six heures de repos avant de traverser la rivière. Après m'être rafraîchi et remis des fatigues de la route, je me dirigeai vers la maison du mudir de ce district, afin de m'entretenir avec lui. Je trouvai en effet un bey, Kurde d'origine, bon, assez vif dans ses manières, qui me

reçut avec égards, me donnant sa propre pipe et m'ordonnant un *cherbet* pour me désaltérer. De suite nous entrâmes en matière sur l'état du pays, sur les différents pachas, les tribus et leurs disputes. Le mudir avait l'air d'un homme intelligent et énergique, mais mécontent ; il voulait me dire pis que pendre du gouvernement, mais, me voyant un officier d'un certain rang, il pesa les termes qu'il avançait et parla avec discrétion.

Pendant que nous étions ainsi engagés dans notre conversation, voilà que le chef de la population chrétienne, le kïaïa, se présente tout d'un coup devant nous, fait un témenna (1), et nous annonce que dix soldats de cavalerie venaient d'arriver de Van et demandaient en toute hâte des chevaux. On peut s'imaginer l'étrange sensation que j'éprouvai à cette nouvelle; un frissonnement subit se saisit de mon corps. La présence d'esprit étant indispensable dans de pareils moments, je feignis un air stoïque et calme et je dis au mudir qu'il fallait procurer aux soldats les chevaux demandés, parce qu'ils devaient sans doute être chargés de quelque mission urgente. En même temps, sans trahir le moindre signe de trouble, je me levai de mon siége sous le prétexte de faire préparer mon repas. Mais une fois dehors, je rattrapai vite le *kïaïa*, je lui exposai en quelques mots ma po-

(1) Salut oriental.

sition, le conjurant, par tout ce qu'il avait de plus cher au monde, de tâcher de retenir au moins deux heures les cavaliers nouvellement arrivés, afin que je pusse traverser à temps l'Euphrate et éviter leur poursuite. Deux pièces d'or suffirent pour gagner ce brave homme, qui me promit de faire son possible, et m'exhorta à me dépêcher.

On voit combien ma position, en ce moment, était critique ; pour moi le salut dépendait uniquement de pouvoir traverser l'Euphrate avant mes persécuteurs; si au contraire j'étais rejoint par eux en route, ma dernière heure était sonnée, car, vivant, me rendre à mes ennemis, jamais! Quel triomphe, en effet, pour Azmi de me tenir en son pouvoir! De ma fuite, il eût fait une preuve de ma culpabilité.

La distance entre Koppe et le bac qui traverse l'Euphrate, vis-à-vis du village de Karaghil, est de trois lieues ; cette distance assez considérable offrait, à la vérité, à mes persécuteurs de grandes chances pour me rejoindre; mais une circonstance favorisa beaucoup ma fuite : ce fut un monticule placé avantageusement entre la route que je suivais et la ville. Profitant de cette petite élévation, je me dérobai aux regards du bourg, et franchis, sans être aperçu de personne, une distance de deux kilomètres. Grâce à cet avantage du terrain, ce ne fut que quand j'avais déjà gagné un espace considérable dans la plaine, que mes ennemis m'aperçurent et commen-

cèrent leur poursuite. Tournant mes regards de temps en temps vers le bourg, je vis en effet une colonne de poussière s'élever au loin, augmenter et se rapprocher graduellement Je distinguai ensuite deux cavaliers qui venaient au grand galop sur ma piste. J'accélerai le pas, tâchant de les devancer et de gagner du terrain sur eux. Jetant par intervalle un coup d'œil en arrière, j'aperçus bientôt trois autres cavaliers qui couraient bride abattue, et s'efforçaient de rejoindre leurs compagnons qui les avaient devancés dans la poursute.

Je me trouvais alors à quatre kilomètres de la rivière Craignant de ne pas trouver le bac en déçà du fleuve, je jugeai qu'il fallait devancer les soldats d'un intervalle assez grand afin de pouvoir effectuer mon passage avant leur arrivée. Je pressai donc mon arabe, Djever, et le lançai en plein galop, abandonnant mon domestique à son propre sort : quelques minutes me suffirent pour atteindre la rive de l'Euphrate. Une heure environ s'était écoulée depuis mon départ de Koppe.

Arrivé à la rivière, voilà qu'un obstacle des plus graves se présenta, qui faillit me devenir fatal. Le bac, composé d'un certain nombre d'outres supportant un petit radeau, se trouvait par malheur sur l'autre rive. En proie à la plus grande agitation, je frappai des pieds, et je criai de toutes mes forces au batelier de venir à mon secours, mais malheureuse-

ment il lui fallait une bonne demi-heure pour remonter la rivière et atteindre ensuite notre rivage. Je jetai un regard vers la plaine et je vis avec effroi que mes ennemis se rapprochaient de plus en plus; on pouvait clairement distinguer leurs armes étinceler aux rayons du soleil. Il n'y avait pas à hésiter : le péril de la riviere n'était rien comparé aux conséquences inévitables d'une rencontre; sans plus réfléchir, confiant à mon sort, je me lançai avec mon cheval dans la rivière. L'Euphrate en cet endroit a cent quarante mètres de largeur, et à cette époque ses eaux étaient gonflées par la fonte des neiges. Grâce à la divine Providence, me livrant au courant et me tenant ferme à la croupe de mon cheval, je fus assez heureux pour atteindre sain et sauf l'autre rive.

A peine j'avais mis pied à terre que les soldats qui étaient à ma poursuite firent leur apparition sur la rive opposée. Voyant leur proie leur échapper, ils commencèrent à crier au batelier de venir les prendre pour effectuer la traversée et me rejoindre. Empêcher le passage de l'ennemi était un point essentiel dans les circonstances actuelles : je résolus de leur rendre le passage impossible par un stratagème. Je m'approchai donc du batelier et je lui donnai un écu, lui enjoignant d'amener mon domestique qui était resté sur l'autre rive. Pendant que le batelier, surpris et en extase, regardait la pièce d'argent reluire dans ses mains, je saisis adroitement la corde de

son radeau et je l'abandonnai au courant. Laissant alors le batelier, les soldats et le radeau se débrouiller et s'entendre comme bon leur semblerait, je trottai vers un village écarté du grand chemin, où je cherchai à me reposer des fatigues et de l'épuisement de cette journée mémorable.

Le jour suivant c'était le jour de la solennité du *Kourban Baïram*. Vers le soir, je fis mon entrée à Erzeroum, et, sans faire de toilette, je me présentai au muchir, tel que j'étais. Le muchir ce jour-là était dans tout l'éclat de sa gloire, étincelant de broderies et de crachats ; du haut de sa grandeur, il jeta un coup d'œil dédaigneux sur mon humble personne ; et me fit comprendre que j'avais mal fait de venir déranger le *kief* du quartier général par des plaintes auxquelles on n'avait pas l'habitude de prêter l'oreille. Il écouta cependant tout mon exposé, m'exprima en quelques mots ses doutes sur la possibilité de prouver de telles accusations contre un pacha. Ensuite il me congédia avec politesse, me promettant de prendre mes plaintes en considération, du moment que je faisais appel à son impartialité et à sa justice.

CHAPITRE XIV

Mélémenli-Moustapha-Pacha ; sa biographie ; je suis appelé devant une commission ; le muchir envoie copie de mes dépositions à Azmi ; le muchir propose d'envoyer un rapport à Constantinople me dénonçant comme déserteur ; mesures que je prends ; l'état-major de l'armée en est déconcerté ; on intrigue de nouveau avec Azmi-Pacha ; ma protestation.

Mélémenli Moustapha-Pacha, muchir commandant l'armée ottomane d'Anatolie depuis l'année 1861 jusqu'à 1864, est une de ces bizarres reproductions que la fortune se plaît parfois à enfanter. Comme le surnom de Mélémenli le montre, Moustapha-Pacha est originaire du pays de Mélémen, dans l'Asie Mineure. Il était le fils d'un *tchoban* (berger) qui soignait les troupeaux du bey de ce pays. Pendant l'occupation de l'Anatolie par les armées victorieuses d'Ibrahim-Pacha, le vainqueur crut prudent de s'assurer de la soumission des pays conquis en prenant les fils des principaux personnages comme otages de leur fidélité à sa cause. Le bey de Mélémen, comme tous les autres beys de l'Anatolie, reçut l'intimation

d'envoyer son fils en otage au camp égyptien. Mais ne voulant pas se priver d'un fils unique qu'il aimait avec tendresse, ce bey résolut d'avoir recours à un artifice pour le garder auprès de lui. Il fit chercher, parmi les jeunes gens du pays, quelqu'un qui ressemblât autant que possible à son fils, afin de le substituer à celui-ci en le remettant entre les mains d'Ibrahim. Après des longues recherches, on trouva que le fils du *tchoban*, berger, ressemblant plus que tous autres au fils du bey, pouvait passer pour tel. Le bey ravi de cette coïncidence heureuse, baptisa le jeune homme du nom de Moustapha, et avec toutes les formalités et pompes requises l'expédia au camp d'Ibrahim-Pacha.

Ibrahim, croyant voir dans son otage le fils d'un des premiers beys de l'Anatolie, lui fit un accueil des plus flatteurs, et lui conféra le grade de colonel dans l'armée égyptienne. Le jeune parvenu obtint ainsi une position et un rang élevés auprès d'Ibrahim, qui lui confia, peu de temps après, un régiment de cavalerie, avec lequel il prit part aux batailles de Hanna et de Nézib. Mais ce fils de la fortune, inconstant et ingrat comme elle, devait abandonner son bienfaiteur dans l'adversité. Durant le siége de Saint-Jean-d'Acre, Moustapha-Pacha, alors seulement bey, ayant été chargé d'observer l'armée assiégeante, passa au camp turc avec tout son régiment, prouvant ainsi à Ibrahim-Pacha que Moustapha, qui n'était

d'abord qu'un imposteur, était devenu également un traître.

Toutefois, telle ne fut point la conclusion à laquelle en vint le gouvernement ottoman; on crut voir un patriote et un fidèle serviteur de l'État, dans un officier qui trahissait son drapeau, et pour le récompenser d'un tel exploit, on le nomma général de brigade. De 1840, jusqu'à l'époque de la guerre de Crimée, Moustapha-Pacha n'eut que des commandements secondaires en Bosnie, Herzegovine et dans l'Albanie. Pendant la campagne du Danube, il se trouva à Calafat; et à la fin de la guerre il fut nommé général de division et président du conseil de l'armée de Roumélie; enfin, en 1861, il fut élevé au grade de muchir de l'armée d'Anatolie : aucun exploit ou fait d'armes remarquable ne pourrait justifier une semblable élévation. Ce même Moustapha-Pacha est actuellement commandant de l'armée turque de Choumlah, corps d'armée chargé de surveiller la Servie et la Bulgarie.

Bien qu'il soit arrivé par sa bonne fortune aux plus hautes dignités, Moustapha a conservé des qualités et des habitudes qui trahissent la bassesse de son extraction. Doué de peu d'intelligence, il est incapable d'aucun sentiment élevé. Il lui manque même ce penchant pour le faste et pour la munificence qui suppose l'amour pour le beau et pour ce qui est attrayant. Très développé sur le rapport phy-

sique, ce pacha n'a cependant pas plus d'énergie qu'un ruminant. Moustapha n'a d'attachement que pour son coffre-fort; c'est là son idole, à laquelle il sacrifierait tout. Les pachas entretiennent une table hospitalière, où les étrangers, les pauvres, tous trouvent un coin pour s'asseoir. Mais cette coutume orientale est dispendieuse, et Moustapha qui est *alla Franca*, ne reçoit personne à sa table. Tous les grands de Constantinople ont à leur service au moins une dizaine de domestiques qui, d'après les mœurs et l'état du pays, sont indispensables; Moustapha n'en a que deux. Par ce système de sordide avarice, Moustapha-Pacha a su se créer une rente de 6,000 livres par an. Toutes les fois qu'il lui paraît possible d'obtenir quelque chose à prix d'argent, Moustapha est prêt à ouvrir ses coffres; il pousse d'ailleurs le sentiment de l'intérêt au point de trouver juste de se rembourser de ce qu'il donne aux autres. L'astuce et l'intrigue sont les seules études dans lesquelles son intelligence bornée a pu faire plus de progrès.

Pendant les premiers jours de mon séjour à Erzeroum, aucun mot ne transpira concernant mes affaires. Dix jours après on m'intima de me présenter devant un conseil d'enquête, où certaines questions devaient m'être posées. Me conformant à cet ordre, je me présentai devant ce conseil où l'on me montra les accusations rédigées contre moi par le mudir Ahmed-Agha, avec tous les commentaires et

les suppléments faits par le brave Azmi. Prenant ces documents pour texte, on commença par m'interroger article par article, rédigeant mes réponses et m'obligeant de les signer au fur et à mesure qu'on procédait à l'article suivant. Je répondis aux différentes questions avec cette franchise et ce courage que la justice d'une cause peut seule inspirer.

Cependant en principe ce conseil d'enquête ne manquait pas d'être illégal : d'abord parce qu'il n'était pas constitué sur un pied et avec des pouvoirs en accord avec les lois militaires; et ensuite parce que c'était évidemment un piége que l'on me tendait. On s'en servait comme moyen pour prendre *a priori* toutes les informations nécessaires sur la valeur et sur la force de mes accusations, en vue d'en avertir le délinquant et lui donner ainsi tout le temps et toute la facilité de préparer et combiner sa défense. Cette condescendance était bien due à un pacha.

En effet, l'interrogatoire fini, le muchir, au lieu de faire auprès du ministère de la guerre les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation de commencer le procès, envoya toutes mes réponses et mes arguments à mon adversaire, faisant ainsi cause commune avec lui. Non content de cela, il lui expédia expressément un de ses aides de camp, car, ayant bien de choses secrètes à concerter ensemble, et aucun des deux ne voulant risquer à les mettre sur papier, le meilleur parti était de communiquer par

intermédiaire. L'aide de camp, de retour à Erzeroum, déclama dans les rues qu'Azmi était une des sept merveilles du monde, la probité personnifiée.

Par de tels et autres indices, voyant l'horizon se rembrunir, et la coalition se former contre moi, je pris la décision de demander une réponse formelle du muchir afin de savoir à quoi m'en tenir. Me présentant en effet chez lui, je lui demandai s'il avait pris les mesures nécessaires afin d'obtenir l'ordre du ministre de la guerre pour commencer mon procès. Le muchir me répondit qu'il ne l'avait pas encore demandé, mais qu'il comptait le faire par le premier courrier, se proposant de donner au ministère tous les détails de cette affaire. J'exprimai alors au maréchal mon désir qu'en donnant un rapport fidèle de mes accusations et de celles d'Azmi Pacha, aucune mention ne fût faite de la manière dont j'avais quitté Van. Cette circonstance, toute secondaire d'ailleurs, était cependant de nature à indisposer le ministre contre moi, et aurait pu ainsi donner un avantage marqué à mon adversaire. J'ajoutai ensuite que si cependant Son Excellence tenait scrupuleusement à la fidélité de son rapport, je la priais alors de vouloir faire mention, en même temps, que cette fuite était plus que justifiée par le fait que je n'avais reçu aucune réponse du quartier général à toutes mes démarches. Le pacha ne sembla pas goûter beaucoup ce raisonnement, et me fit comprendre qu'il

était contraint de conter les faits tels qu'il les savait, ou pour dire mieux qu'il prétendait les savoir : quant au silence qui avait accueilli mes rapports, il crut prudent de se taire.

Il faut ici, pour la clarté de la narration, donner à mes lecteurs un aperçu de l'état actuel de la question et des vues divergentes qui étaient l'objet de la lutte entre les deux partis. De mon côté je n'étais nullement alarmé des accusations d'Azmi-Pacha ou du mudir Ahmed-Agha : le point le plus menacé de ma position était sans contredit le fait d'être venu sans ordre spécial au quartier général. Mes ennemis, malgré toutes les calomnies d'Azmi, ne pouvant pas trouver un point reprochable dans ma conduite, ils choisissaient donc le prétexte de mon départ de Van sans permission, comme le meilleur point pour battre en brèche et faire ainsi écrouler l'édifice qui abritait mes droits violés, le sang de mes soldats, celui du négociant israélite assassiné. En conséquence, ils déclamaient que j'étais un déserteur, et que la discipline et les règlements militaires ne pouvaient être violés impunément. Ils jugèrent convenable ensuite de supprimer mes accusations précédentes contre Azmi au sujet de la mortalité de mes soldats et de ses concussions; Ils ne firent mention dans leur rapport que des accusations qu'Azmi avait rédigées contre moi, en y insérant comme circonstance aggravante, ma fuite. On espérait par ce moyen que m'en-

visageant de premier abord comme déserteur, le ministère de la guerre, sans prendre en considération mes justes réclamations, donnerait l'ordre de me faire arrêter, et le procès commencerait ainsi par me jeter tout bonnement en prison. Ils étaient sûrs alors de sauver la réputation d'Azmi, du muchir, d'Ahmed-Agah et de toute l'administration, sans rien faire transpirer au dehors. Il est bon de remarquer comment cette même politique fut adoptée et poussée jusqu'aux extrêmes, par Fouad Pacha lui-même, lors de mon arrivée à Constantinople.

Afin de me tirer d'un si mauvais pas et de parer le coup, je vis que le meilleur parti à prendre était de renouveler et de présenter officiellement les accusations dont le muchir semblait ne pas vouloir prendre acte. Par cette mesure je déconcertai les intrigues du muchir qui, ne voulant faire aucune mention des crimes de son collègue, se trouverait néanmoins forcé, par cette démarche, d'envoyer mes accusations aussi bien que les siennes à Constantinople. Jusqu'à ce moment je n'avais pas encore donné un rapport détaillé sur la conduite d'Azmi-Pacha. Mon but était ainsi atteint, car les articles écrits contre Azmi étaient d'une telle importance, qu'ils ne manqueraient pas de produire une certaine sensation au sein du ministère. Je présentai en effet ce même jour un memorandum (1)

(1) Voyez pièce n° XVIII.

en date du 25 juin, 7 juillet (v. s.) 1863 composé de six articles dans lesquels la conduite criminelle d'Azmi-Pacha est exposée avec tous ses détails choquants.

Il serait difficile de décrire la rage et l'indignation qu'on put nettement apercevoir sur les traits du muchir, lorsqu'il reçut de mes mains ce document. Malgré son flegme ordinaire, son visage rougit de colère; il marmotta quelques mots que je ne pus nullement comprendre, mais qui étaient des signes évidents qu'il fallait me retirer, plus que satisfait de l'effet que je venais de produire.

Pendant plusieurs jours, l'état-major de l'armée fut bouleversé : on ne savait quel parti prendre. Envoyer mon memorandum à Constantinople, c'était me céder le terrain; retenir ce document, c'était se compromettre. Prenant néanmoins l'obstination pour ligne de conduite, ils furent d'avis que le meilleur parti était de répéter leur ancienne manœuvre en envoyant à Azmi copie des accusations que je venais de déposer officiellement contre lui. Ainsi on lui facilitait le moyen d'amortir et de neutraliser l'effet de ces nouvelles démarches, et l'on gagnait du temps. Mais les malheureux, n'ayant pas la moindre notion de légalité, ne se doutaient pas qu'ils allaient mettre, par cette mesure même, une arme formidable entre mes mains.

Saisissant donc le muchir au moment même où il foulait les lois aux pieds, en envoyant mes documents

à mon adversaire, je me présentai chez lui et je lui adressai la protestation suivante : « Dans la carrière « militaire, à laquelle nous sommes fiers d'apparte- « nir, un officier n'a que deux manières d'agir dans « ses rapports avec ses subordonnés. Si le subor- « donné fait une demande dont l'exécution entre « dans la sphère de ses attributions, il est de son « devoir de tâcher par tous les moyens de le satis- « faire et lui rendre justice. Si, au contraire, ses « pouvoirs sont limités, dans ce cas il est de son de- « voir le plus sacré d'en faire part de suite à ses « chefs immédiats. Quand, d'abord par écrit, et « ensuite verbalement, j'ai adressé à Votre Excel- « lence mes plaintes, il était de votre devoir de me « rendre justice, en convoquant un conseil d'enquête, « qui aurait décidé de ma cause, d'accord avec les « lois existantes. Mais Votre Excellence n'étant pas « investie du pouvoir de nommer une semblable com- « mission sans l'autorisation préalable accordée par « le ministre de la guerre, vous étiez donc dans « l'obligation d'en référer immédiatement au minis- « tère et d'attendre sa décision. Il y a deux mois que « je me trouve au quartier général, sans que rien « ait été fait; au contraire, Votre Excellence a « ouvertement embrassé et favorisé la cause de mon « adversaire. Tel étant l'état des choses, je me vois « forcé de déclarer à Votre Excellence qu'ayant perdu « toute confiance dans votre justice et dans votre

« impartialité, je refuse dorénavant votre médiation « dans cette affaire, et je demande l'autorisation « d'aller à Constantinople, où ma cause peut seule- « ment obtenir une solution équitable. »

Le muchir, déconcerté par une telle façon de parler, me fit de belles promesses, disant qu'il ferait son possible en ma faveur, qu'il regarderait mes affaires avec impartialité, et que s'il avait envoyé mes dépositions à Azmi-Pacha, ce n'était qu'en vue d'obtenir de lui aussi des dépositions qu'il tenait à envoyer à Constantinople conjointement avec les miennes. Quant à la question de mon départ, il ne pouvait en aucune façon y consentir. Sachant quelle valeur attacher à de semblables paroles, je me retirai plus que jamais convaincu qu'un coup décisif pouvait seul faire éventer les trames qu'on ourdissait contre moi.

CHAPITRE XV

Le quartier général est transféré à Erzindjan ; raisons d'une telle mesure ; corruption du quartier général ; Hussein Daïm-Pacha ; sa biographie ; il part pour Constantinople.

Trois mois s'étaient déjà écoulés sans qu'aucune des mesures préliminaires au procès eût été prise ; le temps passait ainsi inutilement. Sur ces entrefaites, survint un événement qui devait jeter mes affaires dans l'oubli, et causer un retard de deux ou trois mois encore. Cet événement, ce fut la translation du quartier général d'Erzeroum à Erzindjan.

La translation d'un quartier général d'un point à un autre est une mesure délicate et d'une importance toute spéciale, qui ne peut être motivée que par l'abandon temporaire ou définitif de l'échiquier stratégique, dans lequel une armée doit opérer. Les points à choisir pour l'établissement d'un quartier général sont très limités, et ils sont marqués par la nature même dans la configuration de chaque contrée. Une des premières considérations qui doivent déterminer le choix d'un point convenable pour l'établissement d'un quartier général, est sans doute la

centralité de sa position par rapport aux différents points qui constituent la zone des opérations.

Erzeroum est un de ces points qui réunissent par excellence toutes les conditions nécessaires pour servir de quartier général aux armées ottomanes, qui opèrent sur les frontières de la Géorgie et de la Perse. Tous les chemins venant de l'intérieur de l'Asie-Mineure, des côtes de la mer Noire, de la Géorgie et de la Perse, aboutissent et convergent sur le plateau d'Erzeroum, cette ville leur servant ainsi de centre. C'est vers ce point que le paysan se dirige en temps de paix, afin de trouver un débit pour ses produits, un marché pour suffire à ses besoins. C'est sur ce point que se dirigent en temps de guerre les têtes de colonnes, et c'est là où se ramassent les approvisionnements et les munitions des armées.

Avant l'époque de l'organisation des armées régulières en Turquie, les janissaires mêmes connaissaient Erzeroum comme étant leur point de rendez-vous. Depuis cette époque, Erzeroum a toujours été, sauf pendant un court intervalle avant la guerre de Crimée, le siége permanent du quartier général de l'armée d'Anatolie. Toutes ces considérations démontrant bien l'importance d'Erzeroum, on sera curieux de savoir comment, malgré cela, notre général en chef Moustapha-Pacha envisagea cette question d'un point de vue tout à fait excentrique. Les secrets impénétrables d'une stratégie aussi élevée n'étant pas

à la portée de toutes les intelligences, j'entreprendrai de donner ici quelques éclaircissements à ce sujet.

J'ai déjà fait remarquer, dans le courant de cet ouvrage, l'esprit de chicane existant parmi les autorités civiles et militaires dans toute l'étendue de l'empire. Cette animosité, préjudiciable à la tranquillité et à la prospérité du pays, est une source de grands embarras pour le gouvernement central qui, assiégé sans cesse par les accusations et les récriminations des pachas, ne sait que faire en fin de compte, ni de quel côté se tourner.

Moustapha-Pacha n'échappait pas à la règle générale. Il avait eu à soutenir une lutte avec le gouverneur d'Erzeroum, Haïreddin-Pacha, dans laquelle les pachas, se tirant par les cheveux, se qualifièrent mutuellement de voleurs et d'escrocs. Moustapha-Pacha l'emporta cependant sur son adversaire, de façon que celui-ci fut destitué et remplacé par Ismaïl-Pacha, l'Albanais, dans lequel mes lecteurs reconnaîtront peut-être ce gouverneur de Van qui, après avoir chassé la tribu des Milannes, vendit leurs terres à la tribu des Chikiaks.

Le pauvre Moustapha, voyant qu'un diable chassait l'autre, se repentit, mais trop tard, de ce changement. Il se trouvait à présent dans l'impossibilité de dénoncer le successeur d'Haïreddin, et il était contraint, par conséquent, d'agir avec précaution et en

honnête homme, laissant au nouveau gouverneur toute liberté d'agir à sa guise. Au lieu donc de recommencer à se plaindre avec le nouvel arrivé, il jugea préférable de se retirer dans un coin, et d'y ronger tranquillement son os.

C'est cette raison qui lui fit proposer au ministère de la guerre de transférer le quartier général à Erzindjan, ville située à 36 lieues sud-ouest d'Erzeroum. A l'appui de son projet, il alléguait que les maladies sévissaient davantage à Erzeroum qu'à Erzindjan où, grâce à un climat doux et tempéré, les troupes se trouveraient dans de meilleures conditions hygiéniques.

Pour donner la couleur militaire à ses plans, il ajoutait que les froids excessifs d'Erzeroum ne laissant qu'un court intervalle de trois ou quatre mois d'été, les troupes n'auraient jamais le temps matériel pour manœuvrer et se perfectionner dans leur instruction! (Le muchir voulait ici faire allusion probablement à ce que les armées russes, par suite du froid glacial qui règne dans leur pays, n'ont pas encore appris à présenter les armes comme il faut.) Le généralissime Fouad-Pacha trouva le plan admirable et approuva la translation du quartier général.

Outre le ridicule qui se rattache à une mesure ayant pour but l'abandon d'une ville faite par la nature pour être le quartier général d'une armée, il faut faire remarquer que, par cette mesure, on compromettait

également l'intérêt et l'honneur du gouvernement impérial. Elle lésait le trésor, car l'entretien du nouveau quartier général augmentait les frais de l'État de trois millions de piastres par an, à cause de la différence des prix des denrées. Elle attaquait l'honneur de l'empire, car, à la même époque, la Russie venait de montrer toute l'importance qu'elle attache à ses possessions transcaucasiennes, en envoyant un membre de la famille impériale, le grand-duc Michel, prendre en personne le commandement de ses armées, et cette puissance déployait la plus grande activité pour assurer la prépondérance de ses armées en Géorgie. Pendant ce temps-là, on le voit, l'état major ottoman songeait à s'éloigner de trente-six heures de la frontière, s'enfuyant et se cachant dans un mauvais village kurde, où il pût librement suivre ses habitudes déshonnêtes et goûter sans trouble les délices des jardins d'Erzindjan.

Les intérêts, l'honneur de l'État sont en Turquie des utopies, et notre maréchal était trop matérialiste pour se nourrir d'idées. Son état-major et lui attendaient depuis quelque temps, avec impatience, l'ordre de translation du quartier général Erzindjan leur semblait le véritable Eldorado de l'occident, le Saadabad de l'orient, l'objet de leurs convoitises. En effet, quelles récoltes brillaient en perspective aux yeux de l'avide pacha, dans un pays où il allait devenir le maître absolu! Erzindjan, avant la transla-

tion du quartier général, n'était que la résidence d'un simple mudir ; mais ce dernier allait devenir un personnage important, un pacha comme les autres. Arslan-Bey, le mudir d'Erzindjan, fut nommé pacha, grâce à l'appui du muchir, son protecteur. Une pareille faveur peut être estimée à trois mille livres sterling. Mais, sans pachalik (province), à quoi sert un pacha ? Pour résoudre le problème, on rogna de petits lambeaux aux provinces voisines d'Erzeroum, de Kharpout, de Diarbekir, et l'on confectionna une nouvelle province d'Erzindjan, composée de dix-huit districts. Dix-huit districts sont d'ailleurs autant de places à attribuer aux protégés, ou aux plus offrants ; et pour deux ou trois cents livres, il n'est pas difficile de se faire nommer mudir d'un district. Ces diverses branches d'exploitation ne forment que la première récolte; car les grands revenus annuels consistent en manipulations de la bourse et du marché de la province, en spéculations sur les denrées, et en entreprises de tout genre, dans lesquelles le muchir, une fois debarrassé de toute concurrence et de tout contrôle indirect, allait pouvoir s'engager à son gré.

La corruption et le désordre étaient, comme on le voit, à l'apogée. En fin de compte, Azmi-Pacha et compagnie de Van n'étaient qu'une succursale de la grande société qui allait se transplanter à Erzindjan. Ici, grands et petits, jeunes et vieux, à qui

mieux mieux volaient. Deux ou trois millions de piastres glissèrent inaperçues dans le labyrinthe de la comptabilité du régiment d'artillerie, dont le colonel, Marpotjou Mehemed-Bey, deux chefs de bataillons et divers autres officiers, auteurs de ce désordre, furent jetés en prison. Cet acte de justice était dû à l'intervention de Hussein Daïm-Pacha, président du conseil de l'armée. Mais le muchir Moustapha-Pacha fit, d'un autre côté, tout son possible pour empêcher leur emprisonnement ; et le jour même du départ d'Hussein Daïm-Pacha pour Constantinople, le muchir mit en liberté tous ces filous et rendit leurs sabres à des coquins dignes du bagne. Ce fait est vraiment incroyable !

Parmi une foule si perverse, l'apparition d'un honnête homme est un vrai phénomène. Il m'est donc impossible de laisser passer cette occasion d'esquisser une de ces natures que l'on rencontre rarement en orient, c'est à dire, celle d'un homme de cœur et d'un véritable officier. Hussein Daïm-Pacha, général de division et président du conseil du 4e corps d'armée est un Circassien appartenant à la noble tribu des Berzéks. A l'âge de dix à onze ans, il fut amené par ses parents à Constantinople, et entra au palais impérial comme page du sultan Mahmoud. Ses chefs, remarquant les beaux traits de sa figure et son air distingué, destinèrent le jeune Hussein a la musique du palais, avec l'idée d'en faire un Donizetti ou un

danseur. Mais le jeune montagnard, révolté de l'idée de devenir un musicien, brisa son clairon, avec colère sous les yeux de son maître, disant que « ses ancêtres n'avaient jamais su jouer que du sabre. » Cette incartade transplanta notre Hussein au sein d'un peloton, où il débuta comme simple soldat.

Ses premières campagnes furent celles de Syrie et d'Asie-Mineure contre l'armée égyptienne. Il servit ensuite avec distinction dans les expéditions entreprises pour la soumission de l'Albanie. Ce fut cependant à Kars, durant le siége, que Hussein-Pacha fonda sa renommée et obtint les grades de général de brigade et de division. Sa belle défense de Tahmass, où avec sa brigade il lutta contre toutes les forces de Mouravieff, est un fait d'armes des plus remarquables. Six mille cadavres russes remplissaient les fossés, les glacis et l'intérieur de la redoute; mais Hussein était toujours là prêt à repousser de nouvelles attaques, se jetant tête baissée sur l'ennemi.

Après la paix, Hussein-Pacha fut chargé, en 1858, de conduire une expédition sur Grahvo dans le Monténégro; mais ayant été obligé d'agir sous la dictée, et d'après les plans ridicules du conseil aulique de Constantinople, Hussein essuya une complète déroute, dans laquelle la moitié de ses troupes furent massacrées. A cette époque, j'eus l'honneur de servir sous les ordres de cet officier distingué, ayant

rempli les fonctions de chef d'état-major. Depuis, une amitié cordiale m'a attaché à la personne de Hussein-Pacha, qui est un homme rare parmi ses compatriotes.

Ses tendances libérales le mirent à la tête de la conspiration des Fédaïs qui eut lieu, en 1859, en vue d'obtenir des droits constitutionnels au peuple ottoman, et de réformer les abus qui déshonorèrent les dernières années du règne d'Abdul-Medjid. La trahison ayant dénoncé les conspirés, Hussein-Pacha fut condamné aux galères à perpétuité. Ainsi celui qui avait sauvé l'honneur des armes ottomanes et défendu les droits de la nation en attaquant la tyrannie, resta deux ans prisonnier dans la forteresse de Saint-Jean d'Acre.

Il était réservé à Abdul-Aziz de briser les fers d'un défenseur de son empire et d'effacer ainsi l'opprobre que la condamnation d'Hussein avait jeté sur le gouvernement turc. Cette mesure contribua à populariser le nouveau sultan lors de son avénement au trône. Hussein Daïm-Pacha, rappelé à Constantinople, fut réintégré dans ses fonctions, et envoyé au 4e corps comme président du conseil et second en commandement. Mais au bout de sept mois il reconnut l'impossibilité de mettre un frein à la vénalité et aux vices qui avilissaient l'armée. Plutôt que de sanctionner un tel état de choses par sa présence, il préféra résigner son commandement et retourner à

Constantinople. Le départ de ce personnage consterna les bons et exaspéra le muchir et ses satellites.

CHAPITRE XVI

La province d'Erzeroum, sa population, ses produits et ses ressources ; Erzeroum, les Kurdes, les Arméniens, leur esclavage ; Hélézghirdli-Méhémed-Bey, Ismaïl Pacha, son administration ; les Persans, leur commerce et leur influence ; état politique du pays.

Parmi les vastes provinces qui composent l'empire ottoman, celle d'Erzeroum est une des plus importantes, par l'étendue de son territoire comme par ses ressources. Cette province est formée des sandjaks (départements) de Kars, Beyazid, Tchildir et Mouch. La province de Van, quoique relevant directement du gouvernement central, dépend cependant, sous certains rapports, du pacha d'Erzeroum. Ce serait tenter l'impossible que d'essayer de donner ici un tableau de la division territoriale, actuellement en vigueur dans cette province. Les ouvrages qui traitent de l'état administratif et politique d'une contrée, se font un devoir de donner préalablement un aperçu de la division géographique et administrative de son territoire. Tous les écrivains qui ont écrit sur la Turquie ont naturellement tenté de suivre cette méthode, qui est d'ailleurs indispensable, afin de bien connaître l'état d'un pays. Cependant, pour ce

qui touche à la Turquie, cette méthode rencontre des difficultés pratiques insurmontables.

En effet, les contrées soumises à la domination ottomane n'ont pas subi, jusqu'à ce jour, de partage systématique ni de fractionnement territorial en harmonie avec leur propre configuration topographique. D'un autre côté, les principes d'une administration fixe et permanente qui facilite les rapports entre l'administration et les administrés et qui favorise le développement du bien-être général y sont complétement inconnus. Le chaos le plus complet régne donc dans toute l'étendue de l'empire, et à chaque instant, sous le moindre prétexte, l'échafaudage administratif s'y trouve changé, bouleversé et transformé de fond en comble.

Un pacha souffre-t-il de la fièvre à Uskup, chef-lieu de la province du même nom, dans l'Albanie, il commence par fatiguer la Sublime Porte de ses plaintes et de ses lamentations; et la Porte, toujours complaisante envers ses pachas, transfère le siége du gouvernement à Pizrend, au sommet d'une montagne, renversant ainsi l'ordre administratif de la province afin d'épargner à Son Excellence le pacha la peine de prendre une trop grande dose de quinine.

La ville de Oltou, chef-lieu du sandjak de Tchildir (province d'Erzeroum), a toujours été le siége du pacha gouverneur. Les fièvres qui régnent dans cette contrée furent la cause que la ville d'Ardahan, située

sur la frontière turco-russe, à une des extrémités de ce département, a été choisie comme siége futur de l'administration.

Veut-on, à tout prix, donner un pachalik à quelque favori, on se gardera bien pour cela de destituer personne parmi les pachas en fonction. Mais on commencera par retrancher, sur les frontières de plusieurs départements, quelques lambeaux de territoire, et l'on a bientôt improvisé un nouveau département. Peu importe la perturbation qui en résulte dans le pays et dans l'administration, le favori a enfin une place! — C'est ainsi qu'a été improvisée la nouvelle province d'Erzindjan, afin de constituer un pachalik à Arslan-Bey, jadis sous-préfet. Ces changements, aussi bien que la transformation de la Bulgarie en province du Danube, ont eu lieu durant l'administration éclairée de Fouad-Pacha.

Grâce à un pareil système, ou pour mieux dire, par l'absence même de tout système, les affaires sont naturellement paralysées. Administrateurs et administrés ne savent où donner de la tête au milieu d'un état de chose si précaire et incertain. Ne cherchons donc point à donner de détails concernant la division territoriale de la province d'Erzeroum et bornons-nous à en décrire l'état social et politique actuel.

La province d'Erzeroum, qui a pour bornes, vers l'est, les bords de l'Euphrate, à l'ouest, les montagnes du Lazistan, au nord et nord-est la Géorgie

russe, et du côté sud, les provinces de Diarbekir et de Harpout, possède approximativement une population d'un million huit cent mille âmes, partagée en plusieurs races. On trouve, au premier rang, la race kurde, comme étant la plus nombreuse; elle compte environ huit cent mille âmes, qui occupent quelques-unes des villes, mais qui partout préfèrent la vie nomade qui leur est traditionnelle. Viennent ensuite les Arméniens, qui sont considérés les aborigènes du pays et qui habitent une grande partie des villes et des villages; ils peuvent être évalués à six cent mille âmes. Les Lazs, peuple musulman, qui occupe les districts voisins du Lazistan, peuvent se trouver au nombre de deux cent mille, tandis que le reste de deux cent mille âmes à peu près se compose de Turcs, *Osmanlis*, répandus dans les villes principales.

Le soin des troupeaux forme le principal moyen d'existence des Kurdes. L'agriculture est partagée entre les Arméniens, les Lazs et les Turcs. Le commerce intérieur de détail, et certaines branches d'industrie, sont du domaine de la population musulmane; tandis que le commerce extérieur et en gros appartient exclusivement aux Arméniens. Les produits du pays consistent, dans les sandjaks de Kars, Erzeroum, Baibout et Oltou, en céréales, bois de construction, *tchiriche*, espèce de colle végétale; connue en Europe sous le nom de gomme adragante; dans le district de Tortoun, ils consistent en fruits

de toute espèce, miel, cire et maïs; les laines, les peaux, le beurre, la graisse abondent dans tout le pays. La plaine de Mouch produit une grande quantité de tabac qui sert à la consommation des pays de l'intérieur. L'industrie du pays est sur le même pied que celle qu'on retrouve dans les autres parties du Kurdistan, c'est à dire, elle consiste en tapis et tanneries; la viande salée et les saucissons d'Erzeroum sont renommés dans tout l'empire et constituent une branche très lucrative de commerce.

L'absence complète du bois est un grand désavantage qui a pour effet d'empêcher le développement du bien-être de ces pays. On peut parcourir dans ces contrées une distance de trente ou quarante lieues sans rencontrer autre chose que des plaines et des montagnes dépourvues de tout signe de végétation. Cet état de désolation n'est que le fruit de l'indolence et de la barbarie des habitants; car en examinant la nature du sol, et ses qualités productives, il est évident que ni le climat ni le sol ne s'opposent à ce que le pays produise des forêts, dont l'absence provient uniquement de l'indolence de l'administration et du vandalisme des tribus nomades. D'après une tradition populaire, de mémoire d'homme, la plaine d'Erzeroum, tout le long des bords du Kara-sou, était couverte d'épaisses forêts. Faute de bois de chauffage, les habitants sont obligés, pour se garantir contre les rigueurs de l'hiver, de faire

usage de fumier sec préparé à cet effet en forme de brique. Pendant la saison d'été, les habitants font de grands approvisionnements de cet article et en construisent, suivant l'usage, de hautes pyramides devant la porte de chaque maison. Cet usage appartient exclusivement au Kurdistan septentrional et à l'Arménie. Les maisons étant presque entièrement sous terre, comme je l'ai déjà fait remarquer, la vue de ces pyramides de fumier signale au voyageur l'emplacement d'une ville ou village.

Les bois de construction proviennent de la vaste forêt de sapins qui couvre la montagne de Soanli-dagh, située sur la route de Kars à Erzeroum, à vingt-six lieues de cette dernière ville. Dans la vallée de Passin, près d'Erzeroum, on trouve du charbon de terre; dans les environs d'Ispir, on a des traces de mines de fer et une mine d'ambre noire qui s'emploie, à Erzeroum, à faire des bouquins de pipe et d'autres objets de fantaisie. Les mines de cuivre de Gumuchhané et de Madenne sont très connues et très riches. Telles sont les richesses minérales qui se sont présentées à mes observations.

La ville d'Erzeroum est située au pied des montagnes qui entourent le plateau d'Erzeroum du côté sud-est. Elle est bâtie sur un terrain volcanique, qui abonde en sources d'eaux minérales sulfuriques; les tremblements de terre ont été à plusieurs reprises funestes à ses habitants. En 1857, il s'y produisit une

secousse violente qui fit périr quelques centaines de personnes, sous les débris des maisons et des monuments publics écroulés. La salubrité de son climat, l'abondance et la clarté de ses eaux, rendent Erzeroum célèbre dans tout l'Orient; mais la rigueur de ses hivers l'a fait considérer également comme la Sibérie de l'Asie-Mineure : le thermomètre y descend jusqu'à 20 et 24 degrés au dessous de zéro.

Au point de vue tactique la position d'Erzeroum n'est pas tenable devant un ennemi supérieur; dominée au nord et au sud par deux mamelons qui se trouvent trop éloignés l'un de l'autre pour pouvoir se flanquer mutuellement, la chute de l'un entraînerait inévitablement l'évacuation de la place. Erzeroum compte une population de soixante et dix mille habitants; elle possède huit mosquées principales et vingt et une secondaires, trente-neuf khans et trois bazars. Les constructions sont très solides, les maisons étant bâties d'épaisses murailles en pierre de taille, de maniere à garantir les habitants des froids rigoureux de ces climats.

On a déjà fait remarquer que la partie la plus nombreuse de la population de la province d'Erzeroum est kurde. Groupée en tribus, comme dans toutes les autres parties du Kurdistan, ce peuple mène la vie nomade et aventureuse que ses traditions consacrent; et, sauf quelques endroits où les Kurdes se sont hasardés à s'établir, comme par exemple

dans la ville et environs de Mouch, partout ailleurs ils offrent la fidèle image des barbares décrits par tous les auteurs, depuis Xénophon jusqu'à nos contemporains.

Les vols et les assassinats sont des événements journaliers dans les districts occupés par cette race. Deux jours avant mon passage par la vallée de la Hennes, située entre l'Euphrate et l'Araxe, la tribu kurde de Khourchid-Bey, campée dans cette région, avait assassiné, sur la route, trois voyageurs. Dans le département de Mouch, ces cas sont très fréquents et ce sont les Arméniens qui en sont généralement les victimes. Les Arméniens peuvent être considérés comme les serfs de leurs féroces voisins. Une tribu kurde reconnaît tel ou tel village arménien comme sa dépendance, sa propriété; de temps à autre, elle le visite en le mettant à la rançon, ou elle expédie audit village une quantité de bétail que les habitants sont forcés de soigner et de nourrir à leurs frais, durant tout l'hiver, sans aucun autre paiement que celui d'avoir conjuré le courroux et satisfait l'avidité de leurs tyrans. Le moindre mauvais vouloir, la moindre répugnance à exécuter de pareils ordres péremptoires, attire sur les habitants d'inévitables représailles et mille actes de violence, et, dans beaucoup de cas, la désobéissance entraîne la mort et l'extermination.

Pendant mon séjour à Kotour, un événement sur-

vint, qui met en pleine lumière ce triste état de choses. Un vieillard, de soixante et dix ans, fut amené devant moi par Ako, chef de la population arménienne de Kotour. Ako m'exposa que ce vieillard, qui était son frère, restait avec une vingtaine de familles arméniennes auprès de la tribu kurde des Chikiaks, qui ont pour chef Keur-Omer. Ce chef venait de lui envoyer, tout dernièrement, un de ses gens pour demander une somme de dix livres turques et une quantité de froment. L'Arménien, qui ne pouvait pas se dépouiller de tout ce qu'il possédait pour satisfaire aux exigences du chef, essaya de démontrer l'impossibilité où il était de fournir la rançon qu'on exigeait de lui. Cette marque d'insubordination ne pouvait rester impunie : le vieillard et sa famille furent chassés du village, leur maison devint la proie des flammes et tous leurs biens furent pillés par les gens de Keur-Omer.

Les malheurs de cette population me suggérèrent l'idée de mettre un terme à de pareils abus en la sauvant de l'état de servitude où elle se trouvait. Je pensai que si je réussissais à rassembler à Kotour toutes ces familles arméniennes dispersées parmi les tribus kurdes, elles y formeraient une masse compacte qui pourrait désormais, sous la protection des troupes, jouir de cette tranquillité et de ce bien-être dont les hattis-houmaïouns sont des garanties solennelles. Je proposai donc à ces pauvres gens de rédiger, en

ce sens, une supplique qui serait présentée au gouverneur de la province; moi-même, je me chargeai d'appuyer cette démarche auprès des autorités, ainsi que auprès de Mgr Ignatius, évêque de Van. Les Arméniens mirent en exécution ce plan, en envoyant d'abord des émissaires auprès de leurs coreligionnaires, les invitant à venir prendre part à la réunion qui devait être tenue, dans ce but, à Kotour. Mais les Kurdes, qui eurent connaissance du motif de cette assemblée, intimèrent aux Arméniens que, s'ils osaient aller à Kotour, ils les mettraient en pièces. Ces menaces étaient trop souvent suivies par des voies de fait, et les Arméniens furent obligés de céder à la force et de se résigner à leur triste destinée.

Le sandjak de Mouch, en particulier, aussi bien bien que la province d'Erzeroum, en général, a été, dans ces derniers temps, le théâtre d'une oppression systématique des Kurdes à l'égard des Arméniens. A l'époque de mon séjour à Erzeroum, il se passa, en effet, une affaire très grave, dont le récit servira à donner à mes lecteurs un aperçu exact de cette servitude, à laquelle sont assujettis les habitants de ces contrées.

Hélézghirdli Méhémed-Bey, chef de la tribu des Mamanlis, est un des hommes les plus remarquables du Kurdistan. Jeune et vigoureux, ce chef est considéré le meilleur cavalier parmi les tribus et le

guerrier le plus intrépide parmi les nuées de bachi-bozouks qui ont servi dans les armées ottomanes, pendant la dernière guerre. Depuis ce temps, Méhémed-Bey jouit d'une influence et d'un pouvoir considérables auprès des autorités du pays, étant chef de sa tribu, mudir de la ville et district de Hélézghird sur l'Euphrate, décoré de l'ordre de Medjidié et de la croix russe de Saint-Lazare. Son pouvoir sur les populations est absolu. Méhémed-Bey, quoique ayant les manières dégagées et franches de l'homme de guerre, aimait un peu faire le tyran, et se livrait d'une façon déréglée à ses penchants pour le beau sexe. Peu satisfait de son harem, richement et abondamment fourni, il avait un faible pour les Arméniennes des villages placés sous sa juridiction. Il n'y avait presque pas de famille qui n'eût pas été en butte à toute sorte de persécutions et de violences à cause de leurs filles, sœurs ou épouses, qui étaient enlevées par ce chef et n'étaient restituées à leurs familles qu'après avoir subi les derniers outrages.

Les communautés arméniennes protestèrent contre de pareils actes et envoyèrent, en 1864, une députation auprès du gouverneur d'Erzeroum, pour qu'il fût mis un terme à ces abus et que Méhémed-Bey fût appelé devant les tribunaux pour rendre compte de sa conduite. Le gouverneur fit venir le coupable en sa présence, mais, au lieu d'instruire son procès et donner suite aux réclamations des Arméniens, il em-

ploya, auprès de la députation, tous les moyens, promesses et menaces, pour déterminer les envoyés à se réconcilier avec Méhémed-Bey, retirant leurs plaintes et acceptant un compromis, auquel l'impossibilité d'obtenir justice, les fit forcément agréer.

Ce fut dans un but tout politique que le pacha, gouverneur d'Erzeroum, jugea à propos d'être indulgent envers le coupable et injuste envers les Arméniens. Partant de ce principe, qu'une personne qui a rendu des services à l'empire doit être traitée avec déférence, le pacha était d'avis qu'il fallait fermer les yeux sur tous les excès dont se pouvait rendre coupable un homme qui, en cas d'une rupture avec la Russie, pouvait rendre des services exceptionnels aux armées ottomanes. Rien ne peut être aussi faux et aussi mal calculé qu'une pareille politique. En effet, avec la méthode actuelle de faire la guerre, les avantages qu'on peut espérer d'une poignée de bachibozouks sont si insignifiants, qu'on peut, sans exagération, les représenter par zéro, lorsqu'on les compare aux mouvements décisifs qui doivent déterminer du sort d'une campagne.

Le gouverneur, tout en voulant faire preuve de perspicacité et de tact, ne se doutait pas, d'ailleurs, que sa politique avait pour résultat de susciter des ennemis acharnés au gouvernement ottoman. Les Arméniens seraient justifiés si, à la première approche des armées russes, faisaient cause commune

avec ceux qu'ils doivent regarder comme des libérateurs. Cette diversion en faveur de l'armée russe ne contre-balance-t-elle pas tous les services qu'on peut attendre de Méhémed-Bey et de ses Kurdes? Dans nos revers, durant la dernière guerre, après les batailles de Baïandir et de Indjé-dereh, ne sont-ce pas ces mêmes Kurdes qui ont tué nos soldats et pillé nos convois? Une telle politique, immorale et futile en même temps, ne fait que créer des ennemis sûrs, sous prétexte de se ménager des amis suspects et douteux. Ce n'est que la justice qui désarme nos ennemis et nous crée des amis. Comme récompense pour ses belles actions, tout dernièrement Hélézghirdli Méhémed-Bey vient d'être nommé pacha à deux queues. Tant pis pour les Arméniens!

Ces désordres ne peuvent évidemment manquer de susciter des troubles sérieux. Dans le département de Mouch, où la population arménienne est nombreuse, on opposa, en 1863, une résistance ouverte à l'oppression des Kurdes. Les populations se levèrent en masse et prirent la résolution d'envoyer une députation à Constantinople, afin d'exposer leurs souffrances et leur triste état au gouvernement impérial et d'obtenir, s'il était possible, une réparation à leurs griefs. Le grand visir Fouad-Pacha reçut leurs plaintes avec indifférence sans y attacher l'importance et la gravité qu'elles méritaient. Cette députation, après avoir prié et supplié sans succès, se

vit forcé de déclarer au grand visir que si aucune suite n'était donnée à ses plaintes, les populations se verraient forcées d'abandonner leur pays et émigrer en Russie, plutôt que de souffrir la domination et la tyrannie des Kurdes. Le grand visir, irrité de cette déclaration, qui, d'ailleurs, n'était que l'expression de droits bien légitimes, leur répondit, avec colère, « qu'ils pouvaient aller où bon leur semblerait et que le territoire russe leur était parfaitement ouvert. » Au retour de la députation, trois cents familles prirent la décision d'abandonner leur patrie, et émigrèrent en Géorgie, plutôt que se soumettre à un esclavage dorénavant insupportable.

En 1865, la population arménienne de Tcharou-Sandjak (département de Mouch) ayant été soumise à des nouvelles brutalités et violences, l'alarme se répandit parmi toutes les communautés arméniennes du Kurdistan. Elles se souleverent et prirent la décision d'envoyer une nouvelle députation, composée de vingt-quatre députés représentant les vingt-quatre villes de l'Arménie. Cette députation fut chargée de présenter à S. M. I. le sultan une supplique demandant cette justice que le ministère, jusqu'à ce jour, leur avait obstinément refusée. Cette pétition fut, en effet, présentée, le 31 mars 1865, a Sa Majesté, qui, selon l'usage, la fit remettre à son Alter ego Fouad-Pacha. Le ministre, au lieu de prêter l'oreille aux justes plaintes des populations, au lieu de tenir une

conduite que le respect des lois et les intérêts de l'empire exigeaient, fit emprisonner une quinzaine de membres de cette députation, pour avoir osé s'attirer son courroux, en exposant leurs griefs au souverain. Ces personnes furent retenues en prison durant toute la semaine sainte et les fêtes de Pâques, et ne furent mises en liberté que sous la condition qu'elles retourneraient immédiatement dans leur pays. En présence de preuves si palpables d'une oppression systématique, pire que celle qu'un janissaire aurait pu inaugurer, on se plaît pourtant encore à exalter les progrès de la Turquie et les réformes du Tanzimat.

A l'époque de mon séjour à Erzeroum, le gouverneur de cette province était Ismaïl-Pacha, l'Albanais, de qui on a déjà eu occasion de faire mention dans le courant de cet ouvrage. Ismaïl est un homme d'un type presque inconnu à la généralité de mes lecteurs; je crois donc qu'ils me sauront gré de placer ici sa biographie, dont les traits principaux se reproduisent presque sans exception chez tous les pachas, à qui l'on confie l'administration des provinces de l'empire.

Ismaïl-Pacha est un vieillard de soixante ans environ, qui a passé la plus grande partie de sa vie à Bercovska, dans la haute Albanie, siége féodal de sa famille depuis plusieurs siècles. Les révolutions, accomplies dans l'organisation de l'empire avaient

montré à Ismaïl que les temps étaient changés, et que les Déré-beys (princes féodaux), ne pouvaient plus mener une vie princière aux dépens de leurs serfs, résidant au milieu de leurs fiefs et dépendances. Se conformant donc au nouvel état de choses, il avait compris que la meilleure manière de se créer pour l'avenir une position et accumuler de l'argent, était celle d'être initié et affilié au nouveau système administratif de l'empire. Il vit qu'en employant toute la ruse et tous les détours d'une politique habile, on pouvait s'enrichir soi-même, et ses associés aussi bien qu'on le faisait sous l'ancien système.

Ismaïl quitta donc son pays natal et vint à Constantinople, où en parcourant les antichambres de quelque patron, il réussit à se faire nommer pacha et gouverneur de la province de Van. Dans l'administration de ce pachalik, on le vit bientôt faire tourner au profit de ses intérêts, les rivalités des tribus Milannes et Chikiaks. Nous en avons donné les détails dans notre troisième chapitre. Le nouveau pacha se mit à l'œuvre avec un art et un savoir faire que l'on n'aurait jamais soupçonnés, chez un homme qui avait passé sa vie dans les limites étroites d'un château féodal. Le témoignage de son homme d'affaire, un certain Emin-Agha, est la meilleure autorité qui puisse attester les succès qui couronnèrent les premiers travaux d'Ismaïl-Pacha pendant son administration à Van. Dans une entrevue que j'eus à

Erzeroum avec Emin-Agha, alors préfet de la police, cet homme me déclara naïvement que durant son séjour à Van, c'est à dire dans l'espace de deux ans, en dehors de ses frais montant à cinq cents livres, il avait réalisé un bénéfice net de mille cinq cents livres ottomanes. Avec cette somme, il s'était acheté des terres dans son pays. Or si le factotum de Son Excellence a pu faire de tels bénéfices, quels n'ont pas dû être les gains réservés au pacha? Vingt mille livres est le chiffre notoire de ses économies pendant l'époque de son administration. On voit par là qu'il ne faut plus s'étonner d'entendre parler de l'état pitoyable où se trouvent, en ces contrées, l'agriculture, le commerce et l'industrie. Il faut se demander plutôt comment les pierres et la poussière même de ces provinces n'ont pas encore été emportées par l'avidité de pareils administrateurs.

Lorsque ses patrons, à Constantinople, purent apprécier les hautes capacités administratives d'Ismaïl, ils s'empressèrent naturellement de mettre à profit de si rares talents; et Ismaïl fut ensuite nommé au gouvernement de la riche province d'Harpout. Deux ans après, la destitution de Haïreddin-Pacha laissant le gouvernement d'Erzeroum vacant, Fouad Pacha trouva que Ismaïl-Pacha était l'homme qui répondait le mieux à ses vues, et lui confia le gouvernement de cette importante province. En dehors de la prolixité et des detours de son administration,

ce pacha était adonné à des vices et à des mœurs les plus dégradantes, en même temps que l'apathie la plus complète paralysait partout son action, sauf les cas où la cupidité pouvait le stimuler et le faire agir.

Sous une telle administration, Erzeroum était une vraie caverne de bandits; des bandes de gens les plus désespérés y accourant des provinces voisines de la Perse et de la Russie, trouvaient là la liberté et l'impunité nécessaires pour l'exercice de leurs exploits et crimes. Cachés et tolérés dans les faubourgs d'Erzeroum, unis de relations avec les différents points du pays, ces brigands attendaient le départ des voyageurs, s'élançaient en corps volants à leur poursuite, puis ils retournaient avec leur butin dans la ville qui leur offrait un asile si sûr et si commode.

Pendant que ces choses allaient ainsi, le gouverneur, imperturbable et stoïque, s'inquiétait fort peu de pourvoir à la sûreté des habitants et au bien-être public. Ismaïl sortait chaque jour vers midi de son palais, sur un cheval qui, accablé de l'honneur de servir de monture à un si grand maître, marchait avec dignité, à un pas cadencé, de 38 à la minute. Le pacha, à moitié engourdi par la débauche, les yeux presque fermés, s'avançait solennellement au milieu de ses domestiques, gendarmes, etc., qui, rivalisant de vitesse avec le coursier de Son Excellence, finis-

saient par atteindre, en même temps que le maître, le palais administratif.

Là, Son Excellence restait environ trois heures, fumant plusieurs pipes, après quoi il retournait à sa résidence privée, suivi du même cortége et avec le même cérémonial que d'habitude. Une fois chez lui, le pacha, sans attendre un moment, entrait dans son harem, où, loin des regards indiscrets, il passait les soirées et les nuits entières dans l'ivrognerie et les orgies les plus révolvantes, en compagnie des vils agents de ses voluptés. Le pacha avait laissé son harem dans son pays; et par suite de ses pérégrinations et missions continuelles, depuis quinze ans, aucune relation n'avait existé entre le maître et les esclaves de ses désirs.

Le transit du commerce de la Perse est la principale source de richesse pour Erzeroum, comme aussi pour tous les pays placés sur la route des caravanes depuis Beyazid jusqu'à Trebizonde. Pour connaître au juste l'importance de ce commerce, il faut savoir que des cent millions de francs qui représentent la valeur totale des marchandises importées et exportées durant l'année 1864, de la ville d'Erzeroum, les provinces ottomanes n'y ont contribué que pour quinze millions; tout le reste, c'est à dire, quatre-vingt-cinq millions, représente exclusivement le trafic entre la Perse et l'Europe. Ce commerce excita la jalousie de la Russie,

qui a tenté de détourner cette route du côté de la Géorgie au détriment des provinces ottomanes. Depuis la guerre de Crimée, cette puissance a fait tous ses efforts pour obliger les caravanes persanes à suivre la route de la Géorgie qui, de Nakchivan, sur la frontière russo-persane, se dirige sur Tiflis, et de là, atteint la mer Noire à Poti, où l'embarquement doit être effectué. Une chaussée a été construite, des khans ont été établis tout le long de cette route; des voitures, des chevaux et autres bêtes de somme ont été mises à la disposition du commerce par la prévoyance et la sagesse du gouvernement russe. Cependant, ces efforts qui eussent réussi partout ailleurs, n'ont obtenu ici qu'un succès bien médiocre.

Les habitudes et les préjugés du peuple persan se sont opposés à la réalisation de toutes les espérances que la Russie a pu entretenir à ce sujet, et elles sont la cause d'un phénomène tout à fait en opposition avec les principes qui dirigent et règlent, partout ailleurs, les entreprises commerciales. La superstition et le fanatisme des Persans leur faisant considérer tous les autres peuples comme infidèles et immondes, tout contact avec les mécréants Sounnis, Chrétiens, Juifs, etc., est expressément défendu à l'orthodoxe persan. Un Persan riche ou pauvre se croirait souillé si par hasard il avait le malheur de se servir du verre dans lequel une personne d'une

religion ou secte différente a bu. Son *narghilé*, sa pipe n'est offerte qu'à des hôtes qui, jouissant du haut privilége d'être persans, sont censés être des hommes aussi propres et aussi purs que lui-même. Des verres, des services de thé, des pipes sont expressément gardés dans les maisons persanes à l'usage exclusif des étrangers d'un autre culte; les services destinés aux vrais croyants sont tenus soigneusement à l'écart de toute souillure. Comme chez les israélites, il leur est défendu de manger des mets, du pain, ou tout autre aliment, qui n'auraient pas été preparés et confectionnés par des gens de leur croyance, cet usage antisocial et exclusif est cause, cependant, que, malgré tous les efforts de la Russie pour détourner le commerce de la Perse vers la Géorgie, ce commerce est en grande partie conservé à la Turquie.

En effet, les susceptibilités religieuses des Persans sont l'origine d'une politique très avantageuse à leur commerce. Cette politique consiste à établir sur toute la route, depuis leurs frontières jusqu'à Trébizonde, des khans, boutiques, etc., d'après leurs habitudes et leurs besoins; de façon qu'ils ne font actuellement de transactions et de commerce pour leurs denrées et leurs vivres qu'avec des négociants persans établis le long de la route et à travers une grande partie de l'Asie-Mineure. Le transport de leurs marchandises se fait par des caravanes dont les chevaux appartiennent aux Persans et dont les

conducteurs sont tous leurs compatriotes. Leur commerce et leurs intérêts étant placés sur un pied si commode et avantageux pour leur transit, il est bien naturel que les Persans aient fermé l'oreille aux avances de la Russie, et refusé de suivre la route de la Géorgie où ils auraient été obligés de se conformer aux règlements de douane, de santé, de surveillance, et de supporter des frais d'octrois, de route, etc., qui ne sont pas exigés sur la route d'Erzeroum. Le manque de chaussées et de voies régulières de communication rend de pareilles mesures en grande partie superflues. On voit par là que liberté complète accordée aux Persans par l'apathie du gouvernement, et la crainte de se souiller au contact d'éléments étrangers, ont fait jusqu'ici obstacle aux projets de la Russie, et que ce même fait est la cause que la Turquie a pu conserver les bienfaits d'un commerce qui doit être considéré comme la vie et le soutien de cette partie de l'Asie Mineure.

Les nombreux établissements créés par les Persans pour faciliter le transit de leurs caravanes leur ont fait acquérir dans le pays l'influence qu'ont possédée de tout temps les races chez qui le commerce et l'industrie sont en prospérité. Erzeroum est le grand centre où sont établis leurs entrepôts; treize khans suffisent à peine à leurs besoins; en même temps, plus de trois cent boutiques sont occupées par des marchands persans. L'influence dont

ils jouissent donne souvent lieu à des grands abus; grâce à cet ascendant, ils exercent un monopole sur le marché de la ville, au grand détriment des nationaux turcs et au profit du pacha d'Erzeroum qui s'associe au plus offrant.

Ce monopole est assuré aux Persans par un arrangement en usage dans la capitale, aussi bien que dans les provinces de l'empire. Le pacha d'Erzeroum, d'accord avec le consul persan de cette ville, fixe le tarif de telle ou telle denrée à un prix bien au dessous de sa valeur réelle, rendant ainsi la vente et l'achat de cet article de consommation tout à fait impossible pour les négociants ottomans qui sont obligés de se soumettre à la volonté du gouverneur. C'est alors que les Persans, exempts de toute entrave, profitant de leur qualité d'étrangers, achètent des paysans leurs denrées à un taux assez bas pour les vendre ensuite dans le marché d'Erzeroum aux prix que bon leur semble. Les marchands indigènes, n'osant pas violer le tarif officiel, dans l'impossibilité de rien acheter et vendre, se voient ainsi arracher le pain de la bouche, tandis que les Persans et le pacha s'enrichissent. Ces transactions ingénieuses sont poussées à un tel excès que pendant mon séjour à Erzeroum, presque toute la ville passa plusieurs nuits dans les ténèbres, par suite de la disparition complète des graisses et des chandelles du marché. Ce phénomene était le résultat d'un nouveau

tarif mis sur les graisses. Nouveau Robert Houdin, Ismaïl-Pacha occupait souvent le public de ses prestiges, plongeant subitement la ville dans l'obscurité, ou bien l'illuminant comme par enchantement. Comme je n'aimais point à rester sans lumière, et que je ne voulais nullement souffrir de pareils escamotages, malgré ma qualité d'officier de Sa Majesté, je me vis forcé d'aller en uniforme, et avec ma suite chez un épicier persan, afin de me procurer, coûte que coûte, des chandelles. Cette faveur me fut accordée, et ainsi les miens et moi, nous jouîmes du privilége de passer la nuit à la clarté d'une chandelle. Comme on le comprend bien, un système économique pareil a ruiné la plus grande partie des négociants indigènes au point que je leur ai entendu dire de mes propres oreilles, qu'au lieu de porter le turban, ils préféreraient mettre sur leurs têtes le chapeau pointu des Persans : alors au moins ils pourraient à loisir faire leur commerce.

L'exposé qu'on vient de donner sur l'administration et l'état de ce pays montre assez quel est le sentiment politique qui doit y règner. Ses populations, saccagées et ruinées par les invasions russes, opprimées et appauvries par les abus de leurs gouverneurs, ne savent lesquels détester davantage ; les pachas, cependant, ont été si habiles qu'ils ont réussi, par leurs vexations, à l'emporter sur les Russes, la grande majorité étant actuellement de chauds partisans de la

domination moscovite. Ce qui démontre assez clairement cette tendance de l'esprit public, c'est le fait que, quand les forces ottomanes se retranchaient, après la prise de Kars, dans la formidable position de Devéh-Boïnou, afin de défendre les approches de cette ville à l'armée victorieuse de Mouravieff, une députation, composée des notables d'Erzeroum de tout culte et de toute caste, les musulmans à leur tête, se présenta au commandant des troupes impériales, Sélim-Pacha, lui déclarant que la population d'Erzeroum étant dans l'impossibilité d'opposer aucune résistance à l'armée envahissante, elle était prête à lui ouvrir les portes de la ville sans permettre qu'un seul coup fût tiré pour sa défense. Le gouvernement, voulant réprimer de si funestes tendances, fit, sur-le-champ, transporter et exiler plusieurs des membres de cette députation, mesure juste, mais qui n'empêcha pas que l'état moral de la population ne se dévoilât dans toute sa force aux yeux de l'observateur impartial.

Depuis la guerre, ces tendances malheureusement n'ont fait qu'augmenter. En Asie, comme aussi dans la Géorgie et dans le Caucase, toutes les populations, de quelque religion et de quelque race que ce soit, tiennent aujourd'hui un raisonnement qui est trop généralement répandu pour ne pas mériter notre sérieuse réflexion. Ils disent ouvertement que la Russie, après une lutte gigantesque contre quatre puissances

de premier ordre, n'a succombé que partiellement; et que, même vaincue, elle est devenue plus puissante par sa résistance, ayant donné au monde une nouvelle preuve de sa supériorité. La soumission de Chamyl, la conquête du Caucase occidental, l'extermination des tribus circassiennes, en jetant l'effroi parmi les peuples asiatiques, font ressortir le pouvoir de la Russie, et montrent qu'en vain on fait des efforts pour s'opposer à son ascendant. Telles sont les opinions qu'on rencontre généralement parmi ces peuples, opinions que le gouvernement ottoman aurait dû chercher à combattre et à extirper, en dotant les contrées des bienfaits d'une administration juste et éclairée, en stimulant leur progrès et en développant leur prospérité.

A l'heure qu'il est, l'ineptie du gouvernement a eu pour résultat de rendre les Kurdes insolents, féroces, et frondeurs. Au moyen de leurs compatriotes établis en Géorgie, ces peuples sont en communication et en relations intimes avec les autorités russes de la frontière. Leurs établissements sur le territoire ottoman, les obligent à faire des protestations de dévoûment au gouvernement turc, sans les empêcher cependant de le mépriser et de le détester de tout leur cœur. Les gens faibles et ineptes finissent toujours par se faire mépriser, même par leurs inférieurs et sujets. Les Arméniens, de leur côté, par les vexations auxquelles ils sont continuellement en

butte, aussi bien que par leur nationalité et par leur croyance, sont naturellement des partisans déclarés de la Russie. Leur clergé et leurs émissaires vont et viennent continuellement dans les provinces russes limitrophes, vers lesquelles ils émigrent en grande quantité. Pendant la guerre de Crimée, les Arméniens de Van ont fait construire dans la ville une caserne magnifique, qui devait servir de lieu de réception aux troupes russes, lors de leur entrée à Van. Cette caserne fut ensuite baptisée du nom de khan et employée pour les besoins du commerce. On ne pourrait pas avoir de meilleure preuve de leurs tendances.

Quant à la population turque proprement dite, son esprit de nationalité et son dévoûment à la patrie a été détruit et effacé par le système pervers d'administration qu'on vient de signaler. La démarche faite par la députation d'Erzeroum, lors du siége de Kars, en est une preuve frappante. Si à toutes ces causes de dépérissement moral, on ajoute l'état pitoyable de l'armée qui est spécialement chargée de la défense de ces provinces, et l'abandon complet dans lequel on laisse cette frontière, où depuis la guerre on n'a pas même construit une redoute pour arrêter les progrès de l'ennemi et sauvegarder le territoire (1), on aura

(1) Il y a une année environ que le gouvernement turc a pris des mesures dans ce but ; pourquoi ne l'a-t-il pas fait auparavant ? A présent c'est peut-être trop tard.

tracé ainsi au lecteur le triste mais fidèle tableau de ce que peut devenir un empire quand la corruption et la lâcheté sont les seuls mobiles de son administration. Ces faits méritent bien l'attention des hommes qui s'intéressent au sort futur de l'Orient.

Les ministres du sultan font semblant de temps à autre de vouloir sortir de leur apathie coupable et de tourner leur attention vers ces contrées qui auraient dû être l'objet constant de leur sollicitude. Depuis ces événements le gouvernement turc vient de constater la nécessité d'un remaniement complet de tous les fonctionnaires qui ont été le fléau du Kurdistan et de l'Arménie. On connaît déjà trop bien ces projets de remaniement, pour ne pas savoir quelle valeur attacher à des pareilles demi-mesures, qui ne sont employées que pour donner un simulacre de satisfaction à l'opinion publique, tout en laissant les affaires dans le même état qu'auparavant. On change les hommes; Houssein prend la place de Hassan; mais les affaires restent malheureusement au même point où elles ont été jusqu'à présent. Une semblable politique sert admirablement les intérêts des ministres : du même coup ils se débarrassent des réclamations du peuple opprimé, ils calment l'indignation de l'opinion publique, et ils se procurent une belle occasion de distribuer des emplois à leurs favoris et clients. C'est le système avant tout et ensuite le personnel qu'il faut entièrement changer.

Une expédition fut entreprise, à la même époque (1866), contre les tribus semi-indépendantes qui habitent les montagnes de Kozan, qui sont une branche du Taurus. Ces peuples ont refusé de se soumettre aux vexations et aux exigences toujours croissantes du gouvernement turc. Plus heureux qu'en Candie, le sultan a pu dicter ici ses termes aux montagnards par la voie des armes. Il n'y a pas de crime qui puisse être comparé à celui de ne pas payer ce que le trésor demande; une fois ce chapitre réglé, la Porte vous considère comme des sujets fidèles. Alors tout est permis, vols, assassinats, brigandages, dévastations, le tout sous la condition *sine qua non* de s'associer aux autorités locales.

Les pauvres Kozanlis avaient probablement voulu faire leurs affaires tous seuls, voilà où était leur erreur. C'est de l'argent qu'il faut au ministère, afin de faire face à ses extravagances; les capitalistes ayant irrévocablement fermé leurs oreilles à tout projet d'emprunt, il faut bien chercher de l'argent ailleurs. N'aurait-il pas été plus urgent et en même temps plus juste de châtier et mettre à la raison les féroces tribus qui mettent à feu et à sang les provinces soumises du Kurdistan, de l'Arménie et du Lazistan? Naturellement non : dans ces pays-là une entente cordiale existe entre les autorités et les malfaiteurs, de façon qu'il ne serait pas utile de détruire une branche d'exploitation si lucrative.

CHAPITRE XVII

Le muchir quitte Erzeroum ; il me refuse la permission d'aller à Constantinople ; je fais mon évasion par les montagnes du Lazistan, Softa-Méhémet et ses brigands ; j'arrive à Rizé sur la mer Noire.

Le courrier de Constantinople apporta enfin l'ordre tant désiré pour la translation du quartier général à Erzindjan. Les troupes et l'état-major commencèrent leurs mouvements le 28 juillet 1863, tandis que le muchir ne partit que le 2 août à la tête de son harem. Avant qu'il quittât Erzeroum, je jugeai à propos de me présenter chez lui en vue de faire une dernière tentative pour obtenir la permission de m'en aller à Constantinople. Je déclarai à Son Excellence que je ne pouvais apercevoir aucun but ni avantage pour moi en suivant le quartier général dans ses pérégrinations et mouvements. N'ayant rien obtenu jusqu'alors, et mes affaires n'étant pas plus avancées qu'elles ne l'étaient dès le jour de mon arrivé à Erzeroum, je priais le pacha de vouloir consentir à mon départ pour Constantinople. Un refus net joint à l'ordre de l'accompagner le lendemain à

Erzindjan, telle fut la réponse que je pus obtenir de Moustapha-Pacha.

Il ne fallait pas s'y méprendre, le moment était suprême. Le fait que le muchir se montrait de plus en plus hostile me fit voir que le meilleur parti à prendre était d'aller tout droit à Constantinople laissant le pacha et ses collègues tripoter et intriguer à leur aise. D'ailleurs la confusion et le désordre occasionné en ce moment par le mouvement des troupes était une circonstance des plus heureuses et qui frayait un pont d'or à mon évasion. Prolonger mon séjour auprès du quartier général aurait été tout simplement se résigner à subir un triste sort. Une expérience de trois mois me montrait clairement que prétendre à obtenir justice d'un tel chef et d'une telle administration c'était se bercer d'un espoir illusoire. Au lieu de faire justice aux réclamations de mes soldats et aux miennes, tous les efforts du muchir tendraient évidemment à m'écraser afin de sauvegarder ses propres intérêts et son prestige. Plutôt, donc, que d'être sa dupe et de tomber sa victime, il fallait tirer profit des circonstances, me moquant du muchir et de sa clique, de même que j'avais déjà fait d'Azmi.

Une considération se présentait cependant à mon esprit : c'est que n'ayant pas pris d'avance la précaution d'adresser un rapport au ministère de la guerre pour protester de mes droits et réclamer justice, il me serait difficile de justifier le pas que je me décidais

à faire. Je n'aurais pas pu plaider dorénavant que le silence même du ministère au sujet de mes réclamations m'autorisait à prendre une pareille détermination. Le muchir Moustapha-Pacha n'ayant pas cru nécessaire de répondre immédiatement à ma dépêche, sa nonchalance m'avait servi admirablement bien afin de justifier mon départ de Van. Mon départ d'Erzeroum ne pouvait pas être justifié par un pareil argument. En réponse à cette objection je me disais en même temps que si les lois militaires viennent à être foulées aux pieds par les pachas et par tout individu qui se sent assez fort pour le faire impunément, pourquoi, de mon côté, devais-je craindre d'en faire autant, surtout quand de si graves intérêts, mon honneur et peut-être mon existence même l'exigeaient?

Plus on est haut placé dans la hiérarchie militaire, et plus grande est la responsabilité qu'on a vis-à-vis de la loi. Un général de division, un muchir, n'ont ni loi ni code, pourquoi le chef de bataillon en aurait-il un? Le Hatti-houmaïoun de Gulhané, le Tanzimat, ainsi que le Hatti-houmaïoun de 1856, déclarent le principe d'égalité devant la loi. Ces lois sont-elles de vains mots?

En dehors de ces considérations, illusionné comme tout le reste du public en Turquie et en Europe, par les fausses nouvelles qui circulaient concernant les bonnes intentions qui animaient le ministère Fouad, je nourrissais l'espoir que la révélation de faits d'une

telle nature ne manquerait pas de m'assurer la bienveillance de Son Altesse; et que si même à cause de mon départ d'Erzeroum, on jugeait convenable de m'infliger une punition quelconque, je l'aurais acceptée avec résignation, sachant que les criminels seraient punis et que tant de victimes obtiendraient justice. En même temps prenant toutes les hypothèses comme admissibles, je ne manquais pas de calculer celle dans laquelle il me serait impossible d'obtenir justice. Dans ce cas, ce qui me resterait à faire, serait de donner ma démission, me réservant ainsi le droit de me retirer, avec la satisfaction de pouvoir dire que durant ma carrière j'avais agi comme tout officier et tout homme de cœur doit agir en défendant ses soldats. Le parti une fois pris, le surlendemain fut le jour choisi pour sa mise en exécution.

Le 2 août, jour du départ du muchir pour Erzindjan, des chevaux me furent envoyés par l'intendance, afin de suivre le pacha dans son voyage. Le plan que j'arrêtai, afin d'exécuter mon évasion, était de tromper la vigilance du muchir, en restant un jour en arrière; une fois qu'il m'aurait devancé d'une étape, j'aurais simulé de le suivre jusqu'à ce que je trouvasse l'occasion de prendre la direction de la mer. Le jour du départ du pacha, je renvoyai donc les chevaux qu'on m'avait envoyés, sous prétexte que ces bêtes étaient en mauvais état, et je demandai qu'on m'en

envoyât d'autres plus aptes à me servir. Le lendemain, ayant, en effet, reçu des chevaux mieux conditionnés et capables de supporter les fatigues de mon voyage aventureux, je quittai Erzeroum. Le premier gîte auquel les voyageurs s'arrêtent habituellement en partant d'Erzeroum, est le village d'Ilidjé, situé à trois lieues de distance, au milieu de la grande plaine qui s'étend, dans une longueur de sept lieues, jusqu'au pied de la montagne de Khochâ-Pounar. La rivière Kara-Sou traverse la plaine du nord-est au sud-est.

Avant d'arriver à Ilidjé, chemin faisant, je fus rejoint par des écrivains et autres employés de l'armée, faisant partie de l'état-major, en tout quatre personnes, qui suivaient le pacha, commandant en chef à Erzindjan. Ne doutant pas que je ne fusse pour la même destination, ils crurent m'obliger en m'offrant leur société et leur compagnie. Contraint de faire bonne mine à mauvais jeu, j'acceptai leur offre qui cependant me contrariait beaucoup, car elle était une entrave à l'exécution de mes projets.

Avant le coucher du soleil nous arrivâmes à Ilidjé, qui n'est qu'un petit village arménien d'une centaine de maisons. En attendant que nos domestiques eussent préparé le repas, d'après l'usage général en Orient, mes compagnons de route firent sortir de leurs malles des caisses, mystérieusement enveloppées, contenant du *raki*, sorte d'eau de vie. Cet article de

contrebande fut exhibé par mes camarades avec un certain air de timidité, ne sachant pas si un pareil spectacle ne blesserait pas mes susceptibilités. Quoique étranger par mes habitudes à l'usage des liqueurs, l'idée me vint que de tels alliés pourraient dans cette circonstance, mieux que tous autres, faciliter mon entreprise, je me mis donc avec entrain à la tête de mes compagnons, pour leur montrer comment il faut s'y prendre pour vider une bouteille. La partie une fois bien engagée et mes amis bien grisés je me levai, et laissant ma société entre les bras de Bacchus et de Morphée, j'allai faire mes préparatifs et me procurer un guide qui connût bien le pays montagneux dans lequel j'allais m'engager. Tout étant prêt, j'entrai dans la tente où mes camarades s'étaient retirés après leur orgie, et les trouvant ensevelis dans un sommeil profond, je fis retirer tout doucement sans faire le moindre bruit mes effets, et les chargeant sur les chevaux, je me mis en route. Ma caravane était composée cette fois de mon caporal d'ordonnance Hadji, brave et fidèle garçon, d'un domestique, d'un guide et de six chevaux.

D'Ilidjé, la route de Trebizonde, qui était celle que suivait le pacha et sa suite pour aller à Erzindjan, prend une direction sud-ouest; au lieu que la route que je devais suivre se dirige vers le nord, et aboutit au district d'Ispir et à la chaîne de montagnes de Djemil-Dagh. J'avais ainsi calculé que, suivant deux

directions à peu près divergentes, plus nous nous éloignerions, moins je courrais le risque d'être poursuivi, de même qu'il m'était déjà arrivé dans mon voyage de Van à Erzeroum. Outre cela, ce qui favorisait encore davantage mon entreprise, c'est que les difficultés et les dangers que l'on rencontre dans les âpres montagnes du Lazistan sont tels, que personne ne m'eût jamais cru capable de me hasarder tout seul par une telle route.

Vers minuit, prenant donc la direction d'Ispir, je traversai dans l'obscurité la rivière Kara-sou; et vers l'aube du jour, je me trouvai à six lieues de distance de Ilidjé, sur les montagnes qui forment le rideau septentrional du plateau d'Erzeroum. De l'autre versant des montagnes, le premier lieu habité que je rencontrai le jour suivant fut le village de Utchkilissié, d'où m'étant procuré un nouveau guide, je suivis pendant quelque temps un des tributaires du Tcholok et j'arrivai vers le soir au village de Rizé (1). Entre Rizé et Erzeroum l'on compte douze lieues. Après avoir passé la nuit dans ce village je continuai mon chemin laissant la ville d'Ispir sur ma gauche. Dans des pareilles circonstances il est toujours prudent de se tenir à l'écart des lieux peuplés. Vers le soir, j'arrivai sur les bords du Tcholok.

(1) On ne doit pas confondre ce village avec la ville de Rize, située sur la mer Noire.

Cette rivière, qui a sa source dans le Taurus, coule du sud-ouest au nord-est, suivant une direction parallèle aux montagnes du Lazistan et à la mer Noire jusqu'à Artvin : de là, tournant tout à coup au nord, elle va jeter ses eaux dans la mer Noire, aux environs de Batoum. Le Tcholok baigne le pied oriental des montagnes du Lazistan, et ce n'est qu'à Artvin qu'il devient navigable, quoique son courant soit très rapide. La nuit étant arrivée, il me fallut chercher un endroit convenable en deçà de la rivière, où ma caravane et moi nous pussions nous reposer avant de traverser la rivière et de nous engager dans les gorges et les précipices de la montagne de Djemil-Dagh.

Pas un village, pas même une cabane dans ces ravins sauvages, où le lit de la rivière et ses bords sont un amas de rochers brisés et de grosses pierres. Dans ce lieu solitaire et ingrat, je dus me croire assez heureux de trouver un abri au fond d'une petite vallée. L'ombre de quelques noyers et un peu de foin ramassé par les paysans, de l'herbe pour mes chevaux étaient les seules ressources que ces lieux pouvaient nous offrir. Couché sur mon petit tapis de prière, roulé dans mon manteau, j'éprouvais une faim dévorante, et je ressentais les effets d'une lassitude complète. Du pain sec, dur, noir, fait avec de l'orge, un assaisonnement d'oignons, voilà tout ce qui fit, ce jour-là, le menu de mon repas. Une nuit

passée à la belle étoile, mais au milieu d'un sommeil des plus profonds, mit un terme à mes jouissances. En nous réveillant, le matin suivant, nous nous remîmes lestement en selle, et nous commençâmes à monter le Djemil-Dagh tout en côtoyant le torrent impétueux de Salazor.

Rien ne peut donner une idée, une image, de l'effet grandiose que présente cette gorge profonde, taillée entre deux énormes sommets, l'un à gauche formant le Djemil-Dagh, et l'autre à droite, le Hemchine-Dagh. Les cimes de ces montagnes laissent à peine entrevoir les nuages.

A partir du Tcholok, la route devient à peu près impraticable : elle longe les bords d'affreux précipices et se réduit à une petite marge ou corniche étroite, entaillée dans le roc. Ce sentier délabré est soutenu en maints endroits par des petits troncs d'arbres; le voyageur et sa monture sont à chaque instant suspendus entre la vie et la mort. La plus grande partie de la route fut faite, comme on peut bien s'imaginer, à pied et avec toutes les précautions que la prudence exige en pareil cas. Après quatre heures d'un trajet aussi pénible, nous arrivâmes enfin, exténués de fatigue au village de Salazor qui se trouve aux deux tiers environs de la montagne.

Il fallut deux heures à notre caravane pour reprendre haleine et se rafraîchir. Puis nous continuâmes notre route. De Salazor jusqu'au point de

partage des eaux, il y a deux bonnes heures de marche ; après ce village la montagne s'élargit, et dans ces hautes régions, notre route passait au milieu des terrains parsemés de pierres et entourés de rochers perpendiculaires qui forment la crête des montagnes. Nous nous trouvions à une hauteur de trois mille mètres environ au dessus du niveau de la mer, et, quoique au mois d'août, la température était très vive. En arrivant au sommet, grand fut notre étonnement de trouver un lac glacé au milieu d'un amphithéâtre de rochers. On sera surpris d'apprendre que cette partie solitaire du globe n'était nullement déserte et abandonnée, comme on pourrait le croire. Nous remarquâmes en effet avec étonnement cinq êtres vivants qui couraient et se roulaient le long du bord opposé du lac, et semblaient avoir choisi cet endroit pour en faire une sorte de manége. C'étaient tout simplement des ours, et notre caravane ayant poussé aussitôt des cris aigus qui effrayèrent ces bêtes, elles se précipitèrent vers le versant opposé, et disparurent, quelques coups de fusil les aidèrent puissamment à prendre cette heureuse détermination, grâce à laquelle nous restâmes maîtres du terrain.

Un froid pénétrant et l'approche de la nuit nous empêchèrent de prolonger notre halte dans cet endroit, où la nature se présentait devant nos yeux dans un aspect si imposant et si grandiose; nous nous empressâmes donc de faire notre descente, afin

de nous procurer un gîte avant la nuit. Mon guide m'apprit que l'unique endroit où nous pussions passer la nuit était une bergerie, située à peu de distance du sommet de la montagne. Je décidai alors d'opérer notre descente, nous dirigeant aussi vite que possible vers ce point.

A la tombée de la nuit nous arrivâmes en effet à la bergerie; et comme j'allais descendre de cheval, trois individus se présentèrent à moi, suivant l'usage du pays, pour m'aider à mettre pied à terre. J'étais tellement accablé de fatigue, qu'au premier abord je fis peu attention aux personnes venues pour me recevoir; ce ne fut qu'au bout de quelques minutes que mon guide, m'abordant avec émotion et dans un état d'alarme, me dit que nous étions tombés parmi les brigands commandés par le fameux Softa Méhémed, la terreur de cette contrée, et que le monde que je voyais autour de moi appartenait à cette troupe. Cet avis me consterna. Gardant le silence, j'essayai de prendre courage et je jetai les yeux autour de moi afin de m'assurer de la réalité d'un tel fait. Je me mis à observer les différents groupes qui restaient debout, parlant entre eux à voix basse : dans les cabannes et derrière des amas de pierres je pouvais distinguer des têtes voilées qui me regardaient d'un air effaré et craintif. Ces êtres gracieux étaient les dames de la bande qui avaient quitté leurs villages afin de passer la nuit en société de leurs époux

et amants. Au bout de quelques instants de tâtonnement, me sentant assez solide sur mes jarrets, je résolus de payer d'audace. M'approchant d'un des groupes le plus près de moi, je demandai si Softa Méhémed leur chef était parmi eux. Après m'avoir bien mesuré de la tête aux pieds, l'un d'eux me répondit que Méhémed ne se trouvait pas là pour le moment, qu'il était allé quelque part pour ses affaires, et qu'il pensait qu'il ne serait pas de retour jusqu'au matin.

Je leur dis alors que, le *kismet* m'ayant conduit dans la montagne et jeté au milieu d'eux, j'étais content de pouvoir passer la nuit dans leurs cabanes et en leur société. Ces mots parurent leur faire du plaisir; ils commencèrent à se rapprocher de moi donnant des signes de bon vouloir et de sympathie. Ma manière dégagée et hardie sembla produire sur eux un effet qui les rassura au sujet de mon apparition soudaine au milieu d'eux. Un grand feu brûlait près de l'endroit où j'avais mis pied à terre, et ce fut là que nous formâmes notre cercle. Afin de faire disparaître tout doute qui pourrait être une cause d'alarme pour mes farouches hôtes, je leur racontai comment mon passage par les montagnes n'était qu'une aventure, car moi aussi j'avais mes ennemis qui me persécutaient et me forçaient à chercher un refuge à Constantinople. Je demandai ensuite sans cérémonie si l'on pouvait trouver quelque chose à manger, car moi et mes gens n'ayant pas eu de grand repas

depuis quelques jours, notre physique était dans un état d'affaissement complet.

Mon désir fut admirablement rempli, car quelques minutes après, un repas délicieux vint nous causer une vraie surprise. Ces pauvres gens ne se gênaient pas au sommet de la montagne ; ils y faisaient bonne chère. On nous servit en effet du lait, du ïaourt et un excellent morceau de viande sèche préparée avec des œufs.

Pendant le repas qui me fut servi dans une des cabanes, j'entamai avec eux une conversation assez intéressante. Je voulais satisfaire ma curiosité sur leur manière de vivre et sur les raisons qui les avaient forcés à embrasser une pareille existence. Ils me racontèrent que beaucoup d'entre eux appartenaient a de bonnes familles, mais que, n'ayant pas les moyens et l'influence nécessaire pour échapper à la conscription, ils s'étaient réfugiés dans ces montagnes. J'essayai alors de leur faire comprendre que, malgré leur répugnance, la vie du soldat n'était pas aussi mauvaise qu'ils s'imaginaient, et qu'il valait mieux servir leur pays pendant cinq ans que de courir les montagnes toute leur vie. Ils me répliquèrent que si les pachas et les officiers traitaient les soldats comme il fallait, ils n'auraient pas de raison de craindre la vie militaire; mais que tel n'étant pas le cas, il valait mieux mourir dans ces montagnes, près de leurs foyers, que de mourir victimes de l'oppression de tel pacha ou de tel bey.

Cette réponse allait engager une polémique dont je n'aurais pu me tirer avec avantage; je préférai donc couper court, et, changeant de thème, je leur dis de me narrer l'histoire de leur chef Softa-Méhémed, dont j'avais beaucoup entendu parler. L'un d'eux appelé Redjeb prit alors la parole et me raconta que Softa-Méhémed était un ancien étudiant de théologie à l'université (médressé) de Rizé.

Quelques années auparavant, des querelles de famille ayant irrité ses parents contre lui, ces derniers, un jour, attentèrent à la vie de Softa-Méhémed pendant qu'il se promenait dans le marché de la ville. Méhémed, qui était un gaillard à ne fléchir devant personne, se défendit, et au lieu de tomber victime, il tua trois de ses ennemis. Un pareil exploit le força cependant à se réfugier dans les montagnes, afin de se soustraire à la vengeance de ses nombreux ennemis. Mais ces gens qui jouissaient d'un grand pouvoir dans le conseil administratif du district, dont ils étaient des membres, se servirent de leur influence pour faire publier un arrêt, par lequel Méhémed fut déclaré hors la loi. Le pouvoir exécutif fut chargé de son arrestation; mais Méhémed, ayant livré plusieurs combats aux gendarmes, éluda leurs poursuites. Pendant l'été, il battait la campagne, dévastant et pillant les propriétés et les biens de ses ennemis, tandis que, pendant l'hiver, contraint d'abandonner ces hautes régions, Méhémed quittait

les montagnes du Lazistan et, traversant la mer Noire, allait rejoindre les Circassiens dans leurs expéditions contre les infidèles Moscovites.

Voyant l'impossibilité de se défaire d'un tel adversaire, ses ennemis se décidèrent à en venir à un compromis avec Méhémed. Le gouverneur du district feignit d'abord de lui accorder une amnistie complète, à la condition que dorénavant il vivrait en bon et honnête citoyen. Méhémed, fatigué d'une vie qu'il n'avait embrassée que forcément, accepta l'offre et rentra au sein de sa famille.

Cette amnistie n'était, comme on le voit, qu'un piége dressé par ses ennemis pour se debarrasser de lui plus facilement. Un jour, pendant que Mehémed labourait son champ, ayant une de ses filles à son côté, ses ennemis firent sur lui une décharge simultanée qui, sans atteindre le père, tua malheureusement la fille. Méhémed, qui était toujours bien armé, venge la mort de sa fille, en tuant deux des assaillants, et aussitôt il s'enfuit dans la montagne Depuis cette époque, Softa-Méhémed vit à la tete d'une bande de quatre-vingts brigands et fait une guerre à outrance à ses ennemis. Mon interlocuteur ajouta que cette nuit même il était parti pour une expédition contre une caravane venant de Rizé chargée de marchandises appartenant à ses ennemis.

Le sommeil vint mettre un terme à notre conversation, et par suite des fatigues et de l'agitation du

jour, mon corps jouit d'un repos non interrompu jusqu'au matin. Au lever du soleil, je fis mes adieux à mes hôtes, dont le triste sort éveilla en moi les sentiments d'un vif regret. En vérité, quelque blâmable que soit l'existence criminelle de ces malheureux, il est certain que la responsabilité de ces méfaits retombe entièrement sur le gouvernement, dont les injustices et la mauvaise foi sont la source de ces désordres. De ces faits l'on doit conclure que depuis les frontières de la Perse jusqu'au littoral de la mer Noire, le brigandage et l'anarchie sont le fruit de la corruption et de la complicité des gouverneurs, ainsi que de leurs injustices et de leur tyrannie. L'accroissement du brigandage est en raison directe avec la mauvaise administration d'un pays. La Grèce, l'Italie et la Turquie offrent une preuve de la vérité de cet axiome. Cependant pour être juste il faut dire que si le brigandage existe en Grèce et dans l'Italie méridionale, la cause en est dans l'impuissance de l'autorité à réprimer cet état de choses, tandis qu'en Turquie l'autorité se met à la tête et fait cause commune avec les bandits.

Ce jour-là, notre route nous menait à travers des défilés affreux ressemblant beaucoup à ceux que nous avions franchis en remontant l'autre versant. Ici cependant, grâce à l'humidité de la mer, le pays possède une végétation des plus riches, et les montagnes et leurs contre-forts sont couverts de superbes

forêts qui en rendent l'aspect fort pittoresque. La distance entre notre dernier gîte et la ville de Rizé est de dix-sept lieues; je me contentai donc de faire ce jour-là une partie de la route, remettant au lendemain mon entrée en ville. N'ayant pu rencontrer sur la route aucune maison ni lieu habité, à l'approche de la nuit, ma caravane fut forcée de bivouaquer au milieu de la forêt, le feuillage d'un chêne me servit de toit. Cette nuit, la frugalité et le jeûne étaient obligatoires : nous soupâmes de pain de maïs. Pour nous garantir des bêtes fauves, qui abondent dans ces endroits, on fut obligé d'entretenir pendant toute la nuit un grand feu, qui nous préserva en même temps du froid et de l'humidité.

Impatient de mettre un terme à mon expédition, et à mes aventures, je fus en selle avant l'aurore. Chemin faisant, nous rencontrâmes une troupe de gendarmes, qui étaient sur les traces de Softa Méhémed. Les gendarmes nous contèrent que celui-ci venait d'attaquer la caravane venant de Rizé; qu'il avait entassé et brûlé toutes les marchandises et les magnifiques tissus qu'il avait pu saisir; qu'ensuite, il avait renvoyé les conducteurs et leurs bêtes de charge en leur donnant un pourboire. Nouvelle et généreuse manière de faire le brigandage! Dans l'après-midi, je fis mon entrée à Rizé sur la mer Noire et je mis fin ainsi à mon expédition à travers les montagnes du Lazistan.

CHAPITRE XVIII

Rizé ; mon départ pour Trébizonde ; mon arrivée dans cette ville ; mon départ pour Constantinople ; j'arrive à Constantinople et je me présente à Fouad-Pacha ; sa conduite ; je suis mis en non-activité ; je reçois l'ordre de partir pour l'armée ; trait excentrique de législation.

Rizé est située à dix-huit lieues à l'est de Trébizonde, sur un emplacement des plus charmants et des plus pittoresques. Cette ville possède une vaste rade, bien supérieure à celle de Trébizonde. La configuration de cette rade et les rochers qui prolongent la pointe située à l'ouest permettraient que l'on poussât une jetée de 150 mètres, de façon à garantir le port des vents du nord-ouest qui seuls sont à redouter dans ce littoral. Si l'on considère que cette ville est rapprochée de Erzeroum de dix-sept lieues plus que Trébizonde, il est évident que le transit de la Perse et le commerce de cette partie de l'Asie-Mineure trouveraient des grands avantages à ce que Rizé fût mise en état de faciliter le mouvement commercial. Ses fabriques de toile, renommées dans tout l'Orient par la finesse et la beauté du tissu, ses jardins riches en orangers, citronniers, etc., pourraient être les éléments d'une grande prospérité.

Avant la réforme, dans les temps féodaux, cette ville était très florissante, les restes de la grandeur de ses seigneurs en font preuve. Aujourd'hui elle ne compte que trois mille maisons, presque entièrement Lazs et de religion musulmane. Ici mon séjour fut de courte durée. Le prix de mon trajet une fois réglé, je me transportai avec tous mes effets dans ma barque où je m'assis en vrai pacha, tandis que seize bateliers se mettaient à ramer de toutes leurs forces.

Pendant que, dans l'obscurité, nous longeâmes la côte, une fraîche brise de terre vint soulager les efforts de l'équipage, favorisa notre marche, et permit à notre corsaire de mouiller, vers l'aube du jour, dans le port de Trébizonde.

Par une heureuse coïncidence, le paquebot-poste partait ce jour-là même. J'allai donc promptement m'installer à bord du Chéliff, bateau appartenant aux Messageries Impériales, par lequel j'avais déjà fait le voyage de Constantinople à Trébizonde, lors de mon départ pour l'Asie. Le soir on leva l'ancre, et après le trajet ordinaire de trois jours, le 12 août 1863, je fis mon entrée dans le Bosphore.

Sans perdre de temps, le lendemain de mon arrivée je me présentai chez Fouad-Pacha qui, réunissait en sa personne le pouvoir de grand-vizir et de ministre de la guerre, et à qui, conséquemment, il fallait adresser mes plaintes. Son Altesse demeurait à cette époque, dans sa résidence princière de Can-

lidja sur le Bosphore Ma visite tomba par hasard le lendemain d'un festin que le pacha avait donné à son auguste maître, comme marque de son dévoûment et de sa fidélité. Les appartements et les jardins étaient décorés avec un luxe et un goût exquis. Fouad, assis au milieu d'une serre féerique et enchantée, savourait avec délices la fumée de sa pipe, et les profondes révérences que plusieurs humbles serviteurs lui offraient avec profusion.

Abordant le pacha sans beaucoup de préambule ou de cérémonies, je remis entre ses mains une copie du mémorandum que j'avais déjà présenté au muchir Moustapha-Pacha, au sujet d'Azmi-Pacha, du meurtre du juif Moucho et de la mort de mes soldats. J'ajoutais, dans ce mémorandum que mes démarches auprès du muchir, commandant notre corps d'armée, étaient restées sans résultat; et que par conséquent je m'étais trouvé dans la triste nécessité de me présenter a Son Altesse pour obtenir la justice que tant de victimes réclamaient. La pétition remise, il me fallut attendre debout comme un domestique, pendant que des parasites et des mannequins avaient l'honneur d'être assis autour du pacha. En Europe, un capitaine, un lieutenant, jouit de cette considération qui est due à un défenseur de la patrie, il arrive même souvent qu'il est admis à la familiarité du chef de l'État. En Turquie, un grand-vizir doute encore qu'un colonel doive être considéré comme un

homme, et Son Altesse croirait se dégrader en se levant devant un général de brigade. Si des officiers de ce grade reçoivent l'autorisation de s'asseoir en présence du pacha, ils doivent commencer par rétrécir d'abord leurs jambes et leurs bras en guise de crapauds; ils doivent tordre leurs têtes et leurs bouches comme signe de leur petitesse et de leur insignifiance vis-à-vis d'un tel homme. C'est par ces grimaces que, suivant l'étiquette turque, l'on fait preuve de bonne éducation; si par malheur vous manquez à une de ces révérences ou si vous gardez une démarche dégagée et militaire, on vous stygmatise de suite; vous êtes sûr d'être détesté par tous les grands, et considéré comme un homme dangereux.

Au milieu de ce paradis terrestre, des nouvelles si désolantes de son administration devaient naturellement irriter Fouad et lui agacer les nerfs. Cependant, en fin et expert diplomate, il fit semblant de ne pas remarquer ce qu'il ne lui convenait pas de savoir, et sans faire aucune allusion aux vols, aux assassinats, et aux autres faits importants que je venais de porter à sa connaissance, il trouva qu'après tout, ce qu'il y avait de plus scandaleux dans toutes ces affaires était le crime d'être venu à Constantinople demander justice.

En effet, après quelques instants de réflexion, Son Excellence me demanda si j'ignorais que, d'après les réglements militaires, quitter le quartier général sans

l'autorisation de ses chefs était une affaire à laquelle s'attachait une grave responsabilité. Je me permis de répondre à cette remarque que je savais parfaitement qu'une telle action était en opposition avec les institutions militaires; mais que, cependant, en pareil cas, la responsabilité de ma conduite retombait entièrement sur ceux qui se permettaient de fouler aux pieds toute loi, et qui, par leurs crimes et injustices, m'avaient forcé à avoir recours à une mesure aussi extrême.

Fouad-Pacha, après avoir écouté ma réponse, reprit d'un air froid et sec, qu'il prendrait cette affaire en considération, et que, pour le moment, il remettrait mon rapport au conseil du ministère de la guerre. Cependant, les manières tranchantes, l'expression même de Son Excellence suscitaient en moi de tristes pressentiments et m'inspiraient de vives inquiétudes sur les dangers qui me menaçaient. Je commençai à prévoir l'impossibilité d'obtenir justice d'un tel homme. On pouvait clairement lire sur ses traits un terrible *Méfiez-vous !*

Dix jours après mon arrivée à Constantinople, une dépêche de Mélémenli Moustapha-Pacha, commandant de mon corps d'armée, vint annoncer officiellement au ministère de la guerre ma fuite de l'armée.

En arrivant à Erzindjan, le muchir Moustapha-Pacha fut averti de mon évasion et apprit que je m'étais permis de me jouer de lui, lui jetant pour

ainsi dire le gant au visage. Sa colère n'eut pas de bornes, et on l'entendit dire avec rage. « De quelle race d'hommes est-il donc, ne craint-il pas pour sa tête? » Ce qui exaspérait le muchir à ce point, ce n'était pas mon acte d'insubordination vis-à-vis de son autorité, mais bien parce qu'il prévoyait que mon arrivée à Constantinople pourrait provoquer sa destitution. Chancelant et douteux, ne sachant encore de quelle façon Fouad-Pacha se déciderait dans cette affaire, le muchir se garda bien dans sa première dépêche d'écrire autre chose qu'un simple rapport concernant mon évasion, sans entrer dans aucune récrimination ou détail. Il se réservait de le faire aussitôt qu'il aurait eu une assurance que Fouad le soutiendrait et ferait cause commune avec lui.

En effet, le muchir ne tarda pas de recevoir de nouvelles rassurantes de Fouad qui l'invita à transmettre au ministère un rapport, demandant que l'on envoyât au quatrième corps un officier pour me remplacer dans le commandement. Le prétexte employé était que les troupes ne pouvaient pas rester sans chef. Cette circonstance assez curieuse laissait voir clairement les intentions de Fouad à mon égard, et Moustapha-Pacha s'empressa alors de rédiger un document équivalant à une catilinaire dans lequel ni accusations ni épithètes n'étaient épargnées. Le brave muchir demandait qu'au lieu d'un rebelle et d'un ignorant, le gouvernement impérial envoyât à

son corps d'armée un officier comme il faut, ou, ce qui revient au même, comme il lui en fallait, c'est à dire un mannequin et un homme bon à tout faire.

En recevant ce rapport, Fouad-Pacha s'empressa de faire un premier pas dans la voie de la justice, et comme mesure préliminaire, il me mit en non-activité. Il me fit signaler en même temps que le gouvernement impérial, dans sa sollicitude toute spéciale pour ce qui touche au bien-être des troupes, m'invitait, ou, pour mieux dire, me défiait de prouver devant une cour suprême la vérité de mes accusations.

Ma mise en non-activité fut un sujet de discussions assez animées au sein du conseil de guerre *Dari-Chourà*, où quelques membres furent d'avis qu'on ne pouvait légalement me mettre en non-activité qu'autant que la nature de cette affaire serait bien déterminée et qu'un jugement aurait été prononcé. A la vérité, si j'avais quitté l'armée sans permission, et si je cherchais à justifier mon insubordination par le mensonge et la calomnie, je me trouverais, disaient-ils, coupable de désertion ; tandis que s'il était démontré que j'avais abandonné mon poste par suite de persécutions, et pour obtenir une justice qu'on m'avait refusée, la question alors prenait un caractère différent.

On faisait remarquer encore, qu'en agissant de cette façon illégale, on ressemblerait à ce juge de

jadis qui, sans se donner la peine d'écouter les deux parties, donnait gain de cause à celle qui se présentait la première ou criait le plus. Ajouter foi aux invectives et réclamations du muchir Moustapha-Pacha, et venir aux voies de fait sans m'avoir même interrogé, c'était simplement donner raison au plus fort en fermant la bouche au faible. Ces raisonnements, dictés par le sens commun et les principes du droit légal, ne servirent de rien ; le président du conseil était une créature de Fouad ; et il était là chargé d'exécuter les ordres de son maître. L'opposition se tut aisément et la résolution passa.

D'après le système actuel de l'administration ottomane, les conseils, dans toutes les administrations tant militaires que civiles, sont des instruments serviles que le despotisme emploie pour légaliser et revêtir des apparences de la justice toutes ses actions. Certains conseils sont composés de membres honoraires ; d'autres de membres payés et stipendiés par le gouvernement. De la première catégorie, sont les conseils chargés de l'administration des provinces et des districts ; leurs membres sont choisis parmi les personnes les plus influentes du pays. Ces membres, nommés et destitués par le gouvernement, quand bon lui semble, se gardent bien de faire la moindre opposition au gouvernement, de crainte d'être mis à la porte et disgraciés. Cette position, quoique honoraire, donne cependant des grands avantages ; elle

est très recherchée, comme une source de richesse et le soutien de tous ceux qui peuvent l'obtenir.

La servilité et la bassesse de ces conseils sont poussées à une telle extrémité, que si un gouverneur se proposait de faire un rapport par lequel on signifierait à la Sublime Porte que la lune, qui est ronde, partout ailleurs, est carrée dans leur pays, les membres de son conseil administratif apposeraient, sans hésiter, leur sceau, à l'appui d'un tel fait. Dans beaucoup d'endroits, les gouverneurs épargnent aux membres des conseils la peine même d'être présents aux séances et de mettre leur cachet aux diverses pièces officielles. Le pacha tient le conseil tout entier dans son tiroir et, quand il veut faire usage des cachets des membres, il n'a qu'à fourrer sa main dans l'écritoire et sceller le *masbatà* (pièce officielle, scellée par l'unanimité des membres d'un conseil), de la même façon que si le conseil était en séance devant lui.

Une anecdote assez piquante ne sera pas sans intérêt ici, afin de mettre en évidence ce que sont les conseils en Turquie. Pendant mon séjour à Kotour, le mufti de Bach-Kalé vint, un jour, présider à l'inventaire de feu Étem-Effendi, directeur de la quarantaine de Kotour. L'inventaire, une fois fini, le mufti remit aux parents du défunt un certificat, en vertu duquel, comme chef de l'autorité religieuse de cette province, il constatait l'accomplissement de

toutes les formalités légales dans la vente aux enchères des biens d'Étem-Effendi. Munis de ce document, les héritiers vinrent me solliciter de vouloir bien intervenir, pour que le mufti apposât son cachet au certificat, car cette formalité était indispensable pour légaliser cet acte. Croyant qu'il y avait eu là un oubli, j'allai trouver le mufti et je le priai de vouloir bien mettre son sceau sur le certificat. Grand fut mon étonnement, quand le mufti m'avoua, en s'excusant d'un air assez naïf, que son cachet officiel était resté entre les mains du pacha, gouverneur de la province. Le pacha s'était arrangé de façon à garder les cachets de tous les membres de son conseil, réunissant ainsi dans sa personne les pouvoirs législatif, exécutif et religieux. Quelle garantie restait alors au pauvre peuple contre l'arbitraire?

Les conseils, composés de membres stipendiés, sont les commissions attachées aux différents ministères et ceux des corps d'armées. Dans ces conseils, la moindre indépendance d'idée est une rébellion ; on vous accuse d'être bavard, d'être privé du sens commun et on vous met à la porte. Si votre opposition a été un peu vive, vous courez la chance d'être envoyé en mission dans le Iémen ou à Bagdad, les Sibéries ottomanes, où l'on a tout le loisir de regretter ses escapades.

A l'époque où Fouad-Pacha prit possession du ministère de la guerre, il commença par réorganiser

le conseil du *Dari-Chourà* avec ses créatures, renvoyant tous ceux qui ne lui convenaient pas. Parmi les membres du conseil dont il voulait se défaire, il y avait un Circassien, nommé Hussein-Pacha, général de brigade d'artillerie. Cet officier avait, dans sa jeunesse, fait de très bonnes études en France, un tel officier ferait honneur à quelque armée européenne que ce soit. Mais un homme brave et indépendant comme lui ne faisait pas l'affaire du ministère; il fut renvoyé et on lui communiqua l'ordre de partir pour l'Asie. Tout membre de conseil qui a une famille et des intérêts à sauvegarder est obligé de se taire et de laisser le navire marcher vers l'abîme.

D'ailleurs, les lois et les institutions sont si généralement méprisées, que les concessions faites par le sultan à ses sujets, sous le titre pompeux de Tanzimat-hairié sont l'objet des railleries générales au sein même du conseil chargé de leur exécution; l'application de ces lois produit souvent les incidents les plus ridicules. En 1866, une discussion assez animée s'engagea un jour entre les personnages qui font partie du grand conseil de justice, au sujet de l'application de la loi du Tanzimat. Un des membres, nommé Emin-Effendi, frère d'Hakki-Pacha, crut de son devoir de résister énergiquement à une violation flagrante de la loi, que ses honorables confrères jugeaient à propos de se permettre. Après avoir epuisé inutilement

tous les arguments que le droit et son bon sens lui suggéraient, voyant que les pachas s'obstinaient, malgré tout, à faire ce que bon leur semblait; Emin ne put retenir plus longtemps son indignation et s'écria : « Messieurs, si nous avons le parti pris de faire notre volonté et de satisfaire à nos caprices, à quoi bon avoir des lois? Il vaut mieux faire savoir à la nation que dorénavant il n'y aura plus de loi, et que notre bon plaisir sera l'unique code auquel elle doit obéir. Une semblable déclaration serait très avantageuse pour l'empire, car les sujets sauraient à quoi s'en tenir; et nous autres, employés, nous nous débarrasserions de tous ces griffonnages, de toutes ces paperasses dont les archives sont farcies. » Une pointe si courageusement faite au milieu des rangs serrés des pachas, produisit une vive impression sur leurs esprits et un silence de quelques instants s'ensuivit; quand Kibrisli-Méhémet-Pacha prit brusquement la parole et dit : « Que croyez-vous que ce soit que la loi? La loi a été faite par trois ou quatre (*pésévénks*) mauvais drôles comme nous, si nous l'avons faite, pourquoi ne pourrions-nous pas l'annuler! » Ce pacha a occupé trois fois la haute position de grand visir, et il est considéré comme un des hommes les plus libéraux de la Turquie!

Au milieu de décembre 1863, quatre mois après mon arrivée à Constantinople, le président du conseil de guerre Dari-Chourà, me notifia ma mise en

non-activité avec ordre de partir pour le quartier général, où je devais aller prouver la vérité de mes dépositions. J'exposai au président que ma mise en non-activité, avant que le procès eût lieu, était une mesure injuste. C'était évidemment un encouragement donné à mes ennemis, et en même temps une menace faite à ceux qui devaient prendre fait et cause avec moi, afin qu'ils m'abandonnassent à mon sort. Je lui déclarai également que je ne pouvais pas accepter un tribunal composé de personnes qui se déclaraient d'avance contre moi, prêtes dans leur propre intérêt à me refuser toute justice. Pour toute réponse, le président me conseilla de partir, car autrement on aurait employé la force et on m'aurait envoyé sous escorte.

Une telle déclaration ne me laissait plus aucun doute sur les intentions du gouvernement. Je mis donc de côté toute réserve, et m'épanchant avec le président, qui avait été jadis mon camarade pendant la guerre de Crimée, je lui avouai franchement mes craintes. Je lui dis que la marche hostile que le gouvernement avait tenue vis-à-vis de moi me faisait craindre qu'on ne mît fin à mes jours de la même manière qu'on avait dernièrement fait à un adjudant major dont je me mis à lui raconter l'histoire.

« Un adjudant major, dont j'ai oublié le nom, avait été persécuté à outrance par son lieutenant colonel, un certain Moustapha-Bey, qui commandait le régiment d'artillerie en garnison à Tripoli de Barbarie.

Un jour, son supérieur voulant se débarrasser de lui, parce qu'il le gênait dans ses pratiques malhonnêtes, lui fit administrer du poison. Ce moyen n'ayant pas produit l'effet voulu, il menaça de le tuer en lui pointant un pistolet à la tête. Le gouverneur de la province, le corps des officiers, la population, prévoyant une catastrophe imminente, on conseilla à l'adjudant-major d'aller à Constantinople, et d'exposer au ministère ses justes griefs. On s'empressa même de lui donner des certificats signés par le gouverneur de la province et par les officiers, dans lesquels on constatait la vérité de ses dépositions.

« Appuyé par de tels témoignagnes et documents, l'adjudant-major partit, dans le mois d'octobre 1863, pour Constantinople, sans la permission de son chef, le lieutenant-colonel. A Constantinople, cet officier expose son état, il montre les documents dont il est muni et demande justice. L'adjudant fut traité de la même manière dont on agissait envers moi ; on lui déclara qu'on regrettait beaucoup, et qu'on était même très affligé d'entendre des pareilles choses ; mais que cependant il devait retourner à son poste, afin de prouver la vérité de ses assertions. En effet, un colonel, Méhémed-Bey, fut chargé de partir pour Tripoli accompagné de l'adjudant-major dont le procès lui avait été confié.

« Une fois à Tripoli, l'adjudant-major fut, sans autre formalité, mis aux fers ; et pendant un simu-

lacre de séance de quelques jours de durée, le malheureux adjudant-major mourut de *coliques* dans la prison, victime d'une politique qui a pour but de sauvegarder à tout prix le prestige et la tyrannie des chefs. »

Ces mots achevés, je repris : « Ne pensez-vous pas, mon cher pacha, qu'il y ait une analogie frappante entre le cas actuel et celui du pauvre adjudant-major?

— Ah bah! répondit le pacha, rassurez-vous, n'ayez pas de telles idées; mais vous paraissez ignorer, ajouta-t-il, le reste de l'histoire de l'adjudant, et la manière éclatante dont le gouvernement impérial lui rendit ensuite justice. Après la mort de l'adjudant, le gouvernement fut à même d'apprendre le véritable état des choses. Le lieutenant-colonel, cause de ces malheurs, fut traduit devant un conseil de guerre, et sa félonie constatée, il subit la dégradation et fut envoyé en exil. En même temps, comme l'adjudant était mort, le gouvernement crut de son devoir de donner une satisfaction à sa mémoire, et conféra le grade du père au fils, enfant de cinq à six ans. »

Le sérieux avec lequel le président me conta cette étrange façon de faire justice, ne put pas m'empêcher de rire, et avec ironie : « C'est à Dieu, lui répondis-je, qu'appartient la justice après la mort; mais une fois mort, peu nous importe que le gouvernement impérial songe ou non à rendre justice à notre mémoire. »

Quand un personnage si haut placé que le président du grand conseil du ministère de la guerre emploie de tels arguments, n'est-on pas autorisé à conclure que la promulgation du Tanzimat et des Hatti-houmaïouns n'est qu'une pure illusion qui n'a d'autre but que celui d'en imposer au monde? Evidemment la corde et le cimeterre semblent avoir été remplacés par le poison. Le système est le même que jadis, ce n'est que le procédé qui vient de subir une modification.

CHAPITRE XIX

Vexations dont je suis l'objet ; je donne ma démission ; mes démarches auprès de sir Henry Bulwer ; ma maison est cernée ; je suis mis en prison ; état de la prison ; intervention de l'ambassade anglaise, je suis mis en liberté ; les juifs présentent une pétition à Fuad-Pacha ; mesures que je prends ; les juifs sont chassés.

Malgré les craintes que je pouvais avoir au sujet des intentions du ministère à mon égard, il y avait cependant des considérations qui devaient empêcher, telle au moins était ma conviction, qu'on n'eût recours à des mesures extrêmes. D'abord mes relations me rendaient assez connu à Constantinople ainsi qu'ailleurs. Ma nationalité me procurait un point d'appui parmi les Européens et pouvait me valoir la protection des ambassades. Mon procès avec l'armée et les persécutions dont j'étais l'objet étaient connues de tout le monde, et dans certains cercles on en faisait l'objet d'observations et de remarques assez vives.

Le gouvernement turc jouissant auprès des autres gouvernements d'une réputation très équivoque, il doit nécessairement être circonspect ; c'est pourquoi

il ne pouvait nullement répondre aux intérêts et à la politique de Fouad-Pacha d'avoir recours vis à vis de moi à des mesures extrêmes, tant que je me trouvais à Constantinople. En effet, mon arrivée dans la capitale venait de bouleverser les plans du muchir ainsi que ceux du ministère ; ils se trouvaient désarmés. Car si j'étais resté auprès du quartier général, loin de toute population européenne, loin de la protection des représentants des puissances, le gouvernement turc aurait eu une parfaite liberté d'action. Erzindjan était justement l'endroit qui convenait le mieux à ce but, car personne là-bas n'aurait pu entendre la fin de mon procès. Il est plus que certain qu'une fois à Erzindjan on m'aurait fait prendre mes quartiers au fond d'un cachot, où mon existence aurait fini par l'étranglement ou le poison. Qui en aurait jamais rien su?

Cacher à tout prix les turpitudes de son administration, en cela se résoud la raison d'État qui sert de ligne de conduite au gouvernement turc. L'existence même de ce gouvernement repose sur ce principe. Au beau milieu de Constantinople, Fouad-Pacha se trouvait naturellement géné dans ses mouvements, il résolut donc de m'envoyer à Erzindjan où il serait facile de se débarrasser de moi, de même qu'on l'avait fait de l'adjudant-major qui étant inconnu put facilement disparaître à Tripoli de Barbarie, sans que le public s'en aperçût.

En même temps, en attendant que le moment opportun pour m'expédier en Asie arrivât, on n'épargnait aucun moyen d'exercer des représailles contre moi. Sous l'impulsion de Fouad, la Porte tout entière me devint hostile, on me regardait de travers, on daignait à peine me répondre, et sous maints prétextes on me refusa le payement de mes appointements et rations, bref on me faisait une guerre de chicane. Voyant la tactique employée envers moi, au lieu de m'exposer à des mortifications et à des affronts gratuits, je pris le parti de m'abstenir autant que possible de fréquenter le ministère, et d'attendre avec calme le dénoûment.

Ma patience et ma résignation irritèrent davantage le ministère qui résolut enfin d'avoir recours à des mesures plus efficaces pour en venir à une solution. En effet, un jour pendant que j'étais absent de chez moi, un adjudant-major accompagné de deux sergents vinrent chez moi demandant à me voir. Apprenant que j'étais sorti, ils commencèrent à crier et à tenir des propos grossiers et injurieux à mon égard. Ils remirent ensuite un billet par lequel on m'intimait de me présenter au ministère de la guerre. Ils prirent soin en même temps de me menacer que si je ne comparaissais pas à l'heure indiquée, ils viendraient attaquer ma maison, et me tirer dehors par force; puis ils partirent, laissant mes gens dans la stupeur.

En rentrant le soir, je trouvai le billet qui m'ordonnait de paraître au ministère, et j'appris en même temps les brutalités dont les émissaires de Fouad s'étaient rendus coupables. On était alors dans le mois du Ramazan qui correspondait cette année 1864, au mois de février : pendant ce mois à cause des jeûnes et des devoirs religieux qui ont lieu durant la journée, les ministères sont ouverts et fonctionnent seulement la nuit. L'heure fixée pour me présenter au ministère étant arrivée, je m'empressai d'aller voir quelle était la cause d'un pareil ordre et le motif qui rendait nécessaire une telle façon d'agir.

J'allai donc trouver le colonel Hafiz-Bey, membre du conseil de la guerre, de la part de qui, l'ordre m'avait été remis; je lui demandai, d'un ton assez vif, la cause d'un tel traitement que je considérai un insulte à ma personne, aussi qu'au grade que j'occupais. En réponse à mes remontrances le colonel me dit que si je me croyais offensé, ce que j'avais de mieux à faire, était d'entamer un procès contre le conseil lui-même. Cette réponse expliquait l'énigme; je passai ensuite à demander l'ordre qu'il avait à me communiquer. Là-dessus, le colonel me montra une dépêche du muchir Moustapha-Pacha, commandant mon corps d'armée, dans laquelle ce brave monsieur m'accusait carrément de m'être approprié les chevaux de charge que j'avais pris à Erzeroum, lors de mon départ pour Rizé. Son Excellence insinuait dans

ce document que j'avais d'ailleurs vendu ces bêtes, et que j'en avais empoché le prix. Après avoir servi le gouvernement ottoman avec toute la fidélité dont un homme de cœur est capable, se voir calomnier et insulter d'une manière aussi lâche et aussi infâme est plus que l'on puisse tolérer. Des larmes de rage et d'indignation coulèrent de mes yeux : je me levai donc et prenant congé du colonel je lui déclarai que le lendemain même, je lui enverrais copie de certains documents qui, signés par le mudir (préfet) de Rizé, seraient plus que suffisants pour lui prouver que les chevaux que l'on m'accusait de m'être appropriés, avaient été remis par moi à ce fonctionnaire. J'ajoutai ensuite que par là il pourrait se convaincre du peu de valeur qu'il fallait attacher aux calomnies du muchir Mustapha-Pacha. En partant, le colonel Hafiz-Bey me dit que l'une des raisons pour laquelle l'on m'avait appelé était de me faire part de l'ordre ministériel au sujet de mon départ pour le quartier général d'Erzindjan. Le colonel ajouta qu'il fallait que je fisse au plus vite mes préparatifs, car il était probable que l'on me ferait partir d'ici à quelques jours. Il ajouta ensuite que si je m'avisais de résister aux ordres du ministre, ses instructions étaient de me lier les mains et les pieds et de m'envoyer ainsi sous escorte.

Rentré chez moi il me fut impossible, comme l'on conçoit, de prendre le moindre repos pendant toute

cette nuit. Le moment de crise étant imminent, des réflexions se présentaient à mon esprit, et une certaine vacillation, assez naturelle d'ailleurs dans des pareilles circonstances, se manifestait en moi. Quitter pour toujours l'armée turque ayant été déjà chez moi un parti pris, l'on sera étonné de voir comment, une fois que la marche même des événements amenait cette solution, j'éprouvai néanmoins un regret au moment de l'exécuter. Ceux seulement qui ont été dans le métier des armes peuvent savoir ce que coûte de faire les adieux à ses camarades. Depuis mon enfance la vie du soldat avait été mon idéal, mon rêve, le seul objet de mes ambitions. Toutes mes études, tous mes travaux n'avaient eu d'autre but. A la dernière heure mon âme était en proie à la douleur et au regret.

La raison cependant me faisait entendre sa voix : Après tout à quoi aboutirait-il de servir un gouvernement inepte et indigne qui dans son aveuglement persécute même ceux qui ont dévoué leur vie à son service? Serait-ce pour du pain que je gagne à la sueur de mon front, ou bien pour un vil salaire que je me soumettrais à de pareilles injustices et humiliations? Un désir ardent de gloire m'avait poussé jadis à embrasser la carrière des armes, tolérerais-je aujourd'hui l'ignominie? De telles et autres idées battues et rebattues dans ma tête durant toute cette nuit me firent prendre la décision d'envoyer le lendemain même ma démission a Fouad-Pacha. Quant à l'avenir c'était en Dieu que je

mettai ma confiance et mon espoir. Lui qui seul connaît les secrets de mon cœur, il ne manquera pas, disai-je, de me venir en aide dans ces jours d'épreuves.

Avant cependant de rien faire, je crus nécessaire de consulter mon père à ce sujet. Anglais de naissance, il est un des plus anciens résidents anglais de Constantinople. Il jouissait à cette époque de l'intimité de sir Henry Bulwer, notre ambassadeur auprès de la Sublime Porte. Son expérience ainsi que son appui étaient pour moi, dans une pareille circonstance, d'une haute valeur. J'allai donc chez mon père à qui je fis un exposé des graves événements qui venaient de se passer. Je lui déclarai, en même temps, ma ferme résolution de quitter le service du sultan. Mon père avait toujours été contraire à ce que je prisse du service dans l'armée turque. L'état dans lequel je me trouvai faisait foi de la justesse de ses vues. Convaincu cependant que ma conduite, dans cette circonstance, était louable, et que l'humanité ne permettait pas que l'on me laissât à la merci de mes ennemis, mon père me promit d'intercéder en ma faveur auprès de sir Henry Bulwer, pour forcer ainsi Fouad-Pacha, s'il le fallait, à accepter ma démission. « Ne vous ai-je pas dit, ajouta-t-il, que vous ne pourriez pas rester au milieu de ces Turcs? Un homme ne doit posséder aucun sentiment d'honneur et d'humanité pour pouvoir s'enten-

dre avec de pareilles gens. Avec les Turcs, le seul moyen de faire ses affaires est d'attraper d'eux autant qu'on peut, sans jamais se mettre en leur pouvoir. Malheur à qui se confie à eux! » Sans vouloir discuter en ce moment le bon et le mauvais côté de telles opinions, ma triste expérience me montrait d'une manière assez palpable qu'il y avait beaucoup de sens pratique dans ce que mon père venait de dire.

Il fut donc convenu avec mon père que je ferais de suite remettre entre les mains de Fouad-Pacha ma démission, tandis que lui la ferait appuyer par l'intervention de l'ambassadeur. En effet, cet acte de démission (1) fut rédigé ce jour même et le lendemain 22 février 1864, je la fis remettre par mon domestique à Fouad-Pacha. L'orgueilleux ministre, touché au vif par cet insulte et par ce défi que je donnai à son autorité, dut mordre ses lèvres de rage. Il fait sur-le-champ appeler le président de son conseil et lui ordonne de faire cerner ma maison, de se saisir de moi et de m'enfermer dans une des prisons du ministère de la guerre. Un détachement, commandé par un lieutenant-colonel de la garde, fut chargé de mon arrestation.

Vers le soir, pendant que je restai tranquillement dans ma maison de Stamboul, voilà que mon domes-

(1) Voir pièce n° XIX.

tique entre d'un air effrayé dans la chambre m'annonçant que nous étions cernés de tous côtés par des troupes. Sans me laisser entraîner par la panique, cette nouvelle m'étonna; je me résignai cependant à supporter tout acte de violence. L'espoir que notre ambassadeur viendrait à mon secours soutenait mon moral, pendant que je m'attendais à voir les troupes, d'un moment à l'autre, forcer l'entrée de ma demeure. Cependant les choses se passèrent tout autrement. Le commandant du détachement ayant appris que je me trouvais dans l'intérieur de la maison, se crut sûr de son affaire et se décida à ne pas me molester, et à me laisser dormir tranquille dans mon lit pour cette nuit. En effet, après avoir placé des factionnaires aux coins des rues et par derrière ma maison, il retourna chez lui, laissant pour consigne au détachement de me surveiller avec grand soin, car le lendemain il viendrait lui-même, de bonne heure, afin de se saisir de ma personne. Ne voyant arriver personne, je devinai de suite les calculs du colonel ; de façon que l'envie me prit de rire à la barbe de tous ces nigauds. D'ailleurs, je tenais à faire part à sir Henry de ce qui venait de se passer et connaître en même temps si rien de définitif n'avait été arrêté au sujet de ma démission. Le matin de bonne heure je m'habillai donc en bourgeois et, sortant de ma maison, je m'approche avec calme et d'un air indifférent des deux sentinelles qui gardaient l'un des coins

de la rue et m'approchant, le cigare à la main, je demande aux soldats s'ils allaient attraper le major ce matin même, car je tenais à le voir. Un des soldats me répondit qu'ils attendaient pour cela l'arrivée du lieutenant-colonel. Ces quelques mots échangés, je tourne de suite le coin et une fois hors de vue, je me mets à gagner de vitesse, afin d'arriver un moment plutôt au quartier de Perà où je me trouverais en sûreté.

Le colonel Méhémed-Bey arriva dans cet intervalle devant ma maison, et ayant intimé à mes gens d'ouvrir la porte, on lui annonça qu'il n'y avait que quelques minutes que je venais de sortir. Ne pouvant pas croire une telle chose possible, le colonel entre dans la maison criant et blasphémant contre ses soldats ; il fait des recherches partout, même au fond du puits moyennant une lanterne, mais toutes ses peines ne servirent qu'à augmenter sa colère et ses vains regrets. Se conformant également aux instructions reçues, le colonel fit des perquisitions, brisant mes tiroirs et mes malles, afin de saisir les documents officiels que Fouad voulait à tout prix séquestrer. Heureusement, prévoyant la possibilité d'un tel attentat, j'avais pris la précaution de mettre ces papiers, dont je donne ci-joint la publication, en sûreté entre les mains d'un ami fidèle et dévoué. Ainsi, sans avoir pu exécuter son mandat, le colonel s'en alla faire son rapport au ministère où son *fiasco* devint un

sujet de raillerie pour quelques-uns et une source de dépit pour des autres.

Pendant que ces événements semi-burlesques se déroulaient ainsi, les démarches entreprises par sir Henry suivaient les différentes phases d'une transaction diplomatique. La Porte prétendait que j'avais commis des crimes atroces qui réclamaient, de la part du gouvernement impérial, une justice exemplaire. Fouad-Pacha soutenait que son autorité ne pouvait pas être mise en ridicule de la façon. Sir Henry, de son côté, faisait valoir mes droits de sujet britannique. Il fit, en même temps, comprendre aux ministres du sultan que d'après, les informations qu'il avait été à même d'obtenir au sujet du cas pendant entre moi et les autorités militaires d'Erzeroum, mes réclamations ne manquaient pas entièrement de fond; et que dans le cas même que ma conduite eût été sous quelque rapport blamâble, il espérait que les ministres du sultan agiraient vis-à-vis de moi avec justice et clémence.

Le langage du ministre de la reine était de nature à faire fléchir Fouad, qui se décida malgré lui à accepter ma démission. Un compromis fut le résultat de ces négociations. Fouad-Pacha consentit à donner suite à mon acte de démission sous la condition cependant que l'on permettrait que je fusse emprisonné durant quelques jours au ministère de la guerre. De là le ministre me ferait envoyer avec un cortége impo-

sant à bord du bateau qui devait partir pour Trébizonde, et, une fois à bord, on me mettrait en liberté. Cette comédie était indispensable afin de ménager le prestige de son autorité vis-à-vis de ses subalternes.

Ces arrangements eurent lieu sans que je m'en doutasse, ainsi j'ignorai complétement ce qui se passait dans ce contre-temps. Cependant le 19 mars 1864, je fus saisi en plein midi par deux commissaires de Fouad, au moment où je passais par la rue de Balik-Bazarı, dans le voisinage du pont. De là je fus amené sous escorte armée au ministère de la guerre où l'on me renferma dans une prison. Une fois dans la solitude du cachot, des réflexions et des craintes de toute sorte se présentèrent naturellement à mon esprit. Abandonné à moi-même, je ne pouvais plus rien, j'étais une victime entre les mains d'ennemis acharnés. Dans l'ignorance complète dans laquelle je me trouvai sur les résultats de l'intervention de sir Henry Bulwer, je ne pouvais pas prévoir quelle serait la fin de mes malheurs. Mon âme se berçait entre le doute et l'espérance. Je savais bien que si les efforts de mon ambassadeur étaient infructueux, mon existence, entre les mains de Fouad, courrait de grands risques. Ce n'est que ma mort qui aurait pu le tranquilliser.

Ce qui put me soulager jusqu'à un certain point au milieu des afflictions, c'était la pensée que je n'étais pas la seule victime de la tyrannie. Dans cette même

prison gémissaient avec moi des malheureux qui s'étaient attiré le courroux du ministère, pour la seule raison qu'ils avaient aussi rêvé d'obtenir justice; des autres se trouvaient là étant accusés par l'intègre Fouad de corruption et de déshonnêteté. Un chef d'escadron, nommé Moustapha-Effendi, était emprisonné dans cet établissement depuis trois mois. Cet officier s'était permis de présenter une pétition au sultan à l'effet de revendiquer ses droits à la promotion. Fouad-Pacha, considérant un tel acte crime de lèse-majesté, l'avait fait tout bonnement empoigner. Les lois militaires cependant ne permettent pas, en dehors des cas exceptionnels, qu'un officier soit emprisonné sans que, préalablement, une cour compétente ait donné son arrêt.

Un chef de bataillon, Ahmed-Agha, considéré un des meilleurs officiers d'infanterie dans notre corps d'armée de Batoum, à l'époque de la guerre de Crimée, était également en prison depuis treize mois, accusé de concussion, sans qu'aucun jugement eût été rendu. Ce brave officier jouissait de la sympathie et de l'estime de tous. Dans un pays où les escrocs sont reputés gens de bien, faut-il s'étonner que les hommes honnêtes soient déclarés voleurs?

Ce sont les murailles de cette même prison qui témoignèrent en 1860 la mort du général Stein, jadis un des meilleurs officiers de l'armée autrichienne, qui mourut *de coliques* durant l'époque de sa déten-

tion. Stein, connu sous le nom de Ferahd-Pacha, avait contribué à réprimer la révolte des Fédaïs qui, en 1859, voulaient mettre à la raison Abdul-Medjid et de ses ministres. Les services de cet officier assurèrent le triomphe de l'autorité, mais le danger écarté, Riza-Pacha tourna le dos à Stein qui avait certainement des droits à sa gratitude. Ce n'était que par peur d'être garrotté par les conspirateurs que Riza et les autres ministres avaient eu recours aux connaissances militaires de Stein; une fois en sûreté, ils ne voulaient plus entendre parler d'élever un *giaour* à une position importante. Stein, irrité par un tel manque de foi, ne sachant pas comment se venger, eut la malheureuse idée de faire écrire en allemand, par une tierce personne, un récit des événements auxquels il s'était trouvé mêlé. Les espions du ministère l'ayant guetté, eurent connaissance de ce qui se passait; le général fut empoigné et jeté en prison. Un conseil à huis-clos fut chargé de juger Stein qui, cependant, ne put pas assister au dénoûment de son procès, ayant été enlevé par des *coliques* hors le nombre des vivants. Ainsi disparut de la scène Stein, Ferahd-Pacha.

Parmi mes compagnons de captivité se trouvait aussi un adjudant-major, qui était en prison depuis plusieurs mois sous charge de malversation. Là, ce malheureux, dépourvu de tout moyen d'existence, restait accroupi dans un coin et entouré de trois

petits enfants demi nus. Cette pauvre famille, réduite à la plus extrême misère, ne possédait qu'un grabat en commun et vivait des restes des marmites que les soldats leur procuraient. Mais tirons un voile sur de pareilles horreurs; le récit en est navrant, il impose silence à ma plume.

Au bout de sept jours de détention, au moment où je m'y attendais le moins, voilà que la porte de ma cellule s'ouvre et le lieutenant-colonel Hafiz-Bey, celui qui m'avait auparavant fait part de l'ordre de partir pour le quartier général, fait son entrée. D'un air troublé il m'intima l'ordre de partir de suite afin de rejoindre le quartier général, car, disait-il, le bateau était sur le point du départ. Étonné par une telle nouvelle, je ne savais pas à quoi penser. Pour un moment je crus que, les démarches de l'ambassadeur ayant été infructueuses, il fallait me résigner à mon sort.

Je suivis Hafiz-Bey, mais une fois dans la cour de la caserne, je vis avec surprise une foule de soldats et d'officiers qui m'attendaient. Cette vue me déconcerta au premier abord; mais puisant du courage dans ce que je croyais être des nouveaux dangers, je me dis que si je devais enfin succomber, au moins je succomberais en bravant mes ennemis. Ainsi dominant la troupe du trottoir, je jugeai que l'occasion ne pouvait être meilleure pour m'adresser aux soldats et faire retentir à leurs oreilles la voix de la justice opprimée :

« Soldats, dis-je, vous voyez en moi un homme qui vous a commandés, vous voyez un camarade. Votre salut, votre bien-être a toujours été l'objet de mes soins et de mes vœux. Je défends votre cause, et je réclame justice pour le sang de cinquante-quatre de vos frères qui ont péri de misère. Les pachas, sur qui retombe le sang de mes soldats, veulent aussi verser le mien; mais mon sang est cher, ni Fouad-Pacha, ni personne ne pourra le verser impunément. Je me confie en Dieu. » Me tournant ensuite vers Hafiz-Bey : « Colonel, lui dis-je, emmenez-moi où vous devez. Marchez! »

Ces mots ne manquèrent pas de produire un effet parmi les spectateurs. Beaucoup d'entre eux me montraient leur sympathie par l'expression de leur visage et les mouvements de leur tête. Mon discours était à peine terminé, que je fus entouré par une foule d'officiers et de soldats qui, se formant en colonne tout autour de moi, me conduisirent au pont de Galata où une embarcation m'attendait. De là je fus amené à bord du bateau de Trébizonde; cependant un quart d'heure s'était à peine écoulé pendant que je me promenais sur le pont réfléchissant à mon sort futur, qu'un aide de camp de Fouad-Pacha vint me notifier que S. A. avait accepté ma démission et que par conséquent j'étais libre de m'en retourner chez moi.

Ce fut alors que l'énigme se révéla enfin à mes

yeux, et que je pus apprécier toute la valeur de la protection de Sir Henry Bulwer, à qui je devais ma liberté et mon existence. « Tout est perdu hors l'honneur, » disait un guerrier de jadis ; en quittant le service du sultan j'étais fier d'en dire autant. Les plus belles années de ma vie étaient perdues ; les privations, les souffrances et les dangers du passé restaient au passé, tandis que le présent et l'avenir restaient à l'incertain.

La renommée, la gloire, l'idéal de la perfection humaine étaient l'objet des aspirations d'un cœur vierge. A l'âge de dix-huit ans, le sort me mit en contact avec un forcené politique dont les doctrines fausses et erronées furent la cause de mon égarement. Sous son influence mon esprit fut faussé, mes yeux furent offusqués. La civilisation du christianisme, selon lui, n'était que de la corruption, de la bassesse et de l'intrigue. Le Turc, d'après l'opinion de ce pseudo-philosophe, était le vrai modèle de l'homme primitif et pur (1). Imbu de tels principes, entraîné par les Pierre Hermite qui prêchèrent la guerre de Crimée, je joignis les armées du sultan et je défendis son trône. Mais dix années d'expérience, la pratique plutôt que la théorie, m'ont montré à la fin que si les utopies peuvent faire tourner le cerveau de leurs au-

(1) Du sommet du Mont Blanc, ce philoturc, devenu anachorète, élevait sa voix contre la corruption de lord Palmerston. Il prétendait qu'un premier ministre d'Angleterre était vendu à la Russie !

teurs, elles causent inévitablement la ruine de la jeunesse inexpérimentée et confiante.

Après que, retiré à la vie privée, je m'étais mis à la poursuite d'études littéraires, un événement se présenta tout à coup qui momentanément me fit entrevoir la possibilité d'obtenir cette justice qu'on m'avait constamment refusée.

Mes lecteurs doivent se rappeler comment les droits des orphelins du négociant israélite Moucho avaient été foulés aux pieds par Ahmed-Agha, mudir de Kotour et par ses associés. Depuis cette époque, le mudir, décoré de l'ordre du Médjidié, chambellan du palais impérial, gouvernait le district de Kotour à son gré, jouissant de tous les enivrements que le pouvoir, les distinctions et l'impunité de ses crimes pouvaient lui procurer. Les assassins, complices du mudir, s'étant échappés des prisons de Van, eux aussi jouissaient de leur liberté et d'une impunité complète, tandis que la veuve et les orphelins de Moucho, sans soutien et sans ressources, déploraient la mort de leur parent.

Cependant les israélites de Bach-Kalé, émus de la détresse de leurs malheureux correligionnaires, voyant que toute justice leur était refusée par les tribunaux locaux, se décidèrent à envoyer une députation à Constantinople, afin d'exposer leurs griefs au gouvernement impérial, réclamant cette justice que les tribunaux de Van leur avaient refusée.

En effet, un certain Jacoub, parent du défunt Moucho, vint à Constantinople vers la fin d'août 1864, en qualité de député de ses correligionnaires de Bach-Kalé. Il présenta une pétition au Sultan dans laquelle il exposait les tristes circonstances de l'assassinat de Moucho, la complicité dans cette affaire d'Ameh-Agha, mudir de Kotour. Il disait, en même temps, que la veuve et les orphelins du défunt n'avaient pu jusque-là obtenir justice des tribunaux des provinces de Hakiari et de Van. Les israélites de Bach-Kalé, fidèles sujets de S. M., forts des droits que les Hatti houmaïouns existants et les lois du Tanzimat leur garantissent, priaient le gouvernement impérial de faire comparaître le mudir de Kotour, Ahmed-Agha et ses complices devant la cour suprême, afin que pleine justice fût rendue à la famille de Moucho, et qu'un châtiment exemplaire fût infligé aux coupables.

Ce document, suivant la routine des affaires, vint entre les mains de Fouad, à cette époque grand vizir, qui, pour toute réponse, fit savoir au député juif que « cette affaire ne manquerait pas d'être prise en considération. » Jacoub se retire incertain et inquiet sur le résultat de sa demande et sur la marche à suivre, pour d'obtenir une solution définitive. Lors de sa visite à la Porte on lui notifia aussi que sa pétition serait soumise au grand conseil de justice d'où il pourrait connaître la décision de la Sublime Porte.

Étranger dans la métropole, Jacoub jugea à propos de venir me voir, afin de me mettre au courant de ce qui venait d'avoir lieu, demander mon conseil, et s'entendre avec moi concernant la marche qu'il devait suivre.

La part que j'avais prise, pendant mon séjour à Kotour, dans cette affaire, mes droits, aussi bien que mon honneur, exigeaient que je tentasse un dernier effort en faveur des israélites. Ayant appris où en étaient les affaires, je donnais le conseil à Jacoub d'employer la modération et la vigueur durant ses négociations avec la Porte, tout en tâchant de se ménager les appuis dont il pouvait disposer. De mon côté, je m'engageai à faire tout les efforts possibles auprès de mes amis et connaissances, afin d'amener une solution en accord avec le droit des victimes.

Cette démarche faite ainsi par les israélites aurait pu m'offrir une occasion de faire entendre ma voix, qu'on avait jusqu'alors tâché d'étouffer. Il fallait pour cela que le grand conseil de justice eût insisté à examiner les réclamations des juifs d'une manière équitable. Si l'on réussissait à gagner ce point, le reste suivait de lui-même. Le meurtre du juif s'enchaîne de telle façon avec tous les autres événements, qu'une fois l'enquête commencée il fallait aller au bout, mon triomphe alors était assuré.

Malheureusement Fouad aussi savait bien le jeu qu'il jouait, et l'importance qui s'attachait à la péti-

tion des israélites, aussi il agit en conséquence. La tactique favorite, employée par Fouad, avait été de se servir de ma fuite du quartier général comme d'un prétexte pour repousser mes plaintes et demeurer sourd à mes réclamations. En se couvrant d'un voile de légitimité bien transparent, il avait réussi à rendre tous mes efforts inutiles. Quand je demandais justice pour mes soldats sacrifiés, il me criait : « à l'ordre, à l'ordre, vous n'êtes qu'un rebelle. » Quand j'accusais ses pachas de vols et d'assassinat, il repliquait : « Je n'écoute pas, vous êtes un déserteur ; » et enfin, si j'implorais pour moi la justice, sa sentence était prête : « D'abord je vous sacrifierai, puis vous irez chercher la justice ailleurs. »

Cette méthode cependant n'avait plus de valeur dans les circonstances actuelles. En effet, ce n'était plus un qualifié du nom de déserteur qui réclamait justice, mais bien des sujets fidèles du Sultan qui, ayant des droits sacrés vis-à-vis du Tanzimat aussi bien que devant tout autre loi divine et humaine, demandaient satisfaction pour des méfaits dont ils étaient tombés victimes.

Je me mis donc en mouvement en vue de joindre mes efforts, dans un but commun, avec celui de Jacoub, et j'allai trouver plusieurs membres du grand conseil qui étaient de mes amis. L'un d'eux était Samih-Pacha, ministre sans portefeuille, l'autre était Supih-Bey, membre du conseil, et Haïrhullah-Ef-

fendi, qui est mort dernièrement à Téhéran. Ces hommes, par leur position aussi bien que par leurs qualités, étaient les seuls auprès desquels il fallait faire des démarches, en pareils cas.

Sans récapituler des faits qu'ils connaissaient déjà dans tous leurs détails, je leur dis que les israélites de Bach-Kalé venaient maintenant de présenter une pétition au Sultan, demandant que les assassins de Moucho fussent jugés devant le grand conseil de justice. Je leur exprimais la confiance que m'inspiraient leur intégrité et leur zèle, et je leur fis comprendre que c'était leur devoir d'exiger que libre cours fût donné à l'exécution de la justice.

En réponse ils m'exprimèrent leurs regrets, me disant que l'on savait bien que mes ennemis m'avaient écrasé afin de mieux cacher leurs propres crimes. Des promesses me furent faites que l'on tâcherait de faire le possible en faveur des israélites. Mais que peut faire un membre de conseil en Turquie, et quelle valeur peut avoir sa promesse? Aucune. En effet, après avoir assiégé les bureaux de la Porte pendant cinq mois, après avoir dépensé tout l'argent qu'il possédait, un beau jour, le secrétaire du grand conseil intima au pauvre Jacoub de ne plus se présenter à la Sublime Porte parce que sa pétition portant le numéro du registre 708 avait été déchirée. Jacoub ayant reçu une telle réponse, répartit : « Mais à qui donc faut-il nous adresser si notre souverain

refuse de nous écouter? « Allez à tous les enfers » fut la réponse du secrétaire du grand conseil de justice.

Voyant l'impossibilité de rien obtenir, au lieu de faire de nouvelles démarches, Jacoub s'en retourna à Back-Kalé le cœur brisé.

Révoltés par le récit de pareils événements, il nous faut déplorer le sort des malheureuses populations placées sous la domination turque. L'histoire du négociant israélite Moucho soumet à notre considération des faits d'une importance incontestable; elle fait ressortir, d'une façon saisissante, les maux qui produisent le phénomène de désagrégation que subit de nos jours l'empire turc.

Ce drame nous montre un négociant inoffensif qui est dépouillé de son argent et coupé en morceaux par le préfet d'un district. Ce préfet, convaincu d'assassinat et de brigandage, est néanmoins défendu par un gouverneur et un général de division qui font cause commune avec lui. Ensuite, un maréchal, Moustapha-Pacha, prend le parti de son lieutenant, ferme les yeux et sur la mort de ses soldats et sur l'assassinat du juif. Enfin Fouad-Pacha et ses collègues donnent leur approbation à de pareils crimes, refusent toute justice et font même déchirer une pétition que des sujets soumis et fidèles présentent à leur souverain.

Mais est-ce que les ministres d'Abdul-Aziz ignoraient que déchirer la pétition de ces malheureux juifs était aussi criminel que de fouler aux pieds les

sens inverse. Fouad-Pacha peut être blâmé sous bien des rapports, mais non, à coup sûr, pour l'inconséquence dans ses actions. Ainsi, les perquisitions inaugurées par lui contre des innocents devaient avoir pour contre-partie logique la récompense des forfaits, l'élévation de ses coupables agents. L'emprisonnement des députés de l'arménie, celui du chef d'escadron Moustapha-Effendi et de nos autres compagnons de prison, le fait de ma détention, le renvoi effronté et illégal de la députation israélite, tous ces attentats devaient avoir pour conséquence les promotions et les récompenses suivantes :

Mélémenli Moustapha-Pacha, muchir du 4e corps d'armée, à cause du zèle montré par lui en s'associant au criminel Azmi, et en foulant aux pieds la justice, fut nommé membre du conseil suprême du ministre de la guerre, présidé par Fouad-Pacha lui-même. Moustapha-Pacha est actuellement à la tête du 2e corps, chargé d'observer la Servie et la Bulgarie. Azmi-Pacha, celui qui a été la cause de la mort de mes soldats, l'associé des assassins du négociant israélite, est promu au rang de président du conseil du 4e corps. Le lieutenant colonel Moustapha-Bey, ce mauvais drôle qui servait d'agent dans les tripotages d'Azmi, et qui est une des causes principales de la mort de mes hommes, cet individu aussi est nommé colonel au 5e régiment de ligne du 4e corps.

Enfin le mudir Ahmed-Agha, le lâche assassin de l'israélite Moucho, est à même de jouir à discrétion des avantages et des honneurs de sa position, et de continuer à exercer ses habitudes de vol et d'assassinat sous l'égide protectrice de son gouvernement. Les faits parlent d'une manière trop évidente ; il serait superflu de faire ici des réflexions qui se présenteront d'elles-mêmes aux esprits éclairés.

Après avoir initié mes lecteurs aux détails instructifs et variés de l'administration des armées et des provinces, je dois accomplir maintenant la tâche que je me suis imposée, en présentant un aperçu succinct et exact de l'histoire de l'empire turc, depuis l'avénement d'Abdul-Aziz, jusqu'à cette époque.

CHAPITRE XX

État de la Turquie à l'époque de l'avènement d'Abdul-Aziz ; pouvoir du sultan ; pouvoir de la Porte ; lutte entre la couronne et la Porte ; biographie d'Abdul-Aziz ; première période du règne d'Abdul-Aziz.

Rien n'était plus triste, rien n'était plus désolant que l'état de la Turquie à la mort d'Abdul-Medjid. Un souverain généreux, mais énervé et insouciant, rendait son dernier soupir au milieu de la dissolution et des désordres. Les ministres, indifférents à la situation déplorable de leur souverain, comme aussi à la ruine de leur patrie, n'avaient d'autre but dans leurs rivalités, ni d'autre mobile dans leur politique, que l'ambition et la vénalité. Sous l'influence corruptrice de pareils exemples, la nation s'abandonnait à la dépravation et à un luxe effréné dans les classes aisées, tandis que la ruine et la misère était l'unique lot du peuple. Les finances dans l'embarras, le crédit épuisé, la confiance dans l'avenir détruite, les hommes de bien dans la consternation et l'exil, tout semblait refléter sur la surface de l'élément politique, l'image surannée de l'homme malade et moribond.

Après la mort d'Abdul-Medjid, on crut voir s'inaugurer une ère nouvelle. Les patriotes et les amis de la Turquie se réjouissaient à l'idée que le moment était venu où l'empire ottoman, placé sous l'égide d'un souverain animé de tendances libérales, allait enfin obtenir, parmi les nations, la position et l'influence que sa destinée semblait lui réserver. Les dépouilles mortelles du sultan décédé étaient encore exposées sur la natte de paille, dans la chapelle mortuaire du Trésor, que chacun s'empressait déjà d'acclamer son successeur Aziz-Effendi qui, d'après le cérémonial en usage, allait prendre possession du trône, en recevant de ses sujets les hommages et le serment de fidélité.

Abdul-Aziz était l'enfant chéri du peuple, le bien-aimé de la nation, l'espoir de tous ceux qui avaient à cœur la prospérité et la grandeur de leur patrie. Sa bonne conduite, les dispositions heureuses qu'on lui attribuait lui avaient valu l'estime et l'approbation générale. Son opposition à la politique de son frère l'avait fait considérer comme le chef du parti national et de la réforme; de sorte que la nation regardait son élévation au trône comme un événement heureux que la Providence avait décrété, dans sa suprême sagesse, pour le bonheur de l'empire. Abdul-Aziz ne sembla pas tromper d'abord l'espoir et l'attente du peuple, il sembla plutôt justifier l'opinion favorable qu'on avait conçue à son égard.

En effet, les premiers actes de son règne lui attirèrent l'estime des gens de bien. Il ouvrit les prisons et brisa les fers des *Fedaïs*, que leurs tentatives pour faire triompher la réforme avaient rendus victimes de l'oppression. Il entreprit des réformes dans l'administration et les usages surannés du palais impérial. Considérant que la pompe et le luxe effrénés sont incompatibles avec le progrès, il mit de côté les diamants, les bijoux et autres ornements superflus qui faisaient l'orgueil de ses prédécesseurs; les excès et les abus du sérail furent aussi en grande partie supprimés. Le personnel du palais, comme aussi celui des différents ministères et de l'armée, subirent une réduction considérable. Ceux qui, par faveur plutôt que par des services rendus à l'État, occupaient des places dont ils étaient indignes, furent licenciés, soulageant ainsi le trésor de dépenses superflues. Voulant montrer comment chacun doit sacrifier ses intérêts au bien-être national, Abdul-Aziz déclara son intention de céder au trésor un tiers à peu près de sa liste civile.

En même temps que ces réformes devaient mettre de l'ordre aux finances délabrées de l'État, une mesure d'intérêt supérieur fut prise pour le même objet par le nouveau souverain. Des obligations de toute forme et de tout genre, des dettes innombrables avaient placé le trésor dans une situation déplorable, qui n'était que le résultat des extorsions de ses admi-

nistrateurs. Les droits du peuple lésé, les clameurs de l'indigence demandaient justice et réparation ; les intérêts de l'État exigeaient la restitution des fonds extorqués. Abdul-Aziz, voyant la nécessité absolue de châtier d'une manière exemplaire les usurpateurs des deniers publics, et de faire réintégrer l'État dans ses droits, livra aux tribunaux tous ceux qui, pour faire prospérer leurs intérêts particuliers, avaient abusé de la confiance de son prédécesseur. Riza-Pacha, ancien ministre favori d'Abdul-Medjid, Assib-Pacha, ministre des finances, Osman-Pacha, premier chambellan, Omer-Effendi, Hadji-Moustapha, Kietché-Oghlou, Nedjib-Pacha, tous ces personnages, profitant de leur position, avaient, durant le dernier règne, réalisé des fortunes fabuleuses. Plusieurs d'entre eux, quelques années auparavant, étaient de simples domestiques, qui cependant avaient réussi à amasser, pour ne pas dire voler, des richesses évaluées à trente millions de francs ! Les employés publics et les fonctionnaires dont la conduite scandaleuse et les vices leur avaient valu le mépris général, furent destitués et flétris publiquement. Parmi eux se trouvaient les Bessim-Bey, les Afif-Bey, les Khosrev-Pacha, les Kiel-Ahmed-Pacha, etc., etc.

L'armée et la marine furent aussi l'objet des soins du nouveau sultan. Un remaniement du personnel des différentes branches du service, comme aussi des améliorations dans les équipements et les fournitures

furent inaugurées. L'effectif de la flotte fut augmenté d'un tiers.

Toutes ces mesures promettaient des résultats satisfaisants, et l'on pouvait déjà en éprouver une influence sensible au sein de la société ottomane. On commença à remarquer une certaine retenue dans les mœurs ; le désir de seconder le souverain anima tous les esprits ; on eût cru que l'heure était venue où la nation ottomane, sortant enfin de sa léthargie, allait montrer à l'univers étonné ce que peut une nation, quand elle se décide à un effort puissant pour revendiquer sa position et son prestige parmi les peuples.

Les nations amies de la Turquie sympathisèrent cordialement avec les efforts d'Abdul-Aziz. De toutes parts on faisait les vœux les plus sincères pour celui qui semblait frayer à son peuple la voie du véritable progrès. Ces sympathies ne se bornèrent pas à de simples phrases d'approbation et aux louanges de la presse périodique ; elles passèrent du domaine des idées à celui de la réalité, lorsque, faisant un appel aux capitaux de l'Europe, le nouveau souverain obtint les moyens qui devaient le mettre à même de réorganiser et régler les finances de son empire. Un pareil succès faisait déjà présager pour la Turquie un avenir prospère. Les gens de bien se berçaient de l'espoir de voir leur pays se régénérer. Le peuple subissait par ce nouvel état de choses, une transformation morale, qui le rendait confiant dans

l'avenir. L'esprit de nationalité chez les nations, aussi bien que chez les individus, consiste dans cet orgueil qui est la souche des grands hommes et le moteur des grandes actions. Or, cet esprit se ranimait graduellement, quand tout à coup un arrêt fatal, une réaction déplorable, vint entraver et détruire l'œuvre si bien commencée, et replongea la Turquie dans un état pire que celui dans lequel elle se trouvait lors de la mort d'Abdul-Medjid.

Afin d'éclairer le lecteur sur les causes qui amenèrent une réaction si fatale dans la marche de la Turquie vers le progrès, il est nécessaire de donner d'abord un aperçu du système gouvernemental qui régit actuellement l'empire ottoman. De tels renseignements faciliteront les déductions auxquelles l'on l'on doit aboutir par les faits formant le sujet de mon exposé, et serviront en même temps de clef pour expliquer et résoudre les mystifications et les secrets qui composent l'échafaudage de la politique versatile de la Sublime Porte.

D'après les idées généralement admises en Europe sur la Turquie, le sultan est un autocrate investi de pouvoir absolu sur ses sujets, qui n'ont d'autre garantie, contre son arbitraire et son despotisme, que la faible barrière des Hatti-houmaïouns (chartres). Au point de vue religieux, le souverain étant le Khalif, successeur du prophète et l'ombre de Dieu sur la terre, il tient dans ses mains le pouvoir spirituel,

son despotisme n'ayant ainsi aucune borne ni frein. Tels sont en théorie les attributs du Padichah ; mais tels ne sont pas en pratique ses pouvoirs. D'autocrate qu'il est censé être, par la force des faits il n'est qu'un monarque, dont le pouvoir était contre-balancé, avant la réforme, par les bandes réfractaires des janissaires et les menées du clergé; et, de nos jours par l'influence prépondérante des bureaucrates de la Sublime Porte (par Sublime Porte on entend la réunion des ministères et bureaux du gouvernement ottoman). Ces bureaucrates, qu'on nomme *kiatibs*, sont les employés chargés de la gestion et de l'administration de tous les ministères. Ces kiatibs forment une corporation puissante qui, possédant les avantages d'une érudition relativement supérieure et versée dans la routine des affaires, a pu facilement usurper et conserver une prépondérance sur les autres corps de l'État. Ses attributions politiques s'étendent à toutes les branches de l'administration, et grâce à elle, ce corps s'est acquis une influence et un pouvoir sans limite. C'est du corps des bureaucrates que sortent ordinairement les grands effendis, chefs de bureau, commissaires impériaux, gouverneurs, ambassadeurs, ministres etc. Non contents d'exercer légitimement leur pouvoir dans les ministères qui sont de leur domaine et dans la sphère de leurs attributions, ces *kiatibs* se sont emparés du pouvoir suprême, en étendant leurs ramifications

dans tous les sens et en s'immisçant dans les moindres détails de l'organisation gouvernementale.

L'armée, à peine sortie des cendres des janissaires, s'est vue l'objet de leur susceptibilité et de leur jalousie : ils la surveillent sans cesse d'une manière toute spéciale. Un kiatib choisi parmi eux, avec le titre de conseiller, siége constamment à côté du ministre de la guerre, du ministre de la marine, et des commandants des armées, à l'effet d'espionner leurs mouvements, et de contrôler leurs actions. Les intendants généraux, tous les membres de l'intendance et de la comptabilité font partie de cette caste, ou bien sont affiliés aux kiatibs de la Sublime Porte. Dans l'armée, leur influence pernicieuse, leur pouvoir corrupteur, sont la source de toutes sortes d'abus et de désordres. Ce sont eux qui, pour consolider leur puissance, ont avili la carrière militaire, et mis des obstacles au développement de ses institutions, c'est cette même politique qui est cause que des esclaves, des domestiques, des barbiers, des maîtres d'école, ont été mis à la tête des troupes. Comme résultat naturel d'une telle politique, la Turquie a subi l'humiliation des défaites de ses armées en Anatolie, en Géorgie et dans le Monténégro et actuellement en Crète; car la Porte préfère la honte et la ruine du pays à la perte de son influence et de son pouvoir.

C'est à cette bureaucratie, à son machiavélisme

raffiné qu'il faut attribuer les abus, les crimes, les massacres, dont les provinces ottomanes ne sont que trop souvent le théâtre; car c'est de ces rangs que sortent les gouverneurs, les préfets, sous préfets, etc., et c'est dans leurs maisons, et au milieu de leurs orgies, que ces messieurs débitent les places et charges publiques aux plus offrants ou à leurs favoris. Le corps des *Ulémas*, législature ecclésiastique, dont l'antique pouvoir et le prestige sont tombés devant le progrès du scepticisme, ce corps lui-même a dû baisser la tête devant l'ascendant de la Porte. Il n'est pas de loi, même le Koran, qui puisse couvrir de son égide les juges et les ulémas. Toujours auprès des tribunaux, siége quelque émissaire ou représentant de la Porte, afin de faire exécuter les ordres et les caprices d'un kiatib. Un simple mot, adressé par un chef de bureau à quelqu'un des juges, fait gagner un procès dans les cas même les plus désespérés.

La concentration de tous les pouvoirs de l'État dans les mains d'une pareille cabale ne pouvait être que le résultat d'une lutte entre la bureaucratie et la couronne. Cette lutte a commencé après la destruction des janissaires, et elle se poursuit encore de nos jours. Par le massacre de ces milices réfractaires, sultan Mahmoud sut triompher de l'élément populaire, et rendit au pouvoir impérial son ancienne force. Il régna depuis en maître absolu, jusqu'à ce que la guerre d'Égypte et les revers des derniers

jours de son règne, offrirent à la Porte une occasion de commencer le conflit avec la couronne. La mort subite de ce monarque et le triomphe de la bureaucratie furent le résultat de cette lutte entre les deux pouvoirs.

Abdul-Medjid, fils aîné de Mahmoud, était encore fort jeune lorsqu'il lui succéda sur le trône : il avait à peine dix-huit ans. Sous son règne, la Porte maintint constamment son ascendant, et profitant d'abord de l'inexpérience du jeune prince, elle lui extorqua le Hatti-cherif de Gulhané, chartre qui mettait les sujets à l'abri des empiétements de la couronne, mais n'offrait cependant aucune garantie au pouvoir impérial contre les empiétements éventuels de la Porte. Quand le nouveau sultan eut atteint la maturité, on put craindre que son bon sens, son intelligence ne le portassent à chercher à reconquérir le pouvoir qu'on lui avait arraché. On s'efforça alors, par des intrigues de palais, par des séductions et des menées indignes, d'abrutir et de dégrader ce prince afin de paralyser son énergie et de lui faire abandonner tout essai de s'immiscer dans les affaires du gouvernement. Ce fut grâce à une telle politique, que Khosrev-Pacha, Raouf-Pacha et le fameux Réchid-Pacha purent, chacun à son tour, jouir et abuser du pouvoir suprême, et que l'autorité impériale finit, entre leurs mains, par n'être plus qu'un fantôme.

De cette manière, on réussit à enchaîner l'auto-

cratie dans des limites bien restreintes, et l'on usurpa le pouvoir suprême, qui depuis n'a cessé d'appartenir aux chefs de ce parti formidable des bureaucrates, qui ont rempli tour à tour les fonctions de grand vizir. Une constitution régulière assurant l'équilibre nécessaire entre les différents corps de l'État, et faisant ressortir, d'un côté, l'action bienfaisante et la splendeur du trône, de l'autre la liberté et les intérêts des sujets; une telle combinaison n'entre pas dans les vues des pachas et des kiatibs de la Porte, qui veulent garder le pouvoir qu'ils se sont arrogé, pour donner pleine carrière à leur ambition et à leurs excès. L'administration actuelle de l'empire ottoman se base donc sur un système gouvernemental incohérent et informe qui a à sa tête un souverain ne possédant aucun pouvoir; puis vient un ministère responsable vis-à-vis d'un sultan qui en est le jouet (1), enfin l'on

(1) « Nous sommes les ministres dirigeants, nous sommes les maîtres presque absolus de toutes les décisions. En France, il y a un souverain qui assume la responsabilité des actes de son gouvernement; en Angleterre, c'est une majorité politique, dont les ministres sont l'émanation. Nous sommes tout-puissants, mais isolés, écrasés sous le fardeau de notre puissance et de la responsabilité sans limite qui en est la conséquence. » — *Quand on veut être maître absolu, comment peut-on se plaindre d'être écrasé sous le fardeau d'une responsabilité sans limites? Un maître absolu, devant qui est-il responsable? Nous voudrions bien que Fouad-Pacha donnât des explications à ce sujet.* — M. de Mous-

y voit un peuple sans représentation ni existence politique, qui, au lieu d'être assujetti au despotisme d'un seul, subit l'oppression d'une foule de pachas, kiatibs, patriarches, banquiers, etc., qui l'exploitent à loisir.

Tel est le modèle que nous offre le mécanisme politique de l'empire. Poursuivons maintenant notre récit et abordons l'état actuel des choses.

A la mort d'Abdul-Medjid, l'état intérieur de l'empire subit un changement sensible et entra dans une phase nouvelle. En effet, il était évident qu'à l'avénement au trône d'Osman d'un prince dans la vigueur de l'âge et doué d'un esprit sûr et indépendant, d'un prince, qui avait témoigné jusqu'à quel point la Porte avait abusé de son pouvoir et empiété sur les prérogatives de la couronne, celui-ci tenterait de revendiquer l'autorité dont avaient joui ses ancêtres. Cette tendance de la politique du nouveau souverain, et les mesures énergiques qui émanèrent de sa volonté provoquèrent, dès les premiers moments, la sourde opposition et les menées du parti réactionnaire. Ce parti, composé des fonctionnaires coupables et des bureaucrates de l'ancien régime, craignait de perdre son ascendant et de tomber victime d'une justice mé-

tier reproduit dans une de ses correspondances officielles, ces mêmes paroles telles qu'il les entendit de la bouche de Fouad-Pacha. (*Voir* Livre jaune, 1867.)

ritée. Il comprit la nécessité de serrer ses rangs pour faire face à l'orage qui le menaçait. Préserver l'ancienne oligarchie et enchaîner le pouvoir impérial, tel fut le but de ses manœuvres.

Cependant cette politique, qui avait été couronnée par un succès si complet, quand on avait eu affaire avec Abdul-Medjid, rencontra, dans le cas actuel, des obstacles d'un caractère tout spécial. Ces obstacles étaient de deux sortes : les uns consistaient dans l'opposition résultant du caractère du nouveau souverain; les autres provenaient des grands vizirs qui avaient été à la tête de l'administration durant la première période du règne d'Abdul-Aziz. Le caractère du souverain était en effet un grand obstacle à la réalisation des projets de la Porte; car on n'avait plus à lutter avec un enfant inexpérimenté, que l'on pouvait dominer à volonté et facilement influencer. Essayer à le dépraver était un procédé dont l'exécution était difficile.

Afin de faire connaître le caractère du souverain avec qui ses ministres allaient entrer en lutte, il sera utile de donner ici des détails biographiques qui mettent en évidence les qualités ainsi que les défauts d'Abdul-Aziz.

Abdul-Aziz naquit dans l'année 1829. A l'époque de la mort de Mahmoud II, son fils aîné, Abdul-Medjid, monta sur le trône, tandis que Abdul-Aziz devint, selon l'usage des dynasties orientales, l'héri-

tier présomptif. Cet événement eut lieu en 1839, époque dans laquelle Abdul-Aziz n'avait que dix ans. Le sort des princes héritiers de Turquie est bien triste, un détenu politique peut, sous des rapports, leur être comparé; celui-ci au moins jouit du calme de sa cellule. Séquestré du monde, en butte aux intrigues et aux haines, entouré d'ennuques et d'espions, guetté par la méfiance et la jalousie de son frère, Abdul-Aziz eut bien des épreuves à subir.

Contraint de se soustraire aux regards du public, il était obligé de fuir la société de ses semblables; la vie rurale, la chasse, les luttes et les combats de tout genre étaient ses seules occupations et ressources. Peu porté aux études littéraires, Abdul-Aziz n'aimait pas une vie sédentaire. Ses longues journées d'ennui se passaient dans sa ferme de Kourbali-déré où il s'amusait à élever ses moutons et se réjouissait au milieu des oiseaux et des quadrupèdes attachés à sa basse-cour. Les exercices de tout genre ont toujours fait l'objet de ses prédilections Il y a peu d'écuyers qui pourraient lui contester la couronne équestre. Abdul-Aziz est également un excellent chasseur, infatigable à la course et adroit au tir.

En fait de connaissances et d'érudition, son instruction est incomplète. A l'instar de nos chevaliers du bon vieux temps, qui, en leur qualité de nobles, étaient censés ne pas savoir écrire, le sultan aussi préfère se dispenser de la plume. Les rudiments de

la grammaire arabe forment l'apogée de ses connaissances. A l'époque de son avénement, Abdul-Aziz était dans la fleur de l'âge : d'une taille moyenne, il était fort et robuste. Un esprit méfiant et ombrageux, une nature irascible, un tempérament jaloux et porté à l'obstination, une intelligence médiocre, tels sont les traits saillants de l'homme à qui la Providence à confié le sort de trente-cinq millions de sujets.

Le caractère d'Abdul-Aziz, dont les défauts sont en grande partie dus aux circonstances déplorables au milieu desquelles il passa sa jeunesse, rendait le nouveau souverain redoutable au pouvoir de la Porte. Sa méfiance le mettait en garde contre les ministres qui avaient tenu les rênes du gouvernement du vivant de son prédécesseur. Abdul-Aziz les regardait comme des êtres méprisables. Son caractère emporté et son courage le poussaient à la résistance. La Porte, intimidée, s'aperçut qu'il fallait entreprendre une lutte pour réduire Abdul-Aziz au même niveau auquel on avait pu faire descendre son frère.

Dès le commencement du règne d'Abdul-Aziz, la lutte s'engagea entre le palais et la Porte Les deux premiers grands vizirs qui dirigèrent les affaires ne répondirent nullement aux vues de la Porte. Kibrisli-Méhémed-Pacha et Ali-Pacha ne purent imposer leurs volontés au nouveau sultan, de façon que dès le début les espérances des bureaucrates de la Porte furent

trompées par ces grands vizirs. L'un par son incapacité, l'autre par sa timidité ne purent parvenir à satisfaire les vœux de leurs partisans. Impuissants à se ressaisir du pouvoir dont ils avaient si longtemps joui, ces bureaucrates se trouvaient réduits aux abois. La colère d'Abdul-Aziz restait comme l'épée de Damoclès suspendue sur leurs têtes. Ils se plaignaient amèrement du nouvel état de choses que le sultan voulait inaugurer. Des propos blessants sur le caractère du nouveau souverain étaient hautement proférés par eux, et faisaient le sujet de leur déclamations. Ils disaient ouvertement que le sultan était intraitable, qu'il ne connaissait rien, et que son esprit même était dérangé. Souvent même on les a entendu dire : « Est-ce que personne ne saura mettre S. M. à la raison ? »

Dans ce moment critique, il fallait à la Porte, pour arriver à son but, un homme d'initiative et doué d'une grande finesse, qui sût lui inspirer de la confiance et lui rendre cette prépondérance que le pouvoir impérial venait de lui arracher. Ce fut sur Fouad que se portèrent alors les regards de tous les kiatibs qui le considéraient comme le seul homme capable de faire triompher leur cause et de rétablir l'ancien état de choses. Un fort parti se forma à cette époque à Constantinople, par les intrigues de la Porte, dans le dessein d'obtenir la nomination de Fouad-Pacha au grand vizirat. Grâce à cette coali-

tion, les moindres événements, les nouvelles les plus insignifiantes, concernant la question de Syrie, étaient annoncés comme des chefs-d'œuvre du génie de Fouad. Dans les plus petits détails, on affectait de voir des traits sublimes. La presse, sous l'influence de ce parti, appuyait par tous les moyens la cause de son candidat, et proclamait que Fouad était le seul personnage digne du grand vizirat, et l'unique homme que possédât la Turquie.

Malgré les efforts déployés pour influencer l'opinion publique et dissiper les préventions du sultan a l'égard de Fouad, Abdul-Aziz put, par son instinct, prévoir les conséquences que l'élévation de Fouad au pouvoir ne manquerait pas d'amener. Aussi s'obstinait-il à refuser sa nomination au grand vizirat. Les moyens de toute sorte auxquels on avait eu recours ayant fait défaut, la Porte se décida, afin de triompher de l'opposition du sultan, d'employer un moyen dont elle s'est souvent servi en de pareilles circonstances. Des négociations furent entamées entre les Fouadistes et le cabinet Palmerston, qui aboutirent à établir entre les deux parties une entente par laquelle on arrêta que, d'un côté, le cabinet anglais emploierait son influence, afin d'obtenir du sultan, la nomination de Fouad-Pacha au grand vizirat, tandis que la Porte assurerait à l'influence britannique un avenir conforme à ses vues politiques. L'opposition que l'on faisait à l'influence française dans le Liban favorisa

cette combinaison. L'action combinée d'agents si puissants devait, à coup sûr, triompher de toute opposition ; et, en effet, Abdul-Aziz se vit forcé de céder et Fouad-Pacha prit la direction du cabinet.

Cette première administration de Fouad ne devait pas être, cependant, de longue durée, car, voulant mieux tenir tête et disputer le terrain du pouvoir à la couronne, Fouad-Pacha se hâta de payer d'audace et de dicter ses conditions à Abdul-Aziz. En conséquence, d'accord avec les autres membres du cabinet, il décida de présenter au sultan sa démission, comptant qu'une pareille résolution ne manquerait pas d'intimider Abdul-Aziz, qui s'empresserait de céder devant l'omnipotence d'un ministre qu'il s'était vu forcé d'accepter. Les événements ne justifièrent pas, néanmoins, les espérances de l'audacieux Fouad, dont la démission fut acceptée ; en même temps un nouveau ministère, composé de personnes dévouées aux intérêts de la couronne, prit la direction des affaires.

En effet, le sultan qui voulait mettre un terme à l'opposition systématique et incessante de la Porte à son pouvoir, venait de charger un de ses plus fidèles serviteurs, Nevrez-Pacha, de la formation d'un nouveau cabinet. C'était, sans doute, le moyen le plus efficace de renverser les projets de la Porte, et de raffermir le pouvoir suprême ; mais la Porte, comprenant la portée de cette mesure, mit en action

toutes ses forces et, par des menées et des manœuvres habiles, réussit à contrecarrer les plans dirigés contre son pouvoir.

A cet effet, on fomenta des dissensions et l'on gagna quelques-unes des personnes qui devaient faire partie du nouveau ministère, entravant ainsi sa formation. Abdul-Aziz, voyant des difficultés de tout genre surgir devant lui, renonça au projet de confier la direction des affaires à son protégé Nevrez, et jeta ses yeux sur Kiamil-Pacha, personnage que les partisans secrets de la Porte surent adroitement insinuer auprès de lui comme étant le plus capable de prendre la direction du cabinet dans l'état actuel des choses.

Cette nomination fut, à coup sûr, une victoire pour le parti de la réaction contre l'autorité impériale; car, tout en empêchant la formation d'un ministère hostile à ses vues, les kiatibs se ménageaient l'avantage de pouvoir, à la première occasion, reprendre l'initiative et réinstaller alors leur candidat à la tête de l'administration. Il est à remarquer que la Porte prit soin de faire entrer Fouad-Pacha dans le nouveau ministère, où on lui confia le portefeuille de la guerre. Fouad, quoique dépourvu de toute instruction militaire, avait été cependant mis à ce poste dans le double dessein de contrecarrer et de paralyser l'influence d'Abdul-Aziz sur l'armée, comme aussi afin de le placer dans une position d'où

il pût facilement maîtriser les événements et s'emparer du pouvoir à la première occasion.

Kiamil-Pacha, homme opulent et épicurien raffiné, n'avait accepté le grand vizirat que pour se donner la satisfaction d'avoir occupé ce poste élevé. Cette satisfaction une fois obtenue, il désirait naturellement quitter des fonctions auxquelles il regrettait probablement d'avoir jamais aspiré. Son administration ne dura que six à sept mois. En effet, il se produisit bientôt un événement qui, mettant un terme à un état de chose transitoire, fit pencher la balance du côté de Fouad et de son parti, et prosterna irrévocablement le trône devant le pouvoir ministériel.

Depuis l'époque où l'Égypte s'était constituée, sous Méhémed-Ali-Pacha, en état semi-indépendant, l'autorité des sultans, était devenue, dans ce pays, une lettre morte et sans valeur. Le prestige du pouvoir suzerain s'effaçait de jour en jour, à mesure que les esprits et les idées se formaient et s'habituaient à la nouvelle dynastie préposée aux destinées de l'Égypte. Le fellah considère le vice-roi comme son maître, tandis que le nom du sultan de Constantinople lui est à peu près inconnu. Afin d'obvier jusqu'à un certain point à un état de choses si préjudiciable aux intérêts de la cour suzeraine, la Porte fut d'avis qu'une visite du sultan en Égypte ne pouvait manquer de produire un effet des plus satisfaisants, en faveur de la politique ottomane. On affirmait que la présence

d'Abdul-Aziz au milieu des populations de l'Égypte exercerait une influence heureuse sur les esprits et tendrait à rallumer les sentiments de fidélité que les changements politiques et un long oubli ont fait presque disparaître.

Un projet qui promettait de rehausser l'ascendant impérial dans une province jadis rebelle à l'autorité de sa dynastie, et qui pouvait avoir pour résultat de rattacher, par des liens plus étroits au reste de l'empire, un pays aussi important que l'Égypte; un tel projet ne pouvait que sourire aux yeux d'Abdul-Aziz dont l'esprit caressait ardemment l'idée de reconstituer son empire. Il adopta donc avec enthousiasme le projet du voyage en Égypte; des relations les plus intimes furent établies entre la cour impériale et le vice-roi, des préparatifs somptueux furent faits pour le départ du cortége impérial, en même temps que la décision, prise par Sa Majesté de visiter l'Égypte, fut officiellement notifiée à la Sublime Porte.

Indépendamment des raisons politiques, ce voyage en Égypte était pour la Porte et le parti Fouadiste d'un intérêt de premier ordre. Par ce moyen, on éloignait adroitement Abdul-Aziz de ses conseillers et de son parti, pour le livrer ainsi seul entre les mains de Fouad, qui devait mettre à profit cette occasion pour enlacer sa victime dans ses filets et conquérir sur elle un ascendant qui seul pouvait lui ga-

rantir le triomphe de sa politique. Les intrigues de la bureaucratie furent couronnées d'un succès complet. Fouad-Pacha fut chargé, en qualité de ministre de la guerre, d'accompagner Sa Majesté, et l'habile ministre s'y prit avec une telle adresse que, pendant les quarante jours que dura le voyage, il réussit à dissiper toutes les préventions et la répugnance qu'Abdul-Aziz avait à son égard, et à s'insinuer dans la confiance intime du souverain. Dès ce moment, Fouad fut considéré comme le plus solide et l'unique soutien du trône. Au retour d'Égypte, le grand vizir Kiamil-Pacha fut remplacé dans ces fonctions par Fouad, le nouveau favori, qui, depuis le 10 mai 1862, gouverna en maître absolu, durant une période de quatre ans, les destinées de son pays, réunissant en sa personne le portefeuille de la guerre et la direction du cabinet.

Avant de nous engager dans l'exposé des événements qui ont signalé l'administration de Fouad-Pacha, durant l'époque qu'il retint le pouvoir suprême, je crois indispensable de donner la biographie d'un caractère aussi remarquable et aussi important. Cette exquisse montrera d'un côté les talents incontestables qui ont fait triompher Fouad des obstacles qui s'opposaient à son ambition, et d'un autre son machiavélisme raffiné, avec les autres défauts de son caractère qui laisseront malheureusement une page bien sombre dans l'histoire de la Turquie. Les occasions

fréquentes que Fouad-Pacha a eues de visiter l'Europe, ont rendu ce personnage familier à tous ceux que leur position officielle a mis à même de le connaître. Cependant, beaucoup de circonstances de sa vie et certaines nuances de son caractère sont tout à fait inconnues de la majorité du public; aussi quelques détails sur ce personnage contribueront à éclaircir divers points de la politique actuelle de l'Orient.

Dans un pays où les lois sont soumises aux caprices et aux volontés des hommes, l'intérêt privé domine l'intérêt public, l'individualité efface le droit collectif. En Turquie, où cet état de choses existe, l'individu puissant domine, tandis que l'État affaibli est réduit à l'insignifiance, l'individualité jouant ainsi un rôle prédominant. Si l'on veut connaître intimement l'état politique de ce pays, il devient indispensable de connaître la biographie, les défauts et les qualités qui se rattachent aux personnalités de ceux qui ont incorporé l'État dans leur individualité. C'est cette nécessité qui nous a obligé de donner dans le courant de cet ouvrage la biographie des personnages qui apparaissent tour à tour sur la scène politique.

CHAPITRE XXI

Biographie de Fouad Pacha ; moyens qu'il emploie pour usurper le pouvoir.

Issu d'une famille cléricale, Fouad-Pacha naquit à Constantinople, l'an 1808 de l'ère chrétienne. Son père Izzet-Mollah avait joui d'une certaine influence sous le règne de Mahmoud II, et il fut un des premiers membres de l'opposition et du parti rétrograde qui soutint la lutte contre le pouvoir du réformateur. Tombé en disgrâce à cause de ses tendances et de sa résistance à la politique impériale, Izzet Mollah fut exilé à Iuzgatt dans l'Asie Mineure, où il termina ses jours dans la misère et l'abandon. Izzet était doué d'une intelligence active et de connaissances étendues ; et il est connu par ses écrits comme un des meilleurs poètes de son temps. A sa mort, il laissa son fils unique Fouad, héritier de son nom (Kietchedji-Zadé) et d'une fortune très médiocre. Cependant des personnes qui s'intéressaient au sort du fils du malheureux poète, le firent admettre à l'école

impériale de médecine, où le jeune élève put jouir des bienfaits d'une éducation que l'indigence de sa famille rendait autrement impossible.

L'amour des lettres et une heureuse disposition pour l'étude des langues, procurèrent à Fouad une connaissance approfondie de la littérature turque, et un certain savoir dans les langues française et anglaise. Cependant les études spéciales n'ayant reçu de sa part qu'une attention secondaire, il ne passa ses examens que comme chirurgien, et fut en conséquence attaché au service sanitaire du corps d'artillerie de Tophané. En 1830, la Porte ayant projeté une expédition tendant à réprimer la révolte de Chekh-Coumah, dans les États de Tripoli de Barbarie, Tahir-Pacha, à cette époque grand amiral, fut chargé de cette mission et quitta Constantinople avec une division de la flotte et un corps expéditionnaire, à laquelle Fouad prit part en qualité d'officier sanitaire.

Les attributions restreintes et relativement obscures du poste de chirurgien ne pouvaient offrir à Fouad dans cette expédition aucune occasion de se faire remarquer ; cependant, cette mission ne laissa pas d'exercer une influence importante sur sa destinée. Une grande ambition, avec l'amour des distinctions et des grandeurs lui fit voir que, placé comme il était dans la sphère étroite de la profession chirurgicale, l'avenir ne pouvait lui permettre qu'une triste

médiocrité. Un champ si restreint parut insuffisant à ses vastes aspirations; et il se décida a faire ses adieux à Esculape et à sa docte cabale, pour se dédier à la carrière diplomatique.

En effet, à son retour à Constantinople, Fouad fit tous ses efforts pour se frayer un chemin et obtenir l'accès auprès des personnages en possession du pouvoir; mais inconnu et privé de protection, il ne trouva d'autre moyen de réussir que de rechercher la protection d'un Chekh, chef d'une corporation religieuse de derviches, et ancien ami de d'Izzet-Mollah son père. Ce Chekh voulut bien venir en aide au jeune solliciteur; il se chargea d'intercéder en sa faveur et de présenter une pétition à Réchid-Pacha, alors ministre des affaires étrangères. Le grand Réchid, qui désirait créer et former au service de l'État des hommes qui pussent un jour en être le soutien, ne manqua pas d'accueillir avec bienveillance la pétition que Fouad lui faisait ainsi parvenir par l'intermédiaire du Chekh ; il ordonna que Fouad fût admis comme écrivain, au bureau de traduction de la Sublime Porte.

A cette époque, connaître quelques mots de français était plus que suffisant pour être considéré comme une sommité. Il n'en fallut pas davantage pour procurer à Fouad, dans sa nouvelle carrière, une réputation qui lui valut les égards et la faveur de ses supérieurs. Réchid-Pacha, qui depuis l'entrée de

Fouad au bureau, le considérait comme son protégé, chercha à mettre à profit et à encourager ses talents, et l'attacha à sa personne en qualité de secrétaire. Fouad l'accompagna dans son ambassade à Paris en 1835 et plus tard à Londres en 1838.

Il arrive souvent dans le monde que les qualités qui chez des personnes semblent de prime abord mériter notre attention, par suite d'un examen plus intime, se dévoilent à nos yeux sous les formes d'une triste réalité. Il en résulte alors pour nous le regret d'avoir porté un jugement trop hâtif. Un penchant pour la duplicité, une ambition et un égoisme sans bornes, un cœur étranger à tout sentiment noble et généreux, telles étaient les qualités que Réchid, au milieu des affaires et des soucis du ministère, ne put apercevoir dans le caractère de son protégé Fouad. Mais quand, l'ayant attaché à sa personne, le contact journalier avec son subordonné eut révélé à Réchid combien les esprits les plus clairvoyants peuvent souvent se tromper, il se repentit alors d'avoir placé sous sa protection et encouragé un homme qui, par son caractère laissait prévoir qu'il serait un jour une source de malheurs pour son pays.

Sevré de la confiance de Réchid-Pacha, Fouad se sentit perdu : l'avenir ne lui laissait entrevoir qu'un horizon sombre et étroit. Comprenant qu'il fallait remuer les cartes avec plus d'adresse, Fouad entreprit sournoisement de se réhabiliter et d'effacer la mau-

vaise impression que Réchid avait naturellement commencé à ressentir envers lui. Songeant donc à employer tous les moyens, il eut recours à l'entremise et aux bons offices de Agop-Effendi (jadis conseiller de l'ambassade ottomane à Paris) confident et ami de Rechid, le suppliant d'intercéder en sa faveur auprès du ministre, et de reconquérir ses bonnes grâces. Réchid savait bien à quoi s'en tenir sur le compte de son subordonné; toutefois, dans la nécessité d'employer au service de l'État des hommes tels qu'on peut en trouver; il consentit à faire ce qu'il pouvait et non ce qu'il aurait voulu; et Fouad fut censé être rentré dans sa faveur, et autorisé à continuer ses fonctions. Il est nécessaire de faire ici ressortir un trait saillant du caractère de l'homme qui a tenu si longtemps dans ses mains les destinées de la Turquie, en faisant remarquer ici comment, une fois parvenu aux hautes dignités, ne craignant plus pour son avenir, Fouad se tourna contre son ancien bienfaiteur à qui il était redevable de son élévation et de sa grandeur, et le persécuta avec une haine acharnée jusqu'au tombeau (1).

(1) Réchid-Pacha mourut en février 1857. Il y a plusieurs circonstances, inconnues de l'histoire contemporaine, qui démontrent que ce grand homme eut une fin mystérieuse. Témoin oculaire de cet événement, je résumerai ici les faits tels qu'ils se passèrent.

Lié par les liens de la gratitude au feu grand visir, je jouissais de

A son retour d'Europe, sa carrière fut rapide et brillante. D'abord il occupa le poste de premier drogman, en deuxième lieu celui de conseiller au ministère des affaires étrangères ; puis à l'époque de l'avénement en Espagne d'Isabelle II, la Porte nomma Fouad (qui alors n'avait que le titre d'Ef-

l'amitié intime de sa famille, et je passais ordinairement mes soirées dans la compagnie des fils de Réchid. Le grand vizir eut un léger malaise causé par un surcroît de travail ainsi que par la rigueur de la saison. Cette indisposition n'alarma personne, moins encore son médecin, Paleologos. Néanmoins Réchid-Pacha, craignant les effets du froid exceptionnel qui sévissait alors, crut prudent de garder sa chambre, abandonnant les soins du ministère à ses collègues. Le troisième jour il était parfaitement guéri, de façon qu'il se décida à aller le lendemain à la Porte pour y reprendre ses fonctions. Durant la soirée du troisième jour, celle qui précéda la mort du vizir, je me trouvai avec ses fils. S. A. passa la soirée dans son cabinet, conversant avec quelques-uns de ses amis intimes. A minuit je quittai la maison avant que personne se fût encore retiré. Le matin suivant je me levai de bonne heure, et pendant que je me préparais à aller voir Réchid, avant son départ pour Constantinople, un des domestiques de S. A. vint m'apporter la nouvelle de sa mort.

Je traversai à l'instant le Bosphore, et, en arrivant devant la maison, les cris de douleur et les sanglots de la famille du défunt dissipèrent le doute que j'entretenais encore sur la catastrophe qui venait de s'accomplir. Une heure après mon arrivée, un bateau à vapeur amenait de Constantinople le ministre de la guerre, Riza-Pacha, et plusieurs médecins et employés qui venaient remplir les formalités requises en pareilles circonstances. Les médecins firent l'inspection du cadavre, après quoi ils descendirent dans la chambre où les fils de Réchid et nous

fendi) envoyé extraordinaire avec la mission de féliciter S. M. catholique à l'occasion de son élévation au trône. Cette ambassade peut être considérée comme son début dans le monde officiel, et ce fut à cette occasion que Fouad se fit remarquer par l'élégance de ses manières et par quelques calembours lâchés

étions réunis. Les médecins constatèrent la mort du grand visir, et un d'entre eux proposa, pour satisfaire les susceptibilités des parents du défunt, de procéder à l'autopsie du cadavre. Cet incident ne manque pas d'importance. Quoique ni les fils de Réchid ni personne ne doutassent de la vraie cause de la mort de leur père, il était certain qu'ils n'auraient jamais consenti à ce que l'on profanât son cadavre en opérant l'autopsie. La religion musulmane du reste s'y oppose formellement. L'unique réponse que les fils de Réchid firent à cette proposition fut : « Notre père est mort, nous le savons ; à quoi servirait l'autopsie ? »

Les circonstances qui se rapportent à la mort de Réchid Pacha sont celles-ci :

1° Au moment de la mort de ce ministre, ses ennemis étaient aux abois. Ayant saisi le pouvoir pour la septième fois, il était impossible de résister dorénavant à son ascendant. Réchid avait juré la perte de ses ennemis.

2° La nouvelle de la mort du grand vizir fit éclater une folle joie dans les maisons de Fouad-Pacha, Kibrisli-Pacha, Ali-Pacha et de leurs partisans.

3° Le médecin particulier de Réchid, Paleologos, mourut de *coliques* trois mois après, dans la fleur de l'âge.

4° Ali-Galib-Pacha, gendre du sultan, et le plus puissant parmi les fils de Réchid, fut mystérieusement noyé dans le Bosphore, deux mois après la mort de Réchid-Pacha.

avec un certain à propos. A l'époque de la mort d'Ibrahim-Pacha, fils du grand Méhémed-Ali, Fouad-Pacha fut chargé par la Porte du partage des biens du défunt entre ses trois fils, Ahmed-Pacha, Ismail-Pacha et Moustapha-Pacha. Fouad, au lieu de chercher à arranger les querelles que la question d'héritage venait de soulever entre les différents membres de la famille vice-royale, saisit une pareille occasion pour jeter la semence d'une haine éternelle entre les trois frères, et ménager ses propres intérêts. Sa politique eut un plein succès. Il se fit la part du lion en encaissant quelques millions, et sut exciter et fomenter entre les fils d'Ibrahim cette animosité, qui a eu pour résultat, plus tard, la mort mystérieuse d'Ameh-Pacha, noyé dans le Nil, et une guerre à outrance entre le vice-roi actuel Ismail-Pacha et son cadet Moustapha-Pacha.

Les événements qui éclatèrent en 1848 dans les Principautés danubiennes vinrent offrir à Fouad une occasion de paraître sous un aspect plus brillant dans l'arène diplomatique, et de montrer sous son jour veritable les tendances funestes et les traits saillants de son génie. Les mouvements révolutionnaires qui, à cette époque, agitèrent les différentes contrées de l'Europe, venaient de trouver un écho parmi les populations de la Moldo-Valachie, qui, poussées par un désir bien légitime, aspiraient à

doter leur pays d'institutions en harmonie avec les intérêts nationaux et les principes libéraux qui régissent les sociétés modernes. Une révolution, changeant l'ancien état de choses, fit place à un gouvernement provisoire, qui prit dans ses mains les rênes du pouvoir.

La Turquie et la Russie, pour qui les principautés ont depuis longtemps été la pomme de discorde, se disputèrent mutuellement la prépondérance et occupèrent simultanément les principautés, sous le prétexte d'y maintenir l'ordre et la tranquillité, jusqu'à la solution définitive des questions qui touchaient à sa constitution et à sa réorganisation. Des négociations ayant été entamées entre ces deux puissances, la Porte envoya Fouad-Effendi comme commissaire impérial avec la mission de représenter la cour suzeraine et de défendre ses droits, de même que le cabinet de Saint-Pétersbourg choisit le baron de Budberg (actuellement ministre de Russie auprès de l'empereur Napoléon III), pour représenter son gouvernement et obtenir à la Russie dans les affaires des principautés cette influence que réclamaient ses intérêts et ses vues politiques.

Les limites restreintes d'une biographie ne nous permettant pas d'entrer dans tous les détails, et dans les détours des conférences politiques qui eurent lieu à cette époque, il suffira de dire que, dans la lutte diplomatique qui s'engagea entre les deux

agents de ces puissances si diamétralement opposées par leurs intérêts, Fouad eut le dessus, mais à la condition d'avilir son gouvernement et de flétrir à jamais sa propre réputation. Le but avoué de la Russie étant d'imposer aux principautés un système politique conforme à ses vues et formé de ses partisans; la politique que le commissaire ottoman, dans l'intérêt de son gouvernement, devait suivre, était évidemment de s'opposer franchement à toute combinaison tendant à favoriser les projets de son adversaire. Fouad jugea que la loyauté et l'honnêteté sont incompatibles avec les notions d'une bonne politique; il crut donc convenable d'en agir autrement; et, au lieu d'opposer une résistance loyale aux efforts du commissaire russe, il feignit d'entrer dans ses vues et de prêter la main aux projets de la Russie. Il trouva le moyen, en même temps, de faire comprendre adroitement qu'une pareille condescendance impliquait de sa part l'exécution de *certaines conditions,* qui seules pouvaient l'induire à suivre la marche qu'il était disposé à tenir à l'égard de la politique russe.

Un voile mystérieux dérobe aux yeux du public la nature et la véritable teneur de ces conditions qui furent scrupuleusement et de bonne foi remplies par la Russie; mais, s'il faut juger des causes par leurs résultats, on doit en déduire que ces conditions furent bien avantageuses; car elles fournirent à Fouad

les moyens de se mettre à son aise (1), en même temps qu'elles purent contenter ses associés de Constantinople. Mais quel ne sera pas l'étonnement du lecteur, lorsqu'il saura qu'au lieu de mener à bout cette transaction avec cette sorte de loyauté qui souvent oblige même des criminels à respecter un engagement, Fouad, une fois sûr de son affaire, n'hésita pas à jeter le masque, niant l'existence même d'un arrangement préalable? On a peine à concevoir la possibilité d'un pareil fait. Le public n'eût jamais, en effet, supposé qu'un homme, investi d'un caractère officiel, fût capable d'une action dont la gravité peut à peine être qualifiée, si le fait n'avait été mis hors de doute par le prince Mentchikof, lors de sa célèbre ambassade à Constantinople en 1853.

Voici comment et par quelle combinaison cette funeste affaire devint un fait de notoriété publique. Le prince Mentchikof était porteur, comme l'on se souvient, de l'ultimatum de la Russie sur la question des lieux saints. A son arrivée à Constantinople, il se présenta à la Sublime Porte, afin de communiquer au gouvernement ottoman les demandes de son souverain. D'après l'étiquette et l'usage observés en pareille circonstance, c'était d'abord au ministre des affaires étrangères que Mentchikof devait s'adresser, pour être ensuite introduit auprès du grand vizir et

(1) Sa résidence de Canlidja fut achetée à cette époque.

des autres membres du gouvernement. Mais, au grand étonnement de chacun, le prince, arrivé à la Sublime Porte, fit semblant d'ignorer même l'existence du ministère des affaires étrangères, et se dirigea tout droit vers l'appartement du grand vizir, pour se mettre en relation immédiate avec lui. Sur ces entrefaites, les fonctionnaires de la Porte, étonnés et scandalisés de cette façon d'agir, essayèrent de faire comprendre au prince qu'il eût été préférable que Son Excellence fît connaître son désir de voir le grand vizir par la voie usitée, c'est à dire en s'adressant premièrement à Fouad-Effendi, alors ministre des affaires étrangères. A ce nom de Fouad : *Monsieur*, répliqua Mentchikof avec indignation, *c'est avec regret que je me vois forcé de vous dire que ni l'honneur de mon souverain, ni mon honneur personnel ne me permettent d'avoir des relations avec un ministre* FALLACIEUX. Après un pareil scandale, la Porte, comprenant l'impossibilité de défendre la réputation de son ministre, fut obligée de forcer Fouad à donner sa démission ; et le portefeuille des affaires étrangères fut alors confié à Rifaat-Pacha qui entreprit les négociations entre la Porte et le ministre du czar.

Ces faits produisirent, à l'époque, une très vive sensation ; mais ils furent néanmoins presque aussitôt effacés et mis en oubli par les graves questions et les complications qui surgirent entre la Russie et les Puissances occidentales. Profitant ainsi de l'agi-

tation qui régnait alors dans le public, Fouad put impunément glisser inaperçu, pour reparaître ensuite sur la scène politique à la première occasion.

L'invasion de la Thessalie par les bandes des patriotes hellènes, ne tarda pas d'offrir à la Porte une occasion de dédommager Fouad d'avoir été victime de ses *sentiments antimoscovites*. On le nomma alors commissaire impérial, investi de pouvoirs civils et militaires; et on lui confia la mission de refouler les insurgés sur les frontières de la Grèce. La fortune, qui a constamment souri à sa destinée, lui demeura encore fidèle en cette circonstance. L'occupation du Pirée et d'Athènes par les alliés ayant contraint le gouvernement du roi Othon à priver de son appui et à désavouer les patriotes, Fouad put ainsi aisément, grâce à cette puissante diversion, achever sa tâche, en gagnant la gloire d'avoir reconquis et pacifié la Thessalie et l'Épire.

La guerre terminée, il fut envoyé à Paris et prit part au traité de 1856. Enfin, en 1860, les affaires du Liban ayant abouti à une crise funeste, Fouad fut de nouveau envoyé comme commissaire impérial, muni de pouvoirs illimités, afin de pacifier ces provinces. Ces événements, qui sont tout récents et encore frais dans la mémoire du lecteur, n'exigent pas ici d'autre commentaire. Il suffira cependant de dire, en quelques mots, que, dans cette mission délicate, en donnant un simulacre de satisfaction aux

victimes de ces catastrophes et à l'Europe indignée, Fouad fit taire la voix de la justice, en vengeant un massacre par des massacres officiels (1). La nouvelle organisation dont il a doté le Liban est le meilleur témoignage de l'habileté politique de ce personnage. L'inefficacité et le peu de solidité de cette mesure sont mis hors de doute par les troubles qui constamment désolent ce pays. Les montagnards du Liban, sans distinction de caste ni de religion, musulmans aussi bien que chrétiens, ont les Turcs en horreur et, les armes à la main, protestent contre leur oppression.

Ces renseignements sur la vie de Fouad-Pacha, jusqu'à l'époque de sa deuxième élévation au grand vizirat, vont nous permettre à présent de reprendre le fil de notre narration et de révéler par quel procédé, et moyennant quels artifices, Fouad arriva à usurper

(1) Un maréchal de l'empire ottoman, Ahmed-Pacha, fut fusillé et indignement sacrifié, tandis que cent soixante-cinq musulmans furent exécutés. Des sommes énormes furent déboursées par le trésor à titre d'indemnité, sans que personne cependant eût reçu ce qui lui revenait de droit. Les frais faits par Fouad-Pacha durant ses fonctions de commissaire impérial s'élèvent au chiffre fabuleux de 200,000,000 de piastres. Ces dépenses furent faites sans que le trésor ait pu les contrôler, et elles furent inscrites au budget sous titre de frais extraordinaires. Il est difficile de savoir de quelle façon cet argent fut dépensé, car Fouad-Pacha avait carte blanche et pouvait puiser au trésor autant d'argent que bon lui semblait et le dépenser comme il voulait.

le pouvoir suprême et à faire triompher la réaction, en lançant la Turquie à toute vapeur vers l'abîme. Les moyens employés par Fouad-Pacha pour obtenir et consolider son pouvoir, consistent donc en ceci : 1° Profiter de l'inexpérience d'Abdul-Aziz pour tromper sa bonne foi et le compromettre dans l'opinion publique ; 2° isoler Abdul-Aziz en le privant du soutien et des conseils de tous ceux qui faisaient obstacle à sa politique ; 3° monopoliser pour sa personne les plus hautes fonctions et dignités de l'empire ; 4° tromper l'opinion publique et le sultan par la voie de la presse. Un examen catégorique et bref de ces différents points pourra seul mettre le lecteur à même de se guider à travers le labyrinthe politique du ministère qui a gouverné et gouverne l'empire ottoman.

1° *Profiter de l'inexpérience d'Abdul-Aziz pour tromper sa bonne foi et le compromettre dans l'opinion publique.*

Depuis l'époque où les souverains de la dynastie d'Osman, abandonnant les rênes du gouvernement aux mains de leurs vizirs, se sont laissés avilir au milieu des délices d'une vie séduisante et énervée, le secret qui avait permis aux différents partis d'acquérir tour à tour une prépondérance et un pouvoir dans l'État, consistait à garder, avec un soin jaloux, le souverain et les princes de la famille impériale dans l'ignorance la plus complète, afin que

l'ineptie et l'impuissance du sultan leur servît de garantie pour la jouissance du pouvoir usurpé. Le principe de cette politique consiste dans ce paradoxe que, l'*ignorance et l'abrutissement doivent dompter l'autocratie*. Une politique aussi ignoble, aussi barbare, en opposition avec les principes de toute morale, a été suivie par la Porte avec succès depuis la destruction des janissaires jusqu'à nos jours. C'est donc en profitant de l'ignorance et de l'infériorité morale du chef de l'État, que les *kiatibs* de la Porte ont su saisir le pouvoir, maintenir leur ascendant et empiéter sur les droits légitimes de la couronne.

Par suite de maximes si perverses, la Porte a toujours considéré comme une raison d'État suprême, et comme un des points les plus chatouilleux de son système gouvernemental, de maintenir les princes de la famille d'Osman dans l'état de la plus profonde ignorance sur tout ce qui pourrait servir à éclairer leur esprit et à les rendre dignes de leurs hautes destinées. Le *cafèsse* (ce qui en turc veut littéralement dire *la cage*) exprime l'état de reclusion dans lequel étaient gardés les princes impériaux avant la réforme. Ce *cafèsse* malgré tout ce que le public a pû être induit à croire par les panégyriques des prétendus régénérateurs de la Turquie, est soigneusement entretenu par la Porte, sur le même pied et à peu près et dans les mêmes conditions qu'autrefois.

Si, comme par le passé, ces princes ne sont plus contraints de rester dans leurs appartements et à ne sortir que dans les jardins adjacents à leurs demeures, leur reclusion n'en est pas moins sévère et complète. En effet, ce n'est qu'avec l'assentiment du sultan qu'un des princes, et plus particulièrement l'héritier présomptif, peut se permettre de sortir du palais; leurs moindres mouvements sont surveillés et espionnés; toute communication avec le dehors leur est impossible, personne ne pouvant les approcher. Leur entourage est composé d'esclaves circassiens et d'ignorants paysans de l'Anatolie dont le contact ne peut être qu'une source de démoralisation et qui, par les intrigues et les délations, ne font que fomenter la discorde entre le jaloux padichach et les membres de sa famille. Élevés ainsi dès l'enfance au milieu d'un cercle de corruption et d'ignorance, dans l'impossibilité de profiter du contact d'une société choisie, que peut-on attendre de ces malheureux princes, le jour où, appelés au trône, ils sont censés prendre les rênes du pouvoir dans leurs mains? Cependant pour mêler l'ironie au machiavélisme, la Porte, voulant en imposer au vulgaire, n'hésite pas, dans son langage officiel, à donner à ces princes victimes de sa politique le titre pompeux de *Chahzadéguian djéahn bakht*, c'est à dire *les princes bonheur de l'univers!*

Afin qu'une éducation, basée sur les principes

de la civilisation moderne et en harmonie avec la dignité du trône, fût donnée aux princes de la famille impériale, des remontrances furent faites, dans ces derniers temps, par les représentants des puissances intéressées à la régénération de la Turquie. La Porte fit semblant d'accepter avec empressement des conseils si salutaires, et des mesures furent prises pour donner aux jeunes princes les bienfaits d'une instruction plus soignée; cependant le système employé dans cette instruction est loin d'être satisfaisant; il n'est conçu qu'en vue de donner une satisfaction apparente à l'opinion publique.

En effet, Fouad-Pacha, afin de maintenir les princes dans cette ignorance que la politique traditionnelle et les intérêts de la Porte exigent, a eu soin de confier l'instruction des princes à une de ses créatures, un certain Suléiman-Bey, un esclave, aujourd'hui devenu colonel d'État major, homme insignifiant et inepte. L'incapacité de la personne chargée d'une mission si sacrée et si importante est une question toute secondaire. Il suffit de faire croire au monde que les princes de la famille d'Osman reçoivent une éducation des plus soignées; quant au reste, tant mieux si les princes ne peuvent jamais rien apprendre. Voilà toute la finesse de la politique de la Porte!

Garder la famille régnante dans les ténèbres et l'ignorance est pour la Porte un dogme politique. Jamais un prince de la famille d'Osman n'a été auto-

risé à mettre le pied hors de ses domaines; et ce n'est que rarement qu'ils peuvent quitter leur capitale pour quelques jours.

D'après des bruits qui ont circulé en haut lieu, il paraît que, dans le courant de l'automne de l'année 1866, la cour des Tuileries fit des ouvertures officieuses au gouvernement ottoman, pour faire comprendre la satisfaction qu'on éprouverait en Europe et particulièrement en France, si l'héritier présomptif S. A. I. Mourad-Effendi pouvait séjourner quelques temps en Europe et nouer des relations personnelles et intimes avec les cours du monde civilisé. La Porte, bien que convaincue des grands avantages qui, évidemment, résulteraient pour le pays d'un événement d'une telle importance, sut éluder adroitement et écarta une question qui touche trop au vif ses intérêts. Il a fallu que, l'année dernière, la Turquie soit réduite à la dernière extrémité, et que l'empereur des Français ait employé la pression de son influence puissante, afin de contraindre la Porte à consentir à ce que le sultan et les princes de sa famille vinsent visiter l'Europe. Un trajet rapide à travers les différents pays de l'Europe était tout ce que la Porte pouvait permettre. Pourquoi ne consent-elle pas à ce que plusieurs des princes de la famille impériale fassent leurs études dans les universités de l'Europe? Il n'y a pas de doute que, par ce moyen, la Turquie pourrait obtenir des souverains dignes de pré-

sider à ses destinées, mais cela n'entre pas dans les vues de la Porte !

On ne peut s'empêcher de faire remarquer ici au lecteur le contraste frappant qui existe entre la manière dont sont élevés les princes de la famille d'Osman, et le système éclairé qui est suivi dans l'éducation des princes de la famille vice-royale d'Égypte. Ces princes sont placés sous la direction de personnes de mérite et sont autorisés à perfectionner et consolider leur éducation par des voyages qui ne peuvent pas manquer d'avoir une influence heureuse sur leurs esprits. Malgré tout ce que l'aveuglement d'une politique étroite peut prétendre, il est incontestable que la supériorité qui distingue les princes de la famille de Méhémed-Ali, a contribué aux progrès que l'Égypte a faits depuis leur élévation au trône.

Abdul-Aziz avait donc atteint l'âge de trente-deux ans sans pouvoir secouer ce régime de reclusion, dont il ne s'émancipa que le jour où il monta au trône. Son éducation, naturellement, n'avait pas été meilleure que celle dont nous venons de détailler le système. Les bonnes dispositions dont la nature l'avait doué en reçurent malheureusement une empreinte d'aigreur et d'irritation. Détenu dans le serail en butte à la jalousie et aux chicanes de son frère, Abdul-Aziz devint méfiant; et son tempérament nerveux se manifeste souvent par des accès d'impétuosité et de colère.

Une fois sur le trône, le nouveau souverain désira effectuer des réformes salutaires. Son bon vouloir fut impuissant par la simple raison qu'Abdul-Aziz avait été privé des connaissances et des lumières qui, seules, peuvent rendre le chef d'un État capable de remplir les devoirs de sa haute position. Une volonté de fer, les dispositions les mieux assorties ne peuvent rien, si les connaissances et les moyens ne sont prêts à les seconder. Cette vérité explique pourquoi Abdul-Aziz n'a pas répondu à l'attente et aux vœux de ses sujets : voilà le secret de sa faiblesse; et voilà le point vers lequel Fouad dirigea ses attaques et sur lequel il a fondé l'échafaudage de son pouvoir.

Arrivé au vizirat, Fouad-Pacha jugea donc que le moyen le plus sûr pour dompter le pouvoir du sultan et de l'assujettir à sa volonté était de profiter de son inexpérience, d'influencer et de dépraver son esprit, et une fois moralement soumis, de le conduire d'erreur en erreur, jusqu'à ce que, succombant sous le poids de la responsabilité qui l'enchaînait à lui, Abdul-Aziz fût réduit à être à jamais l'esclave de sa politique. Il commença en effet, en homme souple et adroit, par s'initier d'abord dans la faveur de son souverain, tâchant d'effacer la répugnance et l'aversion qu'il avait conçue envers lui, par des protestations de de son grand dévoûment pour Sa Majesté, faisant étalage en même temps de ses sentiments d'admira-

tion pour les hautes qualités et les talents de Sa Hautesse, et donnant aussi les assurances les plus exagérées de sa fidélité éternelle et de son patriotisme sans bornes. Aprés s'être assuré du bon effet de pareils préliminaires, il fit comprendre à Abdul-Aziz que Sa Majesté devait demeurer complétement rassurée sur l'avenir de son empire, qu'il ne fallait point désespérer, qu'après tout les affaires n'en étaient pas réduites au point où certains esprits exaltés les disaient; que la Turquie est un pays de richesses inépuisables; que d'un autre côté, son empire trouvait dans la jalousie des puissances européennes, la plus solide garantie pour sa durée; que tel est l'intérêt de ces puissances au salut de la Turquie que, pour la défendre des attentats de la Russie, si elles ont déjà sacrifié tant de sang et d'argent, de même elles sont obligées de la soutenir contre toute insurrection, révolution, bouleversement, banqueroute, ou tout autre malheur qui pourrait menacer son existence.

Il faisait observer que toutes ces considérations devaient complétement rassurer et tranquilliser l'esprit de Sa Majesté sur l'avenir : quant au passé, les calamités et les désordres qui ternirent le règne de son frère, avaient été entièrement oubliés et effacés. L'adroit Fouad ne laissait pas non plus échapper le moment propice de déclarer que la grande œuvre de la réforme venait de recevoir sa dernière consécration des mains glorieuses d'Abdul-Aziz, que le monde en-

tier le considérait à juste titre comme le plus grand Sultan que la Providence eût jamais donné à la Turquie, et que sur toute la surface de la terre on n'entendait retentir que les louanges d'Abdul-Aziz.

Après avoir agi, par de semblables artifices et par des arguments de ce genre, sur son esprit, le ministre tâcha de s'insinuer encore davantage dans ses bonnes grâces, en feignant d'avoir ardemment à cœur toutes les réformes, et même de vouloir dévancer le sultan dans ses efforts, pour leur réalisation. Il avoua qu'à la vérité le pays avait besoin de certaines améliorations et d'un peu de vigueur dans l'administration, mais que Sa Majesté et lui combinant et unissant leurs efforts, tout s'arrangerait et rentrerait dans l'ordre. Pour donner plus de force à ses arguments et rendre ses manœuvres plus efficaces, Fouad donna sa plèine approbation à toutes les mesures qu'Abdul-Aziz voulait prendre pour le développement des forces de terre et de mer de la Turquie. Tirant aussi parti de son penchant pour le militarisme, le vizir s'en servit comme d'un moyen pour distraire le sultan et détourner son attention des occupations plus sérieuses de l'Etat, en l'amusant par le spectacle d'uniformes bizarres, de toutes sortes de nuances et de formes, et en lui composant une garde affublée de costumes de théâtre et fantastiques. Enfin pour donner encore plus de poids à son système et pour achever la comédie par quelque chose de burlesque, le fin

courtisan endossa l'uniforme, et se montra en tunique avec bottes et éperons; la modestie qu'il eut de se faire inscrire sous le titre de premier aide de camp de Sa Majesté impériale, est sûrement digne de remarque.

Les flatteries et les cajoleries les plus raffinées ne furent pas non plus dédaignées par Fouad pour obtenir l'effet qu'il espérait recueillir des ressorts compliqués et ingénieux de sa politique. Des réceptions splendides, dans lesquelles on n'omit rien de ce qui pouvait contribuer à séduire l'œil, à agir sur l'imagination, et à plaire aux sens, furent données par le vizir, en l'honneur du sultan dans sa résidence, sur les bords asiatiques du Bosphore. Comme complément de ce système d'adulation gigantesque, il faut citer encore les illuminations, les feux d'artifice autres rejouissances publiques, qui, de temps à autre, sous le moindre prétexte, étaient improvisées par le rusé vizir, en vue de s'attirer la faveur impériale, même en contraignant la population à participer à des démonstrations pour lesquelles elle témoignait fort peu d'intérêt. Tant de soins, tant de prévenances, tant d'assiduité et d'adresse ne manquèrent pas de couronner les efforts de Fouad-Pacha. Abdul-Aziz finit par le croire le meilleur et le plus fidèle de ses pachas, et le seul homme que la Turquie eût produit; il lui accorda donc une confiance illimitée, et lui abandonna un pouvoir sans bornes.

Sans vouloir examiner si la politique dont je viens d'esquisser les principaux traits est plus ou moins conforme aux lois de la morale, je dois faire remarquer cependant que l'histoire offre l'exemple fréquent d'une politique analogue suivie par les hommes d'État, aspirant à s'emparer d'un pouvoir sans contrôle. Il est pourtant une vérité que les hommes qui sont lancés au milieu de la mer périlleuse et incertaine de la politique, ne devraient jamais méconnaitre, c'est que, *si une certaine latitude d'action est indispensable au succès d'une politique; néanmoins aucune mesure politique ne pourra être justifiée si elle porte atteinte aux principes fondamentaux de la morale et aux intérêts du pays.*

Fouad-Pacha foula aux pieds cette maxime qui sert de base à toute politique saine et morale. Il lui préféra le principe que tout moyen est bon, quand il nous assure la réalisation de nos désirs et de nos convoitises. En effet, non content du haut degré de faveur qu'il avait acquis et du pouvoir qu'il s'était arrogé, Fouad chercha à mettre sa fortune à l'abri de toute éventualité, et à assurer sa position, de manière que, lié à sa politique par des liens indissolubles, Abdul-Aziz se trouvât pour l'avenir dans l'impossibilité de se défaire de son ministre, dont il devenait ainsi plutôt le satellite que le souverain. Pour faire réussir ce plan, il fallait des mesures tout exceptionnelles; et Fouad, qui n'est pas homme

à tâtonner en pareilles circonstances, s'en acquitta à merveille en employant un moyen connu des hommes qui, une fois au ban de la société, cherchent des victimes pour de nouveaux crimes, et des crimes pour de nouvelles victimes. Ce moyen consiste à entortiller un homme dans ses filets en le compromettant par quelque méfait qui non seulement le rend coupable, mais encore nous en assure à jamais la complicité et sa dépendance. Ce moyen servait admirablement les vues et les intérêts de Fouad, ainsi que la politique du parti réactionnaire. En effet, entraîner le sultan dans des fautes analogues à celles qu'il avait condamnées, et dont il poursuivait les auteurs, c'était donner le coup de grâce à ses projets de réforme, et Abdul-Aziz en eût été réduit à se jeter dans les bras de la réaction, en abjurant les principes qu'il avait soutenus lors de son arrivée au trône.

Le sophisme et la finesse de ses arguments avaient déjà ouvert une brèche dans l'esprit du sultan ; le vizir n'eut donc plus de peine à lui persuader de s'engager dans la voie qu'il lui frayait. Afin de lui faire embrasser d'une façon décisive ses vues, il fit voir à Abdud-Aziz que la dignité du trône exige un certain faste, qui sert à entourer les souverains d'un auréole, d'un prestige, et à inspirer au vulgaire un sentiment salutaire de respect : que cet étalage de grandeur nécessaire, même parmi les nations de l'Europe, est indispensable en Orient où les mœurs

et les traditions constituent le faste (*saltanat*) en principe gouvernemental : que, si les réformes entreprises par Sa Majesté devaient porter leur fruit, ce fruit était déjà recueilli ; car le monde entier sympathisait avec ses généreux efforts, et le public le considérait comme le réformateur de son empire, qu'enfin, *comme la vraie science du gouvernement consiste à faire croire au bien qu'on ne fait pas, et à ne pas laisser croire au mal qu'on fait*, Sa Majesté pouvait bien se reposer sur ses lauriers et donner un libre cours à ses penchants, ce but ayant déjà été atteint.'

Le poison de pareilles doctrines fut adroitement instillé par le roué courtisan, et les affaires ne tardèrent pas à changer d'aspect. Toutes les mesures qui, dans des vues d'économie avaient été inaugurées dans l'administration et l'entretien du palais impérial, furent abandonnées ; et l'ère d'Abdud-Medjid fut renouvelée sous les mêmes formes et sur le même pied. La rigidité de mœurs et les bonnes intentions qu'Abdul-Aziz avait montrées fondirent au feu destructeur de la corruption et de l'intrigue. En effet, la simplicité et la retenue qui s'était fait remarquer à la cour, lors de l'avénement d'Abdul-Aziz, firent bientôt place à la pompe et à la licence. Une jeunesse dépravée formait jadis le cortége d'Abdul-Medjid : Abdul-Aziz avait mis un terme à un pareil scandale, et sa cour avait été formée de personnes dignes et

honorables. Cependant le règne de la vertu ne devait pas être de longue durée, et le vice ne manqua pas de la remplacer. Toute l'Europe avait applaudi à ce que, en arrivant au trône, Abdud-Aziz avait exprimé son intention de tenir le harem impérial dans des justes limites en ne prenant qu'une seule femme; malgré cela, comme la réaction devait être complète, il lui fallut en prendre trois (1), et les malheureuses victimes de l'émigration circassienne vinrent grossir les rangs du harem.

L'effectif des personnes, faisant partie du serail, atteint un chiffre prodigieux. Neuf cents femmes de tout âge et condition composent le harem impérial. Les eunuques, chambellans, employés, gardes, cochers, bateliers, tout ce monde s'élève à deux mille trois cents. Selon le témoignage d'un des cuisiniers du palais, le nombre de tables (*tablà*), servies tous les jours dans les trois serails impériaux et dans les kiosques, s'élèvent ordinairement à cinq cents environ; et comme chaque *tabla* contient douze plats, le

(1) Quelques personnes ont prétendu que le sultan n'avait qu'une femme; cependant il en a bien trois légitimes. Sa première femme se nomme Durnev (la perle nouvelle). Lorsqu'il n'était encore que prince héritier, Abdul-Aziz acheta cette esclave et l'éleva au rang de femme légitime. Après son avénement au trône, Abdul-Aziz en prit deux autres. L'une s'appelle Hairani-Dil (merveille du cœur) et l'autre Eda-Dil (l'élégance du cœur). Les concubines et les odalisques ne sont pas comprises dans ce chiffre.

total des plats, servis durant les deux repas du matin et du soir, monte à six mille environ.

Les constructions dispendieuses devinrent aussi en vogue. De nouveaux palais et de nouveaux kiosques sont à peine construits que de nouvelles bâtisses sont entreprises. On fournit un palais aujourd'hui, le lendemain le tout est mis de côté et fait place à la nouveauté. Les employés du palais unis aux fournisseurs (1) s'amusent assez souvent à faire de telles transformations. En allant de ce train, il était facile de prévoir que les frais surpasseraient les recettes, et que bientôt l'on serait obligé de créer de nouvelles ressources, afin de faire face aux nouveaux frais. Ainsi Abdul-Aziz ayant commis la faute de trop dépenser, devait en commettre une autre en dépouillant le trésor public. Fouad ne manqua pas de lui montrer comment il fallait s'y prendre. Il chargea tout simplement le trésor de toutes les obligations et pensions viagères, et appointements qui auparavant étaient payés par la liste civile. Le total de ces paiements monte à 1,100,000 fr. par mois, somme qui correspond exactement avec les 10,000 bourses de la liste civile, dont le sultan avait auparavant fait cession au trésor. C'était une façon de se dédommager de ses pertes. L'on prenait d'une main ce que l'on avait donné de l'autre.

(1) La maison levantine Exerdji accorde 30 p. c.

Cette réaction funeste, une fois inaugurée au palais, se répandit et fit bientôt des progrès partout ailleurs. Ce n'est que le premier pas qui coûte. La construction du palais de Tchéraghan présenta aussitôt une autre occasion à Fouad pour faire faire au sultan un pas décisif dans le fatal chemin qu'il lui traçait. A l'époque où il succéda à son frère, Abdul-Aziz avait décidé que sur l'emplacement de l'ancien palais de Tchéraghan, on construirait un petit kiosque pour servir de pied à terre, où l'on pourrait passer quelques heures de tranquillité près des magnifiques jardins qui, des bords du Bosphore, s'élèvent le long des coteaux environnants. L'état des finances de l'empire étant des plus déplorables, Abdul-Aziz ne désirait pas augmenter la détresse publique par la construction d'un nouveau palais.

Fouad-Pacha cependant ne crut pas que de pareils scrupules fussent bien placés ; car en prodiguant des trésors dans la construction d'un palais, sa politique et son pouvoir se consolidaient davantage. Il fit donc appeler l'architecte du sultan et lui suggéra de présenter à S. M. un plan pour la construction d'un somptueux palais qui devait être construit au lieu du kiosque actuellement en construction ; quant au reste, il se chargeait d'obtenir la sanction du sultan. Cependant le plan du nouveau palais de Tchéraghan ayant été présenté à Abdul-Aziz, celui-ci refusa son consentement, disant que le moment n'était pas opportun pour

faire de pareils frais. Ce fut alors que le rusé ministre, sortant comme de derrière les coulisses, prit la parole, et tout en exprimant son admiration pour les sentiments généreux de S. M., il lui exposa qu'elle ne possédait qu'un palais, dans lequel la cour était obligée de passer l'hiver aussi bien que l'été ; d'ailleurs sa dignité exigeait qu'un nouveau palais fût construit, car l'empereur de toutes les Russies ayant deux palais, celui d'été et celui d'hiver, il convenait aussi que l'empereur de toutes les Turquies se mît sur le même pied ; quant aux frais de cette construction, c'était une question toute secondaire, car ni la Turquie ne manquait de ressources, ni l'Europe de capitalistes, pour fournir les moyens nécessaires. Ces arguments étaient trop forts pour pouvoir y résister, et l'ordre une fois arraché de la bouche du sultan, bien que le kiosque eût été déjà élevé à plusieurs mètres du sol, il fut démoli, pour faire place aux fondations du nouveau palais.

La construction du palais de Tchéraghan fut bientôt suivie de celle de cinq kiosques, dont un entre autres, celui de Beïlerbey, est en réalité un palais magnifique, dans la construction et la décoration duquel on n'a rien épargné (1). L'intérieur des salles et des appartements a été tapissé de brocard

(1) Au retour du sultan de son voyage en Europe, ce palais vient d'être démoli pour faire place à un nouveau !

sortant des fabriques de Lyon, et qui revient au trésor au prix modeste de 250 fr. le pied. Les ouvrages pour la construction des ministères de la guerre et de la marine, les immenses travaux de Tophané et une quantité d'autres édifices secondaires ont aussi été entrepris simultanément sous le prétexte d'utilité publique. Naturellement, ces travaux entraînèrent pour le trésor des dépenses énormes, qui peuvent être estimées à un minimum de 150,000,000 de piastres, équivalent environ à 33 millions de fr. De telles extravagances sont d'autant plus à regretter que, par suite de ce système de déprédations, le gouvernement de Fouad-Pacha se voit forcé de ruiner et massacrer par ses expéditions les populations de l'empire, et de mendier, le chapeau à la main, de nouveaux emprunts sur les marchés de l'Europe. Comme l'on voit la réaction fut complète, et les plus mauvais jours du règne d'Abdul-Medjid n'avaient jamais offert un spectacle plus désolant.

2° Isoler Abdul-Aziz en le privant du soutien et des conseils de tous ceux qui faisaient obstacle à sa politique.

Isoler le sultan de tous ses conseillers et l'arracher à toute influence hostile à ses vues, fut un des premiers soins de Fouad-Pacha, à son arrivée au pouvoir. Tous les chambellans qui jouissaient de la faveur impériale, et qui pouvaient dévoiler au sultan les menées et les intrigues de son ministre, furent,

sous différents prétextes, envoyés comme gouverneurs dans les provinces, ou renvoyés de la cour. Parmi les aides de camp, les personnes qui pouvaient exercer leur influence auprès de Sa Majesté, et qui, par la lecture ou la traduction des journaux européens, étaient chargés de mettre Abdul-Aziz au courant de ce qui se passait dans son empire, et de lui faire comprendre le véritable état de l'opinion publique; toutes ces personnes, dis-je, regardées comme dangereuses par le fourbe ministre, furent éloignées et remplacées par ses myrmidons et ses créatures. Les instructions les plus minutieuses étaient données par Fouad à ses satellites, qui entouraient la personne du sultan, enjoignant à chacun d'eux le rôle qu'il devait jouer conformément à ses vues. Sans ménagement et terrible envers ceux qui s'opposent à sa volonté, Fouad n'a jamais manqué de reconnaître et rémunérer ceux qui se signalent en servant aveuglément sa politique.

Une anecdote singulière, qui se passa à la cour pendant l'hiver de 1864, mérite d'être citée comme un de ces traits caractéristiques et piquants qui, non seulement viennent à l'appui de ma narration, mais servent encore à initier le lecteur aux intrigues d'une politique raffinée et subtile. Un jour, Abdul-Aziz étant en conversation avec le premier aumônier du palais (*Bach-Imam*), le discours tomba sur les nombreuses constructions en cours d'exécution. Le sultan,

mû par son bon sens, exprima la crainte que les frais extraordinaires dans lesquels on s'était engagé à cause des nouvelles bâtisses, ne vinssent à susciter des difficultés sérieuses au trésor, difficultés que d'ailleurs l'état encombré des finances ne faisait que trop bien prévoir. Le premier aumônier, créature de Fouad, crut de son devoir de dissiper tous les doutes du sultan à cet égard, et même de profiter de cette occasion pour faire ressortir aux yeux d'Abdul-Aziz les hautes capacités et le mérite de son fidèle vizir. Prenant donc la parole : « Que Dieu accorde à votre corps impérial une vie éternelle, dit-il; l'esprit de Votre Majesté ne doit entretenir aucune crainte ou appréhension sur les moyens de suffire aux frais que sa puissance et sa grandeur exigent. Tant que votre esclave Fouad-Pacha sera votre vizir, rien ne manquera à Votre Majesté. Il possède le secret de tirer de l'argent même des pierres; et, si ce moyen lui fait défaut, il sait comment il faut en prendre des Européens. » Ces paroles ne parurent pas rassurer complétement l'esprit d'Abdul-Aziz; et son silence prolongé révéla bien que, dans son for intérieur, il subissait cette lutte qu'éprouve l'homme dont la raison se heurte contre des faits qu'il ne peut pas apprécier dans toute leur valeur. L'adroit aumônier eut soin de faire parvenir à l'oreille de Fouad les détails de cette entrevue, comptant que le ministre ne manquerait pas de lui témoigner sa reconnaissance pour un ser-

vice si signalé. En effet, trois jours après, l'aumônier reçut une magnifique tabatière en diamants, d'une valeur de dix-sept mille francs, accompagnée d'un message par lequel le vizir lui exprimait les sentiments de sa haute satisfaction.

Parmi les personnages et les courtisans dont l'abaissement fut jugé nécessaire par Fouad, pour établir son pouvoir, le plus important était Méhémed-Ali-Pacha, beau-frère du sultan. L'influence de ce personnage dans le gouvernement avait toujours été considérable; tour à tour, il avait occupé différents postes au ministère. Comme prince de la famille impériale, Méhémed-Ali jouissait d'une confiance illimitée, et de l'intimité d'Abdul-Aziz. Il avait toujours été le soutien de la cour dans sa politique de résistance au pouvoir et aux prétentions de la Porte.

Les vues ambitieuses de Fouad ne pouvaient naturellement pas tolérer un pareil ascendant. Il prit le parti de s'en défaire, en brouillant le sultan avec Méhémed-Ali. Ses intrigues, en effet, furent couronnées d'un succès complet; d'autant plus que le sultan et son beau-frère étaient tous les deux d'un tempérament vif et irritable, et leur animosité augmenta à mesure que l'irritation les poussait aux extrêmes et élargissait la brèche qui s'était ouverte entre eux. D'ami inséparable et de confident intime qu'il était, Méhémed-Ali devint l'équivalent d'un factieux et d'un rebelle; sa qualité de prince ne put le sauver

des coups de Fouad, qui provoqua sa destitution du ministère de la marine, et lui fit intimer la défense par le sultan, de sortir de son palais jusqu'à nouvel ordre. Pendant longtemps, Méhémed-Ali-Pacha est resté en disgrâce, et Fouad, maître absolu de la position, ne trouva plus d'obstacle à sa politique, et put paisiblement jouir des avantages du pouvoir.

3° *Monopoliser pour sa personne les plus hautes fonctions et les dignités de l'empire.*

Sous le règne d'Abdul-Medjid, le principal moyen dont s'était servi la cour, afin de se ménager un contre-poids à l'influence de la Porte et des grands vizirs, était d'entourer le trône de personnes qui, investies de hautes fonctions, eussent soutenu l'ascendant de la couronne, à laquelle les liens du sang et de l'intérêt les attachaient. Par suite de cette politique, Abdul-Medjid avait eu soin de s'assurer un point d'appui dans la personne de Fethi-Ahmet-Pacha, un de ses beaux-frères qui, par son influente position comme grand maître de l'artillerie et aussi par son habileté et son tact, sut lutter avec avantage contre Rechid-Pacha et le parti bureaucratique. Méhémed-Ali-Pacha et Riza-Pacha, tous deux liés aussi à la famille impériale, avaient de même soutenu cette politique, l'un en qualité de ministre de la marine, et l'autre comme ministre de la guerre et maréchal du palais.

Abdul-Aziz, pendant la première période de son

règne, eut également recours à cette politique ; politique qui contribua puissamment à cimenter l'entente cordiale qui s'établit, comme on l'a vu, entre Méhémed-Ali et lui. Mais la chute de Méhémed-Ali laissa Abdul-Aziz, sans appui et à la merci des volontés de Fouad, qui prit bien garde pour l'avenir d'éloigner des affaires tous ceux qui auraient pu s'allier à la couronne et défendre ses droits. Ces hommes furent tenus à l'écart par l'ambitieux ministre qui crut prudent de monopoliser pour son propre compte, les fonctions auxquelles il attachait le plus d'importance en distribuant le reste parmi ses créatures et protégés. Le portefeuille de la marine fut confié à des parvenus ; cependant le fin vizir ne leur permit de jouir de leur nouvelle position que pendant une courte période, de manière, à les mettre dans l'impossibilité de s'affermir dans leur poste, et d'acquérir une influence qui eût pu les rendre dangereux.

Le ministère de la guerre, à l'époque où Fouad entra au pouvoir, était occupé par Méhémed-Ruchdi-Pacha, homme de mérite. Par son travail assidu et par ses connaissances, il était parvenu, de simple soldat, aux positions les plus élevées. Fouad, ne pouvant pas compter entièrement sur cet homme, jugea nécessaire de rendre impossible un rapprochement entre celui-ci et le sultan, et lui retira le portefeuille de la guerre. L'appui de l'armée est d'une trop grande valeur, pour que Fouad confiât ce poste délicat aux

mains d'un tiers. Il préféra donc le garder pour lui-même, réunissant ainsi dans sa personne les pouvoirs civils et militaires.

Pour se défaire en partie du fardeau de ce nouveau ministère, dont il venait de prendre sur lui la charge. Fouad nomma un de ses affiliés son lieutenant, lui laissant le soin de surveiller le détail des affaires qui touchent au ministère de la guerre. Ce lieutenant est une de ces personnes nouvellement élevées à de hautes fonctions, dont les mérites ne consistent qu'à se prêter, en instruments serviles, dans les mains d'un ambitieux. Houssein-Pacha, ancien répétiteur, et ex-directeur de l'école militaire de Constantinople, avait fait partie de l'état-major ottoman durant la campagne du Danube. En 1862, ce pacha fut battu par les Monténégrins, lorsqu'il avait tenté de pénétrer dans le Vassoevich ; il n'échappa à la fureur d'Omer-Pacha, alors généralissime, qu'en se plaçant sous la protection de Fouad. Par son esprit pliant et souple, Houssein avait su gagner ses bonnes grâces, et Fouad ne manqua pas de lui procurer une place dans son cabinet (1). Le ministère de la guerre, placé ainsi

(1) En février 1868, Houssein-Pacha a été nommé commandant en chef des troupes ottomanes qui opèrent actuellement en Crète. Cet homme devant jouer un rôle important dans la question crétoise, il faut donner ici quelques détails curieux qui feront connaître au public son caractère. Elevé comme par enchantement au poste de ministre de la guerre *ad interim*, Houssein éprouva cet enivrement qui est presque

sous la direction immédiate de Fouad et sous la surveillance de son favori, devint un puissant soutien de sa politique.

toujours le résultat d'une fortune inattendue et soudaine. Brûlant du désir de faire le pacha dans toute la force du terme, le lendemain même de sa nomination, il fit appeler son homme d'affaires, Halil-Effendi, et le chargea de lui monter un harem de belles esclaves circassiennes, n'ayant point l'intention, ajouta-t-il en badinant, d'attendre qu'il allât au paradis pour jouir des houris promises aux fidèles. L'homme d'affaires tâcha de lui montrer les inconvénients d'une telle manière d'agir; d'abord, l'état de ses finances ne lui permettait point des pareilles dépenses; ensuite, il serait vraiment cruel, disait-il, d'affliger le cœur de son épouse. Cette pauvre femme avait été sa compagne fidèle dans le besoin; l'oublier, au moment où elle devait partager le bien-être et les grandeurs de sa nouvelle position, c'était contraire à tout sentiment de générosité. Ces raisonnements ne produisirent aucun effet; ses caprices devaient être satisfaits, et malheur à quiconque ose s'opposer aux volontés d'un pacha. L'homme d'affaires fut peu de temps après congédié. Halil-Effendi avait cependant souvent aidé Houssein dans le besoin, et lui avait fourni des moyens de subsistance. Son harem une fois pourvu, c'était un palais qu'il lui fallait. Par une heureuse coïncidence, Fouad, à cette époque, cherchait à se débarrasser de son ancienne résidence; il saisit avec empressement cette occasion et proposa à Houssein de lui céder son palais, quant au paiement, Fouad se contentait d'un simple reçu par lequel Houssein se déclarait débiteur d'une somme de 9,000 livres turques, au petit-fils du grand-vizir. L'affaire ayant été ainsi arrangée à l'amiable, il fallait faire preuve de dévoûment par le paiement ponctuel de la somme convenue Après avoir effectué des versements partiels, Hussein, à bout de ressources, imagina de faire face à ses obligations par la vente de son ancienne maison. Ce moyen néanmoins était bien loin de le tirer d'embarras,

Tous les pouvoirs de l'État devant être assujettis à sa volonté et concentrés dans ses mains, le ministère des finances dut, à son tour, subir l'effet de cette

car la maison valait à peine un millier de livres, tandis que la somme qui restait à payer au banquier de Fouad s'élevait au double. Ne sachant que faire, Houssein eut recours à un moyen assez ingénieux. Le feu prit, un jour, à une maison qui se trouvait vis-à-vis de celle d'Houssein-Pacha. Le signal de l'incendie ayant été arboré sur la tour du Seraskiérat, Houssein vole à la scène du désastre. Dans un clin d'œil il fait démolir les maisons voisines de la sienne, et s'il ne réussit pas à sauver les maisons de ses voisins de la destruction, au moins il les protégea contre l'incendie. Le malheur d'autrui fait souvent notre bonheur : aussi la propriété d'Houssein-Pacha gagna énormément par suite de cette démolition, et le pacha s'empressa de vendre sa maison à une de ses créatures, au prix de 2,000 livres; c'était justement la somme qu'il lui fallait pour s'acquitter envers Fouad. Des désordres de toutes sortes ne tardèrent pas cependant à rendre sa chute et sa disgrâce inévitables. La toute-puissance de Fouad même ne put le sauver.

Non content d'avoir garni son harem d'odalisques, Houssein ne connut de bornes à ses passions. Il osa prendre des libertés vis-à-vis d'une dame du harem impérial. Son insolence souleva l'indignation des eunuques et des autres gardiens du sérail, qui n'auraient pas manqué d'avoir recours à des mesures extrêmes, s'ils n'eussent craint d'attaquer le favori du tout-puissant Fouad. Cependant cette circonstance amena sa chute.

A cette époque, Dervich-Pacha Muchir, commandant le 4e corps, venait d'arriver à Constantinople. Cet homme convoitait le portefeuille de la guerre, et pour l'obtenir il travailla à renverser Houssein. Il trouva le moyen de faire entrer dans ses vues un des chambellans du sultan qui, moyennant un cadeau de trois milles livres, se chargea de dévoiler à son maître les exploits d'Houssein. Le chambellan remplit

politique envahissante. Fouad-Pacha a, d'ailleurs, montré un penchant marqué pour tout ce qui touche aux finances : convaincu de cette vérité, que l'argent est le nerf de la guerre, il a toujours cherché à s'en procurer le plus possible. Au temps de la formation de son cabinet, Moustapha-Fazli-Pacha présidait au ministère des finances. Ce personnage, comme l'on

fidèlement sa délicate mission. Le sultan, exaspéré, fait appeler sur-le-champ Fouad, et lui enjoint de *chasser* Houssein Pacha du ministère. Il ne manqua pas d'ailleurs de reprocher à Fouad d'être l'auteur de l'élévation de pareils individus. Le sultan informa alors son ministre qu'il désignait Dervich-Pacha au ministère de la guerre en remplacement d'Houssein. Fouad-Pacha devina tout de suite l'origine et le but de l'intrigue qui venait de se passer ; mais ne pouvant sauver son protégé, il chercha à déjouer, au moins, les desseins de ses adversaires, et à sauvegarder ainsi le prestige de son autorité. Il feignit donc d'approuver hautement le choix que Sa Majesté venait de faire, insinuant cependant que cet officier, d'un mérite exceptionnel, était indispensable à la tête des armées, d'ailleurs l'etat peu satisfaisant de la Syrie, reclamait un chef tel que Dervich-Pacha. Il suggéra alors la nomination d'Halil-Pacha au ministère de la guerre *ad interim*. Le sultan donna dans le piége, et Fouad fit éventer les menées de Dervich et sut maintenir son influence. La colère d'Abdul-Aziz sévit de tout son poids sur Houssein ; on le destitua et on lui refusa même la pension que le gouvernement accorde aux fonctionnaires en non-activité. Cependant Fouad, qui veillait sur le sort de son protégé, lui fit bientôt obtenir une pension de 2,500 fr. à laquelle somme il ajouta de sa propre poche 1,250 fr. Rentré aux affaires, Fouad-Pacha n'a pas manqué de partager sa bonne fortune avec son fidèle Houssein, qui vient d'être nommé au commandement de l'armée de Candie.

sait, est l'héritier présomptif du trône d'Égypte; mû par un sentiment généreux, il avait offert ses services au gouvernement. Fouad essaya d'abord de gagner Moustapha-Pacha à ses vues; mais, n'y ayant pas réussi, il mit ce prince dans l'alternative de s'associer à des pratiques que ses sentiments et sa haute naissance lui faisaient rejeter, ou bien de résigner ses fonctions. Le portefeuille des finances fut alors confié à Kiani-Pacha, qui seconda Fouad dans tous les projets auxquels la fermeté de son prédécesseur avait été un obstacle.

Moustaphà-Pacha, une fois retiré des affaires, eut la hardiesse de mettre devant les yeux d'Abdul-Aziz, l'exposé exact de la situation de l'empire, lui faisant voir que la marche suivie par le ministère devait infailliblement amener la ruine du pays. Nobles, mais inutiles efforts! Le sultan dépendait trop de Fouad : Paralysé et réduit au néant, Abdul-Aziz prouva par son silence que du pouvoir, il n'avait gardé que l'ombre.

Le pouvoir ecclésiastique dut également baisser la tête devant Fouad; le Cheikul-Islam fut changé, afin que les différentes parties du cabinet pussent former un ensemble harmonieux et homogène. Sahadet-Dine-Effendi, accusé de fanatisme, fit place è Usame-Dine-Effendi, ancien ami et partisan du grand vizir. D'un autre côté, les attributions du maréchal du palais, étant de nature à offrir à ceux qui en sont revê-

tus une influence considérable et de grands avantages, ne manquèrent pas de tenter l'avidité de Fouad. En effet, il résolut de se réserver exclusivement ce poste important, s'en appropriant le titre et se chargeant de la direction et de la surveillance du palais impérial.

Dans l'exposé qui précède, je crois avoir fidèlement décrit la manière et les moyens, grâce auxquels Fouad-Pacha, placé entre le souverain et l'administration, a su se servir du pouvoir de l'un pour dominer l'autre. Après avoir paralysé le pouvoir d'Abdul-Aziz en le liant pour toujours à ses intérêts et à ses vues, ce ministre a voulu consolider sa domination en usurpant tous les pouvoirs et toutes les dignités de l'État. Tant de titres et des attributs si variés méritent d'être récapitulés ici, afin de nous former une juste et frappante idée de la puissance exorbitante qui était concentrée dans une seule personne : Grand Vizir, Ministre de la guerre, Maréchal du palais, premier Aide de camp de S. M. I. le sultan, etc., etc. Le pouvoir et le faste de Fouad-Pacha atteignirent leur zénith ; mais, malheureusement, en Turquie, l'individualité éclipse tout, et la grandeur de tel ou tel autre individu a toujours pour conséquence la ruine du pays.

4° *Tromper l'opinion publique et le sultan par la voie de la presse..*

Autrefois le système employé par une caste investie du pouvoir, en vue de maintenir son ascendant,

consistait à maintenir le vulgaire dans une ignorance complète de tout ce qui touchait à ses intérêts. De nos jours, cette méthode est incompatible avec l'esprit de l'époque ; le moyen pratiqué par les ambitieux pour rester au pouvoir consiste à tromper le public par le mensonge, tout en faisant semblant de donner satisfaction à ses légitimes désirs. La politique de Fouad est fondée sur ce principe qui, en résumé, revient à la formule que j'ai déjà citée, c'est à dire, « que la vraie science du gouvernement consiste à faire croire au bien que l'on ne fait pas, et à ne pas laisser croire au mal qu'on fait. » — Pour atteindre facilement ce but, le moyen le plus pratique est de maîtriser la presse, en la plaçant sous la dictée du pouvoir, et de la transformer ainsi en un instrument docile et propre à reproduire toute invention que l'ambition et la ruse peuvent enfanter.

Deux mesures étaient nécessaires pour que Fouad mît à exécution ses projets, tendant à faire de la presse le soutien de son pouvoir. Il fallait d'abord surveiller la presse indigène par tous les moyens possibles ; il fallait ensuite corrompre, à force d'argent, les journalistes les plus influents de l'Europe. Quant aux journaux du pays, la tâche était facile, et Fouad les mit à l'ordre à son gré. Comme mesure préliminaire, il fit édicter une nouvelle loi de répression, qui enchaînait la presse sous une censure sévère. Les journaux étrangers publiés en Turquie obtinrent

néanmoins une certaine latitude, grâce à leur position exceptionnelle et privilégiée. Fouad était obligé de leur accorder des ménagements, car c'est dans ses principes de *baiser la main qu'il ne peut pas mordre.* Mais avec les journaux turcs, il n'y a pas à se gêner ; aucune indulgence ne leur est accordée, aucune liberté ne leur est permise. Comme le sultan lit ordinairement ces journaux, leur rédaction est soumise à une censure méticuleuse et arbitraire ; toutes les feuilles périodiques indigènes sont forcées, la corde au cou, de chanter dans la même clef, et de suivre la cadence des symphonies que Fouad jugea à propos de leur faire jouer. Adulations triviales et révoltantes, servant plutôt à dégrader la personne qu'on prétend vouloir encenser, mensonges et niaiseries, voilà ce qu'on permet aux journaux turcs d'insérer dans leurs colonnes. Cet asservissement de la presse indigène est, sous deux rapports, avantageux à la politique de Fouad-Pacha ; d'un côté, il fait sans peine croire à Abdul-Aziz les fadaises et les fausses nouvelles qu'il lui a déjà fait entendre dans l'intimité, et de l'autre côté, il laisse le public dans l'ignorance la plus grossière de ses propres intérêts.

Récompenser ceux qui font étalage de zèle en servant sa politique ; persécuter ceux qui osent manifester un esprit d'indépendance et un sentiment de dignité : tels sont les leviers puissants employés par Fouad pour tenir la presse du pays soumise à ses

volontés. Des marques de faveur toutes spéciales ont été prodiguées par le gouvernement aux rédacteurs des journaux le *Térdjuman-Hahval* et le *Djéridé-Havadiss*. Des gros *bakhchich*, des positions et des honneurs sont des choses que ces gens ne dédaignent pas. Le rédacteur du *Tasfiri-Efkiar* forme cependant le revers de la médaille. Chinasi-Effendi n'étant pas tenu en odeur de sainteté par Fouad et Ali-Pacha, a été constamment l'objet de leur haine.

Une anecdote qui se passa à Constantinople en 1865 n'est pas hors de propos ici pour montrer au lecteur de quelle façon la presse est traitée en Turquie. Le journal intitulé le *Djéridé-Havadiss* s'était avisé de passer en revue, dans un de ses articles, les forces dont pourraient disposer les différentes puissances, dans l'hypothèse d'une guerre européenne. Partant de données que l'expérience plutôt que l'imagination justifie, ce journal avait évalué les forces de la Turquie à deux cent cinquante mille combattants. L'article fut remarqué par le sultan, dont l'indignation ne connut pas de bornes. Induit à croire, par les faux rapports de Fouad, que les forces de son empire étaient beaucoup plus grandes qu'elles ne le sont en réalité, Abdul-Aziz fut naturellement irrité de voir que l'on abusait tellement de sa confiance dans une question qui était de sa part l'objet d'une sollicitude spéciale. Le grand vizir fut immédiatement appelé au palais, où Abdul-Aziz lui demanda des

explications sur l'article qui venait de paraître, disant que ou le *Djéridé-Havadiss* mentait, ou bien Son Excellence lui avait caché l'état véritable de ses armées. Fouad s'empressa d'assurer Sa Majesté que ce n'était pas lui, mais bien le journal qui mentait, et qu'il se chargeait de donner un démenti formel à de pareilles assertions.

En effet, rangeant en bataille tous les autres journaux ses organes, Fouad dirigea un feu meurtrier sur l'imprudent rédacteur. Grâces à de prétendues communications officielles, l'effectif de l'armée ottoman grossit, sur papier, jusqu'à 500,000 hommes. Ce tour de force était dû à une simple altération de chiffres. Le *Djéridé-Havadiss* fit acte de soumission, se retracta, et Abdul-Aziz fut ainsi calmé.

Chinasi-Effendi, rédacteur du *Tasfiri-Efkiar* subit un sort plus triste. Cet homme, éminent par son érudition et par ses idées libérales, s'était constamment refusé à salir les colonnes de son journal par des bassesses, et à se faire l'instrument d'une politique nuisible à son pays. Reconnu comme ennemi par le ministère, Chinasi fut destitué de ses fonctions de membre du conseil de l'instruction publique . tourmenté, persécuté, en danger même pour sa propre existence, ce patriote fut obligé de se réfugier en France.

Quant à la presse européenne, elle a toujours eu Fouad à ses pieds, son humble et très dévoué ser-

viteur. Ses agents et ses diplomates, le sourire aux lèvres, les cajoleries à la bouche, la main à la bourse, font tous leurs efforts, pour influencer et séduire les journaux de l'Europe.

CHAPITRE XXII

Administration de Fouad-Pacha.

Les menées illicites et les artifices auxquels Fouad-Pacha doit son pouvoir une fois mises en relief, je montrerai maintenant de quelle façon ce ministre a su mettre à profit sa toute-puissance, et examiner si une fois que son ambition était satisfaite, il a tâché de réparer l'effet démoralisateur de sa politique, en employant un pouvoir mal acquis à l'accomplissement d'un but d'utilité publique. Le principe (si on peut ainsi le qualifier) du système de Machiavel consiste en ce que tout moyen est bon, lorsque l'objet qu'on a en vue est lui-même bon et plausible. Les moyens employés par Fouad pour atteindre son but sont de nature à montrer que Machiavel eut rarement un disciple plus fidèle. Cependant une fois le but obtenu, Fouad, maître du pouvoir, dévia complétement de ces maximes et au lieu de chercher à justifier sa politique par des actes propres à développer le bien-être et la prospérité de

son pays, il fit servir des moyens pervers à des fins plus perverses encore.

Les gens de bien dans tous les pays doivent applaudir à ce qui peut avoir été accompli dans la voie du progrès par des hommes que leur mérite élève au pouvoir. Toute considération d'intérêt personnel, toute haine, toute rancune doit fléchir devant le grand principe du progrès et de la civilisation. Pour ceux qui attachent un intérêt au bien-être de la Turquie, il est indifférent de savoir si c'est Abdul-Aziz ou Fouad qui dirige les affaires, si c'est le sultan ou bien son grand vizir qui gouverne, pourvu que le pays profite de son administration. Mais si, malheureusement, tel n'est pas le cas, et qu'au contraire tout se montre sous l'aspect le plus sombre et le plus inquiétant pour les destinées futures de la Turquie, se taire est une faiblesse, y prêter la main est une lâcheté. Il est donc de notre devoir de protester contre ceux qui sont la cause principale d'un tel état de choses et de dénoncer leurs méfaits.

Un coup d'œil impartial sur la politique de Fouad-Pacha dans l'administration intérieure et dans les relations extérieures de la Turquie, suffira pour montrer comment cet homme a abusé, au détriment de son pays, du pouvoir qu'il s'est arrogé, et pour prouver que c'est à sa mauvaise administration que l'on doit attribuer en grande partie les complications

qui ont poussé l'Orient vers la crise actuelle. Pour cela, nous passerons en revue son administration d'une manière catégorique dans ses différentes branches.

INTÉRIEUR

Comme on vient de le faire comprendre, l'élévation de Fouad-Pacha au grand vizirat avait uniquement pour but le triomphe du parti réactionnaire et la consolidation de ses vieux abus et de sa corruption traditionnelle. Fouad s'est acquitté à souhait de cette tâche, en satisfaisant amplement aux désirs et aux vœux de ses mandataires. Ses premiers actes eurent, en effet, pour objet d'arracher des mains d'Abdul-Aziz les coupables qui étaient sur le point d'expier les crimes commis par eux durant le règne d'Abdul-Medjid.

Nedjib-Pacha, Osman-Pacha, Riza-Pacha et leurs complices furent tous rappelés de l'exil, et un terme fut mis aux enquêtes entamées, d'après les ordres du sultan, en vue de faire constater la manière dont ils avaient géré les affaires. Pour arrêter le cour de sa justice, Fouad eut recours à l'argument spécieux, que la conduite malhonnête de ces fonctionnaires, une fois légalement constatée, ne manquerait pas d'en faire rejaillir la honte sur le gouvernement même. A coup sûr, c'était une manière habile de venir

en aide à des confrères, et de soigner ses propres intérêts en se ménageant un port de salut pour l'avenir. Ayant ainsi mis en sûreté ses protégés, et leur ayant garanti la possession paisible de leurs immenses richesses, Fouad chercha le moment opportun, pour les réhabiliter dans la faveur impériale. L'adroit ministre laissa le temps calmer l'irritation du sultan; puis il fit reconcilier Abdul-Aziz avec ses fidèles serviteurs de l'État, en leur faisant baiser les pieds de Sa Majesté (1).

La bienveillance et la protection du ministre furent également accordées à tous ceux qui s'étaient fait remarquer, durant le règne précédent, comme des personnes hostiles aux intérêts de la Turquie, et qui qui avaient le plus contribué à ruiner les finances de l'empire. Logotheti-Bey fut jugé digne de s'asseoir au sein du plus grand conseil de l'empire. La Turquie a rarement eu un ennemi plus dangereux que ce Phanariote. Un des fils du fameux banquier Baltadji fut aussi admis comme membre de ce même conseil, à titre de récompense pour le cadeau qu'il venait de faire au sultan d'une batterie d'artillerie. Il serait difficile de calculer le nombre de pièces de canon que l'on pourrait fondre avec les pièces d'or que le père de ce Baltadji a su extraire du trésor impérial;

(1) Le pape et le sultan sont les deux souverains qui se font baiser les pieds.

c'était cependant la sueur des pauvres sujets du sultan.

Tous les aventuriers, tous les mauvais sujets, sans distinction de nationalité et de croyance, furent encouragés par Fouad, qui sait profiter de leur art, en les associant à son administration. Les honnêtes gens doivent en être écartés. Dans toutes les administrations civiles et militaires, la corruption a atteint l'apogée, le système de gaspillage étant beaucoup plus habile et plus raffiné que tous les systèmes auxquels on avait eu recours auparavant. Fouad peut être considéré à bon droit comme l'inventeur d'un nouveau système de faire des affaires inconnu jusqu'à présent même des plus experts dans le métier.

Suivant l'ancienne méthode turque, les chefs d'administration, pour pouvoir aisément gaspiller le denier public, s'associaient à des négociants et à des banquiers de Galata, comme par exemple les Baltadji, les Zarifis, etc., et ils tripotaient avec eux dans toutes les fournitures, fonds et autres entreprises de ce genre. Maître du pouvoir, Fouad comprit que s'il marchait sur la piste de ses prédécesseurs, il aurait le désavantage de jouer un rôle déjà trop exploité, et il sentit le besoin d'inaugurer un système qui lui procurât tous les avantages résultant de la nouveauté, et de sa propre initiative. Sous le prétexte que, dans les contrats passés entre le gouvernement et les négociants de Galata, ceux-ci ne figurent que comme

des courtiers qui s'approprient de grosses commissions sur des fournitures provenant des marchés de l'Europe, Fouad feignit de vouloir mettre un terme aux pertes subies par le Trésor dans ces achats indirects, et décida que, pour l'avenir, les contrats se feraient directement sur ces mêmes marchés.

Il envoya en effet ses propres émissaires sur les différents marchés de l'Europe, et immenses furent les avantages qu'il sut en retirer. Toutes les fournitures et les achats étant faits par l'entremise de ses affiliés, il s'est évidemment réservé une latitude à souhait.

A Paris, on fait les contrats à huis clos ; à Constantinople à huis clos on les ratifie : et de suite à Paris, les livraisons ont lieu, et des versements se font dans différentes poches. L'action des conseils administratifs, de qui doit dépendre la gestion de pareilles transactions, est paralysée par ce procédé et devient illusoire : ces conseils n'ont autre chose à faire que de mettre aveuglément leur cachet sur des contrats confectionnés à Londres et à Paris par de consciencieux émissaires de Fouad. Les affaires n'étant plus traitées, comme jadis, à Galata et au Haviar-Kan, l'administration se dérobe adroitement aux regards indiscrets et aux mauvaises langues de la capitale. Les employés subalternes, n'ayant pas à s'immiscer dans de pareilles affaires, ne sont plus aux prises avec la tentation du gaspillage. Enfin, grâce à ces mesures,

le gaspillage même se trouve soumis au système de contralisation qui gravite autour des poches d'un nombre plus restreint d'associés.

La concession faite à des compagnies étrangères de plusieurs lignes de chemins de fer a été généralement considérée comme une mesure qui ne manquerait pas de rendre à la Turquie son ancienne richesse et sa prospérité. Rien n'est plus propre à développer les ressources d'un pays, qu'un système de voies ferrées judicieusement établi. Toutefois, lorsque les chemins de fer sont uniquement construits en vue de faciliter l'exportation de l'étranger, sans tenir aucun compte des besoins locaux (1), quand les indigènes se trouvent à bout de toute ressource, dans des pareilles circonstances les avantages que la Turquie doit attendre des chemins de fer ne sont qu'éphémères.

Habitué comme on l'est, à entendre porter aux nues les ressources inépuisables de la Turquie, on sera naturellement porté à regarder cette assertion comme paradoxale. Malheureusement il faut reconnaître que la Turquie, ou ce qui revient au même, les populations soumises à la domination ottomane, les indigènes, sont dans un état de misère complète.

(1) Pour se convaincre de la vérité de cette assertion, il suffit de jeter un coup d'œil sur les cartes qui montrent les chemins de fer nouvellement créés en Turquie.

1° Parce que le commerce est entièrement dans les mains des étrangers qui, comme des herbes parasites, vivent aux dépens des populations indigènes qu'ils exténuent.

2° Parce que l'agriculture et les arts sont dans leur enfance, et que les anciennes industries ont été ruinées par la concurrence des manufactures étrangères.

3° Parce que enfin les capitaux nécessaires pour venir en aide à l'agriculture et à l'industrie manquent absolument. Dans de pareilles conditions, les courtiers de bourse, les entrepreneurs de chemins de fer, les écrivains et les dispensateurs des firmans, sont les seules gens qui font fortune. Quant aux actionnaires et aux populations, elles devront attendre encore bien longtemps avant de pouvoir participer aux bénéfices.

La banque ottomane et la Société générale de crédit sont d'autres créations de ce genre. Ces institutions, dont Fouad est le patron, servent à régulariser et à faciliter les transactions commerciales entre l'Orient et l'Occident. Ayant déjà démontré que le commerce est le monopole des étrangers, il est évident alors que c'est presque entièrement au profit de ceux-ci que cette institution a été établie, et que son influence est purement secondaire, sinon pernicieuse, en ce qui touche les intérêts locaux. En un mot, ces institutions sont créées et dirigées par des étrangers, pour faciliter le commerce des étrangers avec des pays étrangers. On voit bien que, dans ce

calcul, les indigènes ne figurent qu'en qualité de combustible servant à alimenter la machine.

La banque ottomane surtout est merveilleusement organisée pour extraire de la Turquie le dernier sous. Les procédés employés jusqu'ici par l'avidité financière laissaient toujours quelque résidu. La nouvelle banque est une pompe à haute pression qui absorbe jusqu'à la dernière goutte. Pour répandre encore plus ses bienfaits aux points les plus reculés de l'empire, cet établissement vient d'étendre ses ramifications dans les différentes provinces, où des succursales se hâtent d'extraire tout l'argent qu'elles peuvent jusqu'au moment où une dernière réapparition de la question d'Orient facilite la banqueroute.

Tandis que la question des avantages que le pays peut retirer de cette institution est plus que problématique, les bénéfices réalisés par les parties intéressées sont immenses. Si l'on doit ajouter foi aux on dit, des actions représentant une valeur de 200,000 livres furent stipulées pour Fouad à ses autres associés à titre d'indemnité pour la peine qu'ils s'étaient donnée en écrivant le firman de concession. Cette banque est, en réalité, le monopole de quelques marchands levantins de Galata qui s'en sont approprié l'exploitation, et qui en recueillent les bénéfices. Deux directeurs en chef ont un salaire modeste de 120,000 francs par an; les sous-directeurs se contentent de 40,000 francs : de vrais Nababs; un sénateur de

l'empire français ne jouit pas sûrement d'un revenu aussi beau. Si l'on entend parler ces messieurs, la Turquie s'est franchement engagée dans la voie du progrès et de la civilisation, le jour où ils ont commencé à toucher leurs revenus princiers.

On doit à Fouad un remaniement du système territorial dans les provinces et une certaine impulsion au ministère de l'instruction publique. L'exposé que j'ai donné, dans le courant de cet ouvrage, de l'état déplorable de l'administration intérieure de l'empire, me dispense de traiter ici un sujet dont le récit ne pourrait qu'offrir un tableau navrant.

FINANCES

La question des finances de la Turquie a été tellement discutée et analysée dans une foule de brochures, contre-brochures, journaux, etc., que ce sujet laisse peu de chose à dire qui ne soit connu déjà par la généralité du public. Je me contenterai donc de faire remarquer ici, d'une manière sommaire, que les réformes, achevées par Fouad-Pacha, consistent : 1° à rayer du passif de la Turquie du *caïmé* (papier-monnaie) pour une valeur de 10,000,000 de livres turques ; 2° à inscrire, pour compenser un tel service, près de 35,000,000 de livres turques de dettes diverses, en moins de cinq années.

C'est à l'initiative de Fouad que l'on doit la publi-

cation du budget. Le vrai point de vue d'où il faut envisager cette prétendue réforme, c'est que si les devanciers de Fouad ont gaspillé, au moins ils avaient eu assez de bon sens et de pudeur pour se taire. Mais Fouad-Pacha a prétendu dérober ses menées aux yeux du public, en improvisant un budget dont l'existence repose uniquement sur la fécondité de son imagination. Dans la rédaction de ce document, on s'est bien gardé d'entrer dans les détails, car il était matériellement impossible d'en donner sans dévoiler des mystères dont la révélation aurait été trop compromettante. Un budget ne pourra jamais prétendre à l'approbation du public, tant que ceux qui le rédigent dépensent comme bon leur semble, et écrivent ce qui leur convient.

En dépit de ce budget et de son excédant, les employés, les créanciers indigènes du trésor, la troupe, étaient au désespoir, leur détresse et leur misère sans bornes. Autant de fois le gouvernement a solennellement promis de payer ses dettes et de solder ponctuellement les employés et les troupes, autant de fois il a manqué à ses engagements. La misère à l'intérieur, la ruine du crédit ottoman à l'extérieur, voilà les résultats d'une pareille administration. Voyant que, par suite de son administration, le crédit de la Turquie sur les marchés de l'Europe était aussi amoindri, et forcé, d'ailleurs, de se procurer des nouveaux fonds pour de nouvelles extravagances,

Fouad imagina d'escamoter un emprunt, en faisant son apparition sur le marché sous le masque d'une conversion.

Cette conversion est une mesure spoliatrice, à laquelle eut recours le gouvernement turc, à l'effet de déposséder de leur droit les porteurs de titres des différents emprunts ottomans, en leur imposant des créances à fonds perdus au lieu des anciennes créances à terme. Ce changement de forme des titres convertissait l'ancienne dette de 22,185,675 livres turques, 6 p. c. en 29,000,000 livres turques, 5 p. c. On voit clairement que cette opération promettait de gros bénéfices, soit 2,523,633 livres turques, différence entre le total de l'ancienne dette convertie en 5 p. c., et la nouvelle dette de 29,000,000 livres turques.

En dehors de cela, l'intègre ministre espérait émettre, au milieu de ce vacarme de bourse, un petit emprunt complémentaire de 4,000,000 livres turques. Ainsi par une simple opération, Fouad se flattait pouvoir réaliser une somme de 6,523,633 livres turques, argent qu'il comptait dépenser avec patriotisme pour la régénération de la Turquie. La fortune sourit souvent à l'audace, et les plans de Fouad réussirent, grâce aux manœuvres consommées de ses agents; tour de force merveilleux sans contredit, et qui, sous le nom de conversion, fut exécuté par les saltimbanques financiers enrôlés sous le drapeau de la Turquie. Mais plus révoltant et plus pitoyable en-

core fut le spectacle que ces misérables ont offert à l'Europe, lors de leur dernier assaut sur la proie de six millions. Cris, protestations, injures, malédictions, angoisses, évanouissements; des suicides même auraient couronné l'œuvre de la conversion, si ces gens avaient su ce que c'est que la pudeur. La Porte fut obligée de retirer soudainement son commissaire Abro-Effendi de Paris, où les scandales de cette affaire firent époque dans les annales de la Bourse.

Après avoir arraché chacun son morceau, ces braves messieurs se retirèrent, tous millionnaires. La pauvre Turquie n'a plus un sous de crédit, et n'ose plus se montrer sur les marchés de l'Europe; et les malheureux créanciers attendent, le cœur serré et inquiet, les échéances des 13 janvier et 13 juillet, avec la crainte perpétuelle de n'être jamais payés.

L'ARMÉE

L'armée ottomane doit à Fouad une amélioration dans l'équipement et dans l'armement. Cette amélioration est à remarquer, surtout dans la capitale et dans quelques garnisons placées sous les yeux des Européens. Sous le rapport de la discipline et de l'instruction, les institutions militaires ont été sérieusement atteintes par l'administration actuelle. D'après une ordonnance mise en vigueur par Fouad,

tout soldat ou sous-officier qui, après trois ans de service, a acquis l'instruction nécessaire, est libre de retourner à son foyer, à la condition de venir rejoindre son drapeau au premier appel.

Ce système, qui en principe a été admis dans quelques armées européennes, peut être appliqué sans danger dans des pays où les voies de communication établies sur tous les points rendent, en cas d'urgence, une concentration facile, et où l'organisation des armées a atteint un degré de perfection ne laissant rien à désirer. Mais, en Turquie, la mise en vigueur de ce système a pour résultat le relâchement des institutions et de l'esprit militaire, et la désorganisation d'une armée, dont la discipline, loin d'avoir atteint la perfection, exige, au contraire, tous les soins possibles. En effet, si le soldat turc, après trois ans de service, est censé connaître les parties théoriques et pratiques de son instruction militaire, et s'il est libre de se retirer dans ses foyers, il subira certainement l'influence énervante de la vie domestique, et finira par oublier au sein de l'inaction ce qu'il avait appris durant le temps de son service. Les novices, les jeunes recrues, eux aussi de leur côté, ne se trouvant plus en contact avec les vieux soldats, privés de leur exemple, éprouveront beaucoup plus de difficulté à prendre les habitudes du service et à s'identifier avec l'esprit des institutions militaires.

Venons maintenant à l'hypothèse d'une concentra-

tion subite; dans le cas donné, quels ne seraient pas les obstacles à vaincre pour assurer la réalisation de cette mesure? Le désordre le plus complet en serait la conséquence. Les concentrations, dans un moment donné et sur un point quelconque, sont toujours des opérations d'une exécution bien difficile, surtout quand les soldats vont à la débandade, sans officiers ni chefs, quand le pays qu'ils doivent parcourir (comme c'est généralement le cas en Turquie) manque de routes, de ponts, d'auberges, et souvent même de villages qui puissent servir d'étapes; quand enfin, l'administration ne peut pas même fournir aux troupes les frais nécessaires pour leur entretien en route. Ces faits ne paraissent pas avoir été pris en considération.

Supposons à présent, le cas très probable d'une insurrection ou d'une attaque imprévue. Quel ne serait pas, dans une pareille circonstance, le désordre et l'embarras de la troupe chargée du maintien de la tranquillité publique? Avec un effectif réduit de moitié, composé de soldats à peu près novices et sans aplomb, cette troupe se trouverait en face d'une populace soulevée, qui, après l'avoir mise en pièce ou désarmée, tournerait ses mêmes fusils contre les contingents qui se présenteraient pour rejoindre leur drapeau. Ce serait une répétition des scènes sanglantes dont Damas et la Syrie ont été le théâtre.

Quand l'ambition aveugle l'homme, il croit tout

connaître et pouvoir tout faire, mais au fond il ne sait faire que des sottises. Fouad, qui possède des qualités politiques incontestables, prétend cependant s'immiscer dans les affaires militaires, et au détriment du pays il ne réussit à faire que des imbroglios. Ce licenciement partiel des troupes a été adopté afin d'épargner au trésor les frais attachés à l'entretien des soldats congédiés. Les détails déjà donnés au deuxième chapitre sur l'état actuel de l'armée me permettent de passer outre, sans entretenir d'avantage le lecteur de ce qui touche l'administration militaire. (Voir tableau de l'armée à l'appendice.)

MARINE

Grâce à cette politique qui a pour but de contenter tous les caprices d'Abdul-Aziz, la flotte ottomane a atteint, durant l'administration de Fouad-Pacha, un développement hors de toute proportion avec les moyens et les forces de la Turquie. Outre la construction d'une vingtaine de bâtiments de différentes espèces, cinq frégates cuirassées ont été construites en Angleterre, au prix de 300,000 livres sterling chacune. Ce miracle d'extravagance eut lieu dans un moment de détresse générale, quand à Constantinople on aurait assassiné pour se procurer de l'argent. Une circonstance qui explique cependant

cette manière d'agir, c'est que le ministère avait besoin à cette époque de l'appui de l'opinion publique en Angleterre.

Un gouvernement éclairé et qui tient à cœur le bien-être du pays, devrait tâcher de créer avant tout une pépinière de marins habiles et entreprenants, qui sachent maîtriser l'élément dont ils doivent disputer à l'ennemi la possession. La Turquie manque de commerce et de marine marchande, par conséquent elle manque aussi de marins; et le contingent de la flotte est actuellement recruté parmi les bûcherons et les terrassiers de l'Anatolie qui, même après sept ans de service, sont incapables de tenir la mer (1). Avec de tels marins, plus on construit de vaisseaux, plus on offre de riches prises à un ennemi entreprenant, qui se servira de ces mêmes navires pour utiliser ses propres marins.

RELATIONS ÉTRANGÈRES

Je place dans la catégorie des relations étrangères les rapports existants entre la cour suzeraine et les États, dont l'administration intérieure est indépendante de l'autorité du sultan.

(1) L'incapacité des marins turcs ne peut plus être mise en doute, après le blocus dérisoire que la flotte ottomane a établie sur les côtes de Crète.

Égypte. — La politique suivie par Fouad-Pacha dans ses relations avec cette principauté a été de considérer le bien-être de ce pays comme incompatible avec les intérêts ottomans. En vue de porter atteinte à la prospérité toujours croissante de l'Égypte, ce ministre mit à profit la désunion qui règne entre le vice-roi Ismaïl-Pacha et son frère Mustapha-Fazil-Pacha.

La discorde entre ces deux frères fut fomentée avec adresse par Fouad, qui ne tarda pas à embrasser la cause du plus fort, se donnant corps et âme au vice-roi.

Lors du voyage du sultan en Égypte (1862), Fouad profita de cette occasion pour cimenter une étroite amitié entre Abdul-Aziz et le vice-roi. Au sultan, il fit envisager l'accroissement de son autorité dans un royaume jadis soumis à son sceptre, et de grosses razzias sur les richesses du vice-roi. A celui-ci, il fit entrevoir la possibilité de sacrifier son frère à sa vengeance; un changement de l'ordre de succession, tout en dépouillant son frère de ses droits, garantirait au successeur direct d'Ismaïl la jouissance pacifique du trône d'Égypte. L'ambition, l'avidité du trésor turc du sultan, la rage dénaturée d'Ismaïl contre son frère, son ambition, toutes ses passions ardentes, trouvaient ainsi dans Fouad leur soutien, leur satisfaction.

Les préliminaires d'un pareil concordat ayant été arrêtés par les parties contractantes, le vice-roi

acceptait toutes les conditions onéreuses qu'il plaisait au sultan de lui imposer, tandis que son auguste souverain lui accordait le droit à la succession directe en faveur de son fils. Ces affaires une fois réglées, Abdul-Aziz, accompagné de son Mentor, fit retour à Constantinople. Quelques jours après, Fouad prit la direction du cabinet et se mit en mesure d'exécuter les plans projetés. Cependant cette entreprise était d'une exécution difficile, car elle rencontrait de grands obstacles dans l'ordre de choses établi et dans des traditions consacrées depuis treize cents ans. Chez les peuples de l'Orient, la personne la plus âgée parmi les descendants du fondateur de la dynastie est toujours celle qui doit être l'héritier du trône. Dans la famille de Mehemed-Ali, cette loi a toujours été en vigueur, et c'est à cette même loi que le vice-roi actuel doit son pouvoir. Renverser l'ordre légal de succession était donc une question épineuse, à laquelle s'attachait une grave responsabilité.

Outre son illégalité, l'exécution de ce projet avait quelque chose de révoltant. En effet, la victime de ce guet-apens, Moustapha-Pacha, se trouvait vis-à-vis du gouvernement impérial dans une position exceptionnelle. Menacé dans sa propre existence, ce prince s'était réfugié à Constantinople, et jouissait de la protection du gouvernement, à la disposition duquel il avait mis ses services. Sacrifier lâchement

ce prince, sans cause ni raison, était un acte indigne et dont les conséquences pourraient un jour devenir fatales. Mais Fouad n'était pas homme à se soucier de pareilles considérations. Avec des finances ruinées, avec un crédit épuisé, il lui fallait à tout prix de l'argent. Un crime en amène toujours un autre, et Moustapha-Pacha dut être sacrifié.

Dans le courant de cet ouvrage, on a indiqué que, durant l'administration de Fouad, Moustapha-Fazil-Pacha, dans l'impossibilité de mettre de l'ordre dans le budget de l'empire, avait donné sa démission du ministère des finances. Les obstacles rencontrés par Moustapha-Pacha dans l'exécution des réformes qu'il désirait inaugurer, étaient dus aux intrigues clandestines de Fouad. Celui-ci, afin de réaliser ses projets hostiles au prince, chercha à le compromettre vis-à-vis du sultan, en même temps que le caractère irascible de ce dernier était adroitement excité contre le prince. Mettant ainsi les passions en jeu, il comptait amener une crise violente, qui ne manquerait pas de lui fournir un prétexte pour faire sévir la colere impériale contre Moustapha-Pacha. Immédiatement la question de succession serait mise sur le tapis et l'arrangement qui avait eu lieu entre la Porte et le vice-roi, recevrait sa pleine exécution. Les agents de Fouad étaient chacun à leur poste; on espionnait les desseins de Moustapha-Pacha; on l'encourageait, on le stimulait, et on l'irritait; et

Fouad, à la tête de toutes ces intrigues, guettait le moment opportun pour l'explosion.

On doit se rappeler qu'après avoir remis le portefeuille des finances, Moustapha-Pacha voulut payer d'audace en se présentant chez Abdul-Aziz, à qui sans aucun menagement il dévoila l'état déplorable de son empire. Le sultan, soit par remords, soit par ce sentiment qu'on éprouve quand on sait avoir tort, n'osa pas risquer gros jeu, et se tut. Moustapha-Pacha prit congé de Sa Majesté, quitta Constantinople, et alla passer quelque temps à Paris, heureux de s'échapper du foyer des intrigues et des cabales ministérielles. A Paris, Moustapha-Pacha obtint, par l'intervention du gouvernement français, la restitution de ses biens, que la Porte et son frère voulaient séquestrer.

Ce départ subit contraria Fouad, ses menées avortaient. Il ne perdit pas cependant courage, et il ne négligea aucun effort afin d'amener à bonne fin ses projets. Il chercha d'abord à contrecarrer Moustapha-Pacha dans ses relations avec le cabinet des Tuileries, en même temps qu'il faisait semblant de solliciter ardemment une réconciliation avec lui et de lui persuader de revenir à Constantinople. On assura au prince que le ministère entrait complétement dans ses vues politiques, et qu'il reconnaissait la nécessité d'adopter les principes dont il était le défenseur. On lui fit voir que l'empire et la nation

attendaient des services signalés de lui, et que l'initiative lui serait laissée dans l'administration des finances. Une fois tombé dans ses filets, c'est alors que Fouad se préparait à lui porter le dernier coup.

Moustapha-Pacha crut de bonne foi à ces propositions, et retourna en effet à Constantinople. A peine arrivé, Fouad s'empresse de le nommer président d'une cour suprême des comptes, qu'il créa à cette occasion sous le nom de Hazaïn-Medjlissi. Le mandat qu'il prétendait confier à cette haute cour était celui de régler le budget de l'empire.

Dès le début de ses séances, cette cour vit des obstacles surgir de tous côtés. Le gouvernement avait pris a tâche de paralyser tous ses efforts et il entama une opposition systématique, entravant ainsi l'exécution de toute réforme. Indigné d'une telle manière d'agir, Moustapha-Pacha proteste, et se décide à un dernier effort, en s'adressant, comme il avait déjà fait, au sultan. C'est ici que le guettait Fouad. Le prince expose à Abdul-Aziz, dans une audience, l'état déplorable de l'administration, les abus dont Fouad se rendait coupable, et lui prédit le prochain démembrement de son empire. En même temps, il s'empressait de résigner ses fonctions en renonçant formellement à tout emploi ou charge publique.

Fouad, qui s'attendait à ce que le prince prît une telle décision, avait eu soin d'irriter d'avance le sul-

tan contre lui. Les menées de la jeune Turquie, des lettres anonymes et des placards que l'on faisait circuler dans la ville en vue de dénoncer les ministres, enfin les péchés de tout le monde furent attribués à Moustapha-Pacha, pour le perdre entièrement dans l'opinion du Sultan En effet, la démarche résolue de Mustapha ne passa pas inaperçue comme autrefois; au comble de la colere, et se croyant lése dans sa dignité souveraine, Abdul-Aziz fit communiquer l'ordre à Moustapha-Pacha de quitter Constantinople dans les vingt-quatre heures.

A peine le prince disgracié était-il sorti de la Corne-d'or, que Fouad mit sur le tapis la question de la succession, se basant sur l'argument spécieux qu'il était urgent d'empêcher qu'une personne animée de sentiments hostiles vis-à-vis de l'empire montât sur le trône d'Égypte. L'opposition des hommes moderés fut aisement surmontée, et l'on fit immédiatement parvenir au vice-roi d'Égypte, l'invitation de venir à Constantinople pour l'arrangement définitif de la question de succession en ligne directe.

Les négociations aboutirent vite à une solution conforme aux vues des deux parties. Le vice-roi Ismaïl-Pacha obtint un firman d'investiture, en vertu duquel les droits de Moustapha-Pacha et de toute autre héritier collatéral étaient annulés, en faveur du fils d'Ismaïl et de ses descendants en ligne directe. La Porte ne demandait que de l'argent, et le vice-roi

fit de son mieux pour la contenter. Pour faciliter le marché, la Porte consentit même a céder à l'Égypte Soakin et ses autres possessions sur le littoral africain de la mer Rouge.

Les partisans de la succession directe font voir a l'Europe que ce changement est une mesure providentielle pour la prospérité de l'Égypte. Il me semble pourtant que pour apprécier au juste des questions de cette nature, il faudrait plutôt consulter les faits que prêter foi aux arguments spécieux mis en avant par des personnes qui écrivent sous l'influence d'idées abstraites. Les faits dont ils peuvent tenir compte sont les suivants :

Le firman d'investiture a couté à l'Egypte : 1° un million net de livres turques, environ vingt trois millions de francs; 2° une augmentation de dix millions de francs par an sur le tribut de l'Egypte, qui vient ainsi d'être doublé; 3° dix millions de francs dépensés au profit des rédacteurs, compilateurs et copistes du firman d'investiture; 4° tout le sang et l'argent perdus, en envoyant une expédition de 12,000 hommes contre l'insurrection crétoise; 5° enfin l'entretien d'une armée de 60,000 hommes, dont la présence est nécessaire par suite du mécontentement général que la politique et les vexations d'Ismaïl-Pacha ont soulevé au milieu de la population.

Voila, quant au présent, ce qui peut être regardé comme avantageux pour l'Égypte. Quant à l'avenir,

on nous permettra de regarder comme problématiques de meilleurs résultats. Quand le système social s'écroule de tout côté, à quoi peuvent aboutir de telles réformes? La mort du vice-roi actuel pourrait devenir une ère fatale pour la Turquie. Les souvenirs de Konieh et de Nezib n'auraient pas dû s'évanouir sitôt. Le prince héritier d'Égypte, Moustapha-Pacha, en quittant Constantinople, s'est retiré à Paris où par sa résignation dans l'adversité et son esprit de modération il a su gagner la sympathie générale.

La question de l'Isthme de Suez, cette question d'un intérêt général pour le progrès de l'industrie et du commerce, n'a jamais eu les sympathies du cabinet Fouad, qui n'a pas manqué de lui faire une opposition vive, mais sourde. Après que le gouvernement égyptien et la compagnie étaient déjà tombés d'accord sur tous les points, après la décision arbitrale de Napoléon III, après que les navires faisaient déjà flotter leur drapeau sur les eaux du canal, alors seulement, à la dernière heure, Fouad-Pacha consentit à honorer cette grande entreprise du dix-neuvième siècle, en accordant un firman dont la valeur n'est pas plus grande que celle de tout autre morceau de parchemin. Une telle politique jette du ridicule sur la conduite du gouvernement ottoman. Car n'ayant ni raison ni moyen d'empêcher le percement de l'isthme, il avait un intérêt évident à accorder de bon gré ce que plus tard il eût été forcé d'accepter.

Principauté roumaine. — Les traités existants, ainsi que ses vrais intérêts, montrent clairement la ligne de conduite que la Porte doit garder vis-à-vis de la Roumanie. Cette politique consiste à ne point s'immiscer dans l'administration de ce pays et à respecter les droits des Roumains au *self-government*. Si cependant des questions d'un intéret général venaient à se présenter, dans ce cas la Porte n'aurait rien de mieux à faire que de s'entendre la-dessus avec les puissances signataires du traité de Paris.

Déviant de cette politique sage et toute simple en même temps, Fouad-Pacha a voulu faire étalage de son zèle et de sa sollicitude pour le bien-être des populations roumaines, en adressant une lettre vizirielle au prince Couza. Cette note, dans laquelle le pacha faisait des observations sur la mauvaise administration du prince, était une atteinte portée aux droits politiques des Principautés ; et comme telle, elle provoqua de la part du prince une réponse sèche et ferme, et les protestations solennelles du sénat. Nous demanderons s'il est permis, à quoi bon se rendre ridicule, et pourquoi s'exposer gratuitement à se voir tourner le dos? Ce n'est pas sans doute faire preuve de souveraineté que de s'engager dans de vaines récriminations auxquelles on n'a pas le pouvoir de donner suite.

Après l'expulsion de Couza, le gouvernement de Fouad a voulu faire valoir ses droits et a insisté à

ne plus reconnaître l'union des deux Principautés. La conférence qui eut lieu à ce sujet à Paris ne fut pas cependant de cet avis. Elle fit tout bonnement comprendre à la Porte qu'il aurait été plutôt dans ses intérêts de garder le silence et de se soumettre à la loi des faits accomplis, car les prétentions émises par la Porte pourraient provoquer la résistance armée de le nation roumaine.

Ces événements valurent à la Porte un dernier échec qui a fait disparaître presque complétement le fantôme de sa suzeraineté dans les Principautés et a aliéné les sentiments des Roumains. L'élection par le suffrage universel du prince Charles d'Hohenzollern en fut le resultat. Irrité de voir son autorité méprisée d'une manière si solennelle, le gouvernement ottoman se décida a payer d'audace et menaça les Principautés réfractaires d'une occupation. Un corps d'armée turc fut en effet concentré sur le Danube. Cette mesure ayant cependant provoqué la prise d'armes des Roumains, le corps d'observation dut se résigner à l'inaction, jusqu'au moment où l'insurrection des Candiotes l'obligea à quitter les confins de la Valachie. La diplomatie s'est ensuite chargée de liquider cette question à l'amiable. On sait que, grâce à ce compromis, la Porte s'est vue forcée de mettre bas ses prétentions, et de se contenter d'une augmentation de tribut. Quelques sous valent mieux que rien. Le prince Charles, reconnu comme

prince régnant de Roumanie, a dû faire un *salamalec* au sultan, et celui-ci, touché de tant de condescendance, conféra au jeune prince une décoration en brillants de l'ordre Osmanié de première classe.

Servie — En Servie les intérêts de l'empire ont été également bien mal soutenus par le cabinet Fouad. L'impuissance de la Turquie devenant de jour en jour plus manifeste, d'un côté, les prétentions de ses héritiers, de l'autre, les exigences de ses créanciers ont également augmenté. Les Serbes qui aspirent à établir sur des bases solides leur indépendance et leur position comme nation, ont exigé de la Porte l'évacuation de plusieurs places fortes qui, après la guerre de l'indépendance, étaient restées aux mains des Turcs. Les négociations entamées à ce sujet ont amené la cession à la Servie et l'evacuation des forts Sokol et Osigé. Les populations musulmanes qui étaient établies dans ces localités se sont également retirées, à la suite des garnisons. Par cet arrangement entre la Porte et le gouvernement serbe, celui-ci s'engageait à accorder une indemnité aux propriétaires musulmans, dont les intérêts venaient ainsi d'être lésés.

A l'instar de l'Égypte et de la Roumanie, la Servie a également entamé, dans ces derniers temps, des négociations avec les ministres du sultan, à l'effet d'assurer le droit d'hérédité en ligne directe dans la famille Obrenovich, en même temps que le gouver-

nement serbe insistait pour obtenir la concession de certains droits et attributs de souveraineté, et l'évacuation par la Turquie de la forteresse de Belgrade (1).

Monténégro—De toutes les races qui habitent la Turquie d'Europe, le peuple belliqueux du Monténégro est le seul qui puisse se vanter de n'avoir jamais baissé le front devant la puissance ottomane; malgré une lutte acharnée de plusieurs siècles, le Monténégro a su conserver son indépendance et son autonomie. Constitué sur des bases plus solides par le prince Daniel, ce pays a étendu son influence et son ascendant sur les provinces limitrophes de la Turquie.

Cet accroissement de force et d'influence éveilla la jalousie de la Porte qui résolut de ravager ce pays par le fer et par le sang. Étouffer les germes de prospérité au Monténégro et le soumettre à l'esclavage avait toujours été un des rêves et des projets favoris de Fouad-Pacha. Une fois à la tête du cabinet et chargé du portefeuille de la guerre, Fouad se mit à l'œuvre, et en 1862 dirigea contre le Monténégro une armée de 60,000 hommes, sous les ordres d'Omer-Pacha.

Avec des forces si prépondérantes, le gouvernement ottoman sortit triomphant d'une lutte, dont les

(1) L'évacuation de Belgrade par les Turcs a rendu justice aux droits légitimes des Serbes. Le drapeau ottoman vient ainsi d'être refoulé vers le bas Danube, où sa domination n'est que précaire.

résultats furent pourtant nuls. Le Monténégro resta indépendant, et la Porte eut la satisfaction d'obliger le prince du Monténégro à accepter une convention qui n'a jamais été exécutée. Pour obtenir ces avantages, la Turquie prodigua ses trésors et sacrifia seize mille hommes, tandis que les Monténégrins en perdirent six mille environ. Dans les vues de la Porte, la guerre du Monténégro répondait aux exigences de la situation, car elle avait pour but de frapper de terreur les peuples chrétiens de la Turquie. Ce but une fois obtenu, la Porte fit semblant d'opérer un revirement dans sa politique, se montrant aussi indulgente vis-à-vis des Monténégrins, qu'elle s'était montrée impitoyable en les châtiant. Après la guerre de 1862, le gouvernement du sultan fit quelques concessions, que l'état de misère où se trouvent les populations du Monténégro le forçait à faire.

Ces concessions consistaient à permettre aux Monténégrins la mise en culture des terres situées aux alentours de Spuch, et à accorder quelques priviléges à leur commerce de transit par le port d'Antivari. On voit bien que ces avantages sont bien loin de porter remède aux besoins les plus urgents de ces populations. Un débouché libre vers la mer, la cession de deux ou trois points (1), qui, placés au cœur

(1) Nikchich a Drobnack au nord, Spuch, Podgoriza et Antivari au sud.

même du pays, sont une menace constante pour son indépendance et pour sa sûreté, telles sont les concessions qui, tout en faisant justice aux droits du Monténégro, ne pourraient matériellement atteindre les intérêts ottomans dans ces contrées.

L'exposé que je viens de faire de l'administration de Fouad-Pacha doit montrer d'une manière évidente que, quelles que soient les causes de décadence qui agissent sur l'état actuel de l'Orient, l'administration de ce ministre n'a pas moins accéléré la chute de la Turquie. Sans se laisser influencer par des vues secondaires, il faut admettre que la phase actuelle de la question d'Orient est le résultat de la décomposition sociale que subit actuellement l'empire turc, ainsi que de vieilles erreurs, dont il serait injuste de vouloir rendre responsable un individu quelconque. Cependant, il est peu de personnes qui, après un examen attentif et impartial de cette question, hésiteront a accuser le ministère Fouad d'avoir fait son possible pour hâter une catastrophe

En effet, si l'on réfléchit que depuis un demi-siècle, aucun personnage, pas même le sultan Mahmoud, n'a disposé en Turquie d'un pouvoir aussi illimité, et que nul n'a été aussi puissamment favorisé par les circonstances que Fouad Pacha, on comprendra quelle triste page ce ministre a mérité dans les annales de son pays Sans jannissaires à extirper et à combattre, sans un Mehemed-Ali rebelle à vaincre, sans

la Russie à dompter, sans une opposition formidable a maîtriser; se dévouer loyalement au bien de sa patrie était la tâche que Fouad aurait dû avoir à cœur. Possédant les avantages d'une éducation européenne, et à même par ses talents de connaître et de juger les hautes questions d'intérêt national, pourquoi Fouad n'a-t-il pas fait tous ses efforts pour atténuer les maux qui désolent les peuples placés sous son autorité?

Ou il n'a pas eu le pouvoir, ou bien il a manqué du bon vouloir nécessaire pour entreprendre cette tâche. Dans la première hypothese, que les considérations ci-dessus éliminent d'ailleurs complétement, il faudrait admettre que l'homme est impuissant a faire le bien et le mal, et que la seule force des événements décide de tout. A quoi bon alors employer désormais tous nos moyens, tous nos efforts, pour le bien-être de la société? La seconde hypothèse est donc la seule plausible, la seule fondée : Fouad n'a jamais songé au bien de son pays.

Les faits démontrent d'une manière positive que Fouad sait bien faire le mal. Et alors pourquoi ne saurait-il pas faire le bien? C'est que d'un mauvais arbre on ne peut obtenir de bons fruits, c'est que malgré son feuillage luxuriant, malgré la majesté de sa tige, le tronc n'en est pas moins pourri. Cette allégorie applicable à Fouad-Pacha, représente également le vrai état de la Turquie sociale et politique.

Les racines, la tige, les branches, l'écorce, tout est pourri dans cet arbre suranné et ingrat.

Les abus dont l'administration de Fouad-Pacha s'est flétrie causèrent enfin sa chute. Grâce aux artifices et aux intrigues, ce ministre avait su maintenir son pouvoir et en imposer à la crédulité du sultan. Tel était, en effet, son ascendant sur le faible esprit d'Abdul-Aziz, que celui-ci, dans une aveugle et coupable confiance, considérait Fouad comme l'unique soutien de son trône. Il en vint jusqu'à le prier de vouloir bien le considérer comme son propre fils, et il décerna à Fouad le titre honorifique de père. On en était arrivé au point même de nommer Fouad-Pacha grand vizir à perpétuité, le priant de s'installer au palais impérial, où des appartements auraient été mis à sa disposition. Au fond, c'était l'équivalent d'une transformation du Grand Vizirat en souveraineté.

Les cris de l'indignation et de la misère publique finirent par se frayer un chemin jusqu'au trône et secouèrent Abdul-Aziz de sa léthargie, en lui montrant l'abîme vers lequel il précipitait son empire. Le mécontentement amena en effet la formation d'un parti puissant, composé de gens de toutes les nuances politiques, et dont l'influence avait été effacée par l'ascendant du grand vizir. Le parti comptait les plus hauts personnages de l'empire, tels que Memed-Ali-Pacha, Ruchdi-Pacha, etc. Soutenus par l'irri-

tation générale des esprits contre Fouad, ceux-ci se décidèrent à exposer au sultan la nécessité de mettre un terme à un état de choses qui menaçait la stabilité de son empire.

Ce qui contribua puissamment à amener la chute du grand vizir, ce fut le revirement qui venait de s'opérer dans la politique de l'Angleterre vis-à-vis de la Turquie. La mort de lord Palmerston avait refroidi les tendances philo-turques du gouvernement anglais. Le ministère qui succéda à cet homme d'État crut que prêter la main et venir en aide au gouvernement turc dans sa politique erronée et inepte, était une tache à l'honneur du cabinet britannique. On décida donc sagement de restreindre l'action de la politique anglaise à une stricte non-intervention, laissant la Porte se tirer comme elle pourrait d'une situation qu'elle s'était volontairement créée. Comme conséquence de cette nouvelle direction que l'on venait de donner à la politique anglaise, sir Henri Bulwer fut relevé de ses fonctions, et lord Lyons lui succéda en qualité d'ambassadeur auprès de la Sublime-Porte. Ainsi abandonné par l'influence du cabinet anglais, Fouad resta exposé aux coups de ses ennemis et sa chute devint inévitable.

L'exposé fidèle qu'on fit au sultan de la situation réelle des affaires, et des malheurs que la politique de Fouad avait attirés sur le pays, le persuada enfin que l'homme qu'il avait considéré comme le régéné-

rateur de la Turquie, n'en était que le plus mauvais génie. La colère d'Abdul-Aziz ne connut plus de bornes; en proie à une agitation violente, il regretta, mais trop tard, d'avoir été la dupe, en s'y associant, de la politique d'un intrigant. Mais à quoi servent, pour l'avenir, les regrets du passé?

Fouad tomba ainsi en disgrâce, et sa destitution fut décrétée. Ses adversaires, toutefois, voulurent profiter de sa chute pour venger leur amour-propre, que l'orgueilleux favori n'avait que trop souvent froissé. Ils cherchèrent donc à mortifier leur ennemi d'une manière éclatante et inattendue. On invita Fouad-Pacha, encore grand vizir, à honorer de sa présence une réception qui se tenait dans la résidence de Mehemed-Ali-Pacha, beau-frère du sultan. Tous les convives étaient dans le secret et faisaient partie du complot.

Au beau milieu de la réception, les portes de la salle s'ouvrirent tout à coup et l'on vit apparaître le chambellan du sultan qui, s'adressant à Fouad, lui remit le rescrit impérial contenant sa destitution, et lui enjoignit en même temps de lui rendre le sceau du sultan. Ce sceau est confié, d'après l'usage, aux grands vizirs, lors de leur nomination, et on le reprend à leur destitution. C'est le symbole du pouvoir. A la suite de ce dénoûment, Fouad s'empressa de quitter le lieu de la réception, laissant les convives s'abandonner à la joie du triomphe, et la nation dans le regret d'avoir

jamais permis que ses destinées restassent en de pareilles mains.

Rentré dans la vie privée, Fouad se renferma dans sa résidence de Canlidja, où il se trouvait entouré du confort et des agréments qu'un archimillionnaire peut se procurer. Un strict incognito, un effacement complet de la scène mondaine, est la condition à laquelle se restreignent les hommes d'État de la Turquie, lorsqu'ils perdent la faveur impériale. Retirés dans leur harem, ces ex-ministres deviennent invisibles, et ce n'est souvent qu'en cachette et à la faveur de la nuit que leurs partisans et leurs amis osent les approcher. Ce favori qui, quelques heures auparavant, roulait au milieu des rues de Constantinople, suivi par une foule d'aides de camp, de gardes, de domestiques, ce même personnage passe aujourd'hui inaperçu dérobant sa figure, comme un homme dont la conscience le force à éviter les regards du vulgaire.

Cependant, il ne fut pas permis à Fouad de jouir d'une douce tranquillité, sans éprouver les conséquences de sa disgrâce. Au comble de l'irritation, Abdul-Aziz a peut-être regretté les beaux jours où l'on tranchait sans scrupule la tête d'un ancien favori. Il ne pouvait pas pardonner à Fouad d'avoir abusé à ce point de sa confiance. L'orgueil même le faisait frémir. Dans l'impossibilité de donner un libre cours à sa vengeance, le sultan résolut de châ-

tier Fouad en le rançonnant. C'était sans doute le côté plus faible par lequel on eût pu saisir Fouad. Un des chambellans du palais fut envoyé auprès du ministre déchu, pour réclamer la restitution d'une bague en brillants d'un très grand prix, et d'autres bijoux, que Fouad avait su adroitement s'approprier. Ces pierreries appartenaient à la couronne; elles ne pouvaient pas être aliénées, et le pacha, bon gré mal gré, dut s'en séparer. Pour Abdul-Aziz, il était facile de reparer les pertes que son ministre lui avait causées; il reste seulement à savoir comment les sujets ottomans et les porteurs d'obligations turques pourront se rembourser des pertes qu'ils ont subies.

CHAPITRE XXIII

Grand vizirat de Ruchdi-Pacha; influence française; la situation empire de jour en jour; révolution crétoise; démission de Ruchdi-Pacha; grand vizirat d'Ali-Pacha; voyage du sultan en Europe; affaire de Candie.

La chute de Fouad-Pacha amena au pouvoir ses antagonistes politiques. Le 4 juin 1866, Ruchdi-Méhémed-Pacha fut nommé grand vizir. Son cabinet fut formé de ces mêmes hommes qui, avec des combinaisons de tout genre, ont su se trouver dans toutes les administrations auxquelles on doit la ruine de la Turquie. Fouad était à peu près le seul qui en fût exclu. La chasse au portefeuille se fait entre cinq ou six personnes. Depuis vingt-cinq ans environ le monopole a été restreint dans ce petit cercle d'actionnaires. Une question vient-elle à agiter l'opinion publique, un changement de ministère est-il jugé nécessaire, voilà qu'on forme un ministère avec Méhémed à la tête et Ali à la queue : demain on trouve que ce cabinet ne marche pas, on fait de suite passer Ali à la tête et on renvoie Méhémed à la queue. Par ce mécanisme ce sont toujours les mêmes

individus qui surnagent sur l'élément politique, malgré les revers continuels qu'ils subissent.

Le nouveau cabinet était d'une composition essentiellement française. Commençant par le premier, ses membres appartenaient à cette coterie dont la force principale consistait dans l'appui de la France. L'influence anglaise s'était dérobée de la scène. En effet, l'Angleterre, qui avait de longue main prévu la crise imminente sur l'horizon politique de l'Orient, avait préféré s'éclipser momentanément. Elle céda le terrain à la France qui avec son élan ordinaire s'empressa de se saisir de l'influence que sa compagne lui cédait. La formation du ministère Ruchdi-Pacha lui assurait ainsi la prépondérance dans les affaires d'Orient.

Grave était cependant la situation, que les circonstances ainsi que les égarements de l'ancien cabinet n'avaient fait qu'empirer. Ni le bon vouloir du nouveau ministère, ni les conseils et l'appui du gouvernement français, ne furent d'aucune utilité, leurs efforts échouèrent complétement. Point d'argent, point de crédit, le désordre et la confusion au sein de l'administration, l'irritation au milieu des masses, l'insurrection à main armée dans les provinces. Un miracle même n'aurait pu conjurer la crise que subit actuellement la Turquie.

Les mesures auxquelles eut recours le cabinet Ruchdi-Pacha eurent pour objet de relever le crédit

du pays en régularisant et en garantissant pour l'avenir le paiement des intérêts de la dette ottomane. En vue de régler cette question, Ruchdi-Pacha céda à la banque ottomane les revenus de certaines provinces, comme garantie du paiement des coupons payables à chaque trimestre. D'après cet arrangement, c'est cette banque qui s'est chargée de liquider les obligations contractées par les différents emprunts turcs. Pour faire face aux besoins les plus urgents, il fallait cependant de l'argent, chose que le nouveau ministère essaya en vain de se procurer par la voie d'un emprunt. De cette pénurie du trésor, résultèrent des difficultés insurmontables, que les complications intérieures n'ont fait qu'aggraver.

Les complications contre lesquelles Ruchdi eut à lutter consistaient dans la pression exercée sans relâche par les princes placés sous la suzeraineté de la Porte, ainsi que dans les tendances révolutionnaires qui animaient les esprits de ses sujets. En face d'une situation aussi désespérée, le gouvernement ottoman a suivi une politique que les conseils du gouvernement français lui suggeraient, et qui tendait à céder du terrain sur tous les points aux principautés vassales, tandis qu'aucun effort ne serait épargné pour écraser la révolte.

On fut obligé, en effet, de reconnaître la nomination du prince de Roumanie et on lui accorda des priviléges royaux. Belgrade fut évacuée en toute

hâte, afin de contenter la Servie; on se décida enfin à faire quelques concessions au Monténégro. Tous ces sacrifices furent faits en vue d'isoler et de dompter facilement le mouvement hellénique qui, aidé par la coopération des peuples slaves, aurait certainement atteint un développement redoutable.

La politique que la nécessité a rendue ainsi inévitable, équivaut à une liquidation en gros entre la Turquie et ses créanciers. Le démembrement rapide des différentes parties qui constituent l'empire ottoman, quoique l'on tâche de sauver les apparencs, est en pleine voie d'exécution.

Au milieu de ces difficultés et de ces vicissitudes, la révolution crétoise a fait faire un pas décisif et accéléré la crise actuelle, en portant un coup fatal à l'autorité du sultan. Cet événement, qui secoue et bouleverse l'empire ottoman jusque dans ses fondements, a étonné et surpris l'Europe au milieu de son opulence et de son indifférence stoïque. Mus par les intérêts, par l'antipathie ou par la sympathie, les partis politiques se sont efforcés de montrer la révolution dont l'île de Candie est actuellement le théâtre, sous des aspects différents et étranges. Quelques-uns ont signalé ce mouvement comme un avant-coureur de la marche triomphale des Russes sur Constantinople; d'autres l'ont qualifié de mouvement schismatique et anticatholique. Il en est qui nient tout cela, et croient voir dans la révolte candiote une nouvelle

croisade de pieux guerriers contre Mahomet et la Mecque. Enfin des personnes, qui se disent mieux informées, ne doutent pas que Garibaldi ne soit à la tête de cette entreprise qui présente un cachet révolutionnaire des plus dangereux.

Laissant à chacun supputer ce qui lui convient, et dire ce qu'il veut; j'entreprends de donner ici un aperçu des causes principales qui ont amené, et des faits qui ont illustré le soulèvement de l'île de Crète. Avec ma prédilection toute spéciale pour les faits, sans me préoccuper des arguments les plus spécieux, je serai à même, je l'espère, de montrer au lecteur impartial quelle opinion il doit se faire de la révolution crétoise.

Les nouveaux impôts, les emprunts forcés sous lesquels le ministère Fouad jugea à propos d'écraser les populations de l'empire, avaient déjà produit leurs fruits en soulevant le mécontentement général. Dans le courant de l'ouvrage, on a fait remarquer jusqu'à quel point ces innovations étaient pernicieuses pour le bien-être des sujets du sultan. A bout de patience, les habitants avaient protesté, et en maint endroit ils avaient levé l'étendard de la rébellion. Les révoltes du Kozan-dagh, du Liban, et de l'Albanie supérieure (districts de Jakova et de Ipek) sont des événements tout récents, qui constatent cet état de choses regrettable. Des luttes eurent lieu naturellement entre l'autorité et les peuplades soulevées, luttes

dans lesquelles le gouvernement ne put imposer ses prétentions qu'après une grande effusion de sang. L'on voit donc que le mécontentement est universel, il surgit en Asie comme en Europe, chez les musulmans aussi bien que chez les chrétiens.

Les mêmes causes amènent toujours les mêmes effets. La même oppression, la même mauvaise administration (1) amenèrent également le soulèvement du peuple crétois qui, fort de ses droits, et déterminé à mourir plutôt que de se soumettre à une domination abhorrée, courut aux armes. Mais ici les mêmes causes donnèrent des résultats d'un caractère bien plus sérieux et grave. Quoique les griefs qui amenèrent la révolte des Crétois plaçassent ceux-ci, au point de vue du droit, sur le même niveau que les habitants

(1) Si après l'exposé que je viens de donner de l'administration ottomane, de meilleures preuves étaient nécessaires afin d'en constater les abus, je me contenterais de citer ici quelques extraits diplomatiques qui démontrent fidèlement les torts dont les Crétois ont été victimes.

M. Derché, consul de France à la Canée, à M. Drouyn de Lhuys.

30 avril, 1866.

« Monsieur le ministre,

« J'ai eu plusieurs fois l'occasion de signaler à Votre Excellence le mécontentement provoqué par l'administration du gouverneur général, et j'ai ajouté que son système de concessions, ou pour mieux dire de

du Liban, du Kozan, etc., cependant les premiers se trouvaient leur être bien supérieurs, grâce aux éléments de force et aux avantages dont les autres étaient privés. C'est à cette circonstance qu'on doit attribuer le succès avec lequel les Crétois ont pu jusqu'à présent défendre leur juste cause.

En effet, les Crétois, membres de la famille hellénique, ont été doués par la nature d'un haut degré d'intelligence et de ces qualités morales qui ont élevé jadis leurs ancêtres au dessus des autres nations du globe. Le sentiment patriotique est poussé chez eux jusqu'au délire. Chez ce peuple, l'instruction, le courage moral, l'instinct d'adhésion et d'union dans les moments suprêmes, sont des qualités bien développées, qui rendent leurs pas décisifs, et leurs actions

promesses continuelles dont la réalisation était toujours renvoyée, tantôt pour un motif, tantôt pour un autre, ne pourrait qu'amener dans la suite des complications dont il lui serait impossible de sortir... »

M. Derché, consul de France à la Canée, à M. Drouyn de Lhuys.

1er juin, 1866.

« Monsieur le ministre,

« En transmettant à Votre Excellence la traduction de la requête des chrétiens de la Crète, il est de mon devoir de faire ressortir à ses yeux les demandes qui, d'après moi, méritent une sérieuse attention et auxquelles je crois que satisfaction peut et doit être donnée... »

(*Extraits du Livre jaune*, documents diplomatiques, 1867.)

éclatantes. Avec cela, les réminiscences d'un passé glorieux, une confiance aveugle dans l'avenir, sont autant de phénomènes qui tracent une ligne de démarcation bien distincte entre les Hellènes de Crète et les autres peuples de l'Orient. Si à tous ces avantages on ajoute ceux qui résultent de la position géographique de l'île de Crète, de sa topographie, et du soutien que les liens de race existant entre ses habitants et ceux de la Grèce indépendante leur assurent, on s'explique facilement que les Crétois aient tenté un effort magnanime pour secouer une domination qui ne leur promet que la ruine sociale et la servitude.

Ces faits prouvent donc d'une façon irrécusable que le mouvement crétois, aussi bien que tous les soulèvements qui ont agité et menacent actuellement les provinces de la Turquie, sont les résultats d'un état de choses qui ne peut plus être toléré. Tous les peuples de la Turquie, sans distinction de race ou de culte, à bout de patience, tendent à s'émanciper du joug d'une autorité qu'ils ont reconnue incapable de les gouverner. L'inaction des uns, ou l'insuccès des autres ne sauraient être interprétés comme signes de leur soumission; cela prouverait seulement chez ces peuples le manque d'organisation et d'ensemble, ainsi que de ces avantages que possèdent les Crétois. Il est hors de doute que les musulmans mêmes, en Anatolie, seraient prêts à la révolte, si les bras et l'argent ne leur faisaient défaut. La conscription, les corvées,

des exigences de tout genre, ont réduit ce pays à un tel état de misère, qu'il est difficile d'y trouver encore des hommes et de l'argent. Les femmes seules restent dans les maisons où elles ne font que maudire les pachas de toute la force de leur âme, pour les souffrances auxquelles elles sont assujetties.

Oui, c'est dans les excès dont se rend coupable le gouvernement turc qu'il faut chercher l'origine de la révolution crétoise, et non pas l'attribuer, comme prétend le faire adroitement la Porte, aux intrigues et aux manœuvres des agents russes. Cette ruse est trop grossière, trop exploitée déjà pour tromper personne. Ce moyen cependant a souvent réussi et a fait absoudre le gouvernement turc de tous ses crimes. On écrase une population, on la réduit au désespoir, et quand ses cris se font entendre au loin, les ministres du sultan disent tout simplement à ceux qui sont curieux d'en connaître les causes : *N'écoutez pas ces gens, leurs griefs sont des niaiseries; nous sommes les meilleurs des maîtres; ah! ces Russes, les voyez-vous? ce sont eux qui font crier ainsi ces malheureux; nous ne leur avons jamais rien fait.* Quelques-uns y croient, d'autres font semblant d'y croire, et, tournant le dos, laissent le sultan faire ce qui lui convient.

Après avoir fomenté la révolte par ses abus, le gouvernement turc l'a justifiée par son incapacité et sa faiblesse. Un aperçu des différentes phases traversées par ce mouvement nous en convaincra.

Poussé au désespoir par l'administration d'Ismaïl-Pacha, son gouverneur, le peuple crétois prit la résolution d'adresser ses plaintes au gouvernement, dans une pétition présentée au Sultan, son légitime souverain. Les griefs dont il se plaignait n'obtinrent de la part du gouvernement impérial, qu'un refus pur et simple de faire droit à ses demandes, joint à la menace de considérer comme rebelles tous ceux qui continueraient à prendre part aux réunions publiques. L'oubli du passé était aussi promis à ceux qui se montreraient dociles à la volonté du gouvernement et retourneraient dans leurs foyers.

Habitués à recevoir aujourd'hui mille promesses pour les voir oubliées le lendemain, les Crétois refusèrent de se disperser, à moins que des garanties sérieuses ne leur fussent données, que le gouvernement leur ferait les concessions qu'ils étaient en droit de demander, et que l'amnistie accordée à tous ceux qui avaient pris part au mouvement populaire, ne serait pas un piége tendu à dessein. La conduite plus qu'équivoque de l'autorité qui d'une part promettait *l'oubli du passé*, tandis que de l'autre concentrait dans l'île des nombreuses troupes et un matériel formidable, ne faisait que provoquer la résistance des Crétois.

Jusqu'ici tout avait passé tranquillement; l'on s'assemblait, on faisait des remontrances, on signait des pétitions, ces négociations ayant lieu sans que le pays fût nullement troublé par la violence ou le

désordre. Durant cette première phase du mouvement crétois la modération et le tact déployés par ce peuple mérite l'admiration. La plaine d'Omalo, avec ses Crétois qui de toute part se pressaient à assister aux délibérations de leur assemblée, offrait le même spectacle, à peu près, que Trafalgar square ou Primrose hill avec leurs masses imposantes de réformistes. Le calme, la fermeté, telles sont les qualités qui signalèrent la conduite des Crétois pendant cette première période. L'obstination, l'orgueil et l'astuce caractérisèrent la politique de la Porte.

La situation cependant devenait de jour en jour plus tendue et une crise était inévitable. La pétition des Crétois avait été laissée à dessein sans réponse depuis trois mois. Enfin cette réponse fut proclamée aux habitants le 1er août 1866, après que le 25 juillet un débarquement de 6,000 Égyptiens avait élevé les forces ottomanes dans l'île au nombre de 22,000 hommes. Cette circonstance etait naturellement bien loin de rassurer les esprits; il est naturel donc que les Crétois se méfièrent des promesses d'amnistie que la Porte leur faisait. Des promesses vagues d'améliorer leur sort, un refus net de faire justice à leurs plaintes, et des menaces, voilà en quoi consistait la lettre vizirielle. C'était, à vrai dire, tout simplement un gant jeté à la révolution que celle-ci releva avec hardiesse. En effet, par un décret du 2 septembre le peuple crétois, réuni en assemblée générale, donna sa

réponse au gouvernement du sultan, répudiant à jamais la domination ottomane, et décreta l'union de l'île de Crète et de ses dépendances au royaume de Grèce.

Les hostilités suivirent immédiatement cet acte solennel. Les premières rencontres furent sanglantes, et les insurgés victorieux refoulèrent les musulmans indigènes sous les murs de la Canée et de Candie. Les troupes régulières ne tardèrent pas à entrer en action; elles attaquèrent les patriotes afin de venir au secours de leur coreligionnaires. Dans cette première campagne le sort des armes sourit à l'audace et à la valeur des insurgés. Leurs guérillas se rendirent maîtres du pays, coupèrent les communications entre les différents corps, et cernèrent deux colonnes qui marchaient contre eux. L'une d'elles, sous les ordres d'Ismaïl-Pacha, cernée à Apocorona, fut contrainte à capituler afin d'éviter une destruction complète. L'autre enveloppée par les bandes insurgées près de Celino ne réussit à se réfugier sous la forteresse de Candie qu'après avoir essuyé des pertes considérables.

Sûre de son triomphe, se voir ainsi battue était pour la Porte un sujet d'humiliation profonde. Malgré de grands préparatifs, malgré une supériorité prépondérante, son autorité était devenue la risée d'une poignée d'insurgés. Voyant la gravité de la position, le gouvernement se décida à n'épargner aucun

effort afin d'étouffer la révolte, de peur que l'exemple des Crétois ne poussât les autres peuples de la Turquie à secouer aussi les chaînes de son autorité. De tous côtés on s'empressa de diriger de nouvelles troupes contre l'insurrection. De Smyrne, de Salonique, de Monastir, de Constantinople de toutes parts l'on ramassa les troupes disponibles, ce qui permit à la Porte de concentrer en Crète jusqu'au 15 septembre 40,000 hommes.

En même temps, cédant aux remontrances des gouvernements de France et d'Angleterre, le sultan prit la résolution d'envoyer un commissaire muni de pleins pouvoirs, afin d'inviter les Crétois à la soumission, ou bien de les forcer à l'obéissance. Une mission si délicate fut confiée à Kiritli-Moustapha-Pacha ancien gouverneur de l'île de Candie. On pensait que les connaissances étendues que Kiritli-Moustapha possédait sur le pays, le mettraient à même de mener à bonne fin la soumission de ses habitants. L'expérience a montré, cependant, que la Porte faisait là un faux calcul, car s'il était juste de compter sur les connaissances locales possédées par ce plénipotentiaire, il fallait également calculer que Kiritli, qui connaissait bien les Crétois, en revanche était trop bien connu des insurgés qui savaient que ce *bachibozouk*, aujourd'hui altesse, s'était crée une fortune colossale à leur dépens, et qu'en employant la ruse et la violence il s'était approprié un tiers de

leur territoire. Le choix n'était donc pas très heureux.

Le 17 septembre Kiritli, arrivé à la Canée, publia une proclamation dans laquelle, parlant avec emphase de sa vieillesse et de la clémence de son maître, il exhortait les Crétois à la soumission, et les menaçait de châtiment. Au milieu de l'acharnement des combats, les Crétois restèrent sourds à la voix du plénipotentiaire, qui ne put recevoir d'autre réponse que des coups de fusil.

Depuis cette époque l'île de Candie a été le théâtre d'une série non interrompue de combats sanglants livrés de part et d'autre avec un succès varié. L'insurrection, encouragée par ses victoires, soutenue puissamment par le patriotisme et l'enthousiasme de la Grèce indépendante, et par la sympathie des philhellènes a fait avorter tous les efforts de ses ennemis. De tous les épisodes qui ont signalé cette lutte à outrance d'un peuple qui combat pour sa liberté, le plus remarquable est sans doute la défense opiniâtre des insurgés dans le couvent d'Arcadion. Plutôt que de se rendre, ces braves s'ensevelirent avec leurs agresseurs sous les débris des murailles dont ils leur avaient si héroïquement disputé la possession.

Après avoir perdu la moitié de ses troupes dans deux campagnes infructueuses, après avoir tenté en vain avec des forces formidables de terre et de mer,

de vaincre la résistance des Crétois, Kiritli-Moustapha-Pacha reconnut enfin l'impossibilité de soumettre la population de l'île de Candie à l'autorité de son souverain. La Porte fut obligée de rappeler son plénipotentiaire, et chargea Omer-Pacha de faire un dernier effort afin de soumettre la révolte. De nouvelles troupes furent expédiées pour renforcer les rangs amincis de l'armée turque et la rétablir sur un pied qui pût lui permettre d'entreprendre la nouvelle campagne.

Tant de revers ne pouvaient que mettre le comble aux embarras avec lesquels luttait l'administration de Ruchdi-Pacha. La pénurie du trésor au moment même où les frais exceptionnels causés par la révolution des Crétois obligeaient la Turquie à faire des efforts surhumains, ne faisait que rendre la position de plus en plus grave. D'ailleurs les complications surgissant directement de la question crétoise n'étaient pas les seules causes de préoccupation pour la Porte. L'exaspération produite par ce mouvement se faisait ressentir jusqu'aux extrémités les plus éloignées de l'empire, et devenait une source de complications vis à vis des puissances chrétiennes. Ainsi l'attitude que prenait la Russie en faveur des peuples chrétiens, et la crainte que de nouveaux troubles n'éclatassent en Epire et dans la Macédoine mirent le gouvernement turc dans la nécessité de pourvoir à la défense de ses frontières du nord et de concentrer

des corps d'observation sur les confins du royaume hellénique.

En vue de faire face à des besoins si impérieux, le gouvernement fit des tentatives afin de contracter des nouveaux emprunts à Paris et à Londres : mais soit que l'aspect alarmant que la question d'Orient semblait prendre ait effrayé les financiers, soit que les exigences toujours croissantes de la Turquie aient affaibli les sympathies des turcophiles, les démarches des émissaires turcs restèrent infructueuses. On en revint forcément à l'ancien système de vivre le jour au jour en contractant de petits emprunts avec les banquiers levantins de Galata, de qui l'on commença à tirer cent mille, deux cent mille livres, chaque fois qu'il fallait avoir de l'argent. Sans doute que ce système, qui a été suivi par le gouvernement jusqu'à ce jour-ci, est en opposition avec les engagements pris par la Turquie vis-à-vis de la banque ottomane; mais que faire? il faut bien que le gouvernement vive. Si la banque refuse de donner et si elle ne veut que prendre, le gouvernement turc doit s'adresser ailleurs et trouver de quoi suffire à ses besoins les plus pressés.

La position du pays étant telle; peu de chances de réussite restaient à Ruchdi-Pacha, et son administration se vit réduite à l'impuissance. Effrayé donc par la grave responsabilité qui pesait sur lui, Ruchdi prit la résolution de remettre la direction du cabinet

entre les mains de ses confrères qui avaient contribué plus directement que lui à amener l'empire à cet état de dissolution. Le 11 février 1867, le cabinet Ruchdi fut dissout par la démission donnée par son chef, et la Porte se trouva dans un grand embarras, ne sachant qui mettre à la tête de la nouvelle administration. Les bureaucrates voulaient élever Fouad au grand vizirat, disant que la crise subie actuellement par la Turquie exigeait à la tête des affaires un homme de la trempe et du caractère de Fouad. Ils reconnaissaient que Ruchdi-Pacha et Ali-Pacha possédaient les qualités d'hommes politiques, mais que leur manque de résolution et d'initiative en faisait plutôt des hommes de cabinet que des hommes pratiques. Ces vœux des kiatibs de la Porte se heurtaient de nouveau contre ce grand obstacle qui consistait dans l'opposition qu'Abdul-Aziz faisait à la nomination de Fouad. Il était impossible de faire entendre au sultan le nom même de Fouad, si grande est l'adversion que les précédents de cet homme d'État ont suscitée dans l'âme d'Abdul-Aziz.

Voyant donc l'impossibilité d'en venir à une combinaison ministérielle qui aurait Fouad à la tête, la Porte se décida à adopter un arrangement par lequel, tout en ménageant les susceptibilités du souverain, on aurait remis le pouvoir dans les mains de Fouad. Le nouveau ministère, qui est le ministère actuel, fut composé d'Ali-Pacha, grand-vizir, Fouad-Pacha,

ministre des affaires étrangères, et Ruchdi-Pacha au ministère de la guerre. Excepté Fouad, tous les autres ministres avaient fait partie de l'administration précédente, ces messieurs n'ayant ainsi fait que changer de place.

Ali-Pacha, le chef du ministère actuel, est un des anciens élèves de Rechid-Pacha, comme le sont aussi presque tous les ministres ottomans. Depuis une vingtaine d'années, il y a eu peu d'administrations auxquelles cet homme n'ait pris part. Son rôle habituel est celui de ministre des affaires étrangères. Quoique cette place soit de sa spécialité, cependant l'influence d'Ali-Pacha a été universelle, et se fait sentir dans toutes les branches de l'administration de l'empire. En diplomate consommé et homme fin, Ali a su distinguer la différence qui existe entre le rôti et la fumée. Il a laissé la fumée du pouvoir aux autres, il en a conservé toujours le rôti pour lui-même. La fougue de Kibrisli, l'ambition de Fouad avaient toujours eu pour but le grand vizirat. Ali s'est toujours contenté du portefeuille des affaires étrangères.

En effet, dans un pays ou l'influence étrangère domine et ou les ambassadeurs sont tout, celui qui, étant chargé de la direction des affaires étrangères, est constamment en contact avec eux, doit jouir d'une grande influence auprès des étrangers ainsi que vis-à-vis de ses compatriotes. Il est pour ainsi dire l'intermédiaire entre le noble et ses serfs. Dans une

telle situation les positions de grand-vizir et de sultan même ne sont que secondaires. Le vrai pouvoir reste donc entre les mains de ce ministre des affaires étrangères qui sait tirer profit de sa position et s'y maintenir. Ce secret a fait la puissance d'Ali-Pacha, ce n'est que difficilement qu'on a pu le retirer de sa niche, il s'y est toujours maintenu avec la plus grande obstination et grâce à toute sorte de stratagèmes.

Bon gré mal gré, en mars 1867, Ali-Pacha monta au pouvoir, Fouad prit dans ce cabinet le portefeuille des affaires étrangères ; ce fut une condition *sine quâ non* qu'Ali-Pacha exigea en se mettant à la tête du ministère. Quelque repugnance qu'Abdul-Aziz eût pu exprimer à cet égard, il lui fallut fléchir. Les circonstances auxquelles était réduit son empire étaient telles qu'elles auraient mis au défi les efforts et les lumières des ministères les mieux assortis et des hommes les plus capables.

La question crétoise venait d'atteindre des dimensions dont on n'avait pu prévoir l'étendue. Des triomphes successifs donnaient à la révolution une consistance à toute épreuve et une impulsion qui devenait de jour en jour plus menaçante. Les résultats que le gouvernement turc s'attendait à retirer des talents militaires et de la renommée d'Omer-Pacha semblaient ne devoir pas se réaliser. Le système de guerre avec lequel Omer-Pacha espérait étouffer la revolte était d'exterminer la population en l'entas-

sant et la resserrant dans des limites si étroites que, refusant de se soumettre, elle fût détruite par la famine.

Cette tactique d'Omer-Pacha avorta complétement devant le courage et la prévoyance des insurgés. Afin de faire échouer les plans du Serdar, les Crétois firent quitter l'île a leurs femmes, à leurs enfants et à toutes les bouches inutiles, les confiant à la providence et aux soins du monde chrétien. D'abord des navires grecs, italiens et russes entreprirent de prendre à leurs bords ces malheureuses victimes d'une guerre à outrance. Cet exemple a été ensuite suivi par les vaisseaux de toutes les autres nations. Tandis que l'on déconcertait ainsi les plans d'Omer-Pacha, des attaques désespérées sur ses colonnes paralysaient ses mouvements et jetaient la confusion et l'épouvante au milieu de son armée. Battu et démoralisé dans maintes rencontres, le Serdar voyait ses lauriers se flétrir et ses victimes échapper à sa poursuite.

Sur ces entrefaites, la visite du Czar Alexandre II en Crimée fut un événement qui ne pouvait pas manquer d'être une cause de préoccupation pour la Porte. L'apparition d'un empereur de Russie sur les confins de la Turquie, à une époque où de si graves questions se débattaient entre le sultan et ses sujets chrétiens, était un événement auquel s'attachait un grande importance. La présence du Czar sur un point si rap-

proché de la Turquie servait à encourager les chrétiens qui, livrés au désespoir, voyaient dans ce souverain un ami et un protecteur. Ce voyage servait à rappeler aux ministres du sultan que tout le monde n'approuve pas leur manière d'agir ni leur politique vis-à-vis de leurs sujets.

La Porte, comme c'est d'habitude dans de pareils cas, s'empressa d'envoyer Fouad en qualité d'ambassadeur afin de complimenter l'empereur Alexandre. Beaucoup a été affirmé, beaucoup a été nié à propos de ce qui fit le sujet de conversation entre le Czar et le ministre turc durant cette entrevue. Ce qui est certain c'est que l'empereur de Russie ne doit nullement s'être gêné de faire connaître à Fouad ses opinions sur la question crétoise et sur l'avenir des populations orthodoxes de la Turquie. Il est certain aussi que l'entrevue de Ialta ne manqua pas de décider la Porte à faire faire au sultan le tour de l'Europe. Voyant les nuages se rembrunir vers le nord, il faisait bien chercher un abri vers l'ouest.

Le voyage du sultan en Europe fut en effet une mesure à laquelle le ministère d'Ali-Pacha eut recours en vue de procurer à l'empire turc le soutien de ses anciens alliés. L'exposition universelle inaugurée sous les auspices de Napoléon III était une occasion des plus favorables, que les ministres du sultan tâchèrent de mettre à profit. Ils résolurent donc de sacrifier les intérêts que la Porte avait conservés

jusqu'à ce jour avec tant de tenacité et de jalousie, et ils consentirent à ce que le représentant du prophète allât visiter des pays étrangers et sortit enfin du cercle des croyants. Dans la position désespérée dans laquelle la Turquie se trouve, il fallait bien se décider à quelque sacrifice; l'on choisit donc le moindre, car après tout, le pouvoir de la Porte ne pouvait pas perdre grand'chose par le fait que Abdul-Aziz allait rester une quinzaine de jours en Europe, sous la tutelle d'un mentor.

Les résultats politiques que les ministres du sultan s'attendaient obtenir de la tournée de leur souverain auprès des cours d'occident étaient d'une haute importance : 1° Montrer aux nations de l'Europe quels étaient les progrès que les idées libérales et la civilisation avaient faits en Turquie; 2° Jeter l'épouvante au milieu des capitales de l'Europe au sujet de l'ambition et des projets inquiétants de la Russie; 3° Intimider les chrétiens et les mécontents de la Turquie en leur montrant quel était le prestige du Padichah vis-à-vis des souverains de la chrétienté; 4° Solliciter un appui effectif en numéraire.

Cependant les résultats ne furent pas en accord avec les espérances dont s'étaient bercés les ministres turcs et leurs conseillers. Car d'abord personne parmi le public européen ne put se méprendre au sujet des vraies raisons qui amenaient Abdul-Aziz aux cours de France et d'Angleterre. On savait bien que

ce n'était pas par une surabondance d'idées libérales que Sa Majesté venait chez nous à la dernière heure, mais bien afin de se ménager des alliances qui auraient pu le tirer de ses embarras. Quant à l'épouvantail que l'on tenait à manier habilement, se servant des prétendus projets de la Russie, ces menées réussirent médiocrement en France, tandis qu'en Angleterre elles eurent un succès éclatant. Le cabinet tory exprima de vifs regrets pour les malheurs et les afflictions auxquels la Turquie était assujettie grâce à la malveillance de la Russie. Il promit au sultan tout l'appui de la Grande Bretagne et on conjura Sa Majesté d'écraser un moment plutôt et sans merci la révolution crétoise (1), afin de ne pas mettre en danger les intérêts de sa couronne aussi bien que ceux de ses fidèles alliés. Le troisième point, qui consistait à intimider les Crétois et les autres révolutionnaires de la Turquie, fut la chose qui réussit le moins. Les Crétois, sans s'inquiéter beaucoup de ce que le sultan et ses ministres faisaient et où ils leur plaisait de se promener, continuèrent à *frapper vite et frapper fort* sur les troupes turques, où ils pouvaient les rencontrer. Les ministres du sultan furent beaucoup plus heureux dans leurs efforts pour obtenir de l'argent. La Compagnie générale du crédit mobilier fit

(1) Le capitaine Hobbart fut chargé de mettre à exécution cet ordre en prenant le commandement de la flotte turque.

une petite avance de cinquante-trois millions de francs, et avec cela l'on se tint satisfait.

Mais, comme dans toute affaire chacune des parties contractantes doit avoir quelque avantage en vue, la France et l'Angleterre s'apprêtèrent à profiter des spéculations dont les ministres du sultan étaient connus être les moteurs. L'empereur des Français, fier à juste titre du lustre que l'exposition universelle faisait rejaillir sur les fastes de sa dynastie, désirait ajouter un nouvel éclat historique à son règne, en recevant aux Tuileries Abdul-Aziz, le descendant d'une des plus vieilles dynasties de l'Europe, le rejeton de Méhémed le Conquérant et de Suleïman le Magnifique, le représentant de Mahomet. Le but politique que Napoléon III peut probablement avoir eu était de montrer que les douze années qui se sont écoulées depuis la guerre de Crimée, n'ont fait que raffermir les liens qui rattachent la Turquie à ses alliés.

L'Angleterre, avec des vues identiques que celles de son allié d'outre-mer, se fit un devoir d'offrir à Abdul-Aziz une hospitalité cordiale et un accueil chaleureux. Cependant la réception dont le sultan fut l'objet à Paris garda toujours un cachet officiel et cérémonieux. L'on peut dire, sans crainte de dépasser les limites de l'exactitude, qu'en France Abdul-Aziz fut l'hôte plutôt de la cour que de la nation. Le public parisien s'empressa autour du cortége du sul-

tan mû par la curiosité plutôt que par tout autre sentiment. Mais en Angleterre la réception que messieurs de la cité firent au sultan était empreinte d'un cachet financier et spéculatif; elle dépassa les justes limites, et dégénéra en une vraie ovation. Tous les détenteurs d'obligations ottomanes, tous ceux qui ont quelque chose à toucher des sept millions de livres que la Turquie paie comme intérêt de sa dette, en proie à une joie frénétique, se disputèrent avec acharnement le privilége d'admirer celui à l'existence duquel ils attachent un tel intérêt. Les stock-brokers et les job-makers, les agitateurs de ces démonstrations effrénées, n'avaient d'autre but que celui de donner de la valeur et de l'importance aux titres qu'ils tiennent dans leurs coffres. La noblesse et le peuple ne se firent pas remarquer par un zèle si fervent. La masse éclairée de la population sut maintenir son calme et son décor en dépit de toute agitation. Si le peuple anglais a parfois poussé son admiration jusqu'à la folie, si les Kossuth, les Garibaldi, les Soult ont été l'objet des triomphes que la nation leur a jadis décernés, c'est que l'Angleterre ne rend ses hommages qu'aux hommes que leurs hautes vertus civiques, leur gloire militaire et leurs nobles sentiments ont placés au dessus du commun des mortels. Un sultan ne peut pas être son idole.

De retour à Constantinople, le premier soin du ministère fut de donner des preuves à l'Europe que

les impressions que le voyage avait produites sur l'esprit d'Abdul-Aziz allaient donner des résultats les plus heureux dans l'intérêt des populations de son empire. Une petite assemblée modèle, composée de dix membres chrétiens et dix musulmans, fut établie à Constantinople par décret impérial, dans le but de doter le pays d'une haute cour de législation. Le but réel en établissant cette nouvelle assemblée était de constituer en principe l'égalité chrétienne et musulmane dans l'empire ottoman. Cependant ce principe ayant été reconnu et proclamé depuis une vingtaine d'année, on est curieux de connaître à quoi pouvait servir cette espèce de démonstration posthume, n'équivalait-elle pas à un aveu que ce principe, quoique promulgué longtemps avant, n'avait jamais été mis en exécution? La cession de plusieurs lignes de chemin de fer couronna l'œuvre, et Abdul-Aziz et ses ministres crurent nécessaire de se récréer après tant de peine qu'ils s'étaient donné, en gratifiant leur goût pour les constructions sur une grande échelle. Abdul-Aziz fit démolir son nouveau palais de Beyler-bey afin de le faire remplacer par quelque chose qui ressemblât aux châteaux royaux qu'il avait admirés à Versailles et à Windsor, tandis que Fouad de son côté tâcha de faire son mieux afin de se créer une résidence princière.

Cependant au milieu de tous ces divertissemens les nouvelles de Candie n'étaient point de nature à

encourager les humeurs joviales des ministres ottomans. Omer-Pacha avait rencontré partout une vive résistance de la part des insurgés qui ne voulaient nullement se donner comme battus. Les pertes énormes subies par les troupes du Serdar avaient eu pour résultat de lui montrer l'impossibilité d'étouffer la révolte. Si les opérations de l'armée turque contre les foyers de l'insurrection n'ont pas été couronnées de succès, le blocus établi par la marine turque sur le littoral de la Crète a entièrement échoué. Une flotte nombreuse et puissante construite avec des énormes sacrifices par les premiers constructeurs de l'Angleterre, des ports et des rades convenables, un armement formidable, de tels moyens et une supériorité si prépondérante n'ont valu aux marins turcs le moindre avantage. Les Grecs ne possédant qu'un ou deux bateaux, mais avec des marins intrépides, ont toujours conservé la supériorité maritime et la faculté de ravitailler et soutenir le mouvement national. La prise de l'Arcadion est en vérité un laurier bien sec sur le front du vainqueur turc, et ne peut nullement compenser les revers essuyés depuis à peu près deux ans par les amiraux et généraux de l'empire.

Cette série de revers, au lieu de décourager la Turquie, ne faisait que l'exciter à des nouveaux et puissants efforts. Abdul-Aziz, irrité, frappait violemment la terre de ses pieds et jurait d'envoyer 80,000 hommes

s'il le fallait pour en finir une fois avec cette poignée d'insurgés. Il ne pouvait pas se rendre raison du fait que ses généraux, malgré leur grand courage et leur habileté, ne pouvaient venir à bout des révoltés. Si la vengeance et la fureur étaient les sentiments que la défense héroïque des Crétois éveillait dans l'âme du sultan, bien différents étaient les sentiments qui commençaient à émouvoir les peuples chrétiens. Déjà la Russie, obéissant à un mouvement que des liens indissolubles et sa position comme grande puissance justifient, s'était chargée de prendre l'initiative dans une démarche simultanée avec les autres puissances, dans le but de mettre un terme à une effusion de sang que l'impuissance reconnue de la Turquie à soumettre les Crétois, rendait dorénavant superflue.

L'Italie, la Prusse et la France avaient secondé la Russie dans son œuvre humanitaire. L'Angleterre et l'Autriche se tinrent à l'écart d'une telle manifestation. Selon lord Derby, il n'est pas juste d'entraver d'aucune sorte l'action du gouvernement ottoman. Cependant la démarche collective des quatre puissances avait eu pour but de demander à la Porte qu'une commission internationale fût chargée d'aviser aux moyens de mettre un terme au différend crétois, et d'établir en Crète un gouvernement qui garantît à ses habitants l'autonomie et le bien-être.

L'abstention de deux puissances avait encouragé

la Porte à refuser toute négociation qui lésait, disait-elle, ses droits souverains. En même temps, prenant l'initiative comme le rôle qui pouvait lui être le plus avantageux en pareille circonstance, la Porte se déclara prête à envoyer un commissaire extraordinaire et plénipotentiaire qui se chargerait d'établir en Crète un état de choses en accord avec les vœux des habitants et le désir des puissances.

Cette manœuvre de la diplomatie turque était très habile et de nature à promettre un résultat satisfaisant, surtout que la Porte disait pouvoir disposer d'une majorité considérable et influente au sein des populations crétoises. Après le retour du sultan de l'Europe, Ali-Pacha fut le personnage à qui l'on confia l'exécution d'une mission aussi épineuse et aussi importante. D'ailleurs l'envoi du grand vizir même, l'*alter ego* du Padishah, avait pour but de montrer aux puissances de quelle façon la Porte avait à cœur la solution de la question crétoise, et que dans ce but elle avait eu recours aux moyens les plus puissants dont elle pouvait disposer. Si les efforts du grand vizir venaient à échouer contre des difficultés insurmontables, la Porte dans ce cas se ménageait le droit de recommencer les hostilités, sous prétexte que toutes les mesures conciliatrices ayant fait défaut à cause de l'obstination des insurgés et des menées de leurs adhérents, les armes seules devaient vider la question.

En arrivant en Crète le 4 octobre 1867, Ali-Pacha mit à l'œuvre les ressorts compliqués et ingénieux de sa politique. S'il faut en croire les déclarations du comité crétois, déclarations qui d'ailleurs coïncident admirablement avec les révélations faites par les correspondants musulmans de la Canée (1), la première mesure à laquelle Ali-Pacha eut soin de recourir, fut celle d'offrir de larges sommes à ceux qui se chargeraient d'assassiner les chefs de l'insurrection, et surtout Hadji-Mikali. Quoiqu'il soit difficile de croire une telle chose possible de la part d'une personne telle qu'Ali-Pacha, cependant l'empreinte du cachet national, la couleur locale pour ainsi dire ressort tellement dans ce trait diplomatique, qu'on est forcé d'y reconnaître la façon d'agir turque.

Les précautions dont les chefs de l'insurrection s'entourerent ayant fait heureusement avorter ces tentatives, qui, si elles eurent jamais lieu, n'avaient d'autre but que celui d'aplanir la question crétoise, Ali-Pacha essaya alors de gagner les chefs des insurgés par des promesses de toute sorte. On leur fit entrevoir les positions les plus honorifiques, les plus lucratives : décorations, crachats ; on les aurait fait pachas à autant de queues qu'ils auraient désiré. De

(1) Voy. correspondance musulmane de la Cannée, insérée dans le journal turc *le Mukbir*, janvier 18, n° 20.

telles promesses ne réussirent à faire aucun dupe; les Crétois se méfient trop du gouvernement turc pour prêter foi à ses serments et promesses. En dernier ressort, le grand vizir tenta de corrompre les insurgés moyennant de fortes sommes d'argent. Qui peut résister à l'argent? dut se dire Ali-Pacha. De l'est au ouest, du nord au sud, partout c'est le veau d'or qui siége sur l'autel. Bien de questions peuvent être resolues par ce métal taumaturge; pourquoi ne pourrait-il pas faire quelque miracle dans la question crétoise? C'est que les Crétois tiennent trop à leur liberté, pour accepter les avances du grand vizir ou se fier à ses promesses. Ils fermèrent donc l'oreille à toutes les propositions d'Ali-Pacha et continuèrent à se défendre à outrance.

Pendant qu'Ali-Pacha tâchait sous main d'apaiser la révolte, ostensiblement à Constantinople et en Crète, employés et écrivains travaillaient jour et nuit à la réorganisation et nouvelle constitution de l'île de Crète. Cette manœuvre avait pour but de cacher au public les mines qu'en secret l'on voulait faire jouer au beau milieu des insurgés. On montrait des constitutions en train d'exécution, de nouveaux systèmes politiques en voie d'être mis à l'épreuve, tandis que de l'autre côté l'on remuait des ficelles mystérieuses.

Voyant cependant que tous ses efforts étaient frappés de stérilité, le grand vizir fit retomber sa colère sur Omer-Pacha, accusant celui-ci d'avoir

donné des faux rapports qui auraient induit la Porte en erreur sur le vrai état des affaires en Candie. D'après ces rapports, on aurait cru qu'il y avait quelque chose à faire au milieu des complications crétoises; l'expérience cependant montrait que tout allait de mal en pis. C'est toujours ainsi qu'il se passe quand on ne réussit pas dans une entreprise, l'amour-propre froissé nous fait accuser les uns les autres. Quand on a la victoire de son côté chacun prétend que c'est lui qui a décidé du sort de la journée. Aussi Ali et Omer se prirent de querelle. Omer-Pacha, qui est connu comme un Croate plein d'astuce, était ravi d'avoir fait tremper les doigts d'Ali dans l'affaire crétoise : il ne lui fallait qu'un prétexte, qu'une dispute pour s'en laver les mains, et c'est ce qu'il fit. Il prétendit que les bévues commises par les officiers chargés du blocus maritime, ainsi que la mauvaise politique d'Ali-Pacha qui, au moment même où l'armée allait triompher des insurgés, leur avait accordé un armistice, étaient des raisons assez bonnes pour le justifier de son intention de se défaire du commandement de l'armée de terre. Omer-Pacha oublie sans doute qu'avec les forces prépondérantes que la Porte avait mises à sa disposition, on devait attendre de lui, depuis longtemps déjà, la soumission complète des bandes crétoises. Les fautes qu'il rejette sur les autres ne peuvent pas l'exonérer de s'être laissé battre.

Enfin dans les derniers jours de novembre, Omer-Pacha céda le commandement à Houssein-Avni-Pacha qui dirige actuellement les opérations de l'armée turque en Crète. Dans une note que l'on retrouve au chapitre XXI, nous avons déja donné une esquisse biographique d'Houssein-Pacha, ce qui nous dispense à présent de revenir sur ce sujet. Ces détails sont plus que suffisants pour faire connaître au public européen quel est l'homme duquel le gouvernement turc attend la solution de la question crétoise. Ali-Pacha aurait suivi de près Omer-Pacha dans son mouvement rétrograde sur la capitale, mais il lui fallait couvrir sa retraite de façon à cacher la honte de l'échec qu'il venait d'essuyer. En effet, le gouvernement turc eut soin d'opérer une diversion en faveur du grand vizir en répandant des bruits d'invasion des provinces de la Bulgarie et de soulèvements qui s'étaient passés sur les confins de la Perse. Semblant d'être émue par des nouvelles si alarmantes, la Porte fait revenir à la hâte son vizir, qui au commencement de janvier 1868, abandonne la question crétoise à la fortune des armes, se flattant que son échec et sa fuite précipitée allaient passer inaperçus aux yeux du vulgaire.

Ici mon travail s'approche de son terme. Suivant mon programme, dans la première partie, j'ai montré principalement l'état dans lequel se trouve l'administration des provinces, et l'organisation des

armées de la Turquie. Dans la seconde j'ai dévoilé le système gouvernemental sous ses différents aspects et dans ses détails. Il me serait à présent impossible de terminer sans essayer de donner un aperçu de l'état actuel de la question d'Orient. Cette question préoccupant dans ce moment l'esprit public, j'espère que mes idées au sujet de sa solution définitive seront jugées dignes d'être prises en considération et fourniront un sujet de réflexion aux hommes politiques de notre époque.

CHAPITRE XXIV

Résumé politique sur la question d'Orient.

C'est un dogme sacré de foi politique que l'intégrité de l'empire ottoman est indispensable au maintien de l'équilibre européen. Ce dogme est aussi sacré chez tous les peuples que le mystère de la Trinité l'est au chrétien, et que l'incarnation de Bude l'est au Brahmin. Frédéric de Prusse, Napoléon, Pitt et Taleyrand s'inclinèrent devant ce principe. La marche de la Russie vers l'Orient, jetant l'alarme au milieu des puissances de l'Occident, leur fit reconnaître que la chute de l'empire des sultans était une menace à leur propre existence. Le principe de l'intégrité de l'empire ottoman fut déclaré indispensable au maintien de l'équilibre européen. Ce principe attaqué et soutenu à Tilsit fit aigrir, par des allusions peu rassurantes, l'entretien amical des deux grands potentats du nord et de l'ouest. Cette même question ne manqua pas, quelques années après, de jouer un grand rôle dans les destinées du grand homme dont les desseins embrassaient les deux continents, européen et asiatique.

L'Angleterre, de son côté, s'est toujours montrée d'une ténacité et d'une susceptibilité extrême toutes les fois qu'une atteinte semblait être portée à ce point capital de sa croyance politique. Une parcelle du territoire ottoman était-il en danger, quelque ennemi le menaçait-il, voilà que nos flottes et nos armées marchaient à sa défense prêtes à s'ensevelir sous les débris du trône des sultans, afin d'empêcher qu'on ne levât une main profane contre son existence. L'expédition d'Égypte contre Bonaparte, l'expédition de Syrie en 1840 contre le rebelle Méhémed-Ali, l'intervention de la diplomatie anglaise au traité d'Andrinople; dans tous ces drames politiques, on n'avait d'autre but ostensible que de faire respecter le principe de l'intégrité de l'empire turc. Tant de sang, tant d'argent, tant de sacrifices faits par les peuples de l'Occident étaient-ils pour rien, ou ne servaient-ils qu'à défendre un principe abstrait ou une utopie? La sagacité et la prévoyance des hommes éminents qui ont régi les destinées de l'Europe depuis le commencement de ce siècle, n'admettent pas une telle supposition comme admissible. En s'opposant à tout projet hostile sur le territoire ottoman, on défendait cet équilibre qu'une prépondérance démesurée d'une puissance quelconque aurait détruit; on défendait nos intérêts que le maintien d'un équilibre mutuel peut seul garantir.

Constantinople est le point objectif vers lequel se

dirigent les forces envahissantes qui, suivant deux directions différentes, partent du nord et de l'ouest de l'Europe. C'est contre ce rocher que convergent et viennent se heurter les forces rivales de la Russie de l'Angleterre et de la France. Pour bien juger du rôle que chacune de ces puissances joue vis-à-vis de la question d'Orient, il faut ici décrire en quelques mots les principes que les parties belligérantes soutiennent, ainsi que les positions relatives qu'elles occupent et les forces dont elles peuvent disposer.

La Russie a une politique franche et résolue. Son programme avoué est de rayer la Turquie de la carte : elle soutient que l'existence de la Turquie est incompatible avec les principes, les mœurs et les traditions de notre époque ; elle l'a déclarée, depuis longtemps, être l'homme malade et moribond, et elle exige qu'un cadavre en état de pleine putréfaction disparaisse de la surface terrestre. Son action a eu toujours deux mobiles : l'agrandissement de son territoire aux dépens de la Turquie et l'élévation de l'élément chrétien sur les ruines de l'empire musulman.

Si ce programme de la politique russe a le mérite d'être franc et de viser droit au but, la position que cette puissance occupe sur le champ de bataille de la question d'Orient, est par conséquent formidable. Les mêmes lois tactiques qui établissent les conditions de force possédées par toute position forte par la nature même de sa configuration, établissent ici la force de la

position politique que la Russie occupe en Orient. Il est reconnu dans l'art des fortifications que l'art peut améliorer et raffermir une position que la nature a déjà rendue forte par ses dispositions, mais que l'art ne pourra jamais créer une position là où la nature a voulu refuser les avantages de la force. Cette sorte de digression technique peut paraître, au premier abord, mal placée, mais la déduction à en tirer montrera assez clairement que la figure ici employée est d'un heureux choix.

En effet, la position occupée par la Russie dans la question d'Orient a un emplacement des plus solides qui lui offre tous les avantages de la défensive et ceux d'une offensive décisive. Elle a pour soutien et pour rempart les sentiments religieux et l'esprit national de douze millions de chrétiens orthodoxes, populations vierges et belliqueuses. Cette position formidable, comme je viens de dire, n'est pas due à l'art et aux artifices de la Russie, mais c'est la nature même qui par les traditions historiques, les liens religieux et l'affinité de race l'a douée de ces immenses avantages. De cette forte position la Russie peut se défendre contre ses ennemis quand ils paraissent en force, et les attaquer quand l'occasion s'en présente. Ce pouvoir est enraciné profondément dans le cœur des populations. Les dangers que la Russie a à redouter sont bien insignifiants quand on les compare aux avantages dont elle jouit. Ceux-ci consistent dans les

efforts mal combinés de la coalition anglo-française et les forces défaillantes de l'empire turc.

La Grande Bretagne dans sa politique envers la Turquie est mue par un intérêt capital : le maintien d'un empire dont la ruine amenerait, croit-on, un bouleversement général; en même temps elle ne manque pas de faire semblant de tenir à cœur le bien-être des populations chrétiennes. L'appât des richesses du sol ottoman n'est pas étranger aux intérêts déployés par ce gouvernement, sous le nom d'intérêts commerciaux. Cette politique si ambiguë a toujours été assujettie à un mouvement d'oscillation et à des accès d'inconséquences. Tantôt on se serrait les Turcs aux seins, tantôt on les coulait au fond; aujourd'hui on entreprenait une croisade en faveur des chrétiens, tandis que le lendemain on les livrait à leur ennemi.

Une politique si vague et si fluctuante est la conséquence naturelle du manque de solidité qu'offre la position occupée par l'Angleterre sur l'arène de la question d'Orient. A la tête de la civilisation de l'occident, chrétienne par excellence, l'Angleterre s'est vue forcé d'établir son camp, d'élever son étendard au milieu des rangs turcs. La nécessité plutôt que le choix l'a fait recourir à un tel plan. L'élément orthodoxe étant dévoué à la Russie, et l'élément latin lui étant hostile, il n'y avait pour l'Angleterre que l'élément musulman à enrôler sous ses drapeaux. Cette

alliance n'est que forcée et précaire; tout en méprisant les Turcs, on leur fait la grimace; n'ayant pas de soutien naturel dans le pays, on se voit contraint de recourir aux moyens artificiels, l'art tâche de remplacer ici la nature. Pour se procurer en même temps l'avantage de quelques redans construits avec des matériaux indigènes, l'on a même pensé de recourir à des agents surhumains. L'on se mit à travailler afin de se former de petits corps de néophites qu'on a composés des brebis égarés et chetives qui se perdaient des troupeaux israélites, musulmans et orthodoxes. Sous ce rapport, le zèle des missionnaires anglo-américains à été couronné par des résultats plus ou moins douteux.

La politique française à l'égard de la Turquie est caractérisée par une inconséquence plus marquante que celle de l'Angleterre. Sa politique embrasse des principes diamétralement opposés, de manière qu'elle aussi a subi des revirements continuels et s'est vue à la merci de l'inconséquence. Elle prétend maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, tandis que de l'autre côté elle tient à se déclarer le soutien des populations chrétiennes dont le bien-être ne peut se réaliser que par la destruction de ce même empire; ses principes sont donc doubles, et les préoccupations qui en découlent multiples.

Avec de tels principes chercher à jeter les fondements d'une politique sérieuse et à établir solidement

son influence était un espoir illusoire. En effet, malgré les plus grands efforts, la politique française s'est toujours trouvée en face des obstacles insurmontables, sa position a toujours été chancelante. Avec quels matériaux d'ailleurs pouvait-elle élever les bastions de son influence politique? sur qui pouvait-elle compter? L'élément musulman a été presque toujours monopolisé par l'Angleterre; l'élément orthodoxe est sous les drapeaux de la Russie : il ne restait que quelques rejetons abâtardis de la race latine connus sous le nom générique de Levantins, gens sans patrie et sans aveu attachant à la nationalité une valeur négociable. Les populations du Liban et quelques tribus dans l'Albanie, voilà en quoi consistent les catholiques d'Orient. Cet élément disséminé en petits groupes sur les échelles du Levant n'a jamais eu ni homogénéité ni consistance. Les champions du culte catholique ont tâché de fortifier et de grossir l'influence française en enrôlant des masses de néophites plus ou moins équivoques.

Au milieu de ces puissances qui tout en se disputant la suprématie, se sont partagé son empire, la Porte n'a conservé qu'une autorité éphémère, obéissant aux dictées tantôt de l'une tantôt de l'autre. La puissance dont l'influence se trouvait être prépondérante dominait à son gré avec la précaution de ménager au sultan les apparences du pouvoir. L'Angleterre, la France et la Russie, chacune d'elles em-

ployait sa tactique spéciale et par la ruse ou par la force, guerroyait contre ses rivaux, afin de maintenir son terrain et favoriser ses intérêts. Cette lutte se continuait ainsi, lorsque tout à coup la Russie, confiant dans ses forces, tenta de mettre un terme à cet état de chose précaire. Elle voulait réaliser son projet favori qui consiste à donner à l'empire des sultans son coup de grâce afin d'en cueillir l'héritage pour soi-même et pour les peuples chrétiens ses partisans.

A l'approche du danger, l'Angleterre et la France mettent de côté tout sentiment de rivalité qui pouvait exister entre elles, et font cause commune contre un ennemi commun. Cette entente amena l'alliance anglo-française dont le dénoûment s'accomplit sous les murs de Sébastopol en 1855. Quelle que pût être la divergence de vues et d'intérêts de ces deux puissances, au moment suprême elles combinèrent leurs efforts. Obligées de lutter contre un ennemi formidable, malgré des désavantages de tout genre, et malgré que la partie se jouât du faible au fort, les armées alliées sortirent victorieuses du combat. La Russie fut obligée d'abandonner les avantages que lui assurait la possession de Sébastopol, et fut contrainte d'adhérer au principe de l'intégrité de l'empire ottoman.

Désarmer la Russie et la priver, autant qu'on le pouvait, des avantages qui lui donnait une prépon-

dérance sur les destinées de l'empire turc, était politique et juste. Cependant tout ce que l'on réussit à faire, ce fut de faire reculer momentanément la Russie; elle est tout de même restée maîtresse de la position formidable qu'elle occupait dans les cœurs des chrétiens. Les remparts de Sébastopol n'ont jamais fait le nerf de la puissance de la Russie en Orient. Une fois cependant cette victoire illusoire obtenue, vouloir garantir pour l'avenir l'intégrité de la Turquie, était une utopie, plus même, c'était une faute. Le traité de Paris qui garantit l'intégrité, et par cela même l'existence de l'empire turc, est aussi absurde dans ses prétentions que le serait celui qui s'amuserait à garantir la vie d'un agonisant dont la mort est le dénoûment naturel de son existence. Par cette politique on sacrifiait l'avenir à un passé condamné, on garantissait une virilité florissante au corps décrépit de la Turquie, tandis que l'on destinait les populations chrétiennes jeunes et vigoureuses à une enfance éternelle. Ces calculs étaient faux, et toute erreur entraîne avec soi ses conséquences.

Le traité de Paris devait garantir, disait-on, l'empire turc contre tout danger extérieur qui aurait pu menacer son existence intérieure, on ne faisait pas mention cependant des dangers intérieurs qui menaçaient ses jours. La Turquie obtint ainsi la faveur d'avoir sa vie assurée contre toutes les balles et mitrailles que ses ennemis auraient pu lancer contre

elle, on ne voulait pas croire qu'elle pût mourir d'inanition. Ou les puissances signataires du traité de 1856 ignoraient l'état réel de la Turquie, chose qui est difficile à supposer, et alors elles n'ont pas fait preuve de haute clairvoyance ; ou bien tout en préconisant la mort prochaine du moribond, elles se sont obstinées à vouloir le faire vivre, et dans ce cas elles ont voulu faire l'impossible. Les deux hypothèses étaient fausses.

La conséquence inévitable d'une pareille erreur était celle de provoquer le résultat même que l'on craignait. Le sang et les sacrifices que coûta la guerre de Crimée ne furent faits, assure-t-on, qu'en vue de détruire la position formidable que la Russie occupait au sein des domaines des sultans. Mais par la garantie de l'intégrité de l'empire ottoman, nous avons nous-mêmes permis à la Russie de se ressaisir de son influence et reconquérir la position menaçante qu'elle occupait avant la guerre. En effet, garantir l'existence des Turcs équivalait à éterniser l'esclavage et l'infériorité des populations chrétiennes de la Turquie. En condamnant les peuples Hellènes, Serbes et Roumains à une infériorité sociale et politique, en leur refusant la réalisation de leurs vœux les plus ardents, on ne pouvait pas prétendre à se les concilier. On s'en faisait, au contraire, des ennemis acharnés qui, voyant leurs amour-propre froissé, leurs sentiments nationaux méprisés et leurs espérances déçues, vont, la

vengeance au cœur, grossir les rangs des phalanges moscovites. Ainsi l'on forçait les races les plus viriles, les plus nobles de l'Orient se former en hérissons formidables autour des masses compactes de l'armée russe.

Comme compensation de ce que l'on faisait ainsi gagner à ses antagonistes, il ne restait plus que de fonder ses espérances sur les masses inertes et démoralisées des Turcs qui, après tout, dans leur intime, nous détestent de tout leur cœur. Le résultat de ces combinaisons est que, à l'heure qu'il est, nous nous trouvons vis-à-vis de la Russie dans une position pire que celle que nous avions au début de la guerre de Crimée. L'avantage du terrain est décidément en faveur de la Russie.

D'ailleurs, en dehors de ces considérations qui se rattachent à la haute politique, notre conduite et nos relations avec les populations indigènes de l'Orient ont été de nature à nous aliéner entièrement les sympathies de ces peuples. Vers la fin de la guerre de Crimée, les populations de la Turquie tant chrétiennes que musulmanes nous auraient salués comme leurs bienfaiteurs et leurs sauveurs si avant de retirer nos armées du pays, nous avions exercé une pression afin d'obliger la Porte à doter ses sujets de réformes et de lois inspirées par des sentiments d'égalité et de justice : ces réformes auraient été une garantie vraie et solide pour le bien-être futur de la

Turquie. Voilà le moment où il fallait insister pour que ces améliorations internes fussent adoptées dans l'empire ottoman, afin d'assurer son avenir et consolider la paix de l'Europe; un prolongement de l'occupation anglo-française aurait aisément réalisé ce but. Une occupation de cette sorte aurait été riche en résultats, et non pas l'occupation de la Grèce qui était dictée par une politique mesquine et ridicule. Là on se serait ménagé des amis et un appui pour l'avenir, ici on s'est fait des ennemis de ceux qui n'auraient pas voulu mieux qu'être nos amis.

Après l'évacuation du territoire ottoman nos relations avec les indigènes n'ont pas servi à raffermir notre situation politique. La première chose qu'on fit fut de retirer du pays, par des procédés commerciaux et financiers, jusqu'au dernier sous que les frais de la guerre nous avaient obligé d'y dépenser. En même temps que cette opération s'achevait, des nuées de financiers, spéculateurs et aventuriers de tout genre, se jetèrent à moitié affamés, comme autant de locustes sur toutes les productions du pays. Ces grands financiers se présentaient sous l'aspect le plus trompeur et éblouissant. Accrédités par des lettres de recommandation des premières maisons de Paris et de Londres, admis et reçus aux ambassades, ces messieurs, plus ils gagnaient et plus devenaient-ils l'objet des ovations générales. Des tripotages avec un pacha ou quelque autre employé de la Porte, donnaient

naissance à une banque ottomane, à un crédit mobilier ou immobilier, selon qu'on veut les appeler, et à toute autre sorte de machine financière. Une fortune dans les vingt-quatre heures était leur rêve,. rien de moins que cela pouvaient satisfaire leur appétit. Ces gens qui accouraient des quatre parties du globe étaient chacun possesseur d'un spécifique pour rajeunir et rendre prospère la Turquie. Presque tous ont pu attraper quelques millions, mais la pauvre turquie est plus vieille et plus en guenille que jadis. Ainsi si les fonctionnaires turcs sont des êtres tels qu'on les connaît, les conseillers et les guides ne leur ont jamais fait défaut afin de les conduire à travers les sentiers de la prévarication et du crime. Il faut être juste, et rendre à Satan ce qui est à Satan, et à César ce qui est à César.

« Mais après tout, diront certains esprits financiers, que nous importe à nous si la Turquie et ses populations meurent de faim, nous ne connaissons que notre commerce, et c'est de l'argent qu'il nous faut. Que les Turcs et leur monde soient adroits et restent sur le qui vive; c'est à eux à réfléchir s'il leur convient ou non d'être dupe de l'industrie des autres. » Arrêtons nous ici, car ces mots nous révèlent un des points cardinaux de la question d'Orient. Était-ce pour mettre un frein aux envahissements de la Russie qu'on a entrepris la guerre de Crimée, ou bien était-ce afin de faire des populations de la Turquie un troupeau de

moutons qu'on se réservait le droit de tondre autant que l'on pourrait? Si telle était la politique occulte que l'on poursuivait, il faut avouer que les actions ne répondent pas au généreux programme de notre intervention. Élever une muraille contre l'agression de la Russie, voilà le but justifiable de la guerre de 1854; des razzias, sur une grande échelle ne peuvent pas être insérées dans le programme d'une sage politique.

Mais les besoins toujours croissants de notre industrie et de notre commerce, demandent un champ, un débit, et comme le sultan des Turcs, le maître de ces pays, nous offre tous les avantages que l'on peut désirer, nous sommes justifiés d'en profiter. Voilà le point culminant de la question d'Orient démasqué, voilà le sujet du litige entre les puissances occidentales et les peuples chrétiens. Les populations chrétiennes de la Turquie, Hellènes, Serbes, Roumanes et Bulgares, ferment complétement leurs oreilles à de pareils raisonnements et sont prêtes à soutenir leurs droits contre tout argument et tout moyen que l'on chercherait à employer afin de mettre en exécution un système se basant sur de tels principes.

Ces peuples disent que leur patrie, avec son agriculture, commerce et industrie leur appartient depuis des années innombrables, avant même que le nom des Turcs fût connu du monde. Le sort des armes leur ayant été funeste, ils perdirent jadis leur

indépendance, et furent assujettis aux Turcs, qui les dépouillerent de leurs biens et de leurs terres. Depuis ce jour une lutte sourde, mais vive, n'a pas cessé d'exister entre le conquérant et le conquis. Tant que les Turcs purent les écraser avec des forces formidables, il leur fallut se soumettre, la balance penchant du côté du plus fort. De nos jours cependant, les rôles viennent de changer, et les populations chrétiennes, puisant de la force dans leurs malheurs, se trouvent être actuellement supérieures aux conquérants sur tous les points, intellectuel, moral et physique. Avec une telle supériorité pourquoi ne tenteraient-elles pas de revendiquer leurs droits et reconquérir leur autonomie et indépendance.

Si le sultan des Turcs, disent-ils, veut faire des dettes, engager ses terres, ses bijoux et même ses habits, qu'il le fasse, mais ce n'est pas aux peuples qui ont protesté et qui protestent encore à haute voix contre sa domination, de se soumettre à des pareilles exigences, qu'elles proviennent d'ailleurs directement de lui ou bien de ses banquiers. Respecter le principe de l'intégrité de l'empire ottoman, se soumettre à faire partie des possessions du sultan, équivaut à deux choses auxquelles les peuples chrétiens de la Turquie ne consentiront jamais : c'est à dire, renoncer à leur droit à l'existence politique et sociale, et se charger, soi et son pays, de tous les poids, obligations et dettes que les Turcs veulent bien assumer. Évidemment

pour ces populations, il y a tout à perdre et rien à gagner dans un tel marché. Quel avantage la domination turque peut-elle leur offrir comme contre-poids de la misere et de l'ignominie qu'elle entraine avec elle? Aucun.

Il ne faut pas se faire illusion sur ce point capital. Ces raisonnements sont les raisonnements que tiennent tous les peuples de la Turquie qui aspirent à l'indépendance. Quelle autre cause attribuer à cette lutte désespérée et héroïque que soutient actuellement le peuple crétois. Il proteste solennellement contre les prétentions du sultan ainsi que de ces associés. Les Crétois savent bien que l'argent que le gendarme turc leur arrache en vendant leurs ustensiles et leur grabat, est de l'argent qui est destiné à être partage entre le sultan et ses créanciers. Ils savent que les Turcs sont des simples sergents de ville chargés de ramasser les sommes qui doivent enrichir les faiseurs d'affaires de Londres et de Paris. En s'élançant sur les baïonnettes des bataillons turcs, les Crétois aperçoivent en seconde ligne les masses compactes formées par les affamés courtiers de bourse et les détenteurs des obligations ottomanes. Ils savent que ces gens sont la prêts a se réjouir dans un festin où leur chair et leur sang seraient dévorés avec avidité.

Oui, la vérité est dure à entendre et bien des oreilles seront froissées en écoutant sa voix; mais il ne faut

pas s'effrayer; au contraire, c'est dans la vérité qu'il faut chercher le salut; car c'est elle qui doit triompher à la longue. Il n'y a ni politique, ni sophisme, ni passions qui puisse lui résister. Il faut franchement l'avouer, nous sommes dans l'erreur, nous avons été trompés. Des hommes sans pudeur ni principes se sont servis de notre crédulité, du nom et du prestige de la mère patrie afin d'opprimer les populations de l'Orient. En exploitant ces peuples, on les a poussés au désespoir, en trompant notre bonne foi, on nous a mis dans l'embarras, et ce qui est pire, on a flétri notre nom. Notre prépondérance en Orient n'a fait qu'y amener la misère et le désordre.

Au lieu de tenir l'industrie et le commerce de l'Occident dans les limites que la légalité leur trace, les faiseurs d'affaires les ont employés comme moyens d'agression et de corruption La religion même n'a servi que pour augmenter le nombre de soi-disant prosélytes et partisans. De là la nécessité de faire marcher dans toutes les directions, des bandes de missionnaires, jésuites, lazaristes et sœurs de différentes sectes et de différents ordres. Attaqués dans leurs intérêts et leurs espérances les plus chères, blessés dans leur esprit de nationalité et dans leurs traditions, froissés dans leurs sentiments religieux, les plus intimes, faut-il s'étonner si ces peuples nous regardent comme des ennemis et cherchent un refuge chez celui qui les attend les bras ouverts?

Sous le souffle vénimeux de cette race qui est stygmatisée du nom de levantine (1), la politique des puissances occidentales est remarquable par son inconséquence. Cette politique nous a rendu les chrétiens indigènes hostiles, tandis qu'elle ne nous a pas gagné la confiance des Turcs. Ceux-ci ne savent pas s'ils doivent nous considérer comme des amis, des alliés, ou bien plutôt comme ceux qui ont contribué par tous les moyens a leur destruction. On a été toujours prêts à étendre aux chrétiens les bienfaits de notre protection, au moins nos proclamations pompeuses le prétendent ainsi, cependant au même moment nous nous sommes empressés de nous déclarer les défenseurs des droits divins de la Porte. Il serait difficile de rencontrer des principes plus opposés et plus contradictoires que ceux-ci, car les intérêts des chrétiens et les prétentions de la Porte sont l'un à l'autre ce que le vinaigre est a l'huile. Il n'y a pas de fusion possible entre ces deux éléments.

C'est au double caractère de cette politique, ou pour mieux dire à l'absence de tout caractère, que l'on doit attribuer les fluctuations et les tâtonnements continuels qui ont signalé la marche de la diplomatie occidentale dans la question d'Orient. A présent

(1) Par Levantin, on entend ces Européens dégénérés qui, établis depuis de longues années en Turquie, ont perdu tout caractère national.

on dénonce et l'on va jusqu'à menacer l'insurrection crétoise et le mouvement serbe; quelques instants après l'on prend part à une démarche collective afin de témoigner ses sympathies en faveur des chrétiens; aujourd'hui on envoie des vaisseaux afin de venir en aide aux malheureuses victimes de la guerre, demain les ordres sont révoqués. Ces inconséquences à l'infini ont eu naturellement pour effet de démolir notre influence et de détruire notre prépondérance, tandis qu'elles ont servi admirablement pour fortifier la position de la Russie, et resserrer les liens qui existent entre cette puissance et les peuples chrétiens d'Orient. Donc la Russie est forte, et nous sommes faibles.

Ce tableau de la situation actuelle de la question d'Orient se montre sous des couleurs bien sombres. Que ce soit par la force des circonstances, ou bien par nos propres fautes, il n'en est pas moins vrai, l'on dira, que d'après cet exposé, la position n'est plus tenable. Le déluge politique est sur le point de nous inonder, et l'Europe est à la veille d'une catastrophe.

Quelles ne seraient, en effet, les conséquences funestes pour l'Europe entière, si les peuples chrétiens de la Turquie, dont l'organisation et les armements deviennent de jour en jour plus formidables, se soulevaient, prêts à s'unir à la Russie, plutôt que de se résigner à une existence insupportable et à un avenir précaire? Un revirement de notre politique est donc

indispensable, afin de conjurer des calamités qui deviendraient d'ailleurs imminentes, si l'on ne se décidait pas à se conformer aux changements politiques survenus en Orient ainsi qu'en Europe. Les temps, les mœurs, les idées, les hommes, tout change; la politique aussi doit changer. Faut-il se retrancher derrière des vieux préjugés et s'obstiner dans leurs erreurs? Oui, depuis l'époque de la guerre de Crimée la situation de l'Orient a subi des modifications profondes. Les puissances occidentales ont perdu leur prestige vis-à-vis des populations indigènes, qui sont loin de les aimer; les forces du sultan, leur allié, se fondent et disparaissent, l'influence de la Russie est dans l'ascendant. Si l'Orient de 1868 n'est plus l'Orient de 1856, de même l'Europe d'aujourd'hui n'est plus l'Europe de jadis.

Dans ce revirement de notre politique, le principe qui nous a imposé le devoir de respecter l'intégrité de ce territoire qui se trouve actuellement sous la domination ottomane, resterait toujours la base et le pivot de notre politique, tandis que des changements essentiels doivent se faire dans l'interprétation à donner à ce principe et dans son application. Une analyse impartiale expliquera cette question que les intérêts et les passions tâchent de compliquer, et nous indiquera quel est le moyen d'aplanir toute difficulté, en sauvegardant en même temps les intérêts collectifs de l'Europe.

A quoi se résume donc le principe de l'intégrité de l'empire ottoman? ce principe se résume en ceci : le point de Constantinople est un point unique sur la surface du globe, qui offre à celui qui le possède l'avantage de dominer les deux continents d'Europe et d'Asie. Les Turcs se trouvent être actuellement les possesseurs de ce point important; mais comme ils n'ont ni la force ni les moyens de se défendre, les puissances européennes se sont vues forcées d'empêcher qu'aucune d'elles ne s'en rendît maîtresse ; pour cela elles se sont liées, par un traité, à défendre ce point, aussi que les pays circonvoisins qui forment partie du même système territorial, contre toute attaque.

Le point essentiel ici à remarquer est que c'est à cause dudit territoire que l'on a cru nécessaire de garantir l'empire, et non pas en vue de garantir l'existence de ce même empire, abstraction faite du point important qu'il occupe; c'est à dire que c'est Constantinople et les Dardanelles, la clef du territoire, que l'on met surtout sous garantie, et non pas les quelques Méhémeds et les quelques Hassans qui prétendent le défendre avec l'aide de notre garantie. De ce fait il faut logiquement déduire que tant que les points dont nous avons intérêt à écarter tout concurrent sont en sûreté, il nous est parfaitement égal si c'est un Turc ou un Grec, un Slave ou un Bulgare à qui l'on en confie la défense. Aussi il est évident que nous aurions tout à gagner si l'on confiait la défense

du territoire garanti à ceux qui seraient à même, par leurs qualités morales et physiques, de le défendre avec plus d'efficacité. Un surcroît de precaution augmenterait les garanties matérielles, tout en rendant notre position plus solide.

Mais pourquoi parler d'un surcroît de précaution, lorsqu'il se traite d'aviser aux moyens de nous mettre à l'abri d'un danger imminent? Ce n'est pas d'un surcroît de précaution dont il s'agit, mais bien des mesures urgentes, promptes et efficaces. On doit répudier l'ancienne politique et inaugurer une nouvelle ère de progrès.

A l'époque du traité de Paris, les puissances étaient, peut être, justifiées quand elles se décidèrent à conserver et à garantir la domination ottomane; mais ces jours sont passés, et il faut à présent se rendre compte des changements qui se sont opérés depuis en Orient, changements qui exigent un revirement de notre politique. Le programme de cette nouvelle politique doit être : 1° abandonner les Turcs à leur propre sort; 2° établir à leur place un royaume chrétien chargé de la défense de la métropole de l'Orient.

Abandonner les Turcs à leur sort, équivaut à refouler l'empire ottoman dans ses limites naturelles d'Asie. Que le mouvement rétrograde des Turcs, et l'abandon des provinces européennes de leur empire soit une condition indispensable pour la tranquillité du monde et pour raffermir l'équilibre européen, il

ne peut pas y avoir deux opinions à ce sujet. L'élément turc est en Europe le représentant d'un principe social et politique impuissant à suffire aux besoins des sociétés modernes; c'est un système incomplet, incongru, informe qui se trouve en plein procédé de décomposition. Reconstruire, réparer ce système est impossible, il est condamné à la destruction. Le contenu de cet ouvrage, ainsi que l'expérience ne laissent de doute à ce sujet. Depuis quarante ans que l'on a essayé d'introduire des réformes en Turquie, à quoi a-t-on abouti? Le sultan n'a pas pu se faire une armée qui puisse servir à quelque chose; sa flotte est à peu près aussi vaillante que celle du temps de Navarin; ses finances, on en a dit déjà assez pour savoir ce qu'elles valent. Si quarante ans encore se passaient en épreuves et essais de tout genre afin de faire quelque chose de la Turquie, il est certain qu'on la retrouverait dans un état plus regrettable qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Telle étant la situation actuelle de l'empire turc, quel intérêt peut-on avoir à le maintenir? Incapable de suffire à soi-même, il est encore moins capable de maintenir l'équilibre vis-à-vis des populations faisant partie de ses États, A tel point sont réduites ses forces qu'il se trouve dans l'impossibilité de faire respecter ses droits de suzeraineté. Sur tous les points il est forcé de céder, tandis que la marée hostile le menace de submersion. Dans de telles conditions faut-il

nous obstiner à suivre notre ancienne politique et à maintenir l'empire turc à tout prix? Une telle fantaisie nous a déjà coûté, ici j'entends parler de l'Angleterre seulement, soixante et dix millions de livres sterling. Ne sont-ils pas payés un peu trop cher ces bons vieux gardiens du Bosphore? D'ici à quelques années leurs gages monteront au double de cette somme; ces trésors cependant représentent les épargnes de bien d'honnêtes gens parmi nos concitoyens qui se trouvent être dupes de la fraude d'autrui. Il ne faut pas être alléché par les intérêts que l'on a réussi à payer, grâce à des tours merveilleux d'art financier. Cobden nous l'avait déjà prophétisé en 1856, quand il dit : *When Tupkey ceases to borrow, Turkey will cease to pay.* Ces mots mémorables du grand homme n'ont-ils pas plus de poids que tous les panégyriques des Layard et de leur école.

A l'époque de la guerre de Crimée, l'élément musulman se trouvait dans d'autres conditions qu'il ne l'est de nos jours, tandis que les peuples chrétiens, de leur côté, n'avaient pas atteint ce degré de développement auquel ils sont arrivés à présent. Les conquérants avaient encore une certaine prépondérance en leur faveur. Depuis cette époque cependant les progrès faits par les populations chrétiennes ont acquis un caractère plus prononcé, qui leur donne un avantage incontestable sur les musulmans. La balance penche donc du côté opposé, et les rôles de-

viennent inverses. Ce phénomène est d'ailleurs le résultat d'une loi physique devant laquelle toute diplomatie doit s'incliner. Je me crois donc justifié en avançant l'opinion que l'état de l'Orient étant changé, notre politique à son égard doit être également modifiée.

Ne faut-il pas présumer que même ceux qui établirent jadis le principe de l'intégrité du territoire turc, se soumettraient aujourd'hui à la loi des faits accomplis, et reconnaîtraient la nécessité de sauvegarder ce même principe en se servant des agents que les circonstances actuelles nous forcent à accepter? Oui, c'est en abandonnant les Turcs à leur sort que l'on pourra mettre les points importants de Constantinople et des Dardanelles à l'abri de toute atteinte, garantir à l'Europe les bienfaits de la paix, et assurer le bien-être des peuples d'Orient.

La nécessité de refouler les Turcs en Asie étant admise en principe, il reste à considérer qui on doit substituer à leur place. Les éléments qui ont une tendance à remplir le vide résultant de la disparition de l'empire turc sont quatre en nombre dont trois sont étrangers et un est indigène. Ces éléments étrangers sont représentés par l'Angleterre, la France et la Russie. La possession de Constantinople et du système territorial qui lui est inaliénable de la part des deux premières puissances est tout à fait hors de question une fois qu'aucun lien ne les

rattache aux populations indigènes ; d'ailleurs, elles mêmes n'ont jamais mis de telles prétentions en avant. La Russie serait plus à même d'établir dans ces pays un état de choses permanent et de venir à une entente avec les habitants ; cependant, permettre à la Russie d'achever une telle mission porterait atteinte aux grands intérêts qui dépendent du maintien de l'équilibre européen. Donc de cela il ne peut pas y avoir question.

L'impossibilité d'un accord entre les trois puissances au sujet de la possession mixte ou exclusive par l'une d'elles du territoire en litige, nous oblige à rechercher parmi les éléments indigènes celui qui serait en position d'accomplir la tâche que les intérêts de la Turquie ainsi que de l'Europe exigent, car la question d'Orient restant toujours en suspens, notre repos, notre sécurité, restent sur un volcan. Toute question qu'un peuple pose sans la résoudre pèse fatalement sur ses destinées futures. Le *statu quo* n'étant plus tenable, il faut bien aviser au moyen de résoudre cette question.

En effet, aucun pays ne peut rester jusqu'à l'infini dans un état de transition, son sort doit se décider d'une façon ou d'une autre. Les lois naturelles qui établissent les rapports entre les différents éléments constituant la masse sociale, ne connaissent pas de diplomatie, elles doivent suivre leur cours. La Turquie doit subir une transformation, qui, suivant les

les lois naturelles, ne peut s'accomplir que par la conquête. Nous ne pouvons, nous ne voulons nous engager dans une pareille entreprise, il faut alors que nous cédions le pas à la Russie, afin qu'elle achève sa mission; mais cela ne nous convient pas, donc il faut que nous ayons recours à quelque autre agent; il n'y a pas d'alternative. Persister dans notre ancienne politique serait pernicieux, inhumain et dégradant pour des nations qui sont à la tête de la civilisation du dix-neuvième siècle.

La conquête, dans les conditions actuelles de la Turquie, serait sans aucun doute un bienfait, car elle la sauverait de la fausse position où elle se trouve : sans s'appartenir à soi-même, elle n'appartient à personne; personne ne tient a cœur son bonheur, tous cherchent à bénéficier de sa ruine. Sa conquête serait donc une source de bienfaits pour la Turquie, parce que au moins le conquérant la considérerait sa propriété, et comme telle il aurait tout intérêt à la rendre prospère.

Le royaume hellénique est le seul qui soit à même d'accomplir une mission si importante. Vis-à-vis de l'Orient l'autorité du roi Georges Ier serait une garantie d'ordre de stabilité et de prospérité. Vis-à-vis de l'Occident son gouvernement pourrait être solidaire pour le maintien des intérêts de l'Europe. Son trône serait le centre où se rallieraient les peuples chrétiens, sans distinction de culte ou de race.

Persécutés, opprimés et divisés par l'action d'un ennemi commun, refuseraient-ils de se réfugier sous l'ombre du même sceptre et de se reconnaître les enfants d'un père commun?

Le grand avantage que l'élément hellénique offre évidemment dans la réalisation d'un tel plan est que la transformation de la partie en question du territoire ottoman en territoire hellène pourrait s'accomplir sans occasionner de violente secousse et par un procédé naturel et facile. Car l'élément grec occupe déjà depuis un temps immémorial une grande partie de l'empire turc où il y a été toujours prépondérant, tandis que l'élément ottoman ne s'y est installé que d'une manière passagère et précaire Si les Turcs allaient quitter Constantinople, il est presque certain que la deuxième génération ne retrouverait plus aucun vestige de leur domination.

Que les Hellènes puissent entreprendre l'œuvre de régénérer l'Orient, garantissant à ce pays le bien-être et le progrès, est un fait que rien ne peut mieux constater que l'état actuel de la Grèce et l'histoire de ce pays depuis son émancipation. Dans cette courte période de quarante ans, les progrès matériels accomplis par elle sont relativement parlant, immenses. La Grèce mérite à ce sujet l'admiration et la sympathie du monde civilisé. Sortant du milieu d'une barbarie écrasante, le peuple hellène se trouva dans la nécessité de tout faire et de tout créer du néant. Sous

le double point de vue intellectuel et physique, il se trouvait dépourvu de tout. Cependant réunissant la persévérance et l'industrie de l'abeille à l'élan et à l'instinct de l'aigle, que n'a-t-il pas fait, que n'a-t-il pas réalisé, ce petit peuple? L'instruction étant la base de tout progrès, la Grèce commença par tâcher de s'élever au niveau intellectuel des nations civilisées, moyennant l'établissement d'écoles primaires dans toutes les villes et villages du royaume. On ouvrait également des lycées dans les principales villes afin de mettre l'étude des lettres et les sciences à la portée de la jeunesse.

Après tant de siècles d'asservissement, la langue d'Homère et de Platon était presque tombée dans un état de décomposition. Il a donc fallu à la nouvelle Grèce se former et se reconstruire une langue et une littérature se rapprochant autant que possible du modèle de la langue mère. La construction de l'édifice social a dû ainsi commencer aux éléments même de la langue. Une université, une académie des beaux-arts, un observatoire parfaitement organisé et somptueux, toutes ces institutions sont des monuments qui font preuve que le génie civilisateur anime de nos jours le peuple hellène, ainsi qu'il le fit dès les temps héroïques.

Les progrès matériels fait par la Grèce dans cette même période ne sont pas moins remarquables. Cette contrée n'était qu'un amas de ruines, un désert lorsque les Turcs la quittèrent. Il fallut donc aux Grecs

commencer par se construire les maisons mêmes où ils devaient habiter. Depuis ce temps trois mille villages ont été construits à neuf; cinquante bourgs et dix villes, chef lieux de provinces, se sont également élevés des fondements. Des villes célèbres dans l'antiquité, telle qu'Athènes, Sparte, Patras, Corinthe, le Pirée, Tripolitz, etc., ont surgi du milieu de leurs ruines, ont reparu sur la surface terrestre. Quinze ports ont été construits et améliorés afin de favoriser le développement des ressources maritimes du pays.

Si l'on regarde en même temps au développement de la force productive et des richesses de ce pays, on sera surpris de voir quels sont les progrès que les Hellènes on fait depuis l'époque de leur émancipation. Quel était le budget de la Grèce quelques années après l'établissement de ce petit royaume? En 1833, il ne s'élevait qu'à 7,721,270. Aujourd'hui il est cinq fois plus grand, c'est à dire 31,441,300 de drachmes. L'éloquence des chiffres remplace ici tout ce que l'on pourrait dire en faveur de la Grèce. La population aussi a naturellement augmenté avec l'accroissement du bien-être social. La Grèce qui ne comptait que 600,000 âmes à la fin de la guerre d'indépendance, en compte 1,200,000 actuellement. Il faut avouer qu'il y a peu de pays qui, jetant un coup d'œil rétrospective sur les quarante annés qui viennent de s'écouler, pourraient montrer des résultats si satisfaisants.

Le génie d'une nation est semblable à l'atmosphère

dont l'expansion augmente à mesure que ses limites s'élargissent. Que l'on donne champ libre aux tendances et à l'instinct national des Hellènes, qu'on leur accorde les limites d'une juste expansion, et il est certain qu'ils ne manqueront pas d'inaugurer partout les mêmes progrès et l'ère civilisatrice dont ils ont déjà si heureusement jeté les germes. Les pays placés actuellement sous la domination turque, délivrés une fois d'une administration inepte et d'un système social anormal, trouveront dans la Grèce une garantie pour le développement de leurs ressources et de leur bien-être.

De même que la domination de Georges Ier peut assurer un avenir heureux aux peuples d'Orient, elle offrirait également une garantie solide pour les intérêts de l'Europe. Cette garantie consiste dans le maintien d'un juste équilibre entre les influences militantes qui se croisent sur le territoire dont l'intégrité constitue, à proprement dire, la question d'Orient. Les Grecs possèdent, sans contredit, les qualités qui doivent les rendre aptes à remplir un rôle si délicat et si important pour le salut de l'Europe. Par leurs qualités éminemment commerciales, maritimes et politiques, ils sauraient mettre une limite aux agressions clandestines, tandis que leur haut sentiment patriotique et leurs qualités guerrières leur feraient élever une barrière aux invasions de main armée. Le manque de ces vertus réunies est la

cause que l'empire ottoman s'est toujours trouvé dans l'impossibilité de faire respecter son intégrité et son indépendance. Si parfois il a pu s'opposer aux attaques de l'envahisseur, il a toujours eu le dessous dans les luttes commerciales, industrielles et politiques. Battu sur ces points, à quoi lui servaient les succès remportés ailleurs? Voila le secret de la chute de l'empire turc, et ce qui en rend l'existence impossible pour l'avenir.

Dans cette nouvelle répartition du territoire turc, le royaume hellénique serait formé de l'Hellas actuelle, de l'Épire, d'une partie de l'Albanie et de la Macédoine. De ce côté, ses limites avec le royaume de Servie serait le Scombi, le lac d'Ochrida et la chaîne Moësique. La Thrace et la Bulgarie seraient aussi nécessairement annexées au nouveau royaume, le bas Danube et le Balkan étant les deux lignes défensives qui seules peuvent défendre Constantinople de ce côté. Du côté d'Asie, ce systeme territorial qui a le Bosphore et les Dardanelles pour centre, exige comme complément cette partie de l'Asie Mineure qui est comprise entre la riviere Sakaria, la Méandre et la mer. Les îles de l'Archipel feraient naturellement partie du royaume hellénique. Le reste de la Turquie d'Europe, c'est à dire, la partie supérieure de la Bulgarie à partir de l'Iskar, la Haute Albanie, le Monténégro, la Bosnie, l'Herzegovine et la Croatie turque seraient réunis au royaume de Servie.

Placé dans de telles conditions, maître d'une position formidable, possédant une population de huit à neuf millions d'habitants, rendus à la civilisation et au progrès, le royaume hellénique ne saurait-il pas garantir le traité de Paris? Avec deux cent cinquante mille hommes sous les armes et des marins intrépides ne pourrait-il pas défendre le territoire dont l'indépendance est indispensable au maintien de l'équilibre européen? Il est vrai qu'abandonné à ses propres ressources, dans une lutte prolongée contre un ennemi supérieur, les forces de cet État seraient insuffisantes. La garantie collective des puissances devrait alors le soutenir. Si le principe de l'intégrité de ce même territoire a fait marcher les puissances au soutien de l'empire turc, pourquoi ne courrait-on pas au soutien du royaume hellénique? La garantie et le territoire, objet de cette garantie, resteraient les mêmes, ce n'est que les possesseurs qui seraient changés. Cependant cette nouvelle forme de notre garantie offrirait des avantages incontestables; car dans l'état actuel de la question, plus l'existence de la Turquie se prolonge, plus le fardeau de notre garantie augmente. La nouvelle garantie, au contraire, offre la perspective de diminuer de jour en jour. Ce fait s'explique par ce que la Grèce est dans son ascendant, tandis que la Turquie est en plein déclin. Notre garantie donc est en échelle croissante dans la situation actuelle, elle deviendrait décroissante dans le nouvel arrangement.

Parmi les objections que les partisans de l'état actuel de choses ne manqueront pas de faire contre une politique qui aurait pour but l'agrandissement des peuples chrétiens d'Orient, le principale est que donner Constantinople aux Grecs équivaut à y faire entrer tout bonnement les Russes. Selon leurs idées, russe et grec sont synonymes. Rien ne peut être si faux; une pareille opinion a été à dessein répandue au milieu du public en Angleterre ainsi qu'en France par ceux qui ont un intérêt au maintien des Turcs en Europe. Les Russes et les Grecs sont si opposés les uns aux autres que les peuples du nord le sont à ceux du midi. En élucidant ce point l'on verra que c'est avec les peuples de l'Occident que les Grecs ont en réalité une affinité de liens, non pas avec les Russes.

En effet, ce qui fait croire que les Grecs sont Russes, c'est, avant tout, le fait que les deux nations professent le culte orthodoxe Or, si chez les Grecs le sentiment religieux était le principal et seul moteur, l'on serait justifié d'en venir à la conclusion que chez un peuple si religieux la religion absorbant tout autre sentiment, rien par conséquent ne peut être si cher à ses yeux qu'un corréligionnaire. Tel cependant n'est pas le cas. Chez les Grecs, en dehors du sentiment religieux et au dessus même de cela, il existe deux sentiments dont il faut se rendre compte. Le premier c'est l'esprit de nationalité et l'autre l'intérêt. Le sen-

timent national, le patriotisme a atteint chez les Grecs des proportions telles qu'il remplace chez eux toute autre idée, tout autre principe Le Grec est prêt à faire tout sacrifice si la cause nationale l'exige. Les énormes sacrifices, les pertes, la ruine que la guerre de Candie a attirés sur les hellènes, ne sont rien pour eux, ils les supportent avec joie, ils en sont fiers, car c'est à l'autel de la patrie que ces sacrifices sont faits. Chez ce peuple, l'esprit de nationalité est si puissant, qu'un Hellène est bien plus fier d'être Hellène, que d'être chrétien. Malgré son attachement à la foi chrétienne, l'amour d'Hellas, le culte de ses ancêtres sont ses vrais idoles, auxquels il se dévoue de toute son âme. D'ailleurs ce fait est assez naturel, car après tout, la qualité d'Hellène leur appartient exclusivement, tandis que l'autre ils la partagent avec tous les autres peuples de la chrétienté.

Ce que nous venons de dire démontre qu'après tout, le sentiment religieux n'est pas pour les Grecs un moteur tout-puissant, comme on le prétend, et que se basant sur cet argument, il est injuste de les accuser d'être des partisans aveugles de la Russie. Au contraire, au lieu d'être Russes dans leurs sentiments et tendances, les Hellènes sont plutôt occidentaux, par cela même que leur attachement aux peuples de l'Occident à sa source dans le sentiment patriotique. En effet, la voix de la littérature de l'Occident fait retentir à leurs oreilles les noms de leurs pères, et leur

fait voir le reflet de leurs idées. Dans les arts de l'Europe ils peuvent retracer les formes, l'élégance et les grâces qui furent enfantées par le génie de leurs ancêtres. Les institutions de l'Europe ne rappellent-elles pas à leur souvenir les mœurs libres et les lois sages qui présidèrent jadis aux destinées d'Hellas? Voilà les liens qui ont un pouvoir irrésistible sur les cœurs des Grecs, pouvoir qui prend la place chez eux de toute autre influence, soit religieuse, soit surnaturelle. Oui, les Hellènes seraient plutôt occidentaux que russes, mais avant tout ils sont Hellènes, attachés aux traditions de leur patrie et à son avenir.

Venons maintenant à examiner cette qualité des Hellènes que l'on nomme intérêt, et voyons si l'intérêt chez eux pèse tellement dans la balance, de façon à les métamorphoser en Russes. Les Hellènes jouissent de la réputation d'être les hommes les plus intéressés parmi l'espèce humaine. Cela est vrai jusqu'à un cértain point, car chez l'homme l'intérêt est inné et tous ni plus ni moins, ont le même attachement à leurs intérêts propres. L'intérêt, après tout, se résout dans le principe de l'existence. La différence qu'il y a sous ce rapport entre homme et homme, c'est que quelques-uns sont plus adroits et savent réaliser leur intérêt mieux que les autres. Les Hellènes possèdent l'instinct de l'intérêt, ils sont plus adroits, plus sur le qui vive que les autres. A qui donc la faute si dans la lutte des intérêts, ils emportent une riche moisson?

Mais ce même génie de l'intérêt qui domine tellement chez les Hellènes, et dont on veut leur faire un reproche, sert à nous prouver que ce peuple a des liens indissolubles avec l'Occident, tandis que ses intérêts par rapport à la Russie ne sont que d'un ordre secondaire. Les dimensions colossales que le commerce hellénique a atteint sur tous les marchés de l'Europe, démontrent combien la Grèce est liée à l'Europe occidentale. Car il nous faut logiquement conclure que si l'intérêt a une telle puissance chez les Grecs, ce même intérêt doit les pousser à embrasser la cause de l'Occident en préférence à toute autre. Si, dernièrement, la Grèce mettant ses liens et ses intérêts de côté s'est montrée dévouée à la Russie, la raison en est bien simple. Tout en lui accordant une triste existence au milieu des nations, nous avons mis une barrière infranchissable à son avenir, nous l'avons chicané, tourmenté, agacé, et même par dépit, sous ses propres yeux, nous serrons tendrement dans nos bras le tyran de ses destinées, son ennemi naturel. Eh bien, que reste-t-il à faire dans un pareil cas? Quand on est faible et que l'on ne peut pas se faire respecter, on tourne le dos avec mépris et l'on demande l'aide d'un autre. C'est à nous-mêmes qu'il faut nous en prendre, c'est notre politique qui a forcé la Grèce à nous tourner le dos en dépit de ses sentiments et de ses intérêts.

Après avoir montré quels sont les changements

qui se sont opérés en Orient depuis la guerre de Crimée, et les transformations qui doivent nécessairement en être la conséquence, il me reste ici à faire voir comment ces changements sont le résultat même du nouvel équilibre établi en Europe depuis l'époque de la guerre de Crimée. L'Europe de 1866 a effacé la vieille Europe et les lois d'équilibre qui la soutenaient jusqu'alors. Trois grands États se trouvaient, avant cette époque, à la tête du concert européen et tenaient les destinées du monde dans leurs mains, la Russie, la France et l'Angleterre. Situées, l'une au nord, l'autre au sud de l'Europe, les deux grandes puissances continentales étaient séparées par la Prusse et l'Autriche qui par leur position centrale, empêchaient tout contact entre les deux rivales. L'Angleterre quoique séparée des autres puissances par sa position insulaire, servait de contre-poids dans l'équilibre réciproque des états Européens.

Le calme dont jouissait l'Europe depuis 1815 avait permis à l'Angleterre et à la Russie de se diriger vers l'ouest où un vaste champ s'ouvrait à leurs puissance civilisatrice. Craignant les conséquences d'une lutte qui déchirerait l'Europe, on tomba tacitement d'accord qu'à condition de maintenir la tranquillité en Europe, chaque État serait libre d'étendre autant qu'il le pourrait son pouvoir et son influence en Orient. Deux grands courants s'établirent alors, ayant l'un la Grande Bretagne et l'autre Pétersbourg et Moscou

pour points de départ. L'Angleterre s'étendit moyennant ses vaisseaux vers la Chine, le Japon et l'Australie, en même temps que la Russie, traversant les steppes et les déserts, avançait jusqu'aux portes de l'empire céleste.

Les conquêtes lointaines de l'Angleterre et de la Russie tenaient lieu de valves de sureté, en empêchant ces deux puissances de se nuire réciproquement et de menacer la tranquillité de l'Europe. Cependant les conquêtes aussi doivent avoir un terme, et cela arrive quand les deux conquérants n'ayant plus d'obstacle devant eux se trouvent face à face. Une telle éventualité, dans un avenir plus ou moins prochain étant dans la nature même des choses, l'Angleterre crut prudent d'associer la France à ses expéditions lointaines, afin que si une lutte allait un beau jour s'engager de ce côté-là, on put avoir un allié sur qui compter. La France s'empressa d'accepter une telle offre qui lui facilitait le moyen de reconquérir dans l'extrême Orient, cette influence qu'elle avait perdue à l'époque des guerres continentales. Les armées et les flottes anglo-françaises porterent ainsi leurs noms et leurs drapeaux jusqu'aux extrémités du globe.

Pendant que les forces et l'influence des trois grandes puissances faisaient ainsi des progrès rapides en Orient, une collision devint inévitable et troubla la paix de l'Europe. La France et la Russie,

poussées par de différents motifs, décidèrent de se disputer l'ascendant au sud de l'Europe, et choisirent la question des lieux saints comme prétexte pour en venir aux mains. Comme le triomphe de la Russie sur ce point capital aurait mis en danger non seulement les intérêts des puissances en Orient, mais aussi l'équilibre et la paix générale de l'Europe, l'Angleterre se vit forcée de s'unir à la France dans une alliance offensive et défensive.

Cette alliance offrait une force irrésistible, car la puissance maritime de l'Angleterre unie aux armées formidables de la France étaient de nature à triompher de tout obstacle. Il faut faire ici remarquer que, divisées, aucune de ces puissances n'était en état de s'opposer à la marche de la Russie sur Constantinople. Qu'aurait pu l'Angleterre avec ses flottes, contre les troupes du Czar qui se seraient emparées des provinces asiatiques et européennes de la Turquie? De même, la France aurait-elle pu entreprendre une campagne en Turquie sans l'aide des forces britanniques? L'union de ces deux puissances était donc indispensable afin de s'opposer au triomphe de la Russie : aucune autre combinaison n'aurait répondu aux besoins de la situation. Dans cette guerre, le plan d'opérations à suivre n'offrait non plus de choix aux alliés. Ni la France pouvait atteindre la Russie en passant sur le corps de toute l'Allemagne et renouvelant sa célèbre campagne de 1812, ni

l'Angleterre pouvait espérer un succès décisif en attaquant les possessions russes sur la Baltique. Ce sont ces considérations qui obligèrent les alliés à tourner les obstacles qui arrêtaient de front leur marche offensive, en envoyant, malgré des sacrifices énormes, leur armée et leur flotte au fond de la mer Noire.

Le dénoûment de la guerre de Crimée justifie ce que je viens de dire. Les puissances occidentales remportèrent le prix, garantirent l'intégrité du territoire ottoman, et sauvegardèrent la paix de l'Europe. Cependant l'équilibre européen, dont le maintien avait été la cause de la guerre, cet équilibre, dis-je, ne sortit pas intact de cette lutte. Car tout en empêchant le développement de la prépondérance russe au sud de l'Europe, on obtint pour résultat d'y installer la prépondérance occidentale. Prépondérance pour prépondérance, l'équilibre n'en était pas moins détruit. De plus ce déplacement de l'équilibre en Orient avait comme contre-coup naturel un déplacement d'équilibre au sein même de l'Europe.

Des deux alliés l'un se fit la part du lion, et acquit la suprématie parmi les autres États européens. Napoléon III, avec son coup d'œil politique, avait prévu qu'en s'engageant dans une guerre contre la Russie non seulement il trouverait l'occasion de venger le désastre des armées françaises, mais qu'en humiliant la première puissance continentale, la suprématie sur toutes les autres lui reviendrait de

droit. Les événements ont montré la justesse de ces vues; depuis la guerre de Crimée la supériorité acquise par la France a laissé entre les mains de son souverain une suprématie que personne n'était en état de lui contester. La puissance de l'Angleterre même s'éclipsa devant l'aigle impériale.

De cette suprématie que la France exerçait au sein de l'Europe surgit un principe qui, passant aussi du domaine des idées à celui des faits accomplis, ne manqua pas d'opérer une révolution dans les rapports des puissances européennes. Le principe des nationalités, dont l'apparition fut saluée avec enthousiasme sur les bords de la Seine, se propagea avec la rapidité de l'éclair sur les rives du Pô et au delà du Rhin. Tous ces peuples acclamèrent de vive voix le programme de l'unité nationale qui garantit à chaque pays son homogénéité et ses limites naturelles.

Coupée et divisée en mille fragments, l'Allemagne avait toujours joué un rôle secondaire au mileu des puissances européennes. Quoique occupant une position centrale et formant une masse compacte de quarante-cinq millions, ce pays avait été constamment à la merci de ses voisins. La rivalité des deux grandes puissances allemandes, la Prusse et l'Autriche, était la cause de cet état de choses. Afin que l'Allemagne secouât le joug qui pésait si lourdement sur ses destinées, il fallait que l'une de ces deux puissances rivales céda le pas à l'autre. Sous l'égide

d'un vainqueur qui fit peser le poids de son épée dans la balance, l'unification de l'Allemagne pouvait seulement s'accomplir. Cette mission fut remplie par la Prusse, qui ayant arraché la suprématie des mains de l'Autriche a élevé l'Allemagne au niveau des grandes puissances, et la fit asseoir en premier ordre au milieu de l'aréopage européen.

Le triomphe de ce principe a amené un résultat inattendu, mais salutaire, car il a servi à rétablir ce même équilibre que la guerre de Crimée avait renversé. De la bataille de Sadowa une puissance surgit qui vint à contester à la France le droit de la suprématie, et réclama son droit à l'égalité. Cet événement, tout en modifiant les rapports qui existaient entre les puissances, a établi au centre de l'Europe une force qui, d'un côté est à même de modérer les aspirations belliqueuses de la France, tandis que d'un autre elle peut servir de barrière aux progrès trop rapides de la Russie. Les deux côtés de la balance manquaient de modérateur, c'est la Prusse qui pourra dorénavant remplir ce rôle important vis-à-vis des deux grandes puissances continentales.

De ce nouvel etat de choses il en résulte un gage de plus pour le maintien de la paix en Europe. L'équilibre se trouve ainsi être raffermi, et il ne sera plus à la merci des oscillations que le moindre événement lui faisait subir. De même qu'au centre de l'Europe l'équilibre vient de s'asseoir sur une assiette plus

solide, une crise au sud de l'Europe cesse également d'être un sujet d'inquiétude et d'alarme. Un revirement de la politique européenne à l'égard de l'Orient, la transformation de la Turquie en un nouveau royaume peut être achevée sans risque ni danger sous l'influence régulatrice de la Prusse. Directement moins intéressée que toute autre puissance dans la solution de la question d'Orient, par cela même la Prusse peut par son ascendant et par sa position maîtriser l'ardeur et retenir la fougue des peuples ses voisins qui voudraient faire prévaloir leur prépondérance en Orient.

Supposant en effet le cas où l'on voulût entreprendre une deuxième expédition de Crimée, dans une telle hypothèse, l'attitude prise par la Prusse sur l'Oder ou sur le Rhin pourrait empêcher une effusion de sang inutile, et la question pendante pourrait obtenir une solution sans que les puissances belligérantes se vissent forcées de s'engager dans des nouvelles aventures (1) sur le Bosphore de Thrace ou sur le Bosphore égyptien. Lors de la guerre de Crimée l'alliance anglo-française était, comme on l'a fait déjà remarquer, le seul moyen que les puissances eurent afin de mettre un obstacle au triomphe de la prépon-

(1) Ces aventures coûtent cher. La guerre de Crimée a fait dépenser aux belligérants six millards et demi en argent, et quatre cent mille hommes, la fleur de la jeunesse de l'Europe.

dérance exclusive de la Russie. Aujourd'hui une alliance anglo-prussienne offrirait des avantages incalculables pour de maintenir l'équilibre en Orient, sans nous forcer à prêter la main à l'expansion du latinisme ou du panslavisme. Les intérêts de l'Angleterre dans la question d'Orient exigent que l'on s'oppose aux tendances dangereuses que toute puissance étrangère pourrait manifester à l'égard de l'Orient, mais en même temps il est juste que nous nous contentions aussi des avantages légitimes que nos relations commerciales nous accordent. Il faut renoncer à toute prépondérance absolue.

En favorisant le développement des forces maritimes de l'Allemagne, et en l'associant à son influence dans l'extrême Orient, de même qu'on a déjà fait avec la France, l'Angleterre trouverait dans l'empire germanique un allié qui aurait autant d'intérêt que tout autre à ce que la position de Constantinople soit mise à l'abri de tout danger, et que l'avenir de l'Orient se consolide grâce au triomphe des peuples chrétiens.

L'influence que la nouvelle Allemagne doit exercer sur l'avenir de l'Europe et par conséquent sur la question d'Orient, est incontestable et elle a été bien comprise par les hommes d'État de l'Occident. Le va et vient des diplomates et les visites de hauts personnages à la capitale de l'Allemagne sont un indice du rôle que ce pays exerce déjà dans la politique

européenne. Un diplomate, qui jouit dans la question d'Orient de l'autorité de l'oracle de Delphes, vient de dire que les clefs de Constantinople se trouvaient à Varsovie. Malgré notre profond respect pour les hautes lumières possédées par ce personnage, nous nous permettront cependant d'émettre une opinion divergente. Il est vrai que c'est au nord où l'on doit aller pour chercher les clefs de Constantinople, mais la direction choisie par ce diplomate nous paraît un peu excentrique. Varsovie peut sans doute posséder des attraits tout spéciaux, et des sympathies bien connues peuvent avoir fait égarer notre diplomate au milieu de ses recherches après les clefs de la métropole orientale : cependant c'est à Berlin ou il aurait fallu se diriger afin de pouvoir découvrir cette nouvelle toison d'or des siècles modernes. La volonté de l'Allemagne, l'oracle de Bismark doivent être consultés avant de se décider sur le sort futur de la Turquie.

Après avoir exposé l'état de la Turquie, quel doit être son avenir, et quel est la situation actuelle de l'Europe en elle même ainsi que vis-à-vis de l'Orient, il me reste peu de chose à ajouter. L'on a vu dans le courant de l'ouvrage que vouloir retenir l'Orient sous l'ancien régime, équivaut à une trahison envers les lois sacrées de la nature, envers les principes du dix-neuvième siècle ; envers le génie du christianisme et envers les droits de l'humanité. On a fait voir éga-

lement que la succession du royaume hellénique à l'empire ottoman est le seul moyen pratique, afin de résoudre la question d'Orient de manière a satisfaire ces peuples, ainsi que l'Europe. On a démontré ensuite que la nouvelle ère politique inaugurée en Europe exige un revirement dans les rapports des puissances européennes avec l'Orient. Je m'arrête donc ici en faisant appel au bon sens, à la clairvoyance et à la loyauté des hommes d'État de tous pays, afin que des efforts généreux soient faits pour conjurer des maux dont il serait difficile de mesurer toute l'étendue.



APPENDICE

TABLEAU ANALYTIQUE DE L'ARMÉE TURQUE

Le lecteur nous saura gré que nous lui donnions ici un tableau catégorique de l'armée ottomane par lequel on puisse saisir aisément les bonnes qualités aussi bien que les vices qui existent dans les différentes branches du service. Les hommes spéciaux préféreront sans doute un tel exposé à tout autre tableau, dont les données, plus ou moins exactes, ne sauraient représenter au juste la force effective des troupes dont l'empire turc peut disposer.

Infanterie. — L'armement de l'infanterie a subi, en Turquie, les fluctuations que les nouvelles inventions ont produites dans les armées européennes, avec cette différence cependant que la Turquie, grâce à ses finances ruinées, n'a pas pu faire face aux exigences du moment. L'armement est, par conséquent, dans un état de désordre complet. Si la Turquie devait

mettre sur pied de guerre toute sa réserve, le fusil à pierre ne manquerait pas de faire son apparition parmi ses rangs. La réserve est en grande partie armée avec les fusils de munition, ancien modèle. A l'époque de la guerre de Crimée, la carabine Minié fut en vogue. Le gouvernement fit des achats considérables de cette arme en Belgique et en France. 40,000 fusils, modèle Enfield, furent achetés en 1863 par Fouad-Pacha. Les Sniders et les Chassepots viennent dernièrement de grossir la collection des armes que la Turquie possède : 50,000 fusils Snider ont été distribués à l'infanterie. Quel que soit le système que l'on adopte, l'uniformité dans l'ordonnance est une des premières conditions de force d'une armée. L'infanterie turque possède des armes de différents calibres et de différentes portées.

Les habillements de l'infanterie sont meilleurs que ceux qu'elle avait jadis. Cependant la ligne a des pantalons à la zouave dans des proportions ridicules qui gênent les mouvements du fantassin. La chaussure est défectueuse et manque de solidité.

Dans les 1er et 2e corps, le maniement des armes, l'école de peloton et celle de bataillon sont bien exécutées, tandis que dans les autres corps le manque d'une instruction systématique fait que les connaissances tactiques y sont très arriérées. L'ignorance des officiers supérieurs fait que les évolutions de lignes sont mal exécutées. En général, un officier

supérieur pourra faire manœuvrer quelques bataillons sur une esplanade, mais c'est douteux qu'il y ait deux officiers dans toute l'armée turque qui sachent appliquer la tactique aux exigences topographiques.

Cavalerie. — Les chevaux de la cavalerie sont petits de taille, robustes et endurcis à la fatigue. Sur ce point ils valent mieux que les chevaux que possèdent les capitales de l'Europe. Ses harnachements sont défectueux et de peu de durée. L'habillement laisse beaucoup à désirer, on voit les cavaliers presque toujours en guenille, leurs nouveaux habits étant soigneusement gardés dans les dépôts. Les pistolets et les carabines sont de vieux modèles; les sabres ont été améliorés. Le soldat turc est né cavalier, quoiqu'il ne puisse être comparé à ses ancêtres. La corruption, la lâcheté et l'ignorance règnent parmi les officiers de cette arme.

Artillerie. — Le matériel, les chevaux et les harnachements sont excellents. L'artilleur turc est un bon tireur, il est dévoué à son service. Les officiers connaissent leur métier plutôt sous le point de vue pratique que sous celui de la science. L'état satisfaisant de cette branche du service, et l'énorme matériel accumulé dans les arsenaux est dû aux efforts de Fethi-Ahmed-Pacha, ancien commandant de l'artillerie, ainsi qu'au zèle d'Halil-Pacha et des officiers prussiens qui ont organisé et dirigent actuellement cette arme.

Génie. — La Turquie possède un seul bataillon de cette catégorie. Dans un pays où tout est à faire et où les armées sont à de telles distances les unes des autres, ce chiffre est bien au dessous des justes proportions. Le cas est bien rare dans lequel un détachement de ce corps soit envoyé quelque part. Il y a des quartiers généraux où l'on ignore même l'existence du génie. Les sous-officiers et officiers de ce corps sont sans expérience, n'ayant été employés autre part que pour faire des remblais au Grand-Champ de Pera et niveler les jardins du Padichah.

Gendarmerie. — Cette arme ne vient que d'être organisée tout récemment. Les services rendus par ce corps consistent à surveiller les villes et les campagnes le mieux qu'il peut. Soit en temps de paix soit en campagne, les armées turques savent se passer de cet auxiliaire.

Etat-major. — L'état-major ottoman est un ramas d'officiers plus ou moins instruits ayant à leur tête des colonels de vingt ans et des généraux de vingt-deux, sans expérience ni capacité. Pas un seul des officiers d'état-major n'a servi dans l'armée. L'esprit militaire est inconnu dans ce corps. Le favoritisme et le manque de discipline démoralise et décourage les officiers. Les jeunes officiers de mérite, sortant de l'école militaire, voient leur avenir se briser au sein d'un tel corps. Les officiers d'état major ne jouissent d'aucune considération dans l'armée. Les

pachas et les vieux turcs, jaloux de leur savoir, les regardent d'un mauvais œil. Si un officier d'état-major, et tout autre officier qui a fait ses études en Europe, veut esquiver le mépris et les persécutions doit, plutôt que de faire son devoir, faire la cour aux pachas. Quant aux services que ces officiers rendent aux armées, ils sont minimes. L'état-major n'a ni personnel, ni troupe du génie, ni matériel, ni fourgons attachés à son service; il n'est pas même considéré digne de la confiance des pachas qui ont soin de faire faire leurs correspondances par des secrétaires capables de toute turpitude et abus.

Intendance militaire. — L'intendance est administrée par des écrivains, agents et associés des kiatibs de la Sublime-Porte. Ces employés ont pour mission d'espionner et contrecarrer l'action des généraux. Ils doivent aussi montrer leur zèle en volant autant qu'ils peuvent. Cette administration est une véritable écurie d'Augias. Elle sert puissamment à paralyser les opérations des armées ottomanes.

Législation militaire. — Code point. Tribunaux de première instance, cour d'appel, conseils d'enquête, juges, auditeurs, procureurs, etc., sont des choses que, dans l'armée turque, du soldat au général, tout le monde ignore.

Hôpitaux et ambulances. — Les hôpitaux établis près des quartiers généraux sont très bien entretenus en temps de paix. En temps de guerre, ces éta-

blissements deviennent la proie du désordre et du gaspillage. Le service des ambulances et très mal dirigé. Les blessés restent longtemps sans secours; on les conduit aux hôpitaux le mieux qu'on peut, sur des chevaux, sur des branches d'arbre, des fusils, ou sur le dos de leur camarade.

Troupes du train. — Des corps spéciaux chargés du transport des vivres, des munitions et du matériel de guerre, manquent à l'organisation de l'armée turque. On traîne les *impedimenta belli* sur le dos de chevaux et de mulets. Quand l'administration doit se procurer des bêtes de somme, le moyen qu'elle emploie est bien expéditif. Elle fait attraper toute sorte de bêtes que les pays circonvoisins peuvent fournir, plaçant les paysans dans l'alternative ou de suivre leurs bêtes ou bien de se résigner à les perdre à jamais. Quelquefois on leur donne comme paiement des bons sur le trésor, bons que le trésor se garde bien de payer. Ce système a naturellement contribué à la destruction des bêtes de somme dans les contrées par où les armées ont fait leur passage. Dans la formation des convois aucune mesure d'ordre n'est prise par ceux qui sont chargés de leur conduite. Au premier cri d'alarme, le désordre cause la fuite. Ce fait explique assez la lenteur des armées turques dans leurs mouvements, et la non-réussite des opérations qu'elles entreprennent.

Traduction du procès-verbal des assassins du négociant juif Moucho, tenu et rédigé par la commission militaire de Kotour le 6 mars 1863.

Premier interrogatoire de l'assassin Hasso, surnommé Guievendji-Oghlou, appartenant au village de Guiveran dépendance du district de Kotour.

D. Quel est votre métier, votre profession?

R. Je reste chez moi et je laboure la terre.

D. Connaissez-vous les voleurs et mauvais sujets qui infestent ces pays?

R. Je n'en connais aucun.

D. Est-ce vous la personne qui vendit, il y a quatre jours, deux peaux de renard à un boutiquier de Kotour nommé Simo?

R. Non, ce n'est pas moi qui les ai vendues, c'est mon compagnon Moukho.

D. De qui avez-vous acheté ces peaux?

R. J'ai acheté l'une de ces peaux d'un certain Chaïn-Oghlou-Hako, qui habite le village de Tchélik, et l'autre de Hadji-Khan, habitant du village de Tarsova.

D. A quel prix les avez-vous achetées?

R. J'ai acheté deux peaux de Hadji-Khan à dix-sept piastres l'une, somme que j'ai retenue comme à

compte de ce qu'il me doit; celle que j'ai achetée de Hako, je l'ai payée en bechliks comptants.

D. Combien de jours y a-t-il que vous avez acheté ces peaux?

R. Je les ai achetées seulement deux jours avant de les avoir vendues.

D. Est-ce Moukho qui a voulu les vendre, ou bien est-ce vous qui lui avez dit de les vendre?

R. Oui, moi je lui dis de les vendre?

D. A quel prix les avez-vous vendues?

R. Je les ai vendues à 35 piastres les deux.

D. L'individu nommé Moukho est-il une de vos connaissances et votre ami?

R. Oui, il est mon ami; il vient souvent chez moi et moi je le fréquente aussi.

D. Combien de temps y a-t-il que vous connaissez ce Moukho?

R. Il y a cinq à dix ans que nous nous connaissons.

D. Quelle espèce d'homme est Moukho?

R. C'est un homme droit, un homme comme il faut.

D. Moukho étant originaire de la tribu des Chikiaks, par l'entremise de qui s'est il établi dans le village de Tarsova, et combien de temps y a-t-il qu'il y émigra?

R. Quoique je ne me rappelle pas la date à laquelle il s'établit dans ce pays, cependant je sais qu'il fut engagé à s'y établir par le mudir Ahmed-Agha.

D. Moukho a-t-il jamais été domestique du mudir Ahmed-Agha, et dans quelle capacité était-il employé?

R. Il servait comme émissaire pour apporter et envoyer des nouvelles, comme aussi dans des autres capacités.

D. Avez-vous jamais vu, ou connaissiez-vous le juif de Bach-Kalé, qui a disparu dernièrement?

R. Nullement, je ne l'ai jamais vu de ma vie, ni ne le connais; je connais cependant ses compagnons; mais quant à lui, ni moi ni mon frère nous ne le connaissons.

Second interrogatoire de l'assassin Hasso, surnommé Guievendji-Oghlou.

D. Hasso, est-ce vrai que, l'année dernière, le juif qui a disparu vous avait remis un âne pour être soigné par vous, et que vous, ayant vendu l'âne du juif, vous étiez ensuite obligé de paraître devant le mudir, qui vous força à lui payer une indemnité?

R. Oui, nous eûmes un procès, et je finis par lui payer tout ce qui lui était dû.

D. L'autre fois, vous aviez dit ne pas connaître le juif Moucho; est-il possible qu'on ne connaisse pas quelqu'un quand on a eu des affaires et des litiges ensemble : vous devez donc connaître Moucho?

L'assassin refusa et s'obstina à ne rien répondre,

de façon qu'il fut impossible de continuer l'interrogatoire.

Troisième interrogatoire de l'assassin Hasso, surnommé Guievendji-Oghlou.

D. Connaissez-vous un individu nommé Hasso, villageois de Guierlevik ?

R. Oui, je le connais, c'est un de nos gens.

D. Quelle espèce d'homme est-il ?

R. Il est connu par tout le monde comme un voleur.

D. Hasso de Guierlevik testifia comme quoi après être sorti du village de Guierlevik, et avoir marché partie du chemin ensemble avec le juif, il le quitta et se dirigea sur Hanik ; savez-vous si Hasso alla vraiment à Hanik?

R. Non, mais on dit qu'il y alla.

D. Hasso de Guierlevik raconte comme quoi chemin faisant en conduisant l'âne du juif devant soi, il fut rejoint par vous, et en vous voyant le dévancer, il vous demanda où vous alliez, et que vous sur ça répondîtes que vous alliez au village de Kirator, où vous aviez des affaires?

L'assassin nia complétement la vérité de ces faits. Alors le tribunal fit paraître l'autre Hasso de Guierlevik, qui avait été caché durant cet interrogatoire, de manière que les deux venant face à face, une scène

survint dans laquelle Hasso, l'assassin, accusa l'autre d'être le vrai assassin du juif, affirmant que si la cour voulait en avoir des preuves, il n'avait qu'à écouter le témoignage de Chemsikli-Andi et de Hanikli-Nebo. Sur cette assertion de l'assassin Hasso, Hasso de Guierlevik demanda le Koran, afin de prêter le serment le plus solennel, comme quoi tout ce qu'il avait dit concernant l'assassin Hasso, le Guievendji-Oghlou était vrai.

Interrogatoire de l'assassin Abdullah, frère de Hasso, surnommé Guievendji-Oghlou.

D. Quels sont la profession et le métier de votre frère Hasso?

R. C'est moi qui soigne les troupeaux et les affaires de la famille, mon frère ne fait rien autre que courir à droite et à gauche.

D. Connaissez-vous un nommé Moukho? quelle espèce d'homme est-il, vient-il souvent dans votre maison?

R. Oui, nous le connaissons comme un brave homme, il vient chez nous quand il a des affaires.

D. Savez-vous si Moukho connaît les voleurs et assassins de ce voisinage?

R. Oui, il est versé en pareilles matières, il les connaît bien.

D. Savez-vous si les deux peaux vendues au

boutiquier Simo appartenaient à votre frère ou à Moukho?

R. Elles appartenaient à tous les deux et ils les vendirent ensemble.

D. De qui votre frère acheta-t-il ces peaux?

R. Il en acheta une de Hadji-Khan, chef du village où demeure Moukho, et l'autre de Hako, villageois de Tchélik.

D. Combien de jours avant de les vendre votre frère acheta-t-il ces peaux?

R. Trois jours avant.

D. Est-ce que Moukho possède des biens, ou une maison dans son village?

R. Non, il n'a ni bien, ni maison, ni rien du tout, il vit chez son oncle; deux ans auparavant il restait dans la tribu de Keur-Omer et de là il fut amené et établi dans ce village par le mudir Ahmed-Agha.

D. Est-ce vrai que le jour que vous veniez à Kotour pour vendre les peaux, pendant que vous vous promeniez dans le marché avec Moukho, le mudir Ahmed-Agha vous adressa la parole en vous disant : « A vous, Moukho et Hasso, on attribue le meurtre du juif? »

R. Oui, c'est vrai; nous lui répétons alors, que nous ne savions rien de cela, et que nous prions Dieu pour ses longs jours.

D. Avez-vous fait part alors à votre frère Hasso de ce que le mudir avait dit?

R. Non, moi je n'ai rien dit à mon frère, c'est le

mudir même qui, le rencontrant ensuite, lui parla également en ces termes

Premier interrogatoire de l'assassin Moukho de la tribu des Chikiaks.

D. Quel est votre nom, de quel pays êtes-vous?

R. Je m'appelle Moukho et je suis un des hommes d'Ali-Agha chef de la tribu des Chikiaks.

D. Combien d'années il y a-t-il que vous avez quitté Ali-Agha?

R. Il n'y a que cinq ans.

D. Pour quel motif l'avez-vous quitté?

R. La tyrannie d'Ali-Agha m'a obligé d'abandonner ma tribu.

D. En quittant votre tribu, est-ce vous qui avez désiré vous établir dans le district de Kotour, ou bien quelqu'un en a-t-il été la cause?

R. Oui, c'est le mudir Ahmed-Agha qui m'y a invité.

D. Êtes-vous venu seul vous établir dans ce district, ou bien avez-vous amené vos parents?

R. Avant je suis venu tout seul, et ensuite j'ai fait venir mon oncle et d'autres gens de ma tribu.

D. Quel est votre métier?

R. Je vends des marchandises d'un endroit à un autre.

D. Où est votre demeure?

R. Je demeure au village de Guieveran.

D. Avez-vous dans ce village votre famille, maison, ou bien demeurez-vous chez quelqu'un?

R. Je demeure chez Hasso-Guievendji-Oghlou.

D. Quelle espèce d'homme est votre ami Hasso?

R. Qu'il s'en aille au diable, c'est un mauvais sujet.

D. Pourquoi, au lieu de rester chez votre oncle à Tarsova, vous restez chez Hasso?

R. Mon oncle m'ayant chassé de sa maison, Hasso m'invita à rester auprès de lui, me disant qu'il partagerait tout avec moi comme avec un frère, et moi j'y allai.

D. Depuis que vous êtes établi dans le pays, fréquentez-vous souvent le mudir Ahmed-Agha?

R. Oui, j'y vais toutes les fois que je vais à Kotour.

D. Est-ce vous ou Hasso qui avez vendu, il y a cinq jours, deux peaux de renard au boutiquier Hasso à Kotour?

R. Oui, c'est moi qui les ai vendues en compagnie son frère.

D. A quel prix avait Hasso acheté ces peaux, et à quel prix les avez-vous vendues?

R. Hasso les acheta a 35 piastres, et je les ai vendues à 37 piastres et demi.

D. Quand la troupe vint au village de Guieveran, pourquoi avez-vous fui?

R. On me dit que les Osmanlis étaient venus pour m'attraper, sur ça je m'échappai.

D. Le jour que vous étiez venu à Kotour avec

Abdullah, le frère de Hasso, pour vendre les peaux, aviez-vous rencontré le mudir Ahmed-Agha dans le marché; dans ce cas, dites-moi ce qu'il vous dit en passant près des boutiques?

R. Oui, il nous rencontra et nous dit : « On suppose que vous êtes les assassins du négociant juif; » nous répondîmes alors : « Nous ne savons rien de pareilles choses, que votre puissance soit de longue durée, ça ne nous concerne nullement. »

D. Après avoir entendu ces propos de la bouche du mudir, les avez-vous communiqués à Hasso?

R. Non, il n'y avait pas besoin de les lui dire, car nous étions tous les trois ensemble.

D. Est-ce que votre compagnon Hasso a eu un procès avec le juif l'année dernière à cause d'un âne?

R. Oui, le juif avait remis son âne à Hasso afin qu'il le soignât, et comme celui-ci vendit ensuite l'âne, ils eurent un procès devant le mudir.

D. Quand le juif, il y a une cinquantaine de jours, se trouvait a Kotour, est-ce que vous et Hasso l'aviez-vous vu, ou avez-vous eu aucune relation avec lui?

R. Oui nous l'avons souvent vu, mais nous n'avons eu aucune relation avec lui.

Deuxième interrogatoire de l'assassin Moukho de la tribu des Chikiaks.

D. Avez-vous remarqué dernièrement que Hasso

avait plus d'argent dans ses mains que d'ordinaire?

R. Oui, j'ai remarqué trois medjidiés d'or.

D. Est-ce que Hasso vous a jamais dit qu'il avait tué le juif, ou avez-vous entendu dire cela à d'autres?

Moukho refusa de donner aucune réponse à cet effet.

D. A l'époque où le juif fut tué, c'est à dire cinquante jours auparavant, est-ce que Hasso alla au village de Koulouk?

R. Oui, il y alla acheter des moutons.

D. Combien de jours Hasso fut absent de sa maison quand il alla à Koulouk?

R. Il y resta trois jours.

D. Savez-vous si Hasso est la personne qui a tué le juif?

R. Je ne me promène jamais avec lui, je n'ai rien à faire avec lui.

On fut obligé de mettre un terme, pour ce jour, à l'interrogatoire, afin de continuer le lendemain, mais malheureusement l'assassin réussit à s'évader durant la nuit, et alla se réfugier sur le territoire persan.

Premier interrogatoire de Hasso de Guierlevik, l'escorte du juif Mucho.

D. Êtes-vous natif de Guierlevik, ou bien d'un autre pays?

R. Non, je suis originaire du pays d'Hartouch, et

il n'y a que trois ans que je suis établi à Guierlevik.

D. Avez-vous votre famille et votre maison dans ce village?

R. Non, je n'ai pas de famille, je suis près de mon frère aîné et de ma mère.

D. Quel est votre métier?

R. Je suis laboureur.

D. Venez-vous souvent à Kotour?

R. Oui, pour mes affaires je suis obligé d'y venir continuellement.

D. Comment se fait-il que vous vous êtes établi dans le district de Kotour; est-ce que quelqu'un vous a induit à venir?

R Je fis cadeau de quatre béliers au mudir Ahmed Agha et sur ça il me montra un endroit pour m'établir.

D. Est-ce que vous connaissiez un négociant juif nommé Moucho?

R. Oui, je le connais aussi bien que je connais mon père et ma mère.

D Avez-vous vu le juif la dernière fois quand, allant à Bach-Kalé, il passa par votre village?

R. Oui, il a passé la nuit dans notre village. Deux individus, l'un nommé Hadji, et l'autre Sallatch ayant enlevé la belle-sœur d'un habitant d'Hanik nommé Redjeb, je fus chargé par le chef de notre village d'aller à Hanik pour cette affaire. Vers midi

près de la montée qui est entre Guierlevik et Katchkol, je rencontrai les quatre juifs qui étaient sortis de notre village le matin.

D. Est-ce que les juifs vous adressèrent la parole en vous rencontrant?

R. Moucho me dit : Hasso, vous êtes un de mes anciens amis, et je vous aime; veuillez bien conduire mon âne le long de la route, car je veux aller avec mes compagnons au village de Katchkol, où j'ai des affaires, je vous rattraperai avant que vous arriviez à l'embranchement de la route. » Je pris alors l'âne et je le conduisis jusqu'à l'endroit mentionné. Une demi-heure après que j'avais quitté les juifs, je vis Hasso le Guievendji-Oghlou, villageois de Guieveran venant derriere moi, tres pressé, ayant un poignard à la ceinture, une carabine et un pistolet. En m'approchant il me demanda où j'allais, je lui répondis alors que j'allais à Kırator; sur ça Hasso, sans répliquer, me devança explorant avec attention le pays environnant.

Deuxième interrogatoire de Hasso de Guierlevik.

D. En allant à Hanick étiez-vous armé d'un fusil?

R. Oui, j'avais mon sabre et mon fusil.

D Après que Hasso le Guievendji-Oghlou rattrapa le juif en route, est-ce que vous êtes allé à Hanick?

R. Oui, je suis allé directement à Hanık.

Troisième interrogatoire de Hasso de Guierlevik.

D. Vous avez dit dans les interrogatoires précédent comme quoi vous et le juif vous étiez rattrapés, chemin faisant, par Hasso le Guievendji-Oghlou. Est-ce que Hasso n'avait aucun compagnon avec lui?

R. Après avoir passé le village de Kirataur, Hasso accompagné de Moukho et de son frere Abdullah, tous les trois, sortirent des champs qui bordent la route. Je leur demandai où ils allaient, et ils me répondirent qu'ils allaient chez l'oncle de Moukho qui était au village de Koulouk. Mais à peine avaient-ils achevé de dire ces mots que Hasso et ses deux compagnons sautèrent sur moi, me lièrent les mains et les pieds, et après m'avoir renversé, ajoutèrent : « Voilà ce que nous avons à faire à Koulouk; après avoir tué votre compagnon le juif, nous vous tuerons aussi. Sur ça ils laissèrent Abdullah pour me garder et allèrent chercher le juif.

D. Où était le juif dans l'intervalle où on vous liait?

R. Au moment ou les assassins me liaient, le juif etait resté en arrière dans le village de Kirator, mais ensuite en arrivant à l'endroit où je me trouvais, et voyant que j'étais lié par terre près de son âne et de ses effets, il quitta sa route s'enfuit vers le ruisseau criant de toute sa voix : Hasso, on va me

tuer. » Il n'avait pas achevé ces mots que Hasso le Guievendji Oghlou lui barra le chemin, en même temps que Moukho et Abdullah le saisirent par le dos, et après l'avoir lié, l'amenèrent près de moi. Pendant que les assassins attendaient le coucher du soleil, le juif les suppliait de lui épargner la vie; il leur céderait tout ce qu'il possédait, pourvu qu'ils aient au moins pitié de lui. Ses prières n'eurent d'autre réponse que : « Nous vous tuerons tous les deux. » Et ensuite après lui avoir lié aussi la bouche ils le conduisirent au fond du ravin.

D. Est-ce que vous n'avez rien entendu dire d'autre par les assassins au moment qu'ils conduisaient ainsi le juif?

R. Moukho dit à Hasso : « Il faut que nous liions les mains du juif. » Voilà tout ce que j'ai entendu.

D. Combien de temps s'écoula-t-il entre le départ du juif et des assassins et le retour de ces derniers?

R. A leur retour, c'était minuit passé.

D. En retournant, est-ce que les assassins ne vous dirent rien?

R. Un d'eux me mit la pointe du sabre contre la poitrine, un autre son poignard et le troisième pointa le pistolet vers ma tête, je leur dis alors : « Vous avez tué le juif, je suis musulman, il faut que vous ayez pitié de moi. » Je leur prêtai serment comme quoi je ne révélerais à qui que ce soit rien de tout ce qui s'était passé.

D. Quel traitement vous firent-ils alors?

R. Après m'avoir délié les pieds, ils me conduisirent avec les mains liées jusqu'à mon village de Guierlevik. Chemin faisant ils s'arrêtèrent cinq ou six fois et me firent promettre que si même on allait me couper en morceaux je ne révélerai jamais ce que j'avais éprouvé à aucun magistrat ou vizir; et à la fin, étant tout près du village il me laissèrent aller, et eux-même se dirigèrent droit vers la montagne.

D. Durant toute cette affaire, qu'arriva-t-il de l'âne et des effets du juif?

R. En s'éloignant avec le juif, ils amenèrent aussi son âne et ses effets, et lors de leur retour, ils n'avaient plus rien avec eux.

D. Les brigands qui infestent ces pays attaquent continuellement vos villages et vos biens; j'entends dire que vous savez faire respecter vos biens et que vous connaissez toutes ces gens?

R. Les seuls brigands que nous ayons dans ce district sont ces trois : ce sont eux qui nous enlèvent nos biens, et ils ne sont que des agents du mudir Ahmed-Agha.

D. Comment savez-vous qu'ils sont les agents d'Ahmed-Agha?

R. Si on considère que jusquà vingt lieues de distance on connait les crimes de ces brigands, comment se fait-il que ces brigands peuvent demeurer

sans être molestés à une distance d'une demi-heure seulement de la maison d'Ahmed-Agha? Ça montre clairement que le mudir est dans l'affaire, et qu'il est leur associé.

Interrogatoire de Méhémed de Guierlevick.

D. A l'époque où le juif allant à Bach-Kalé passa par Guierlevik, avez-vous vu Hasso le Guivendji-Oghlou dans le village ou dans ses alentours?

R. Oui, ce jour là il était à Guierlevik et il espionnait les mouvements des juifs.

D. Est-ce que Hasso était armé?

R. Oui, il avait un fusil et un poignard avec poignée blanche.

D. Jusqu'à quelle heure Hasso resta dans le village?

R. Je l'ai vu jusqu'à midi.

D. Quelle direction prit-il en partant?

R. Il nous dit qu'il allait à Katchkol et ensuite à Hanik.

D. Est-ce que Moukho était avec Hasso ce jour-là en venant au village?

R. Oui, Hasso et Moukho ne se séparent jamais, et ce jour ils étaient ensemble dans notre village.

D. Quel était leur costume?

R. Ils avaient tous les deux un bonnet sur la tête entouré d'un mouchoir, et leurs habits étaient tournés du dedans au dehors.

D. Quel était le costume de Hasso de Guierlevik quand il sortit du village escortant le juif?

R. Il avait un fusil sur l'épaule, un pistolet et un sabre comme aussi un bouclier, il portait un pantalon large noir; mais il faut savoir que les armes que vous avez saisies sur Hasso ne sont pas à lui, je ne sais pas où il a caché les siennes.

Interrogatoire du vieillard Mollah-Djibraïl habitant du village de Harava.

D. De quel pays êtes-vous?

R. Je suis originaire du village de Siar dans le district de Guiever, et il n'y a que cinq mois que je me suis établi avec ma famille dans le village de Haraux.

D. Vous rappelez-vous d'avoir rencontré quelque personne, il y a une cinquante de jours de cela, sur la route, entre les villages d'Elbisse et Kirataur.

R. Oui, en allant du village d'Elbisse à Kirataur, deux heures ou deux heures et demie avant le couché du soleil, près du ruisseau, je rencontrai un Kurde avec un fusil sur l'épaule, qui conduisait un âne chargé; après avoir passé le ruisseau, j'observe que le Kurde, au lieu de suivre le chemin d'Elbisse, prit une direction à droite de la route. Une demi-heure après, je rencontrai un juif avec barbe châtain, qui à tantôt courait tantôt ralentissait son pas.

D. Lui avez-vous adressé la parole en l'approchant?

R. Oui, le juif me demanda : « Avez-vous rencontré sur votre chemin un homme ayant un fusil sur l'épaule et conduisant un âne? » et sur mon affirmation il reprit : « Est-ce que je pourrais le rattraper? » Ces mots proférés, il me quitta et commença de nouveau à courir.

D. Est-ce que vous avez mentionné au juif que le Kurde, après avoir traversé le ruisseau, avait abandonné le chemin et changé de direction à droite?

R. Non, je ne lui ai pas dit que le Kurde avait changé de direction à droite où à gauche.

D. Après avoir quitté le juif, avez-vous rencontré aucun Kurde, soit sur la route ou sur les deux côtés de la route qui conduit à Kirataur?

R. Non, monsieur, je n'ai vu personne?

D. Pourriez-vous reconnaître le Kurde qui conduisait l'âne du juif en cas que vous le verriez?

R. Il était loin de moi, je ne pourrais pas le reconnaître.

D. Où alliez-vous ce jour-là?

R. Je venais du village de Dour, et j'allais à Katchkol.

Interrogatoire du magistrat et de la population d'Hanik.

D. Magistrat et villageois, est-ce que le jour où

s'échappa la belle-sœur de Redjeb, l'individu nommé Hasso de Guierlevik vint-il à Hanik?

R. Nous n'avons jamais vu Hasso de Guierlevik dans notre village ni ce jour-là ni aucune autre fois.

Interrogatoire du chef de la gendarmerie Mehdi-Bey.

D. Est-ce que Hasso de Guierlevick est venu chez vous pour l'affaire de la fille qui s'était échappée?

R Non, je n'ai point vu Hasso, il n'est jamais venu dans ce village.

Interrogatoire qui eut lieu d'après les ordres du commandant Osman Seyfy Bey, sous la direction du sous-lieutenant Halil-Agha, commandant l'escorte chargée de conduire les assassins à la ville de Bach-Kalé, afin de les livrer à l'autorité civile. Cet interrogatoire fut fait quand les assassins arrivèrent au lieu même où l'assassinat avait été commis.

D. Hasso le Guievendji-Oghlou, parle, ne cache plus la vérité.

R. Le Mudir Ahmed nous fit appeler dans sa maison, nous présenta alors le livre sacré du Koran, et nous fit prêter serment à tous les trois, ensuite nous dit : « Allez attraper le juif et mettez-le entre les mains de mes gens. » Nous allâmes alors et après avoir saisi le juif, son âne, ses effets et son argent,

nous les remîmes sain et sauf dans les mains des émissaires d'Ahmed-Agha, lesquels nous attendaient vis-à-vis de l'endroit qu'on appelle Chikiefti Aghli, et le jour suivant, nous rentrâmes dans notre village. Vingt jours après la mort du juif nous fûmes un jour à Kotour et le Mudir nous appela chez lui et nous fit entrer dans son jardin. « Ne craignez rien, dit-il, je « vous soutiendrai et défendrai avec tous mes biens « et de toute mon âme, et si même on allait vous « envoyer à Bach-Kalé, de là aussi je suis capable « de vous sauver. »

Les soussignés croient être leur devoir de fournir au conseil administratif et au tribunal de la province d'Hakiari toutes les informations et preuves qu'ils ont été en état de puiser sur les lieux même, concernant l'assassinat du négociant israélite Moucho; et ils exposent ainsi par le présent document le résultat des séances qui furent tenues en leur présence.

Osman Seify Bey, commandant le 3e bat. du 4e régt.	Mahmoud Agha, capit. de la 2e comp. 3e bat.	Ali Agha, capit. de la 1re comp. 3e bat.
Halil Agha, sous-lieutenant de la 3e comp. 3e bat.	Mehemed Effendi, sergent-major de la 4e comp. 3e bat.	Hourchid Effendi, fourrier de la 1re comp. 3e bat.

Pièce n° I.

Au commandant Osman Bey.

Monsieur,

Ayant appris qu'une partie des quatre compagnies placées sous vos ordres est sur le point d'être détachée et établie au village de Mollah-Hassan, et aussi que ce village est à une distance de trois heures de Seraï et qu'il ne compte plus que quinze maisons, au lieu que celui de Seraï est grand et spacieux ; avec tout ça, comme je n'ai encore reçu aucune communication de votre part à ce sujet, je désire que, en recevant la présente, vous réunissiez ledit détachement aux troupes qui occupent Seraï, et que vous m'en donniez immédiatement connaissance. Il est préférable que les troupes restent unies.

Général de division de l'armée d'Anatolie,
(Cachet) Azmi.

0 sept. 1278 (v. s.), 0 diemazuleveld 1279 (arabe).

N. B. Il faut remarquer que le pacha et son sécrétaire ont omis la date du mois tant arabe que grec. Était-ce pour nier ensuite l'authenticité de la pièce?

Pièce n° II.

Les soussignés déclarent et constatent comme quoi à l'époque où le lieutenant-colonel Moustapha-Bey allant de Kotour à Van, visita et inspecta la quatrième compagnie du troisième bataillon, du quatrième régiment de ligne, appartenant à l'armée d'Anatolie en détachement au village de Cherafhané, la force totale de ladite compagnie était de soixante quinze hommes, dont quinze étaient atteints de la fièvre typhoïde, cinq avaient été expédiés à l'hôpital de Van, et un était mort à l'arrivée du lieutenant-colonel. Ce fut notre devoir d'exposer l'état des soldats au lieutenant-colonel, qui nous promit et nous assura qu'il ferait tout son possible pour faire aller la compagnie à Van, où elle oublierait toutes les souffrances et privations auxquelles elle avaient été exposée.

(cachet)	(cachet)	(cachet)
1er lieut. command.	Sous-lieuten.	Sergent-major.
Chaban Agha.	Ali Agha.	Veli.

—

Pièces n° III.

Le document n° III manque, et en voici la raison : Avant que la maladie eût pris une proportion inquié-

tante, je faisais comme tous mes camarades, c'est à dire; je ne gardais ni copies, ni livres, et traitais l'administration du bataillon du jour au lendemain. Quand cependant, par la tournure que la conduite des officiers de Van prenait, j'eus un pressentiment de la catastrophe qui allait en être la conséquence inévitable, je commençai alors par garder mes correspondances et documents d'après les usages existants dans toute administration régulière. La précaution que je pris cependant pour rendre mon premier rapport valable, fut celle d'en faire mention dans le rapport suivant, que j'expédiai à Azmi-Pacha, et qui est marqué pièces n° IV.

—

Pièce n° IV.

A S. Exc. Azmi-Pacha, genéral de division.

Excellence,

J'ai eu l'honneur de communiquer à Votre Excellence par ma dernière dépêche en date du 29 novembre, que la fièvre typhoïde s'était déclarée parmi les troupes impériales en garnison à Kotour.

Je me crois forcé maintenant de vous faire part que, pendant ces derniers jours, nous avons à regretter la mort de huit hommes, et aussi nous avons trente-six malades qui se trouvent à l'hôpital dans un état de géne et de misère compléte.

Pour mettre le comble à un état de choses si fâcheux, la fièvre typhoïde fait des ravages parmi nos soldats, et outre une quarantaine de malades qui sont dans l'hôpital, nous avons à regretter dans l'espace de quelques semaines neuf morts.

Malgré toutes mes démarches auprès des autorités résidentes à Van, on nous a, jusqu'à présent, refusé tout secours comme lits, médicaments, médecin, et tout ce qui est d'une nécessité absolue.

Etant à même de pouvoir exposer en entier et démontrer à Votre Excellence les causes de tels maux et abus, je remets cette tâche à une occasion où me présentant au quartier général je pourrai, d'une manière formelle, prouver la vérité de mes assertions et plaintes ; je saisis cette occasion, etc.

Command. le 3e bataillon du 4e rég.,
(Cachet.) OSMAN SEIFY.

27 décembre (v. s.) — 9 janvier (n. s.) 1863.

PIÈCE Nº VI.

A Son Exc. Azmi-Pacha, général de division.

Excellence,

Par mon rapport en date du 24 décembre 1278 (v. s.), marqué nº 7, j'ai eu l'honneur de communi-

quer à Votre Excellence que huit soldats appartenant à la garnison de Kotour étaient morts du typhus, et qu'en même temps nous comptions trente-six malades à l'hôpital, qui se trouvent dans un gêne et une misère complètes, sans médecin et sans médicaments.

L'épidemie ayant pris à présent des proportions effrayantes, et nos pertes journalières montant jusqu'à deux morts par jour, je me vois forcé d'en donner connaissance à Votre Excellence.

Agréez, Excellence, l'assurance de ma haute considération, etc.

Command. le 3me bat. du 4me rég.,
(Cachet.) OSMAN SEIFY.

3 janvier (v. s.) — 15 janvier (n. s.) 1863.

—

PIÈCE N° VII.

Au commandant Osman-Bey.

Monsieur,

J'envoie mon aide de camp Kiamil-Effendi expressément chargé d'inspecter les troupes impériales sous votre commandement, comme aussi les troupes irrégulières en détachement à Kotour et Istiran.

L'inspection des troupes impériales une fois faite,

accompagné du corps des officiers, vous ferez l'inspection des troupes irrégulières qui se trouvent à Kotour. Vous les expédierez ensuite à Istiran, tandis que les troupes placées à Istiran viendront à Kotour où de la même manière elles seront inspectées. Cette mission une fois terminée, vous me renverrez mon aide de camp.

Général de division de l'armée d'Anatolie,
(Cachet.) AZMI.

9 janvier (v. s.) — 21 janvier (n. s.) 1863.

—

PIÈCE N° VIII.

Au commandant Osman-Bey.

Monsieur,

Mon aide de camp Kiamil-Effendi, après avoir accompli sa mission d'une manière satisfaisante, a été de retour à Van. A l'instant même que j'ai appris, par le rapport verbal, fait par cet officier, tout ce qui était nécessaire pour l'hôpital de Kotour en fait d'effets, médicaments, etc.; je me suis empressé de les expédier, en confiant aux soins du pharmacien Chukri-Effendi, dix lits et des médicaments. Ces objets quitteront Van un jour après la date de la présente.

Quant au médecin, comme cet employé se trouve

actuellement dans la province d'Hakiari, vous aurez l'obligeance, commandant, de lui écrire une lettre en langue française, afin de lui faire savoir que l'aide de camp du général de division est venu inspecter les troupes impériales, et que sur son retour à Van, on a envoyé de cette ville les médicaments et tout ce qu'il fallait; et qu'enfin l'ordre du général est que, sans retourner à Van, vous veniez tout droit à Kotour : je vous invite donc à venir ici un moment plutôt.

Ayant appris aussi qu'à cause des eaux qui s'accumulent et pénètrent derrière les murailles de la caserne, les chambres sont sujettes à l'humidité, je suis d'avis qu'il serait prudent d'ouvrir des fossés tout autour de la caserne, ce qui empêcherait les eaux d'y séjourner.

Général de division de l'armée d'Anatolie,
(Cachet.) Azmi.

21 janvier (v. s.) — 2 février (n. s.) 1863.

Pièce n° IX.

Au commandant Osman-Bey.

Monsieur,

Quoique je vous aie chargé d'appeler le docteur Savini à Kotour, j'ai ensuite jugé convenable de lui en-

voyer, par exprès, un ordre afin qu'il y aille directement et sans perdre un instant.

A l'arrivée du docteur, tâchez, par tous les moyens possibles, de soigner et traiter les malades d'une manière efficace.

Général de division de l'armée d'Anatolie,
(Cachet.) AZMI.

23 janvier (v. s.) — 4 février (n. s.) 1863.

PIÈCE N° X.

Au commandant Osman Seify-Bey.

Monsieur,

Afin de faire disparaître complétement le typhus parmi les troupes impériales placées sous vos ordres, j'ai jugé nécessaire et avantageux d'envoyer une commission spéciale, chargée de prendre toutes les mesures qu'elle jugera bonnes et efficaces pour arriver à ce but. Je vous invite donc à joindre vos efforts pour une telle œuvre et à prendre part avec tous les officiers du bataillon aux séances qui seront tenues à cet effet par ladite commission, etc.

Général de division de l'armée d'Anatolie,
(Cachet.) AZMI.

13 février (v. s.) — 25 février (n. s.) 1863.

PIÈCE N° XI.

A Osman Seify-Bey, commandant les troupes impériales à Kotour.

Monsieur,

Après la disparition de l'israélite Moucho de Bach-Kalé, des recherches ayant été faites, il fut constaté que ledit israélite fut tué et que son argent et ses effets furent pris par un individu nommé Hasso et par d'autres de ses compagnons. J'apprends sur ça que les mentionnés individus ont été arrêtés et mis en prison par vos ordres. Comme cependant les cas criminels sont, d'après les lois existantes, du ressort de l'administration et des tribunaux civils, je vous invite donc à remettre les susmentionnés assassins aux gendarmes porteurs de la présente, et aussi à prendre les mesures nécessaires afin que la moindre partie des biens appartenant aux assassins ne soit perdue ou détruite. A cet effet, je vous invite à vouloir bien m'envoyer une liste de tous les effets pouvant appartenir à ces individus, comme encore un exposé de toute cette affaire, signé par vous et par le conseil administratif du district, etc.

Gouverneur de la province d'Hakiari,
(Cachet.) NAZIM.

11 mars (v. s.) — 23 mars (n. s.) 1863.

Pièce n° XII.

A Osman Seify-Bey, commandant les troupes impériales à Kotour.

Monsieur,

Des ordres ont été envoyés au mudir Ahmed-Agha et aux membres de son conseil afin qu'ils se dirigent immédiatement vers Bach-Kalé où leur présence est urgente à cause de l'assassinat du négociant Moucho. Un ordre a été en même temps communiqué audit Ahmed-Agha, en lui enjoignant d'amener avec lui à Bach-Kalé quatre de ses domestiques, dont les noms sont écrits dans la note ci-jointe. Je vous prie alors de vouloir intimer audit mudir d'agir en conformité aux ordres qui lui ont été donnés, etc.

Gouverneur de la province d'Hakiari,
(Cachet.) Nazim.

16 mars (v. s.) — 28 mars (n. s.) 1863.

Les noms des hommes demandés sont :

Lechko, fils de Oso,
Simo.
Simo, fils de Kafsim.
Bedir Oghlou Abdullah.

—

Pièce n° XIII.

A Osman Seify-Bey, commandant les troupes impériales à Kotour.

Monsieur,

Les prisonniers compromis dans l'assassinat de Moucho sont arrivés à Bach-Kalé sous les ordres du sous-lieutenant Halil-Agha. Leur procès a été entamé le jour même de leur arrivée. Dans toute cette affaire on ne pourrait assez louer votre conduite et énergie. D'ici à quelques jours les susmentionnés prisonniers aussi bien que le mudir Ahmed-Agha, seront envoyés à Van où leur présence a été jugée nécessaire, etc.

Gouverneur de la province d'Hakiari,
(Cachet.) Nazim.

21 mars (v. s.) — 2 avril (n. s.) 1865.

Pièce n° XIV.

A Osman Seify-Bey, commandant les troupes impériales à Kotour.

Monsieur,

Dans le courant des interrogatoires auxquels ont

été assujettis les individus compromis dans le meurtre du juif Moucho, l'un d'eux, nommé Hasso de Guierlevik, déclara que le mudir de Kotour Ahmed-Agha lui avait envoyé comme messager un chrétien de Kotour pour lui dire que s'il gardait silence dans cette affaire, le mudir lui donnerait sa fille en mariage. Sur ça, quoiqu'on lui ait démandé quel était le nom de cet individu, il répondit qu'il ne s'en souvenait pas, mais qu'il pensait que ce jeune homme était le fils d'un des chefs de la population chrétienne de Kotour.

L'apparition devant le tribunal d'un tel individu étant de la plus haute conséquence, je vous invite donc à envoyer ici le fils du chef de la population arménienne Tanri-Verdi, et Hatcho, fils de Aïko aussi bien que les fils grands et petits de tous les autres chefs de ladite population.

Gouverneur de la province d'Hakiari,
(Cachet.) NAZIM-PACHA.

21 mars (v. s.) — 2 avril (n. s.) 1865.

—

PIÈCE N° XV.

Nous, les soussignés, membres du conseil d'administration de Kotour, et autres fonctionnaires publics, déclarons et prêtons témoignage, par le présent document, que Mollah Hadji, son fils aîné Méhémed et

ses deux fils cadets Moussa et Kullu, ainsi que son neveu Moukho sont des voleurs et des brigands et que leurs résidences sont des foyers de voleurs. Trois événements appuient notre déposition : 1° l'agression qu'ils commirent deux ans auparavant, quand ces individus attaquèrent une caravane persane qui allait de Selmas à Van, en frappant et blessant les voyageurs et conducteurs, et en leur enlevant leurs biens et marchandises ; 2° le fait d'avoir donné refuge et protection à Moukho, un des assassins du négociant israélite Moucho, l'ayant soustrait à toute recherche à l'époque où cet assassin s'étant échappé de la prison de Kotour, était poursuivi par la force publique ; 3° enfin le fait tout récent d'avoir dépouillé Méhémed-Ali et Shemo, sujets persans, dans les environs de la rivière d'Alent, leur enlevant trois chevaux, une quantité d'argent et d'autres effets.

L'oncle du Mudir Ahmed Agha,	Capitaine des Bachibozouks,	Magistrat de la ville de Kotour,
Hird-Agha.	Saïd-Agha.	Abdul-Fetah.

Chef de la population chrétienne de Kotour,
Oanés, fils de Hakiau.

Pièce n° XVI.

Cette dépêche portant la date du 25 mars (v. s.) 1279 fut présentée par moi au conseil administratif du

4me corps d'armée, lors de mon séjour à Erzeroum. Ce document resta ensuite, par oubli, entre les mains de Son Excellence Hussein-Daïm-Pacha, général de division, à cette époque président dudit conseil administratif.

L'honneur de ce brave officier est l'unique appui que je puisse offrir concernant l'existence d'un tel document et l'exactitude de mon exposé.

L'auteur.

—

Pièce n° XVII.

A Son Excellence Mélémenli Moustapha-Pacha, muchir commandant l'armée impériale d'Anatolie.

Excellence,

Tous mes efforts pour obtenir la permission de venir à Erzeroum ayant été regardés avec indifférence et frustrés par le général de division Azmi-Pacha, je me vois forcé de faire appel aux sentiments généreux de Votre Excellence, en la priant de vouloir bien me permettre de venir au quartier général, dans le but de plaider ma cause devant le tribunal juste et impartial de Votre Excellence, et représenter en

même temps des faits de la plus grande importance, etc.

Votre serviteur,
commandant le 3me bat. du 4e rég.,
(Cachet.) OSMAN SEIFY-BEY.

16 avril (v. s.) — 28 avril (n. s.) 1863.

—

PIÈCE XVIII.

Memorandum présenté a Son Excellence le muchir commandant le 4e corps, et ensuite présenté aussi à Son Altesse Fouad-Pacha, grand-visir.

ART. 1er. Pendant le courant de l'hiver des années 1278 et 79 (1862 et 63) du commencement du mois de novembre, jusqu'à la fin de mars, du total des quatre compagnies du 3me bataillon du 4me régiment du 4me corps, qui étaient sous mes ordres dans la place de Kotour, montant à 287 hommes, nous eûmes à regretter la mort de 54 soldats, victimes des ravages faits par la fièvre typhoïde. Cette grande mortalité est entièrement due aux malversations et mauvaise administration du général de division Azmi-Pacha, qui en dépit de tous les rapports officiels et réclamations pressantes, envoyés à cet effet, s'est constamment refusé de venir en aide à mes soldats,

en prenant les mesures nécessaires afin de soulager leurs souffrances et mettre un terme à la mortalité.

Art. 2. A l'époque où l'épidémie faisait les plus grands ravages et décimait les troupes, Azmi-Pacha crut convenable d'envoyer à Nazim-Pacha, gouverneur de Hakiari, le docteur Lavini, médecin de mon bataillon. L'envoi du médecin à Bach-Kalé et son séjour dans cette ville pendant l'espace d'un mois, n'avait d'autre but que de favoriser ses intrigues et servir ses vues intéressées. Azmi-Pacha est responsable du fait d'avoir disposé pour un but privé et au moment même où ses services étaient indispensables, du médecin payé et entretenu par l'État, dans le seul but de soigner et traiter la troupe.

Art. 3. Les personnes qui en vertu d'un contrat entreprennent la fourniture des vivres et des rations d'une troupe, sont dans l'obligation de délivrer leurs fournitures aux dépôts où la réception de pareils articles doit être faite. Tel n'était pas le cas cependant avec les contractants favorisés par Azmi-Pacha. Ces contractants jouissaient du privilége d'avoir la plus grande partie de leurs transports et menus services faits par les soldats et officiers; les chevaux de l'artillerie et de la cavalerie aussi furent mis à leur disposition par l'ordre d'Azmi-Pacha. On eut à subir ainsi l'humiliation de voir les troupes impériales, soldats et officiers, employés au service de maquignons et

contractants. Il faut remarquer ici que ces contractants étaient des gens de rien, n'ayant ni le capital, ni les garanties nécessaires comme sécurité pour l'accomplissement et l'exécution de leur contrat. On doit considérer comme conséquence d'une telle administration, le fait que les troupes sous mes ordres restèrent huit jours sans pain, c'est à dire du 26 février jusqu'au 5 mars.

Art. 4. A l'époque où je commandais la place de Kotour, Ali-Agha, chef de la tribu des Chikiaks, après avoir émigré en Perse, dans le but de susciter des troubles, entretenait une correspondance active avec Kieur Omer, chef de la tribu des Chikiaks, établis en Turquie. Ayant réussi à saisir ses agents et à intercepter une de ces lettres, je crus de mon devoir d'envoyer des copies de ce document à Azmi-Pacha, mon supérieur, à Vezi-Pacha, gouverneur de Van, et à Nazim-Pacha, gouverneur de Hakiari. A cause de son inimitié envers le gouverneur de Van, Azmi se crut offensé par mon procédé, et au lieu de m'exprimer sa satisfaction pour le service que j'avais rendu, il m'adressa une lettre inconvenante dans laquelle il se permit de m'apostropher du titre de jésuite. Fier de ma qualité d'officier, je rejette avec indignation une qualification, incompatible avec l'honneur des épaulettes, et je demande formellement réparation d'une telle insulte.

Art. 5. Un négociant israélite ayant été assas-

siné dans les environs de Kotour, par des raisons toutes exceptionnelles, je me vis contraint d'intervenir et de saisir les assassins. Les interrogatoires qui eurent lieu prouvèrent comme quoi le mudir de ce district, Ahmed-Agha, était l'auteur de cet assassinat. Cependant le procès ayant été transféré devant le tribunal de Van, le mudir fut acquitté, et il lui fut permis de retourner à son poste, moyennant l'offre d'un garant pour sa personne. A son arrivée à Kotour, voulant se venger de la part que j'avais prise dans la question des assassins, il envoya à Azmi-Pacha un document dans lequel il inventait toutes sortes de calomnies contre moi. Une pièce d'une caractère si suspect et complétement fausse fut cependant considérée par Azmi-Pacha assez authentique pour justifier ma suspension de mes fonctions, comme aussi des autres traitements indignes envers ma personne.

Art. 6. La conduite illégale et les malversations d'Azmi-Pacha, général de division au 4[me] corps résisidant à Van, ont été déjà portées à la connaissance de Votre Excellence, par mes dépêches du 27 décembre 1278 et en second lieu par celle du 16 avril 1279. Par les articles précédents, j'expose à Votre Excellence les détails concernant mes accusations envers Azmi-Pacha, avec pleine confiance que Votre Excellence voudra prendre en sérieuse considération mes justes plaintes, et m'accorder satisfaction pour les

torts et persécutions dont j'étais et je suis malheureusement victime.

Commandant du 3me bataillon, du 4me régiment,
(Cachet.) OSMAN-SEIFY.

PIÈCE Nº XIX.

Constantinople, le 22 février 1864.

A son Altesse Fouad-Pacha, grand-vizir.

Altesse,

Le soussigné depuis l'année 1853 jusqu'à l'année 1864 a eu l'honneur de servir dans l'armée ottomane, dans laquelle il occupe le grade de chef de bataillon. Pendant ces dix années de service, une stricte exécution de ses devoirs, conformément aux règlements militaires en vigueur, une conduite en accord avec l'honneur du caractère militaire : telle a été toujours la marche que le soussigné s'est efforcé de tenir dans les différentes missions dont le gouvernement de Sa Majesté Impériale, a bien voulu l'honorer. Il a fait la campagne de 1854 en Géorgie, il a été nommé en 1857 membre de la commission internationale chargée de la délimitation de la frontière turco-monténégrine, et il a pris part, dans cette occasion, aux revers de cette campagne désastreuse. En 1858 il a été attaché

à l'état major de feu Ismaïl-Pacha, et après avoir servi au camp d'observation établi à Kossova, il a suivi ce général dans sa mission en Erzegovine. De retour à Constantinople, des réformes ayant été effectuées dans l'état-major, le soussigné a été nommé commandant au 3e bataillon du 4e régiment du 4e corps en garnison à Kotour sur la frontière persane. Là aussi sa fidélité et son devoir lui ont fait commander les troupes sous ses ordres avec les sentiments de justice et d'équité dignes de sa vocation.

Une conviction de la haute responsabilité qui pèse sur sa conscience vis-à-vis de Dieu, vis-à-vis de son souverain, dans l'accomplissement de ses devoirs, l'ayant obligé de se présenter au muchir Moustapha-Pacha, du 4e corps, pour exposer l'état déplorable des troupes placées sous son commandement et les causes de la mortalité qui les avaient décimées, après avoir fait des démarches inutiles auprès de ce maréchal pendant l'espace de trois mois; il s'est vu forcé de se rendre à Constantinople pour dévoiler à Votre Altesse les tristes événements, sujets de ses plaintes. Six mois se sont écoulés sans que le soussigné ait pu recevoir aucune réponse satisfaisante, et un ordre péremptoire lui a été communiqué de se rendre au quartier général de l'armée pour prouver la vérité de ses assertions.

Indépendamment de cela, durant son séjour à Constantinople, le soussigné a été abandonné à la détresse,

la mendicité ayant été l'unique ressource restée pour son existence : juste récompense pour sa fidélité envers son souverain. Enfin, après tant de souffrances et humiliations éprouvées, des insultes incompatibles avec l'honneur de sa profession et avec ses sentiments mettent le soussigné dans la nécessité de donner à Votre Altesse, par la présente, sa démission formelle du service impérial, et saisissant cette occasion, il se déclare de Votre Excellence,

Le très humble serviteur,
FREDERICK MILLINGEN, OSMAN-SEIFY-BEY,
Chef de bataillon.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

CHAPITRE XXIII

CHAPITRE XXIV

ERRATA

—

Page 328, ligne 20, au lieu de *stipulées pour Fouad à ses autres associés*, lisez *stipulées pour Fouad et ses autres associés*.

Page 337, ligne 22, au lieu de *l'ambition, l'avidité du trésor turc du sultan*, lisez *l'ambition du sultan, l'avidité du trésor turc*.

Page 391, ligne 5, au lieu de *Bude*, lisez *Buddah*.

Page 399, ligne 24, au lieu de *menacer son existence intérieure*, lisez *menacer son existence*.

Page 422, ligne 22, au lieu de *la Méandre*, lisez *le Méandre*.

Page 424, ligne 4, au lieu de *le*, lisez *la*.

Page 432, ligne 8, au lieu de *aussi*, lisez *aussitôt*.

Page 435, ligne 3, au lieu de *pour de maintenir*, lisez *pour maintenir*





